RENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10276 — 22 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 12 - LUNDI 13 FÉVRIER 1978

La guerre de l'Ogaden

L'U.R.S.S. A ASSURÉ AUX ÉTATS-UNIS QUE L'ARMÉE ÉTHIOPIENNE NE PÉNÉTRERAIT PAS EN SOMALIE

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 260 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La nouvelle crise libanaise

Une paix fragile

La soudaine explosion de violence à Beyrouth vient rappeler une fois de plus combien est demeurée fragile la paix instaurée au Liban par l'intervention à la mi-novembre 1976 des troupes syriennes, sous le casque vert symbolique de la force arabe de dissuasion. Si la présence des troupes de Damas, jouissant de l'appui des pays arabes, a réussi à mettre un terme à un conflit fratricide et particulièrement sanglant de dix-huit mois, force est d'admettre qu'aucun des problèmes fondamentaux qui provoquèrent la guerre civile n'a reçu ne serait-ce qu'une ébauche de solution.

Le régime du président Sarkis a entamé la difficile reconstruction de l'Etat sur le plan administratif, mais il a été tout à fait incapable d'imposer son autorité politique. Le partage est demeuré un fait géographique et psychologique et, malgré les belles paroles sur l'entente nationale, le fossé entre la communauté chrétienne et la communauté musulmane n'a pu être comblé. Le sud du pays, champ de manœuvre diplomatique et militaire du Proche-Orient, échappe à toute administration nationale et vit sous les bombes. Le problème de la présence palestinienne n'a pu être réglé et pèse sur toutes les tentatives de règlement de la crise intérieure libanaise.

Mais, plus grave encore, les antagonistes demeurent surarmés et prêts à reprendre la lutte à n'importe quel moment. Le ramassage des armes lourdes n'a été qu'une opération symbolique, et un énorme potentiel de destruction est resté entre les mains des adversaires. Enfin, le Front libanais, qui groupe les partis conservateurs chrétiens, s'érige de plus en plus en Etat dans l'Etat libanais, dissimulant ses aspirations au partage sous les mots d'ordre de décentralisation.

A cet égard, Damas porte une large responsabilité. Les troupes syriennes, entrées au Liban à la demande du camp conservateur chrétien, ont dirigé dans un premier temps l'essentiel de leurs coups contre le camp palestino-progressiste, renforçant ainsi l'influence du Front libanais, devenu la force politique principale du pays. Les chrétiens de droite, ménagés par une armée qu'ils avaient accueillie avec faveur, ne pouvaient pourtant se faire trop d'illusions. Tôt ou tard, ils étaient condamnés à supporter eux aussi les rigueurs d'une protection étrangère. C'est ce que vient de reconnaître M. Camille Chamoun, le chef véritable du Front libanais, en affirmant : « Lorsque les Syriens sont arrivés au Liban, c'était pour assurer la loi et l'ordre. Mais, ensuite, ils se sont conduits comme une armée d'occupation. »

Reste à déterminer les raisons qui ont poussé les Syriens à changer leur fusil d'épaule pour essayer cette fois de réduire le pouvoir de plus en plus envahissant du Front libanais. L'explication la plus plausible est la crainte de Damas de voir, ainsi que l'a laissé entendre le président Assad, les Etats-Unis, Israël et l'Egypte créer des difficultés au Liban pour affaiblir la position de la Syrie dans la lutte qu'elle mène pour faire face à l'« initiative capitularde » du président Sadate. En ramenant à de plus justes proportions le camp des « chamounistes » du Front libanais, qui ne dissimulent plus depuis l'arrivée au pouvoir de M. Begin leurs liens avec Israël, Damas voudrait préserver au Liban et dans l'ensemble du Proche-Orient un équilibre de forces favorable à ses intérêts.

Il n'empêche que le problème de l'occupation syrienne est une fois de plus posé avec acuité. Toutes les parties concernées au Liban, y compris la majorité des chrétiens conservateurs, y voient un « mal nécessaire ». Le seul moyen d'y mettre un terme serait pour les Libanais de s'entendre enfin sur l'essentiel. S'ils ne veulent pas demeurer éternellement sous tutelle, il leur faudra bien un jour commencer à organiser leur coexistence.

La recherche d'un compromis est engagée à Beyrouth

La capitale libanaise avait retrouvé, dans la matinée du samedi 11 février, un calme relatif. Le conflit qui oppose miliciens et soldats chrétiens conservateurs aux troupes syriennes fait l'objet de négociations qui vont se poursuivre avec l'arrivée à Beyrouth du ministre syrien des affaires étrangères.

Le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, qui s'est rendu, vendredi, sur la frontière israélo-libanaise, a déclaré à des représentants de la Communauté chrétienne du Sud-Liban qu'Israël « suivait de près les événements inquiétants consécutifs aux initiatives syriennes ».

De notre correspondant

Beyrouth. — Les combats entre les troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion (FAD) et les milices conservatrices chrétiennes liées à une fraction de l'armée libanaise touchent-ils à leur fin ? Plusieurs indices permettaient de le croire samedi 11 février : les communiqués apaisants publiés de part et d'autre et la venue à Beyrouth, annoncée pour ce même jour, du ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, accompagné des généraux Jamil, vice-ministre de la défense, et Chehabi, chef d'état-major.

Samedi matin, on n'entendait plus dans les quartiers est de Beyrouth, où s'étaient déroulés les affrontements, que quelques tirs d'armes légères, sporadiques, et manifestement sans cibles. La nuit a également été calme, et la journée de vendredi, si elle a été marquée par quelques fusillades — notamment entre 12 heures et 13 heures, et de nouveau à la tombée de la nuit — dans des secteurs bien déterminés, n'était pas comparable aux précédentes. D'ailleurs, au cours de la matinée, les habitants, après deux jours de claustration, s'étaient hasardés hors de leurs maisons pour s'approvisionner dans quelques supermarchés et épiceries qui avaient ouvert leurs portes.

C'était de nouveau le cas samedi matin. Durant cet intermède, il a été possible de constater que l'intervention syrienne, dont la dureté avait été perceptible à la cadence des bombardements, avait laissé des traces sur de nombreux immeubles. Des carcasses calcinées de voitures jonchaient de nouveau la chaussée, comme au temps de la guerre. L'armée syrienne avait repris position dans les rues où elle avait rétabli ses barrages de contrôle, se comportant avec sévérité et affirmant ainsi son autorité. Dès que les rues s'étaient vidées, les soldats syriens s'étaient repliés sur des positions stratégiques, de hauts immeubles dominant les quartiers est.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

La lutte contre la faim

Les pays riches s'accordent pour le stockage des denrées

Sans prendre de décisions formelles, les ministres de l'agriculture de l'O.C.D.E., qui se sont réunis à Paris les 9 et 10 février, se sont accordés sur le principe d'une organisation des marchés alimentaires mondiaux basé sur le stockage des denrées. C'est une étape importante dans la discussion internationale engagée depuis 1974 pour l'établissement d'un accord alimentaire mondial visant à éliminer le risque de famine. Toutefois, les pays riches ne sont pas encore disposés à faire de larges concessions aux pays du tiers-monde.

Les vingt-quatre ministres de l'agriculture de l'O.C.D.E. et de la Yougoslavie ne se sont pas réunis, les 9 et 10 février, à Paris pour négocier, mais simplement pour discuter. Aucune décision formelle n'est donc sortie de cette rencontre, qui n'en a pas moins revêtu un grand intérêt : les points de vue sur l'organisation des marchés alimentaires mondiaux des principaux producteurs, exportateurs et importateurs de produits agricoles se sont en effet rapprochés au point que le communiqué final souligne, notamment, la nécessité *« de procéder avec sérénité à l'établissement d'un système de stocks nationaux coordonnés sur le plan international »* et la détermination des participants *« de mener à bien dans les meilleurs délais les différentes négociations en cours, en particulier les négociations commerciales multilatérales et celles relatives aux céréales ».*

Constitution de réserves mondiales, organisation des marchés des principaux produits, sont les éléments-clés de la sécurité alimentaire mondiale. Les accords de principe entre pays de l'O.C.D.E., s'ils n'ont rien de spectaculaires, marquent néanmoins une nouvelle étape importante vers la constitution d'un *« ordre alimentaire mondial ».*

Après des engagements solennels pris par les pays développés à l'égard du tiers-monde, lors de la conférence de Rome en novembre 1974, on a longtemps piétiné. Les négociations internationales se résumaient à des affrontements idéologiques sans fin entre pays pauvres et pays industrialisés. On parlait alors du *« food power »* (le pouvoir alimentaire). Disposer de réserve de grains, pouvoir approvisionner les pays déficitaires, cela apparaissait comme des moyens de brider la jeune puissance des pays exportateurs de pétrole acquise après la guerre du Kippour. L'élection du président Carter a marqué un premier déblocage : sans renoncer à défendre leur intérêt, les Etats-Unis ont accepté l'idée d'une certaine organisation des marchés, et les négociations sur la constitution d'un Fonds d'aide au développement agricole des pays en voie de développement ont abouti (*le Monde* du 15 décembre 1977).

On s'approche maintenant d'un accord sur le stockage et les échanges de céréales. Le Conseil mondial du blé doit en débattre dans quelques jours à Genève. Raison semble devoir faire loi.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 20.)

Le meeting gaulliste de Paris

Le R.P.R. a voulu faire la preuve de son audience populaire

Le week-end devait être marqué par les meetings politiques dans la capitale et en province. Samedi, M. Marchais devait prendre la parole à Nancy, M. Mitterrand à Vichy, M. Soisson à Auxerre.

Mais c'est surtout le rassemblement organisé à Paris, porte de Pantin, par le R.P.R., qui devait retenir l'attention. M. Chirac devait y présenter les quelque quatre cents candidats de son parti aux législatives et prendre la parole en fin d'après-midi.

A gauche, le débat se poursuit sur la question des désistements. La C.F.D.T. y prend part en demandant aux formations de l'opposition de se prononcer clairement.

Quelque soixante mille militants et sympathisants gaullistes étaient déjà arrivés samedi matin, à 10 heures, à la porte de Pantin, au moment où s'ouvrait le rassemblement organisé par le R.P.R. *(Voir page 22.)* Plusieurs dizaines de trains spéciaux et des centaines d'autocars avaient été mis en service pour les conduire sur place. Avant le déjeuner pris en commun (trente mille plateaux-repas et des restaurants mobiles avaient été prévus), la séance de la matinée a été réservée aux orateurs de la province et à l'intervention de M. Michel Debré, ancien premier ministre (qui a notamment préconisé l'instauration d'un « vote familial »). En fin d'après-midi, après avoir présenté les candidats de son parti, M. Jacques Chirac devait développer les thèmes qui sont les siens depuis qu'il a entrepris, en octobre dernier, sa tournée des départements : sévère critique de l'opposition, fidélité du R.P.R. à la majorité et exaltation du rôle du parti gaulliste au sein de cette majorité.

Par cette manifestation, les dirigeants du R.P.R. voulaient montrer que leur mouvement a su conserver son élan populaire et ils souhaitaient rassembler une assistance plus nombreuse que celle qui, le 5 décembre 1976, avait participé à la naissance du Rassemblement pour la République (entre cinquante et soixante mille personnes s'étaient, ce jour-là, retrouvées à la porte de Versailles). L'importance des premières arrivées semblaient indiquer samedi que cet objectif pourrait être atteint.

Comme ils l'ont fait au cours des derniers jours, MM. Mitterrand et Marchais poursuivent leurs échanges sur le thème des désistements à gauche. Le premier secrétaire du parti socialiste a assimilé, vendredi soir à Moulins, le non-respect de la « discipline républicaine » à la fin de l'union de la gauche.

Un appel de la C.F.D.T.

La place prise par les syndicats dans l'actuel débat politique tend à s'accroître. L'appel lancé, le 7 février à Gentilly, par M. Séguy en faveur du parti communiste avait provoqué des critiques au sein même de la C.G.T. La C.F.D.T., pour sa part, a adressé une pressante demande aux partis de l'opposition (P.C., P.S., M.R.G. et P.S.U.) afin que, dès maintenant, ils se prononcent clairement pour un désistement *« franc et automatique »* en faveur du candidat de gauche le mieux placé au premier tour.

La centrale syndicale que dirige M. Edmond Maire souligne qu'en cas de victoire de la gauche des négociations devront s'ouvrir rapidement avec le gouvernement et le patronat sur les revendications prioritaires des travailleurs.

Déjà, de la tribune du congrès de la fédération C.F.D.T. de la banque, M. Maire avait demandé aux partis de gauche, dès leur éventuelle arrivée au pouvoir, de s'engager à entamer des discussions avec les syndicats. « *Les réformes*, dit M. Maire, *doivent être élaborées avec ces derniers et non décidées par les seuls gouvernement ou Parlement* ».

La confédération a lancé un appel en faveur, au premier comme au second tour, des candidats situés *« dans le cadre de l'union des forces populaires »*. Mais elle refuse l'utilisation de son sigle à des fins électorales.

Dans une autre déclaration, la C.F.D.T. adresse une sévère mise au point à la C.G.T. Les contacts en cours entre les deux centrales, a dit M. Maire, n'aboutiront ni à un *« programme commun syndical »* ni à un *« constat de convergences »*. Faisant état des liens entre le P.C. et la C.G.T., les cédétistes condamnent la confusion entretenue dans la C.G.T. entre les fonctions syndicale et politique et juge contraire à l'autonomie syndicale la position prise à Gentilly par M. Séguy.

Libertés nouvelles

I. — CHANGER LA VIE PUBLIQUE

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

Par-delà même le programme commun, c'est la gauche, qu'il faudrait actualiser. Pour qu'elle ne soit plus la gauche des vieux prophètes et des vieux dogmes. La gauche des vieux slogans, des vieux crédo et des vieilles théories.

Un parti de gauche ne peut plus être un musée 1900, crispé sur des doctrines fanées. Il doit être le contraire. C'est-à-dire le lieu d'expression des attentes et des sensibilités nouvelles. En harmonie avec les besoins et les courants de son temps.

Qui ne voit le besoin de libertés nouvelles ? Pour répondre aux agressions de la société « moderne » contre l'individu. Pour relever quatre défis. Pour combattre au moins quatre grandes menaces. Celles que font peser sur chacun le système politicien, l'Etat technocratique, la société d'uniformité et la « société de pollution ».

Changer la vie, c'est d'abord changer la vie publique. Pour qu'elle cesse d'être une profession, un spectacle et une parodie de guerre civile.

La vie publique est devenue le sanctuaire d'une caste. La chasse gardée de véritables « professionnels », cumulant portefeuilles, sièges et mandats.

Casser le système

Au sommet de ce « métier », il n'est pas rare d'être à la fois maire, président de conseil général, président de conseil régional, administrateur de plusieurs établissements publics, député ou sénateur, voire membre du Parlement européen.

Certains de ces Maîtres Jacques, de ces hommes-orchestres peuvent être des virtuoses. Mais beaucoup connaissent l'impuissance et la délégation du pouvoir à des fonctionnaires irresponsables. Car comment exercer efficacement autant de fonctions distinctes ? De plus, cette caste « monopoliste » de super-notables forme barrage à l'entrée dans la vie publique de jeunes et de femmes, dont l'apprentissage pourrait commencer par l'exercice de fonctions locales.

Il faudrait donc poser en règle l'impossibilité de cumuler avec un mandat national plus d'un mandat local et limiter à deux le cumul des mandats locaux.

Pour « déprofessionnaliser » davantage encore la politique, peut-être pourrait-on envisager de limiter non seulement le cumul simultané des mandats, mais aussi leur cumul successif ? Ainsi, au plan national, nul ne pourrait remplir plus de quatre mandats à l'Assemblée nationale et plus de deux au Sénat.

(*) Délégué général du Mouvement des radicaux de gauche.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

GRIPPE RUSSE

Tous les hivers, l'Europe a la grippe : d'origine tantôt espagnole, tantôt asiatique, le virus terrasse la moitié du continent.

Cette année, le mal nous vient, paraît-il, de Russie. Après tout, pourquoi pas ? La presse à sensation a évidemment saisi l'aubaine pour présenter ce « virus russe » comme une menace aussi terrifiante pour l'humanité que le fameux Bolchevik au couteau entre les dents.

Voilà qui n'a pas plu du tout au ministre est-allemand de la santé. « Lorsque la grippe de Hongkong s'est abattue sur la R.D.A., *vient-il de déclarer*, elle nous venait d'Allemagne fédérale ; nous n'en avons pas profité pour calomnier ce pays. » *Quant au virus actuel, a-t-il ajouté,* « il n'a rien de russe, il s'est d'abord manifesté en Chine ». *Nous voici rassurés.*

MANUEL LUCBERT.

JULES ROMAINS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Une synthèse unanimiste

Jules Romains serait-il seulement le père de *Knock*, comédie toujours et partout reprise, et qui sert de « locomotive » à deux ou trois autres pièces ? Ou l'auteur des *Copains*, dont continue à se repaître la gent estudiantine friande de canulars ? La génération qui avait communié avec la poésie de *la Vie unanime*, compte peu de survivants. Celle qui, plus tard, s'est passionnée pour *les Hommes de bonne volonté* se replie sur ses souvenirs. Il était temps qu'une vaste exposition réanime, à la galerie Mansart, une activité créatrice étirée sur plus de soixante-dix ans, pour que justice fût rendue à un écrivain trop fécond peut-être, et dont le renom a souffert d'être un peu en porte-à-faux entre l'élite et le grand public, et pour que fût signalée et soulignée, pour l'histoire littéraire, l'importance du don fait par Mme Lise Jules Romains à la Bibliothèque nationale.

Voici donc, répartie en périodes et en thèmes, cette masse de manuscrits en rédaction définitive, de brouillons et de premières versions plus précieux encore, de plans de travail, de liasses de fiches, de lettres autographes prodigieuses, accompagnés de l'appareil habituel de livres, de maquettes, de costumes, de photos, de dessins, de gravures et de tableaux — mais ou, de tableaux signés des plus grands noms — appelé à ressusciter pour six semaines un homme et son époque.

Apparemment fort diverse, sinon disparate, ayant touché aux lettres et au spectacle, avec des prolongements dans les arts, l'œuvre de Jules Romains exigeait, pour son déploiement, plusieurs compétences.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 17.)

idées

HISTOIRE

Une légende sur la gauche

par RENÉ REMOND

Dans le foisonnement de comparaisons et de références rétrospectives que suscite l'approche de l'échéance électorale — comme si la supputation de l'avenir avait besoin de puiser dans la rumination du passé, — une idée tend à s'imposer comme une vérité d'évidence : la gauche, depuis un siècle, n'aurait presque jamais eu l'occasion de gouverner.

Des décomptes fort précis sont même fournis à l'appui ; au total, la gauche n'aurait accédé au pouvoir que quelques années en un siècle : sept ans, dit l'un ; quatre seulement, décrète un autre, depuis la victoire en 1877 des gauches coalisées contre la droite rassemblée derrière le président de la République. Ainsi, à travers la succession des républiques sous des dénominations changeantes, la droite n'aurait jamais cessé de gouverner, enfermant la gauche dans une opposition permanente.

Cette arithmétique aurait bien surpris les fondateurs de la IIIe République, comme leurs successeurs, également convaincus d'instaurer une société démocratique sur les ruines de l'Ancien Régime et pareillement vigilants à l'égard des velléités de revanche de la droite. Mais celle-ci n'aurait pas été moins déconcertée d'apprendre qu'elle avait conservé le pouvoir, alors qu'elle n'a guère cessé de gémir sur l'exclusive qui la frappait.

Si le jugement des intéressés peut être suspect, il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance très précise de notre histoire politique pour soupçonner que cette interprétation est assez éloignée de la réalité. Est-ce donc la droite qui a conduit avec persévérance une politique anticléricale, expulsé les congrégations, séparé les Eglises de l'Etat ? Serait-ce aussi la droite qui a fondé l'enseignement primaire obligatoire, gratuit, laïque ? Est-ce encore à la droite que les travailleurs doivent la limitation de la durée du travail et les congés payés ? A elle toujours que revient l'initiative des nationalisations de 1945 et l'établissement de la Sécurité sociale ?

En vérité, si l'on additionne les différentes périodes où la gauche a été au pouvoir, depuis son occupation ininterrompue entre 1877 et 1914 jusqu'à la fin de la IVe République, sans oublier ses victoires électorales de 1924, 1932, 1936, 1945 et 1946, comme de 1956, on découvre qu'elle a gouverné plus de la moitié du temps. Elle a, tout compte fait, été moins souvent dans l'opposition qu'au pouvoir. Si notre système politique n'a pas pratiqué une alternance régulière entre les deux blocs — mais dans quel pays a-t-elle été observée avec une rigueur mathématique ?, — droite et gauche ont eu cependant leur part des responsabilités et toute latitude de traduire en actes leurs intentions.

Aucune légende n'étant totalement dénuée de fondements, d'où vient que celle de l'éviction de la gauche soit aujourd'hui si complaisamment reçue ? A dire le vrai, la gauche comme la droite y trouvent leur intérêt, sinon leur compte, pour des raisons contraires qui se font symétrie. La gauche dégage ainsi sa responsabilité de tout un passé qu'elle rejette confusément ; s'il est démontré qu'elle n'eut aucune part à ce que l'esprit public tient, à tort ou à raison, pour des erreurs, l'espérance que sa victoire changera la vie gagne en crédibilité. Mais la droite n'a guère moins de motifs d'apporter sa caution à cette même légende : s'il est vrai que la gauche n'a pas l'expérience du gouvernement, n'est-ce pas une grave imprudence de lui confier la responsabilité du pouvoir, surtout en temps de crise ?

L'intérêt tactique ne dicte pas seul l'adhésion à cette version de l'histoire récente : il y a aussi la difficulté et l'incertitude de calculs purement objectifs quand il s'agit de comptabiliser les forces politiques. Les notions de droite et de gauche n'étant pas l'objet de définitions constantes et reconnues par tous, la ligne qui les sépare n'est pas matérialisée dans l'espace politique par des repères indiscutables. Et une partie de la gauche aujourd'hui ne se reconnaît pas dans celles qui l'ont précédée. Elle récuse le patronage des républicains de 1880 ou de 1900 : cette République a consolidé le pouvoir de la bourgeoisie. Pour qui identifie la gauche au socialisme, centralisé ou autogestionnaire, n'est-ce pas la preuve irréfutable que ce régime était de droite ?

On s'avise aujourd'hui que l'école, où trois générations d'hommes de gauche se sont plu à voir le symbole de la démocratie, du progrès et de l'égalité, a consolidé les inégalités sociales, intériorisé les valeurs de la classe dominante, assuré la reproduction des notables et étouffé les personnalités régionales. De même se refuse-t-on à reconnaître, dans la politique des gouvernements de la IVe République, dont les socialistes ont fait partie ou dirigé les destinées de Ramadier à Guy Mollet, une politique de gauche.

La bipolarisation

Et pourtant les uns et les autres étaient bien, en leur temps, des hommes de gauche qui ont entendu faire une politique de gauche. La pire des erreurs en matière de jugement historique sur la politique est de projeter sur le passé — proche ou lointain — notre grille d'analyse. L'adhésion au socialisme est aujourd'hui un des critères distinctifs de la gauche : au début de ce siècle, c'était la position sur la question religieuse. Ils sont également valables, chacun en son temps. De ce que les républicains de gouvernement des années 1880 n'étaient point socialistes, il ne s'ensuit pas qu'ils étaient de droite ; au reste, il n'est que d'entendre leurs adversaires : les conservateurs les tenaient bien pour des hommes de gauche.

Un autre facteur a concouru à accréditer la légende d'une gauche constamment cantonnée dans l'opposition : la bipolarisation, qui a progressivement modelé toute notre vie politique et qui conduit à raisonner dans le cadre d'une division tranchée et infranchissable entre deux blocs que tout séparerait : qui n'est pas nettement à gauche est donc nécessairement à droite. Or, dans le passé, les élections, bloc contre bloc, excluant les positions intermédiaires, ont été relativement rares. De surcroît, les majorités qui ont gouverné ont été plus souvent formées par la conjonction des centres que par la victoire de la gauche rassemblée contre la droite coalisée. Deux raisons de conclure que la victoire n'était pas celle de la gauche et que la politique faite n'était pas non plus la sienne. Mais c'est introduire dans la réalité politique française une simplification brutale que son présent autant que son passé récusent : sauf à quelques moments de crise aiguë, les forces politiques ne se sont jamais laissé enfermer dans un cadre à deux dimensions.

L'important, pour le calcul des périodes de présence au pouvoir, est que la plupart des gauches ont été partie intégrante de toutes les majorités électorales et parlementaires pendant toute la IIIe République : de temps à autre, des hommes et des partis de droite s'y sont trouvés associés, d'abord à la faveur de l'Union sacrée, puis dans l'entre-deux-guerres et de plus en plus souvent. C'est au reste le seul élément de vérité que contienne la thèse de l'accaparement prolongé du pouvoir par la droite : la tendance sur un siècle est bien à un retour progressif de la droite au pouvoir et à une association de plus en plus fréquente aux responsabilités ; mais elle a rarement gouverné seule et a presque toujours partagé le pouvoir avec une partie de la gauche, radicaux dans l'entre-deux-guerres, socialistes sous la IVe République.

Suggérera-t-on qu'en acceptant de collaborer avec des formations de droite les radicaux et les socialistes cessaient du même coup d'être de gauche et révélaient leur vraie nature ? Pareille conclusion fondée sur une définition intégriste et intemporelle de la gauche emporterait inéluctablement une conclusion qui demande à être méditée : il n'y a, à ce compte, jamais eu de politique de gauche ; il n'y a pas et il n'y aura sans doute jamais dans la société française de majorité de gauche. La gauche n'a accédé au pouvoir et n'a pu l'exercer qu'en fédérant des tendances diverses, dont l'éventail s'étendait loin en direction du centre. Ses possibilités dans le passé d'appliquer ses vues comme sa chance dans l'avenir de réaliser son programme sont à ce prix.

Les deux visages de Janus

par ANNE-MARIE COCULA-VAILLIERES (*)

L'HISTOIRE n'a pas besoin de bons ou de mauvais maçons pour éprouver la solidité des grands pans du passé reconstitués avec la même ténacité que celle qui a désuni et dispersé les pierres de la Bastille. L'inquiétude des professeurs lors des récents états généraux de l'histoire (1) naît de l'affrontement de deux conceptions bien différentes de ce qu'il était convenu d'appeler la petite et la grande histoire, l'histoire et l'Histoire. Les historiens ont quantifié la vie, le mariage et la mort, la fête et le savoir, le crime et la folie. Ils ont démonté et reconstitué le mécanisme des émotions populaires surgies de la Bretagne, de la Normandie, du Quercy, du Périgord, de la Provence. Mais cet homme que les historiens ont recréé doit tout à son anonymat : c'est replacé dans le groupe, c'est perdu dans la foule qu'il devient significatif et exemplaire.

Alors s'est consommé le divorce entre l'historien et le grand public. En quelques décennies, ce dernier est devenu spectateur. Plus l'historien délaissait le passé, plus les mass media magnifiaient les événements contemporains, plus l'historien négligeait les grands hommes de l'histoire, plus se développait la mise en scène d'Etats-spectacles. Quand moins d'une quarantaine d'hommes semblent faire l'histoire du monde, comment ne pas avoir envie de renouer avec ceux qui, dans le passé, furent leurs semblables, leurs frères, parfois leurs modèles ? Comment ne pas croire que l'histoire doive se confondre depuis des millénaires avec l'histoire des grands hommes bons ou méchants, providentiels ou fauteurs de désastres, à jamais répertoriés dans un grand registre manichéen ? Les visiteurs qui se pressent devant les trésors du tombeau de Toutankhamon assimilent l'Egypte ancienne à ses pharaons, non à ses fellahs. Or, pendant ce temps, les historiens ont brisé les idoles et la Sorcière de Michelet est rentrée dans le rang avec ses compagnes et compagnons de sabbat, finalement moins dignes d'intérêt que ceux et celles qui les ont dénoncés, jugés et condamnés.

Comment persuader de cet autre regard ceux qui sont, tous les jours et à tous les âges, les spectateurs passionnés ou blasés d'idoles bien vivantes, offertes à la gloire et à la démesure avant de l'être à l'oubli ? Le passé est si riche d'exemples semblables qu'il suffit pour plaire de les exhumer en réduisant le plus possible l'épaisseur historique ou la densité chronologique qui nous sépare d'eux. Ce Temps effacé ou réduit ne se redéploie qu'occasionnellement lorsqu'il s'agit, par exemple, de généalogies : ces vastes quêtes familiales, tellement appréciées de nos jours, n'ont-elles pas l'avantage de faire de l'ancêtre le plus lointain le fondateur d'une dynastie ? Les manants comme les princes ont besoin de retrouver l'enracinement perdu.

Ainsi naît l'histoire-Janus, qui distrait parce qu'elle n'est qu'un faux dépaysement et qui rebute parce qu'elle oblige à penser autrement. Apprécier et réduire cette dualité, voilà la tâche et la vocation des enseignants. L'histoire à deux visages ne peut avoir de face cachée.

(1) *Le Monde* du 20 décembre 1977.

(*) Maître-assistant d'histoire, université de Bordeaux-III.

Les insomnies de César

par GABRIEL MATZNEFF

DE *Quo vadis* aux *Trois Mousquetaires*, ce sont les romans historiques qui donnent aux petits garçons le goût de l'histoire. Dès l'âge de onze ans, je me suis passionnément identifié au personnage d'Athos, et c'est cette passion pour le héros de Dumas qui, un an plus tard, m'a incité à lire les *Mémoires* du cardinal de Retz. Aujourd'hui encore, lorsque je songe à la Fronde, je ne fais guère le partage entre ce qui appartient à l'histoire et ce qui relève de l'imagination d'Alexandre Dumas.

Peu importe ! Quand je vais me recueillir, à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, dans la chapelle où est scellé le cœur d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, je rêve autant à celle qui fut la protectrice du Grand Arnauld et des autres messieurs de Port-Royal qu'à celle qui, dans *Vingt ans après*, est la blonde maîtresse d'Aramis. Je me souviens de mon émotion quand, lisant l'*Histoire de Port-Royal*, de Besoigne, je découvris que la belle frondeuse avait été, sur son lit de mort, assistée par le capitaine de Tréville. Oui, le Tréville des *Trois Mousquetaires* ! Cet amalgame de la fable et de la vie, ce continuel passage de l'une à l'autre, voilà qui m'enivre au-delà de ce que j'en puis dire.

Dans *l'Autre Soleil* (1), Olivier Clément évoque, lorsqu'il était enfant, la répulsion que son manuel d'histoire exerçait sur lui : *« Charlemagne est mort, tous sont morts, ce livre ne parle que de morts. »* C'est vrai : en apparence, l'histoire, ce n'est que de vieilles histoires, auxquelles, quand on est jeune, on a parfois envie d'appliquer le précepte évangélique : *« Laissez les morts enterrer les morts. »*

Lorsqu'on lit les mémorialistes du passé, on éprouve une sorte de vertige à la pensée que les hommes et les femmes qu'animèrent ces passions, ces brigues, ces querelles, ces complots, ces bassesses, ces ambitions, ces combats, ces amours, se sont dissous comme un songe, et ne forment plus qu'un peu de poudre mêlée à la terre indifférente. Les actes des rois, les conquêtes des peuples, les visages des courtisanes, s'effacent, tels les mirages des sables d'Afrique. Bientôt, un complet oubli les a engloutis. L'histoire, tissée par la mort des empires et la mort des hommes, est une bonne école de la vanité de tout.

Cependant, ces morts peuvent, d'aventure, être pour nous des exemples vivifiants. Ce n'est pas par goût de l'érudition abstraite que j'ai écrit mon essai sur le suicide chez les Romains (2), mais pour conforter mon âme par le modèle des hommes libres de l'ancienne Rome, et parce que le courage devant la mort est la seule vertu dont nous sommes sûrs d'avoir besoin un jour.

Lorsqu'on médite sur les camps, les prisons et les tortures dans le monde d'aujourd'hui, on se dit que les *Annales* de Tacite, ces actes des martyrs du stoïcisme, est un livre plus actuel que jamais. Garat, le successeur de Danton au ministère de la justice, tient à publier, en pleine terreur, les œuvres de Sénèque, et il en corrige lui-même les épreuves afin de *« mieux se pénétrer de cette philosophie créée pour le règne de Néron, mais plus nécessaire encore sous celui de Robespierre* (3).

Me fortifier dans l'épreuve par le recours à des personnages de l'histoire est une recette dont je fais un fréquent usage. Dans mes crises de coliques néphrétiques, je ne manque pas d'appeler à mon aide Montaigne, Bossuet, Casanova, Chénier, qui tous avant moi ont cruellement souffert de la maladie de la pierre, et ces ombres complices me font un cortège secourable. Quand je me tourne et me retourne dans mon lit à la recherche vaine du sommeil, j'aime à me réciter cette phrase de Plutarque : *« Resté dans sa tente et couché, César passe une nuit des plus affreuses, en proie à mille incertitudes. »* Les insomnies de César m'aident à accepter les miennes avec sérénité.

Les historiens de profession font assurément un tout autre usage de Plutarque. Pour moi, je ne demande au passé que de rendre le présent plus poétique, et plus heureux. Cette vision de l'histoire, si hédoniste qu'elle soit, vaut bien celle des universitaires.

(1) Stock, 1975.

(2) Recueilli dans *le Défi*, la Table ronde, 1977.

(3) Cité par Constant Martha, *Mélanges de littérature ancienne*, Hachette, 1896.

Les Anciens Combattants et la Société française

par JEAN-MARIE MAYEUR

LES historiens s'intéressant d'habitude moins aux guerres qu'aux révolutions, la double publication du bon livre de Jean-Jacques Becker (1), qui fait revivre l'entrée de la France dans la guerre de 1914, et de l'ample trilogie d'Antoine Prost, sur *les Anciens Combattants et la Société française* (2), marque un tournant dans l'historiographie. Pour saisir les conséquences du traumatisme de la première guerre mondiale sur la société et les mentalités, A. Prost part du mouvement combattant, dont il relate l'histoire, avant d'en faire la sociologie et d'en définir l'idéologie.

De 1920 à 1927, on assiste à l'émergence du mouvement, juxtaposition d'associations très diverses, que dominent quelques grandes fédérations nationales. Le mouvement est à son apogée de 1928 à 1934. L'Union fédérale, républicaine, qu'a présidée René Cassin, compte 925 000 membres en 1932, la conservatrice U.N.C. 860 000. L'ensemble du mouvement atteint les trois millions. Certes, et A. Prost en convient volontiers, les anciens combattants ne sont pas acteurs de l'histoire, leur seule intervention marquante dans la vie politique, le 6 février 1934, est un échec, et Doumergue, incapable de faire la réforme de l'Etat, va les décevoir. Mais l'intérêt du mouvement n'est pas dans son rôle comme groupe de pression, il est d'être un extraordinaire révélateur de la société française de l'entre-deux-guerres.

Les associations d'anciens combattants et de victimes de guerre s'adressaient dans la France des années 30 à plus de sept millions et demi de personnes, Prost l'établit au terme d'une investigation démographique exemplaire. Elles touchèrent environ trois millions de cotisants. L'attrait de la retraite ne suffit pas à expliquer ce succès : les associations répondent au besoin d'assumer une expérience sans équivalent, qui donne le droit d'intervenir dans la vie nationale. Elles traduisent aussi une forme de sociabilité dans le monde rural. La proportion de titulaires de la carte du combattant — A. Prost fait un sondage sur trois mille dossiers — est d'autant plus faible que le département est plus industriel ou plus urbanisé. Si le monde de la banque et du commerce est sur-représenté, les professions libérales sont sous-représentées. Les classes moyennes et la société rurale : voilà les gros bataillons du mouvement.

Comme l'observe A. Prost dans une remarque qui déborde ce type d'associations, il n'est pas certain que le mouvement ait eu la même fonction pour ses dirigeants que pour ses adhérents. A la campagne, les associations sont des confréries modernes et laïcisées qui se rassemblent autour du drapeau et du monument aux morts. Elles réunissent presque tous les adultes du village et remplissent des rôles divers, comité des fêtes, société de secours mutuel, relais politique. Le réseau des associations, dans une France où les partis ont un nombre dérisoire d'adhérents, constitue un immense appareil de sensibilisation, de réflexion et de propagande. La diffusion des idées pacifistes, jusque dans des milieux habituellement sensibles à la propagande nationaliste, le succès aussi du thème de la réforme de l'Etat à partir de 1930, sont pour une large part l'œuvre du mouvement combattant.

Les deux premiers tomes, à eux seuls, témoignent de la maîtrise d'Antoine Prost à manier avec une égale aisance des méthodes diverses, alliant avec bonheur l'histoire à la sociologie. Mais peut-être est-ce dans le dernier volume : « Idéologie », que l'on touche au plus profond. L'expression, toujours ferme et fluide, atteint à une gravité discrète qui retrouve les méditations ou les témoignages les plus émouvants suscités par la guerre. Un premier chapitre, repris largement au début du volume de la collection « Archives », revient sur l'expérience de la guerre : rencontre de la mort, épreuve de soi, découverte des autres. A. Prost suggère que le souvenir trahit l'expérience et que les combattants privilégient la fraternité des tranchées, passant sous silence leur insensibilité.

L'étude des commémorations collectives (3) et du culte du souvenir nuance les idées reçues. Les cultes nés de la guerre n'ont pas le caractère triomphant du patriotisme victorieux. Ils sont funéraires plus que patriotiques. Le 11 novembre est d'abord un geste de piété et de reconnaissance envers les victimes de la guerre : il est remarquable que les anciens combattants aient imposé la transformation de leur fête en fête nationale, alors qu'au départ le législateur n'y tenait pas. Loin de tomber dans la mystique de l'armée, le patriotisme des combattants va de pair avec le pacifisme, comme le dit fort justement A. Prost, qui refuse de se satisfaire des classements habituels. Aussi propose-t-il de substituer à l'image de deux camps aux frontières stables celle de deux pôles. Le refus du nationalisme est général dans le monde combattant, même dans son aile conservatrice. L'horreur de la guerre, le refus d'un nouveau conflit, fondent le pacifisme des combattants. Le discours combattant, constante exhortation à respecter le droit, la justice, la liberté, est, par son moralisme même, dans le prolongement des manuels de l'école primaire.

On avait eu tendance à confondre le mouvement combattant avec les ligues antiparlementaires, à y voir une menace fasciste. C'était ne pas voir que celui des Croix de feu n'a réuni que 1,2 % des titulaires de la carte du combattant de la Seine. Loin de constituer une menace fasciste, le mouvement combattant, mouvement de vainqueurs, et non de vaincus comme en Allemagne, a constitué un des obstacles majeurs au développement d'un fascisme français, en canalisant l'une des clientèles principales d'un éventuel fascisme.

Une autre conclusion d'A. Prost retiendra l'attention : le discours combattant sur la politique est un discours mythologique, une rhétorique, un genre littéraire, véritable appel incantatoire à l'action. Le refus de la violence comme le refus du culte du chef distinguent bien le mouvement combattant du fascisme. En revanche, l'idéologie combattante, par la critique des partis et des politiciens, la volonté de rassemblement, l'appel aux combattants investis d'une légitimité nationale, prépare les voies d'un régime d'ordre moral et d'unanimité nationale. Encore faut-il souligner qu'elle exclut le coup de force.

La portée que le mouvement combattant accorde au thème de la réforme de l'Etat, à l'horizon des années 1930, confirme cette analyse. Les propositions, diffusées dans les plus petits villages, ne sont ni originales, ni contraires à la tradition républicaine ; elles n'annoncent nullement quelque régime présidentiel. Cette campagne eut un retentissement limité. Tout se passe comme si les milieux politiques avaient voulu cantonner les anciens combattants dans leurs revendications.

Ce livre magistral renouvelle l'image de la société française du premier vingtième siècle, d'une société largement rurale, encore imprégnée de religion, chrétienne ou laïcisée. Et pourtant, les anciens combattants, témoins de la « grande guerre » qui ouvrit les crises du vingtième siècle, révèlent aussi un monde nouveau, celui des difficultés des classes moyennes, de l'aspiration à la Sécurité sociale, du renforcement du rôle de l'Etat et du pouvoir législatif.

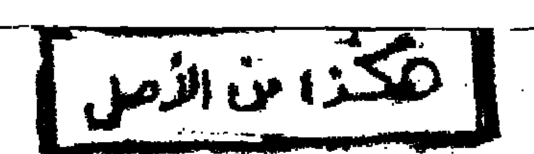
(1) « *1914 : Comment les Français sont entrés dans la guerre* », Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 637 pages, 220 francs.

(2) A. Prost : *les Anciens Combattants et la Société française*, 1914-1939, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, t. I, Histoire, 237 p. ; t. II, Sociologie, 261 p. ; t. III, Idéologie, 268 p. 330 F. En marge de cette flotte, un esquif plus accessible, du même auteur : *les Anciens Combattants*, Archives, Gallimard, 1977, 247 pages, 17,50 francs.

(3) Sur le même sujet, une intéressante monographie départementale donne un choix de discours et de photographies de monuments aux morts, Monique Luirard : *la France et ses morts. Les monuments commémoratifs dans la Loire*, Saint-Etienne, Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur les structures régionales, 144 pages, 42 francs.







Le Monde

étranger

LES CONFLITS EN AFRIQUE

LA GUERRE DE L'OGADEN

Washington a reçu l'assurance de Moscou que la contre-offensive éthiopienne s'arrêterait à la frontière somalienne

Tandis que les forces armées *éthiopiennes poursuivaient* leur offensive dans l'Ogaden, l'Éthiopie a lancé, vendredi 10 février, dans un communiqué publié par son ambassade à Rome, un nouvel appel à la reddition aux « soldats somaliens » et « tendu la main de l'amitié aux masses opprimées de Somalie ».

A *Washington*, le *même* jour, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a déclaré qu'il avait reçu de l'Union soviétique l'assurance que les troupes éthiopiennes ne pénétreraient pas en territoire somalien.

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis, en accord avec d'autres pays occidentaux, sont prêts à livrer des armes à Mogadiscio si la contre-offensive éthiopienne actuellement en cours en Ogaden se transforme en agression contre la Somalie. Tel est le « *message* » que M. Vance, secrétaire d'Etat américain, a signifié à l'Union *soviétique et à Cuba* au cours d'une conférence de presse, vendredi 10 février. Le chef de la diplomatie américaine a précisé aussitôt qu'il avait reçu de Moscou l'assurance que les troupes éthiopiennes et leurs alliés — parmi lesquels les Etats-Unis chiffrent à deux mille le nombre des soldats cubains combattants et à mille celui des conseillers *soviétiques — ne franchiraient* pas la frontière somalienne. Il « *espère* » que cette promesse sera tenue.

Washington *maintient son refus* de livrer des armes à Mogadiscio tant que les *opérations* ne seront pas terminées en Ogaden. M. Vance a demandé à la fois à la Somalie de rapatrier ses troupes *et* à l'Union *soviétique et* à Cuba de rappeler leurs militaires d'Ethiopie.

L'avertissement de M. Vance ne signifie donc pas en principe un changement d'attitude, mais il n'en a pas moins été jugé nécessaire à la lumière de déclarations des dirigeants d'Addis-Abeba vouant à l' « *écrasement* » le « *régime réactionnaire* » de M. Syaad Barre ou annonçant que l'Éthiopie était libre de prendre des mesures « *défensives et offensives* » contre l'invasion somalienne. On redoute ici que les violents combats en *cours ou* à venir ne débordent sur les territoires voisins et mettent encore plus en cause l'équilibre de toute la région.

En même temps, le gouvernement américain semble avoir suivi les conseils de certains alliés — dont la France — qui demandaient une sorte de « *globalisation* » du problème, autrement dit une mise en garde à *l'Union soviétique à propos* d'autres domaines de la coopération Est-Ouest. Il n'est pas question de « *punir* » l'U.R.S.S. en freinant les négociations *sur* les armements stratégiques — celles-ci sont déjà suffisamment difficiles, — mais Washington entend mettre en sommeil les discussions *sur l'océan Indien*, qui se *poursuivent* depuis bientôt un an entre les deux superpuissances, et dont la quatrième session se tient actuellement à Berne. Faisant allusion à l'engagement soviétique en Ethiopie, M. Vance a dit : « *Ce qui se produit là-bas n'est pas compatible avec une réduction des forces dans l'océan Indien.* »

Cette allusion *est* d'autant plus significative que ces entretiens évoluaient favorablement dans leur dernière phase. Les Soviétiques ayant perdu leur base de Berbera, en Somalie, alors que les Etats-Unis conservent la leur à Diego-Garcia, *s'étaient montrés* plus *réceptifs* à la première proposition américaine visant à une démilitarisation de la région. Il *est vrai qu'au même moment* Washington faisait un pas en arrière en demandant seulement une « *limitation mutuelle* » des armements. Le renforcement de la présence militaire soviétique en Ethiopie a encore modifié la situation.

Aussi bien, la négociation ne pouvait qu'être mise entre parenthèses, tant que les résultats du *grand pari soviétique* à Addis-Abeba ne seront pas connus. On confirme du côté américain que la probabilité de conclure un accord vers le *milieu de 1978*, comme on le laissait entendre il y a quelques semaines, a considérablement diminué aujourd'hui.

MICHEL TATU.

N'Djamena accuse la Libye d'être intervenue militairement aux côtés du FROLINAT à Faya-Largeau

Tandis que M. Mahfoud, ambassadeur de Libye quittait vendredi 10 *février* N'Djamena — conséquence de la décision tchadienne de «suspendre», à partir du 6 février, ses relations avec Tripoli (*le Monde* du 7 février), — le gouvernement du Tchad a renouvelé ses accusations contre les *dirigeants* libyens.

Le président Félix Malloum, chef de l'État tchadien, a accusé la Libye d'avoir fait intervenir ses « *forces armées assistées d'éléments étrangers* » dans les combats qui ont opposé les troupes *tchadiennes et le FROLINAT* dans la région de Faya-Largeau, au nord du Tchad (*le Monde* du 2 février). Dans un télégramme en date du *8 février* adressé aux Nations unies pour demander la convocation du Conseil de sécurité, le président Malloum ajoute que Tripoli n'a jamais fourni de dossier à l'Organisation de l'unité africaine pour « *justifier ses prétentions sur Aouzou* », *région que* les forces libyennes occupent depuis quatre ans.

Le chef de l'Etat tchadien a également accusé Tripoli d'aider les rebelles tchadiens en leur permettant d'utiliser la radio libyenne.

Un envoyé *spécial* du gouvernement algérien, M. Moustapha Ben Amar, est arrivé vendredi à N'Djamena. *Il devait remettre* un message du président Boumediène au général Malloum. Les observateurs n'excluent pas que le *message du* chef de l'Etat algérien puisse avoir trait au sort des exilés politiques tchadiens vivant en Algérie qui, aux termes du décret d'amnistie, ont jusqu'au 5 avril prochain pour regagner le Tchad.

A Tripoli, M. Abdessalam Triki, ministre libyen des affaires étrangères, a examiné, vendredi, avec M. Jean-Pierre Cabonat, ambassadeur de France en Libye, « *les efforts communs* » entrepris par les deux pays « *en vue d'aider le gouvernement tchadien à résoudre ses problèmes intérieurs* ». *Le chef* de la diplomatie libyenne a, par ailleurs, examiné avec l'ambassadeur les « *moyens de renforcer* » les relations entre les *deux* pays.

A Lagos, le Père Houdry, dominicain, oncle de l'otage français Christian Masse, mandaté par la Croix-Rouge française, effectue une *mission* auprès de la Croix Rouge nigériane. Le caractère *familial* et *religieux de cette mission* a été souligné par le Père Houdry qui s'est déclaré prêt à rencontrer la *hiérarchie* religieuse *nigériane* tant chrétienne que musulmane.

A Paris enfin, dans les milieux autorisés, on conserve l'espoir que la libération de MM. Masse et Kümmerling, dont « *le commandans de la IIIe armée du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT)* » revendique l'enlèvement, interviendra par le biais des organisations humanitaires *et* grâce aux pressions qu'exerceront sur les rebelles tchadiens les gouvernements africains, parmi lesquels le gouvernement nigérian, dont la capitale a servi de base aux rebelles pour la transmission de toutes les informations concernant *cette affaire.*

Namibie

Les négociations sur l'indépendance qui s'ouvrent à New-York s'annoncent difficiles

De notre correspondante

Johannesburg. — Pour tenter d'assurer de façon pacifique *l'accession de la Namibie* (Sud-Ouest africain) à l'indépendance, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, et *le président de la Swapo* (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain), Mouvement nationaliste qui mène une *guérilla à partir de l'Angola*, M. Sam Nujoma, vont rencontrer les « cinq » pays occidentaux (France, Canada, Etats-Unis, Grande-*Bretagne, R.F.A.*) *représentés*, pour la première fois, par leurs ministres des affaires étrangères, dans des conversations « *séparées* » *qui s'ouvrent* à New-York ce samedi 11 février.

Les Occidentaux caressent l'espoir d'amener les antagonistes à une même table, mais des obstacles considérables restent à franchir.

Le premier concerne la présence des troupes sud-africaines. Alors que Pretoria accepterait de réduire à quatre mille le nom*bre de ses hommes dans* l'ancienne colonie allemande, la Swapo continue de réclamer le « *départ intégral des troupes d'occupation* ». Les cinq proposent, dans leur plan, présenté il y a quelques jours, tant au gouvernement sud-africain qu'au *Mouvement nationaliste et aux* autres parties intéressées, une force réduite à mille cinq cents hommes et cantonnée dans deux bases.

Trois *mille* à quatre *mille* soldats des Nations unies seraient chargés de veiller au cessez-le-feu des deux côtés de la frontière. *Jusqu'à présent*, le *gouvernement* sud-africain s'est montré méfiant envers les forces de l'ONU, et répugne à ce que l'Organisation *mondiale*, qui ne reconnaît que la Swapo comme représentant du peuple namibien, organise les élections à une Assemblée constituante, ce qu'exige précisément la Swapo. Cette dernière, qui ne réclame plus la remise pure et simple du pouvoir par Pretoria aux Nations unies, refuse que l'Organisation mondiale n'ait qu'un rôle *d'observateur*.

Dans leur plan, les pays occidentaux demanderaient également que soient dissoutes avant *les élections toutes les unités* militaires « ethniques » et que les 1 500 soldats sud-africains quittent le territoire immédiatement *après* la *formation* de l'Assemblée constituante. Or, à plusieurs reprises, et dernièrement lors de l'ouverture de la session *parlementaire au Cap*, le président de la République et le premier ministre ont réaffirmé que *l'armée* sud-africaine ne quitterait le sol de la Namibie que lorsque le gouvernement qui y sera formé le lui aura demandé.

Tous ces points seront âprement discutés à New-York, sans *compter le problème* de l'échange des prisonniers, Pretoria entendant négocier la libération des nationalistes namibiens contre *celles des dissidents de* la Swapo détenus en Zambie et en Tanzanie.

Un échec à New-York placerait les Cinq, à l'ONU, devant de nouvelles *demandes de sanctions* économiques contre l'Afrique du Sud qu'ils répugnent à prendre. Quoi qu'il en soit, ils soumettront prochainement *leur plan* au vote du Conseil de sécurité. Quant au gouvernement sud-africain, il a déjà fait savoir que, en cas d'échec, *il irait de l'avant* dans sa recherche d'une « *solution intérieure* », en organisant des élections sans la Swapo.

L'alliance démocratique dite de la « *Turnhalle* », formée autour de M. Dirk Mudge, ancien président de la conférence constitutionnelle organisée sous ce nom à Windhoek par le gouvernement sud-africain, *et* rassemblant les anciens membres métis, noirs et blancs (à l'exclusion du parti nationaliste) de cette conférence, incite Pretoria à fixer le plus rapidement possible une date pour les élections. Elle voit, à juste titre que ses chances seraient faibles dans un scrutin libre auquel participerait la Swapo, et se satisferait d'une « *solution intérieure* ». Ses représentants *n'hésitent* pas à dire que dans ce cas elle obtiendrait à terme la reconnaissance des pays occidentaux qui possèdent d'importants intérêts dans ce territoire, riche notamment en uranium.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Dix-huit guérilleros* nationalistes de Namibie ont été tués par les troupes sud-africaines, jeudi *9* février, au cours d'une opération de « poursuite à chaud » dans le Sud angolais, a annoncé, vendredi 10 février, à Windhoek, le général Jan Geldenhuys, commandant des forces sud-africaines en Namibie. — (*A.F.P.*)

Angola

● UN FORT CONTINGENT DE « MERCENAIRES » AFRICAINS *combat maintenant* aux côtés des « *vingt-cinq mille Cubains qui soutiennent le régime de Luanda* », déclare l'*Union* nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), dans un communiqué remis, vendredi 10 *février*, à la presse. L'UNITA dénonce l'intervention de ces « *mercenaires* » — qu'elle assure être « *d'origine nigériane* » — et réaffirme que « *le peuple angolais est déterminé à conquérir sa liberté et sa dignité par le biais de la lutte armée* ». — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

La nouvelle crise libanaise

(Suite de la première page.)

Il semblait, ce samedi matin, qu'on était passé du stade des combats à celui des accrochages ponctuels et limités.

Cette relative détente sur le terrain a été accompagnée d'un net assouplissement dans les positions des deux protagonistes, le Front libanais conservateur chrétien et le gouvernement de Damas. Le Front libanais, après avoir entendu le compte rendu d'un de ses membres, M. Soleiman Frangié, qui s'était rendu à Damas, en mission d'apaisement, en compagnie du ministre des affaires *étrangères*, M. Fouad Boutros, a publié vendredi après-midi un communiqué au ton conciliant. Il accepte le principe d'une commission mixte libano-syrienne d'enquête, lance un appel au sang-froid et réaffirme sa confiance envers le président Assad et le chef de l'Etat libanais, M. Sarkis.

Peu après, la FAD publiait à son tour un communiqué insistant sur la souveraineté libanaise, puisqu'elle y souligne, dès le premier point, que « *les deux parties* (c'est-à-dire la FAD et l'armée libanaise) *sont soumises à la même légalité qui est la légalité libanaise* ». Cela était destiné à apaiser les sentiments nationalistes *des Libanais chrétiens* exacerbés à l'idée que la Syrie prétendait entrer dans les casernes de leur armée pour arrêter des officiers. *Cependant* la FAD a annoncé la formation d'une commission d'enquête militaire mixte, libano-syrienne, et réaffirmé sa *détermination de « s'opposer par tous les moyens à toute personne qui entraverait le processus de la paix dans le pays* ».

Les propos très durs envers l'armée libanaise qui avaient été attribués au président Assad ont été démentis par six députés, membres d'une délégation parlementaire libanaise, devant lesquels le président syrien était *censé les avoir* tenus. *Ce démenti* allait dans le sens de l'apaisement. Mais le journal *As Safir*, qui avait rapporté ces propos vendredi, revient samedi à la charge en confirmant leur authenticité. Le président Assad aurait notamment *dit que « l'armée libanaise est un ramassis de clans ne pouvant être considéré comme une armée nationale* », et il aurait marqué sa détermination d'aller jusqu'au bout de l'opération engagée en disant : « *La FAD étant actuellement l'armée de la légalité au Liban (...), elle est à même de contrôler la situation quel que soit son degré de dégradation, et elle le fera.* » Renseignements pris à bonne source, le chef de l'État syrien aurait en *fait plutôt parlé de la « désagrégation de l'armée libanaise* ».

Quoi qu'il en soit, après avoir adopté une attitude dure sur le terrain *et* dans ses exigences, le gouvernement de Damas semble vouloir donner des garanties à la droite chrétienne à propos de la souveraineté libanaise, en échange du renouvellement par le Front libanais de sa confiance à l'égard du président Assad. Cela constituerait en quelque sorte, de la part des conservateurs chrétiens, une confirmation de leur acceptation de la présence *militaire* syrienne au Liban. Tous ces développements permettaient au ministre libanais des affaires étrangères, M. Boutros, *qui* a été au centre de la recherche d'une solution de la crise, de se montrer confiant, vendredi soir, au *vu des résultats obtenus*.

LUCIEN GEORGE.

CORRESPONDANCE

Les méfaits du bakchich

A la suite de l'article de notre correspondant au Caire (le Monde *du 28 décembre*), *M. Fosset nous adresse les observations suivantes sur la pratique du bakchich* :

Le bakchich n'est pas un impôt perçu par le pauvre ; il est à la rigueur un moyen pour des petits *ou moyens fonctionnaires* ou des employés d'améliorer leurs revenus ; ils ne l'exigent pas des riches ou des puissants ; ce serait *trop risqué*. Le bakchich est prélevé sur la moyenne bourgeoisie, les salariés et, d'une manière générale, les gens démunis. Les plus pauvres, c'est-à-dire la grande masse de la population rurale, les déracinés et les chômeurs, les petits salariés des villes, *n'ont pas* la possibilité de prélever un bakchich, si petit soit-il, ils ne détiennent pas *la* moindre parcelle d'autorité qui le leur permettrait. En définitive, ce sont les plus pauvres qui supportent les conséquences de *cette* plaie qu'est la corruption généralisée dans beaucoup de pays en voie de développement...

AVANT SA VENUE A PARIS

Le président Sadate rencontre à Salzbourg le chef de l'opposition travailliste israélienne

Après une visite en Roumanie et un bref séjour en Autriche, le président Sadate *était attendu à Paris dans* l'après-midi du *dimanche* 12 *février*. Il devait être le soir même l'hôte à dîner de M. Giscard d'Estaing, à l'Elysée. Au cours de cette courte « visite de travail », le chef de l'Etat égyptien donnera une conférence de presse, lundi, avant de quitter la capitale française.

A Washington, le président Carter a confirmé, vendredi, qu'il allait mettre au point, au cours *du week-end, pour le soumettre au Congrès, un projet de livraison* d'armes américaines au Proche-Orient. Il n'a cependant pas précisé s'il envisageait la fourniture d'avions, notamment des F-5 E, à l'Egypte, comme le lui a demandé le président Sadate.

De notre correspondante

Vienne. — *A l'initiative du chancelier Kreisky*, le président Sadate devait rencontrer, samedi 11 février à Salzbourg, M. Shimon Pérès, chef du parti travailliste israélien. Cette entrevue, qui paraît avoir été décidée *au dernier moment*, a *été annoncée* dans la soirée de vendredi par le chancelier autrichien.

M. Kreisky a, d'autre *part*, renouvelé les critiques qu'il avait récemment exprimées à propos de l'attitude actuelle du gouvernement israélien. Dans un entretien avec le journal suisse *Handelszeitung*, le chancelier avait reproché à M. Begin de ne pas vouloir se rendre compte que « *sans sacrifices de la part d'Israël, il n'était pas possible d'arriver à une solution* ». L'initiative de paix de *M. Sadate, avait-il poursuivi*, « *est l'acte le plus hardi et le plus sincère* » qu'il ait jamais vu dans sa vie. Les Israéliens devraient se rendre compte, a déclaré M. Kreisky vendredi à Vienne, que des négociations avec M. Sadate « *n'ont un sens que si celui-ci se présente comme un partenaire fort. Or il serait faible s'il se laissait entraîner à accepter les exigences posées par la partie israélienne. Israël ne l'a pas encore compris, mais lorsqu'il le comprendra il pourrait être trop tard* ».

A l'occasion de sa visite à Salzbourg, le président Sadate devait informer le chancelier de ses entretiens avec le président Carter. M. Kreisky, de son côté, *devait lui rapporter le point de vue soviétique sur la question* du Proche-Orient, tel qu'il lui a été présenté ces derniers jours à Moscou par M. Brejnev. Le chancelier estime que l'U.R.S.S. *évite actuellement de jeter de l'huile sur le feu.*

Les *contacts* israélo-égyptiens vont d'autre part continuer dimanche à Vienne par une rencontre de la délégation du parti travailliste israélien venue participer à la réunion de l'*Internationale socialiste et des représentants de* l'Union socialiste arabe égyptienne, conduite par son secrétaire général, M. Fouad Mohieddine. Ces derniers n'étant pas membres de l'Internationale socialiste n'assisteront pas aux *travaux* de la *réunion de dimanche, mais* leur présence dans la capitale autrichienne n'est certainement pas fortuite. Les conversations entre ces deux délégations *doivent se dérouler à la faveur d'un dîner* organisé *par* M. Kreisky à son domicile personnel.

Vendredi, le chancelier s'est déjà entretenu avec les représentants de l'Union socialiste arabe égyptienne. La *réunion de l'Internationale socialiste fait suite* aux trois missions menées par M. Kreisky dans les pays arabes et Israël entre 1974 et 1976. Le parti socialiste français est représenté par M. Robert Pontillon.

ANITA RIND.

● *On apprend à Damas* de source officielle que le président Assad se rendra à Moscou dans la *deuxième quinzaine du mois* de février, à la tête d'une importante délégation du gouvernement et du parti Baas.

DIPLOMATIE

Après l'entretien télévisé de M. Giscard d'Estaing

La presse algérienne publie sans les commenter de larges extraits des déclarations du chef de l'État

Alger (*A.F.P.*). — Les journaux algériens publient ce samedi 11 février en bonne place, mais sans commentaires, de larges extraits des déclarations faites jeudi par M. Giscard d'Estaing sur les relations franco-algériennes. Le quotidien *Al Chaab* publie en première page les déclarations du président français.

Les journaux algériens font également état du souhait, exprimé le même jour par M. Jacques Chirac, président du R.P.R., de voir les relations franco-algériennes s'améliorer.

L'agence de presse officielle Algérie-Presse service avait commenté vendredi les propos de M. Giscard d'Estaing. Voici ce commentaire, que nous avons publié dans nos dernières éditions datées du 11 février :

« *En dehors de la persistance de nettes différences de points de vue sur l'engagement de la France en Afrique — idée qui ressort de cet entretien, — les observateurs ont du moins noté dans certaines phrases du chef de l'Etat relatives aux rapports franco-algériens une différence de ton, surtout par comparaison avec les propos du 14 décembre dernier, qui n'avaient aucunement contribué à dissiper ne serait-ce que quelques-uns des nuages qui planent sur les relations entre la France et l'Algérie. Bien qu'il ne s'agisse, pour l'heure, que de déclarations d'intention, ces mêmes observateurs relèvent que M. Giscard d'Estaing a tout de même fait allusion, cette fois, à la grave question de l'insécurité des ressortissants algériens en France, reconnaissant « le problème de la communauté algérienne », laquelle, a-t-il ajouté, a besoin d'être « protégée. »*

» Le président français s'est également référé à l'important problème des relations économiques entre les deux pays, et a évoqué la possibilité de création de commissions gouvernementales de haut niveau en tant que nouveau cadre pour les relations franco-algériennes.

» Rappelons qu'outre l'intervention militaire française dans le nord-ouest africain, l'Algérie a pris ombrage notamment de l'absence de mesures, par le gouvernement français, pous assurer la protection de la communauté algérienne émigrée en France, victime d'attentats et de provocations racistes, et du déséquilibre des échanges commerciaux franco-algériens au détriment de l'Algérie. »

M. Mitterrand : l'action contredit souvent la proposition

M. François Mitterrand a répondu, vendredi 10 février à Moulins, à l'interview de M. Giscard d'Estaing consacrée à la politique étrangère. Il a affirmé : « *L'action contredit souvent la proposition. Je suis heureux d'entendre le président de la République dire qu'il ira aux Nations unies, mais depuis trois ans et demi qu'il est pouvoir il n'est jamais allé à Vienne, à Genève, et nulle part là où les autres discutaient du désarmement : il y a quand même une contradiction.*

» Qu'est donc devenue la conférence Nord-Sud dont on nous parlait tant les autres années ? Elle est tombée en déshérence ou en jachère.

» La dissémination nucléaire, si elle se poursuit, ce sera la guerre atomique, et ceux qui vivront en 1990 la verront, car il y aura cinquante pays disposant de la bombe atomique. Si le président est décidé à engager toutes les forces morales de la France, il faudra l'approuver. Mais je n'ai pas entendu de propositions pour que cessent les ventes d'armes, désordonnées et massives ; je n'ai pas entendu développer un plan réel sur la dissémination nucléaire. Si l'une des ressources principales de la France continue à être la vente d'armes, un jour la bombe atomique tombera aux mains de quelqu'un. Le gouvernement français s'est rendu coupable en refusant de se rendre aux conférences où l'on discutait de la non-prolifération des armes nucléaires. »

Le mystère de la dissuasion

La dissuasion s'entoure d'un certain mystère, a dit, en substance, le chef de l'Etat, dans son entretien télévisé du 9 février.

Cette conception est un retour aux sources. Ses prédécesseurs à l'Elysée étaient encore moins d'Etat des puissances nucléaires, que ne l'a été M. Giscard d'Estaing depuis son élection à la présidence. Le général de Gaulle et Georges Pompidou s'en étaient tenus à des généralités. Et il est de fait que les chefs L'Etat des puissances nucléaires, même celui des Etats-Unis, exposent rarement sur la place publique les directives qu'ils donnent, sur ce point précis, à leurs états-majors.

En France, l'expression publique de la doctrine nucléaire a dû toujours tenir compte du fait suivant : le caractère essentiellement *défensif* de la dissuasion s'accommode mal d'une définition des intérêts nationaux qui se limiteraient aux seules frontières géographiques de l'Hexagone, mais la dissuasion requiert avant tout — outre des moyens opérationnels — l'assentiment des citoyens et la détermination politique de l'homme d'Etat qui a en charge la sécurité du territoire.

M. Michel Debré ne disait-il pas, lui-même, en 1972, que la dissuasion serait renforcée si l'adversaire potentiel avait du mal à apprécier le moment où la France estimerait menacés ses intérêts vitaux ?

Donc, la dialectique de la dissuasion se nourrit d'une relative incertitude. Mais elle ne peut pas se satisfaire du flou ou de l'ambiguïté, voire des contradictions. En 1976 et en 1977, il faut bien l'admettre, les propos publics du chef de l'Etat, du premier ministre, du ministre de la défense et du chef d'état-major des armées n'étaient pas au diapason. Les nuances, ici ou là, ont longtemps été telles qu'on a pu se demander s'il existait un consensus gouvernemental sur ce thème et si la dissuasion n'avait pas, dès lors, perdu de sa crédibilité au plus haut niveau de l'Etat.

Car les états-majors ont besoin de consignes fermes et d'une doctrine d'emploi précise, si l'opinion publique, en revanche, doit se contenter des délices du mystère. La dissuasion est peut-être la gestion de l'imprévisible. Mais il ne peut y avoir, pour des responsables, d'indécision ou d'imprévisibilité dans la gestion de l'imprévisible.

JACQUES ISNARD.

AMÉRIQUES

Nicaragua

LE TÉMOIGNAGE DE DEUX COOPÉRANTS FRANÇAIS

Un pays pillé par une famille richissime

Deux Français, coopérants agricoles au Nicaragua de septembre 1976 à décembre 1977, MM. Florent Maraux et Marc d'Anglejan, nous ont fait parvenir leur témoignage à propos de ce pays où de larges secteurs de l'opinion sont engagés depuis environ un mois dans une épreuve de force contre le clan Somoza, au pouvoir depuis 1934.

Parmi tous les troubles qu'a connus le pays, le dernier en date et sans doute le plus traumatisant fut le tremblement de terre de 1972 : vingt-cinq mille victimes, des milliers d'orphelins et de sans abris, une capitale entièrement détruite, tel fut le bilan des trois secousses qui ébranlèrent Managua la veille de Noël. Mais, plus tragique encore que le tremblement lui-même, fut la réaction des autorités civiles et militaires : la garde nationale organisa un véritable pillage. Achevant les mourants, les soldats étaient les maîtres, une télévision sous un bras, une mitraillette dans l'autre. Pendant quelques jours, l'homme était redevenu un animal.

Personne ne sait où sont passés les quelque 800 millions de dollars d'aide internationale, mais on se doute que les caisses de la famille Somoza ne sont pas restées vides. En effet, cinq ans après le désastre, Managua demeure une ville fantôme, la seule capitale sans trottoirs, immense étendue envahie par les herbes desquelles dépassent çà et là quelques ruines, refuges provisoirement définitifs des plus déshérités.

Le plan de reconstruction n'a jamais vu le jour et toutes les tentatives d'en ébaucher un ont été étouffées par le président Somoza, qui avait trouvé dans la catastrophe un moyen de plus pour s'enrichir : dans les jours qui ont suivi le tremblement de terre, la famille a racheté à bas prix tous les terrains périphériques de la capitale et les a revendus au prix fort quelques mois plus tard au Banco de Vivienda, récemment créé et alimenté par les subventions internationales. Les entreprises comme les particuliers doivent racheter du terrain dans la « banlieue », qui forme une couronne autour du terrain vague central.

Les quartiers nouveaux sont bien délimités ; Las Colinas offre un spectacle de luxe et de raffinement et côtoie des zones de maisons individuelles préfabriquées, témoins du développement récent d'une petite bourgeoisie de fonctionnaires ; de grandes zones commerciales à l'américaine ajoutent encore à la bizarrerie de la ville, mais tout cela n'arrive pas à cacher les bidonvilles qui se développent comme des champignons. Trois cent mille à quatre cent mille personnes s'y entassent : 85 % de la population ne dispose pas des services collectifs de base tels que l'eau, l'électricité, le tout-à-l'égout... La mortalité infantile engendrée par la malnutrition s'élève à 130 pour mille ; un cas de mort sur trois provient de maladies bénignes pourtant facilement contrôlables. La ration quotidienne moyenne en ville n'est que de 2 000 calories...

Le gouvernement s'enorgueillit du *spectaculaire* développement de l'agriculture des vingt dernières années, notamment du coton, destiné à l'exportation. Quand, partant de Managua, on se dirige vers El Salvador, on peut voir les immenses parcelles de coton traitées par avion, labourées suivant les courbes de niveau par d'énormes machines. Une grande hacienda est dotée d'un potentiel technique impressionnant : un patron n'hésitera pas à envoyer son chef de culture à un séminaire qui se tiendrait à Tokyo sur la reproduction de la Mosca Blanca, l'un des nombreux insectes qui font baisser le rendement de la culture.

Bref, un niveau technique qu'on ne trouverait pas en France coexiste avec une utilisation de main-d'œuvre pendant la récolte qui mobilise le pays tout entier. Managua se vide, les enfants désertent l'école, les publicités redoublent (c'est le seul moment de l'année où même les pauvres ont quelque argent à dépenser). Les équipes de ramasseurs sont encadrées par de solides « capatazes », sortes de contremaîtres armés jusqu'aux dents, qui règlent au pistolet les incessants conflits.

Un Français installé depuis vingt ans dans la région nous confiait qu'on lui avait déjà liquidé cinq chefs de culture. Quant à lui, pour sa sécurité, il ne se déplace qu'en avion. « *J'y passerai un jour, moi aussi, mais ils hésiteront avant : il y a quelques années, ils ont tué mon voisin et la garde nationale a débarqué dans le village : vingt-cinq morts* », expliqua-t-il.

Le développement du coton a été obtenu, comme celui du café il y a un siècle, par l'expropriation massive et violente des communautés indigènes. Les petits cultivateurs de maïs, haricots, riz, vivant en autosubsistance sur des terres peu fertiles, ont été chassés par la garde nationale et se sont convertis en un lumpen-prolétariat toujours à la recherche de travail salarié (...).

Dans le nord du pays, la situation est totalement sous contrôle militaire. La présence d'un Front de guerilla permet de justifier le maintien de toute la population paysanne dans un climat de terreur. Si un colonel a l'envie de s'offrir une hacienda, il déclare tous les paysans collaborateurs du Front Sandiniste de libération (1), en assassine quelques-uns, ordonne l'évacuation de la zone et n'a plus qu'à poser des fils de fer barbelés pour devenir propriétaire.

(1) Maquisards d'extrême gauche qui doivent leur nom au général Augusto Cesar Sandino, leader, de 1927 à 1933, de la résistance populaire aux troupes d'occupation américaines.

Canada

L'affaire d'espionnage soviétique

M. TRUDEAU : les relations avec Moscou seront « plus difficiles ».

L'agence Tass a qualifié vendredi 10 février d'« *action inamicale sans fondement et d'entreprise à des fins manifestement provocatrices* » l'expulsion de treize Soviétiques accusés d'espionnage (*le Monde* du 11 février).

M. Trudeau, premier ministre fédéral canadien, la déclaré le même jour : « *Je ne considère en aucune manière qu'il s'agit de la fin de nos relations* » (avec l'Union soviétique), en reconnaissant toutefois que celles-ci seront « *plus difficiles* ».

M. Trudeau a ironisé sur les commentaires selon lesquels cette affaire arrive à point en année électorale pour redorer le blason de la gendarmerie royale canadienne éclaboussé par plusieurs scandales récents. « *Peut-être les Soviétiques essaient-ils d'aider le gouvernement canadien ou la gendarmerie royale* », a-t-il déclaré. — (*A.F.P., Reuter.*)

● *Un ancien vice-président de l'Union nationale des étudiants brésiliens (UNER)* a été arrêté à Paris le 24 janvier. Il s'agit de M. José Renato Rabelo, qui avait été condamné par contumace, le 29 juin 1977, à cinq ans de détention par un tribunal militaire de Sao-Paulo, qui jugeait le cas de plusieurs personnes accusées d'être membres du P.C. brésilien (prochinois). M. Rabelo, qui est inculpé pour avoir été trouvé en possession d'un faux passeport, est actuellement détenu à la Santé, à Paris. Le juge Cochet a été saisi du dossier. La Cimade (service d'entraide), la section française d'Amnesty International, le Comité Brésil pour l'amnistie, le Comité de solidarité France - Brésil, la Commission Justice et Paix et l'Association France-Amérique latine ont publié un communiqué demandant la mise en liberté de M. Rabelo.

ASIE

Vietnam

Le sort de Mᵉ Tran Van Tuyen

La publication dans le Monde *du 4 février d'un encadré concernant le sort réservé au Vietnam à Mᵉ Tran Van Tuyen a provoqué deux réactions : celle de M. Nguyen N. Giao, secrétaire général adjoint de l'Union générale des Vietnamiens en France (16, rue du Petit-Musc, 75004 Paris), et de M. Pham Ngoc Toi, beau-frère de l'avocat, qui vit en France.*

M N.guyen N. Giao écrit notamment :

Permettez-moi de soumettre à vos lecteurs quelques éléments d'information et de réflexion :

1) Selon un document publié par le Congrès américain en 1977 (1), M. Tuyen a commencé sa carrière en 1943 comme mandarin sous le régime colonial français et japonais. En 1950, alors que Nguyen Van Thieu n'était qu'un officier subalterne, M. Tran Van Tuyen était déjà ministre de l'information de Bao Dai. Comme l'a rappelé J. Decornoy, il était vice-premier ministre du cabinet Quat en 1965, au moment où les marines américains avaient débarqué au Sud, et les avions américains commencé leur déluge de bombes sur le nord de notre pays.

2) Si à la fin du règne de Thieu, M. Tuyen a fait partie officiellement de l'« opposition parlementaire », il faut ajouter qu'il continuait de professer au fameux Institut supérieur de la défense nationale (Hoc Vien Cao Dang Quoc Phong) à côté du général Dang Van Quang (l'homme de la C.I.A. et du trafic d'héroïne), de M. Martin, ambassadeur américain et de son homologue sud-coréen. Cet Institut a formé de 1968 (l'année de sa fondation) à 1975, quelque deux cent cinquante généraux, colonels et hauts dirigeants civils du régime pro-américain. (...)

3) Avec la libération de Saigon, l'armée et l'administration mises sur pied par les Etats-Unis se sont désintégrées sur place, mais n'ont pas été éliminées physiquement. S'il faut s'en féliciter, il ne faut pas oublier qu'ainsi sept millions de personnes au bas mot (un million cent mille officiers et soldats, trois cent mille policiers, quelques centaines de fonctionnaires et leurs familles) se trouvent du jour au lendemain sans moyen d'existence. Il n'est pas étonnant qu'il y ait des nostalgiques qui rêvent de retour à l'âge d'or (ou plutôt à l'âge du dollar). Isoler le petit noyau de dirigeants et d'officiers du reste du personnel de l'ancien régime tout en s'efforçant de trouver du travail pour trois millions de chômeurs dans un pays sous-développé, ravagé par trente années de guerre, constitue une précaution pour le moins compréhensible. Si personne ne saurait se réjouir de voir ces hommes privés de liberté, personne non plus ne pourrait contester sérieusement le fait qu'ils vivent dans les mêmes conditions matérielles (nourriture, logement, soins médicaux...) que leurs gardiens. (...)

Le réexamen du passé (national, familial et individuel), aussi douloureux soit-il, et pour paradoxal que cela puisse à première vue paraître, est la condition nécessaire pour oublier la tragédie vécue dans la chair par tout un peuple, afin que chacun puisse retrouver sa place dans la communauté nationale. De ce point de vue, des procès en règle, bien que préférables aux règlements de comptes (on a vu les uns et les autres en France aux lendemains de la libération), ne sont pas la meilleure voie pour reconstituer l'union nationale.

De son côté, M. Pham Ngoc Toi écrit :

Je suis en mesure de porter à votre connaissance les informations suivantes :

— Ma grande sœur, Mme Tran Van Tuyen, vit à Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon). Contrairement à ce qui a été dit à l'étranger, aux Etats-Unis notamment, elle est toujours en relation avec son mari.

— En 1954, au moment de l'accord de Genève, mon beau-frère et ma sœur ont laissé à Hanoï deux de leurs filles. Pour les avoir rencontrées lors de ma visite en 1975, je puis vous dire que mes nièces n'ont subi aucune discrimination de la part des autorités vietnamiennes qui ont assuré matériellement leurs moyens d'existence pendant toutes ces années. Si l'aînée, Tran Thi Lan, mariée, travaille déjà, la cadette, Tran Thi Quynh, poursuit ses études supérieures grâce à une bourse du gouvernement. Elle est, par ailleurs, membre (active) des jeunesses communistes Ho Chi-Minh.

[Les précisions apportées par ces deux lettres ne lèvent en rien les inquiétudes concernant le sort de Mᵉ Tran Van Tuyen. Où est-il incarcéré ? Quand sera-t-il libéré ? Oui ou non est-il gravement malade ? Est-il possible à un journaliste étranger indépendant de le rencontrer ? Et peut-il être assimilé aux « nostalgiques » de l'« âge du dollar » alors qu'il a défendu, lorsque Nguyen Van Thieu était au pouvoir, des détenus politiques ? — J. D.]

(1) *Hearings before the Subcommittee on International Organizations of the Committee on International Relations, House of Representatives, 95th Congress,* U.S. Government Printing Office, Washington 1977 (p. 179).

Le conflit entre le Vietnam et le Cambodge

Le Kremlin condamne la politique de Phnom-Penh

Dans une déclaration publiée jeudi 9 février par Chine nouvelle, *Pékin a accusé Moscou d'* « être à l'origine de la situation tendue » *à la frontière entre le Cambodge et le Vietnam. L'agence affirme que la presse soviétique* « a vicieusement attaqué et calomnié le Cambodge ». *D'autre part, radio Phnom-Penh a annoncé, jeudi, que les combats s'intensifiaient. Les troupes de Hanoï auraient avancé d'une quinzaine de kilomètres en territoire khmer, avant d'être repoussées. Commentant, sans le citer expressément, le plan de paix vietnamien, la radio a déclaré :* « Toutes ces activités agressives *(de l'armée vietnamienne)* montrent clairement au peuple cambodgien et aux peuples du monde que les agresseurs vietnamiens trompent toujours l'opinion internationale pour cacher leurs actes barbares. »

Moscou. — Le soutien, au moins verbal, apporté par l'U.R.S.S. aux Vietnamiens dans le conflit qui les oppose aux Cambodgiens ne faisait aucun doute, dès janvier, mais les prises de position en faveur de Hanoï sont de plus en plus nettes dans la presse. Moscou se prononce pour un règlement négocié du conflit qui « *seul correspond aux intérêts immédiats et à long terme des peuples vietnamien et cambodgien* », mais fait porter aux autorités de Phnom-Penh toute la responsabilité de la poursuite des hostilités.

Dans un commentaire autorisé, la *Pravda* a fait remarquer au début de la semaine que Hanoï avait plusieurs fois proposé au gouvernement cambodgien de régler la question frontalière « *datant de l'époque coloniale sur la base de l'égalité complète, du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale* ». La presse soviétique a donné une large publicité aux dernières propositions de Hanoï (*le Monde* du 7 février).

La *Pravda du komsomol*, journal de l'organisation des jeunes communistes, a publié deux reportages de son envoyé spécial à la frontière vietnamo-cambodgienne. Celui-ci note que le conflit dure en fait depuis le printemps 1975 ; il rapporte que dans les zones qu'il a visitées les soldats cambodgiens ont brûlé les villages vietnamiens, tué les habitants et se sont livrés au pillage. Les Vietnamiens lui ont montré des tracts distribués par les Cambodgiens à la population et qui proclamaient : « *Retenez bien ceci : ce territoire a de tout temps était cambodgien, le Kampuchea va s'étendre jusqu'à Saigon !* ».

Ces prises de position ne sont pas étonnantes dans la mesure où l'U.R.S.S. n'a pas de relations avec Phnom-Penh depuis la chute de Lon Nol en avril 1975, alors que Hanoï a toujours su se ménager son soutien. Il semble cependant que l'Union soviétique ait cherché, à l'automne dernier, à renouer avec Phnom-Penh ; mais ses avances se sont heurtées à une fin de non-recevoir. La presse soviétique avait justifié par la nécessité de nourrir la population l'exode vers les campagnes, alors qu'elle dénonce aujourd'hui « *l'absence de tout droit démocratique et de liberté de circulation* » au Cambodge.

Il n'est pas surprenant non plus que Moscou cherche chez les dirigeants chinois les vrais responsables de cette situation. « *Seuls les partisans de la détérioration du climat international* » attisent le conflit, déclare le journal du P.C. soviétique, qui ajoute : « *L'attitude des autorités du Kampuchea correspond au projet secret de ceux qui ne sont pas favorables à la victoire du peuple vietnamien, à la réunification du Vietnam, à ses succès dans l'édification du socialisme et à l'essor de son prestige international.* »

Toutefois, l'U.R.S.S. ne met la Chine en cause que par allusion ou par le biais de citations de la presse étrangère. Alors que la politique antichinoise bat son plein à Moscou, cette retenue paraît paradoxale. Elle serait la suite d'une demande des Vietnamiens eux-mêmes qui ne tiendraient pas à voir leurs relations avec leur puissant voisin du nord se détériorer encore.

● *Le Comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France* (1), qui représente les partisans du régime de Phnom-Penh, s'en est pris violemment, dans une lettre ouverte en date du 9 février, au P.C.F., à la suite d'une déclaration de M. Raymond Guyot publiée dans *l'Humanité* du 8 février. Ce journal est accusé de « *tromper délibérément l'opinion publique* », d'« *être le porte-parole de Hanoï* », de se refuser à faire état des positions cambodgiennes dans ses colonnes et de se livrer à des « *mensonges et manœuvres perfides et hypocrites pour cacher les actes d'agression et d'invasion* » du Cambodge par le Vietnam. C'est la première fois que les partisans du P.C. khmer s'en prennent au P.C.F., qui, pendant la guerre, avait soutenu les révolutionnaires cambodgiens, avant de se ranger sans nuances derrière le Vietnam dans le conflit qui l'oppose actuellement au Cambodge.

(1) 53, avenue Lénine, 94250 Gentilly. Tél. : 655-85-17.

EUROPE

M. CALVO SOTELO EST NOMMÉ « MINISTRE DE L'EUROPE »

Madrid *(A.F.P., Reuter).* — Le gouvernement a nommé M. Leopoldo *Calvo* Sotelo, ancien ministre du commerce, ministre adjoint chargé de coordonner le *processus* d'intégration de l'Espagne à la Communauté économique européenne, a-t-on annoncé *officiellement* vendredi 10 février à l'issue du conseil des ministres. M. Calvo Sotelo mènera donc les négociations *entamées* en juillet dernier entre l'Espagne et la C.E.E. Il doit rencontrer lundi, à Madrid, M. *Lorenzo* Natali, vice-président de la C.E.E.

[Neveu du député monarchiste José Calvo Sotelo, dont l'assassinat en juillet 1936 fut la cause immédiate du soulèvement militaire et déclencha la guerre civile, M. Leopoldo Calvo Sotelo est âgé de cinquante-deux ans. Ministre du commerce de novembre 1975 à juillet 1976, puis des travaux publics jusqu'en avril 1977, il démissionne pour se consacrer à l'animation de l'Union du centre démocratique, la coalition de diverses petites formations modérées qui soutiennent le premier ministre, M. Adolfo Suarez. M. Calvo Sotelo est ainsi un des auteurs du succès du parti gouvernemental aux élections du 15 juin dernier.]

A travers le monde

États-Unis

● LE CONSEIL DE NEGOCIATION DU SYNDICAT DES MINEURS DE CHARBON (U.M.W.), en grève depuis le 6 décembre, a rejeté vendredi 10 février l'accord conclu le 6 février avec les compagnies minières pour une nouvelle convention collective de trois ans. La grève, qui commence à perturber sérieusement l'approvisionnement des centrales thermiques dans plusieurs Etat, devrait donc se poursuivre, à moins que le gouvernement n'ordonne, comme il en a le pouvoir, une reprise provisoire du travail. — *(A.F.P.)*

Indonésie

● LA TENSION PERSISTE A BANDOUNG, capitale de Java occidental, après l'intervention de l'armée dans le campus de l'institut de technologie, le jeudi 9 février. Cent étudiants ont été arrêtés. Il s'agit de la *deuxième occupation* de l'institut par la troupe depuis le début de l'année. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● M. MOHAMED SAYAD, directeur du parti socialiste destourien (P.S.D.), a déclaré, le vendredi 10 février, que le président Bourguiba « *est en bonne santé et suit de très près les activités du parti et du gouvernement* ». Cette précision, apportée devant les cadres des cellules professionnelles du P.S.D., tend à mettre un terme aux rumeurs qui circulaient à Tunis sur une aggravation de l'état de santé du président et son départ imminent pour des soins à l'étranger. — *(Corresp.)*

Espagne

L'AFFAIRE BOADELLA

Le directeur de théâtre catalan serait prochainement jugé par un tribunal militaire

M. Alberto Boadella, metteur en scène catalan et directeur de la compagnie théâtrale Els Joglars, de Barcelone, est incarcéré depuis le 15 décembre pour avoir monté une pièce, *la Torna*, jugée injurieuse pour les forces armées. Il doit passer prochainement devant un tribunal militaire et risque une peine de dix-huit ans de prison (*le Monde* du 19 janvier). Les autres comédiens de la troupe sont également inquiétés.

Le comité de solidarité avec Els Joglars nous indique que l'état de santé de M. Boadella s'est détérioré en raison de sa détention. *Une « journée d'information et de* solidarité » a lieu ce samedi 11 février à l'université de Perpignan. *Le comité nous a fait parvenir un* récit des événements dont nous extrayons les passages suivants :

« Le 6 septembre 1977, le ministère de la culture espagnol autorise, « pour tous publics », le spectacle intitulé la Torna, *présenté par le groupe Els Joglars. Le 7 septembre, la première représentation a lieu dans la ville de Barbastro (province de Huesca) (...). En septembre et octobre, diverses représentations ont lieu en Aragon, au Pays basque, dans le pays de Valence et à Palma-de-Majorque. En novembre, une tournée se déroule dans les principales villes de Catalogne et des contacts sont pris pour présenter le spectacle, en janvier, dans un théâtre de Barcelone.*

» Le 30 novembre, à Reus, quelques heures avant la représentation, le groupe reçoit un appel téléphonique de quelqu'un qui se prétend militaire, conseillant de suspendre la représentation. La compagnie, tenant compte du fait qu'elle dispose de toutes les autorisations nécessaires, présente le spectacle d'une manière absolument normale et sans que se produise aucun trouble de l'ordre public. (...)

» Le 11 décembre, Albert Boadella, directeur de la compagnie, est invité à se présenter devant la justice militaire. On lui communique l'ordre de la capitainerie générale de Catalogne d'interrompre le spectacle. Ce qui est fait.

» Alberto Boadella fait sa déclaration et le jour suivant reçoit une nouvelle citation à se présenter devant le même juge, le 15 décembre. Pour le reste, ce que l'on sait de lui, c'est qu'il s'est présenté par la suite au cabinet de son avocat, gardé par deux gardes armés de mitraillettes et qu'il y a laissé une note disant qu'on le détenait à la prison Modelo de Barcelone.

» Le 16 décembre, les autres membres de la compagnie sont cités devant le même juge. Tous se déclarent responsables de ce qu'ils considèrent comme une création collective. L'assemblée permanente du spectacle de Barcelone se réunit immédiatement et conformément à la défense des droits professionnels et de la liberté d'expression organise une semaine de lutte qui culmine avec une grève générale du monde du spectacle. La grève est totale à Barcelone le 22 décembre.

» Le Grand Théâtre du Licéo, la Scala, les salles des fêtes, les cabarets y participent, de même que tous les théâtres et salles de cinéma. (...) A Madrid, Bilbao, Séville, Valence, Vitoria, Saragosse, etc., des actions sont entreprises dans les secteurs du cinéma et de la télévision.

» Le 28 décembre, une action judiciaire est ouverte contre tous les membres de Els Joglars que l'on accuse d'un présumé délit d'injures aux forces armées. A l'exception de Boadella, le reste de la compagnie reste en liberté surveillée. (...)

» Six partis politiques espagnols ont publié à Barcelone, au début de février, un communiqué réclamant la libération d'Alberto Boadella et signalant la contradiction entre l'action judiciaire entreprise et le Pacte de la Moncloa. Ces partis sont la Convergence démocratique, le parti socialiste catalan, le P.S.O.E., le P.S.U.C. (communiste), la Gauche démocratique et la Gauche républicaine. »

Union soviétique

Moscou aurait accepté d'échanger M. Chtcharansky et d'autres détenus juifs contre des communistes chiliens et des agents capturés à l'Ouest

Berlin-Ouest *(A.F.P.).* — Les autorités soviétiques auraient *accepté le principe* d'un échange du mathématicien Anatoli Chtcharansky, détenu depuis le *15 mars 1977*, et de plusieurs activistes juifs incarcérés en U.R.S.S., apprend-on de très bonne source, vendredi 10 *février* à Berlin-Ouest. L'échange porterait sur des dirigeants communistes emprisonnés au Chili ainsi que sur des agents soviétiques capturés en Europe *occidentale*. *L'opération* aurait fait l'objet de pourparlers menés depuis huit mois entre le député israélien Samuel *Flatto*-Sharon et l'avocat est-allemand Wolfgang Vogel. Ce dernier est l'intermédiaire *« agréé »* par la R.D.A. dans les affaires de rachat *contre « rançon »* par la R.F.A. de prisonniers (fugitifs capturés, agents, contestataires) purgeant des peines de prison en Allemagne de l'Est.

La négociation aurait progressé ces jours derniers lors d'une rencontre à Berlin-Ouest entre Mᵉ Vogel et un parlementaire israélien, M. Shabtai Klemnovitz, lui-même autrefois émigré d'U.R.S.S. L'opération, précise-*t-on, prendrait encore* du temps, notamment en ce qui concerne M. Chtcharansky. En effet, selon un *principe* établi de longue date par Moscou, les autorités soviétiques tiendraient à ce que le mathématicien passe d'abord en justice. Son procès pourrait avoir lieu *au mois* de mars. Il resterait aussi à obtenir l'accord des pays retenant des prisonniers intéres*sant l'U.R.S.S. ou certains de ses* alliés, voire, dans certains cas, à compléter l'échange par un ver*sement* de devises.

[Nous donnons cette information sous toute réserve. Il est certes vrai que Vladimir Boukovsky avait été échangé contre Luis Corvalan et que Mᵉ Vogel a effectivement servi d'intermédiaire entre les deux Allemagnes. En attendant, de source israélienne, on précise que M. Flatto-Sharon « ne voyage pas » mais que, en revanche, son ami, M. Kalmanovitch (de son vrai nom, et non pas Klemnovitz), qui n'est pas un parlementaire, fait des « affaires » en R.F.A.]

● *Le bureau de l'Internationale socialiste*, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux *« le terrorisme international, qui joue le jeu des forces réactionnaires »*. La prochaine réunion du bureau se tiendra en mai à Dakar, et le congrès en novembre à Vancouver. — *(A.P.)*

LA « PRAVDA » : l'émission de M. Pélikan à la télévision française était un « spectacle indécent ».

(De notre correspondant.)

Moscou. — *La* Pravda *s'en prend violemment, ce samedi 11 février, à M. Jiri Pelikan pour sa récente émission à Antenne 2 (1), et également à la télévision française, qui a offert* « un nouveau spectacle indécent ». *Le journal du P.C. soviétique écrit que M. Pelikan s'est produit* « dans le rôle du comédien principal », *alors que* « quelques politiciens et journalistes français n'ont pas été gênés d'être les figurants ». *La* Pravda *se garde bien d'indiquer à ses lecteurs que, parmi ces figurants se trouvait un représentant du P.C.F., M. Jacques Denis.*

La Pravda *estime que, au moment où le peuple tchécoslovaque va fêter le trentième anniversaire de la victoire de février sur la réaction par de nouveaux succès, les adversaires des communistes et des travailleurs tchécoslovaques se déchaînent dans une* « fureur impuissante. (...) En cherchant à justifier les actions de la contre-révolution tchécoslovaque en 1968, ils suivent la voie de l'émigration russe et de la Garde blanche qui ont fini dans la honte et dans l'oubli ».

« On peut regretter, *ajoute la* Pravda, que la télévision française d'Etat mette ses écrans à la disposition de tels bouffons. » *Pour le journal du P.C. soviétique, de telles actions ne répondent nullement au caractère amical des rapports entre l'U.R.S.S. et la France et contredisent* « l'esprit et la lettre des accords bilatéraux ». — D. V.

(1) *Le Monde* du 7 février.

Chypre

L'EOKA-B annonce sa dissolution

De notre correspondant

Nicosie. — Les chefs de l'organisation clandestine EOKA-B ont annoncé, vendredi 10 février, que ce groupement est maintenant dissous officiellement. L'EOKA-B avait participé, aux *côtés des colonels grecs, au coup* d'Etat de juillet 1974, qui avait provisoirement écarté du pouvoir Mgr Makarios et conduit à l'invasion turque de l'île. En décembre dernier, l'EOKA-B avait enlevé M. Achille Kyprianou, officier de la garde nationale, et fils du président de la République, pour le relâcher quelques jours plus tard. (*Le Monde* des 16, 17, 18, 19 et 20 décembre 1977.)

Dans un tract distribué aux journaux de Nicosie, il est dit que les chefs de l'EOKA-B *« ne cherchent pas de cette manière à se soustraire à leur part de responsabilité dans les événements de Chypre ». « Nous plaçons notre honneur et notre dignité, comme individus et comme membres de l'EOKA-B, entre les mains de Sa Béatitude Mgr Chryssostomos, archevêque de Chypre, et entre celles de nos dirigeants nationaux »*, est-il ajouté.

Les observateurs à Nicosie estiment que le but recherché par la *dissolution de l'EOKA-B est* d'obtenir l'amnistie pour ses membres recherchés ou inculpés *comme pour ceux qui ont déjà été* condamnés et emprisonnés.

La position de l'EOKA-B est actuellement très faible. Ses principaux leaders, et notamment MM. Nikos Sampson, *« le président de huit jours »* et Lefteris Papadopoulos purgent de lourdes peines de prison. M. Klavdios Neokleous, un autre chef régional de l'organisation, vient d'être condamné à *quinze* ans de détention pour l'assassinat en 1973 d'un militant socialiste. Par *ailleurs, un procès est actuelle*ment en cours pour quatre assassinats commis pendant le coup *d'Etat de juillet 1974*, par *sept* membres de l'EOKA-B.

DIMITRI ANDREOU.

Le Monde

politique

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

M. de Guiringaud reproche à M. Mitterrand sa « tentative d'amalgame » et sa « démesure »

Le dernier numéro de « la Lettre de l'Unité », bulletin du P.S., ayant dénoncé la « mauvaise foi » et le « mensonge » du chef de la diplomatie française dans l'affaire du vote des Français de l'étranger, M. de Guiringaud a adressé, vendredi 10 février, à M. Mitterrand, une lettre où il déclare cette attaque « inadmissible ».

M. de Guiringaud rappelle que dans son article du *Monde* du 12 janvier il avait constaté que la « *seule faute* » commise par les fonctionnaires des affaires étrangères l'avait été au Gabon, à l'occasion de l'établissement des procurations. Le ministre poursuit : « *Les contestations actuelles sur les inscriptions n'intéressent en rien l'administration des affaires étrangères, qui n'a fait qu'appliquer la loi. Rien dans celle-ci ne spécifie comment ces inscriptions doivent être remplies; il suffit que l'identité du signataire et son immatriculation soient certifiées par un consulat. En outre, contrairement à ce que vous dites lorsque vous écrivez que les* « juges ne s'y sont guère » trompés », *déjà de nombreux jugements ont validé des inscriptions contestées. C'est le cas à Marseille (2 144 validés sur 2 373 contestés), Nice (3 098 sur 3 098), Caen (39 sur 39), Issy-les-Moulineaux (117 sur 117), etc.*

» *Le 12 janvier 1978, je vous ai mis au défi d'apporter « la preuve qu'un mot d'ordre aurait été donné par le ministre des affaires étrangères pour effectuer des opérations irrégulières. Vous vous êtes bien gardé de relever ce défi. Alors que vous connaissez la loi du 19 juillet 1977 votée par le Parlement sans opposition des socialistes, vous préférez jeter la suspicion sur le vote des Français de l'étranger, dont vous aimeriez mieux sans doute que, comme par le passé, ils ne participent pas, ou très faiblement, à la vie politique de la nation. Du même coup, vous n'hésitez pas à calomnier un corps de fonctionnaires qui n'a rien à se reprocher, puisque, le 10 février, vous en êtes toujours à vous répéter sur la seule affaire du Gabon.*

» *Ainsi, vous accusez les autres de mentir. Vous faites pire. A partir d'une faute locale et limitée (qui, en outre, n'aboutissait pas à détourner les intentions de vote des électeurs), vous parlez de fraude et de Watergate. Vous cherchez à abuser vos lecteurs et à surprendre leur bonne foi. Leur bon sens l'emportera, j'en suis sûr, sur votre tentative d'amalgame et votre démeseure (...).* «

D'autre part, les syndicats C.F.D.T. (le plus important du Quai d'Orsay) et C.G.T. des affaires étrangères ont publié, vendredi, un communiqué commun dans lequel ils rappellent que le télégramme de M. Delauney, ambassadeur au Gabon, daté du 21 décembre, publié dans *le Canard enchaîné* (*le Monde* du 9 février) est postérieur aux instructions adressées par le ministre à tous les ambassadeurs, les 15 et 16 décembre, pour leur rappeler la réglementation. Les syndicats poursuivent :

« *1) Un ambassadeur de France bafoue les rappels à l'ordre de son ministre. Celui-ci non seulement ne prend aucune mesure, mais il refuse à l'opinion et aux agents du ministère des affaires étrangères les éléments d'information sur les faits révélés par la presse. Preuve en est que dans son article du 12 janvier dans* le Monde *M. de Guiringaud cache l'existence du télégramme du 21 décembre ;*

» *2) Le ministre des affaires étrangères envoie ses inspecteurs au Gabon, le 27 décembre 1977, mais à la date du 10 février 1978 le rapport d'inspection est toujours gardé secret. M. de Guiringaud ne peut pas à la fois déclarer que la fraude se limite au seul Gabon et laisser dire par ailleurs à ses porte-parole qu'il a envoyé dans d'autres pays des inspecteurs dont les rapports sont, eux aussi, tenus secrets. En agissant ainsi, il donne raison à ceux qui mettent en doute la neutralité du service public et la réputation du ministère des affaires étrangères.* »

Après avoir rappelé qu'ils ont, le 5 janvier, demandé la création d'une commission d'enquête indépendante et extérieure au ministère, les syndicats concluent : « *M. de Guiringaud n'apporte pas la preuve que la fraude se limite au Gabon. Comment croire alors qu'il n'y a pas d'autres fraudes dans d'autres lieux ? M. de Guiringaud ne parle que de l'application de la loi électorale, mais il se tait sur la législation relative à la neutralité politique du service public.* »

Enfin, l'Association des anciens élèves de l'ENA du ministère des affaires étrangères a adressé une lettre à M. de Guiringaud sur cette affaire, mais elle n'aurait pas l'intention de la rendre publique.

87 RADIATIONS A TOURS ET 222 A PARIS-XIVe

Des jugements continuent d'être rendus par les tribunaux d'instance à propos des inscriptions, sur les listes électorales de France métropolitaine, de Français résidant à l'étranger.

A Tours, sur deux cent soixante-treize demandes d'inscription émanant de l'île Maurice pour la deuxième circonscription d'Indre-et-Loire, quatre-vingt-sept ont été radiées. Lors des élections législatives de 1973, le candidat de la majorité, M. Pierre Le Page, n'avait battu son adversaire socialiste, M. Lelong, que de vingt-cinq voix. Décédé, M. Lepage a été remplacé par M. Jean Delaneau. Celui-ci avait demandé, le 18 janvier, à ses militants de ne pas accepter de procuration des deux cent soixante-treize électeurs de l'île Maurice dont l'inscription avait fait l'objet d'un recours du parti socialiste (*le Monde* du 21 janvier).

Au tribunal d'instance du quatorzième arrondissement de Paris, deux cent vingt-deux inscriptions sur six cent vingt et une faisant l'objet de recours ont été radiées, vendredi 10 février. Deux cent quinze émanaient d'anciennes possessions françaises en Inde (Pondichéry et Karikal), les autres du Gabon, du Sénégal et de Tunisie. Pour deux cent dix-neuf de ces radiations, le tribunal a estimé que « *l'électeur n'avait pas exprimé* (son choix) *de façon claire et non équivoque* ». Pour les trois autres, la radiation a été prononcée pour défaut de domicile certain.

LOIRET : existe-t-il des subventions parallèles dont profitent certains candidats de la majorité ?

De notre correspondant

Orléans. — En cette période pré-électorale existe-t-il des subventions d'Etat parallèles ? Le conseil général du Loiret, qui s'est réuni mardi 7 février, examinait la répartition des crédits d'Etat : une séance qui s'annonçait de routine, lorsque M. René Alaux (P.S.), conseiller général de Ferrières-en-Gâtinais et candidat aux prochaines élections législatives dans la 3e circonscription (dont le député sortant, à nouveau sur les rangs, est M. Gaston Girard, R.P.R.), donnait lecture d'une lettre adressée aux maires de sa circonscription par Mme Chantal Brunel, candidate du parti républicain dans cette même 3e circonscription et membre du cabinet du ministre de l'intérieur : « *La confiance qu'ont bien voulu me manifester de nombreux maires du Loiret m'a déjà permis de régler plus de deux cent cinquante dossiers de subvention,* écrivait Mme Brunel. *J'ai toutefois voulu effectuer ce travail avec discrétion et sans en faire état publiquement afin de ne pas gêner les élus du département et de ne pas lancer prématurément une campagne électorale.* »

M. Alaux s'exclamait alors : « *Cela fait vingt-deux dossiers par canton pour notre circonscription. Autrement dit, cela signifie que ni le député ni les conseillers généraux n'ont été capables de faire leur travail.* » Un autre élu socialiste, M. Legras, ajoutait : « *L'auteur de cette lettre se vante avec une discrétion admirable* », et il se tournait vers le préfet : « *Deux cent cinquante projets chez nous. Combien cela fait-il pour l'ensemble de la France ? Je trouve cela choquant.* »

Le préfet, M. Couzier, démentait alors qu'il puisse exister un programme de subventions parallèles, précisant qu'il existe au budget du ministère de l'intérieur des crédits de réserve pouvant être comparés à des « *secours d'urgence* ». « *D'ailleurs,* ajoutait le préfet à l'adresse de l'Assemblée, *est-ce que l'un d'entre vous s'est vu refuser quelque chose à l'une de ses demandes ?* » M. Kléber Malecot, sénateur centriste, président de l'Association des maires du Loiret et président du conseil général, protestait à son tour contre le procédé. Soutenu par d'autres élus de la majorité, il déclarait : « *Si nous n'avons rien demandé, c'est qu'à toutes nos demandes on répond toujours : pas de crédit.* »

M. Jacques Douffiagues, délégué général du parti républicain, candidat dans la 1re circonscription du Loiret, qui jusqu'ici ne possède aucun mandat d'élu, a annoncé pour sa part, dans la feuille électorale qu'il publie, photocopies à l'appui, que grâce à son intervention il a pu faire « *accélérer l'instruction de demandes de subvention* » dans plusieurs communes. Les partis de gauche dénoncent cette nouvelle forme de « *racket électoral* ».

PRÊTRES AU TRAVAIL EN MILIEU OUVRIER

« On nous accuse de faire de la politique »

Gennevilliers : triste banlieue industrielle au nord de Paris. Cinquante-deux mille habitants, dont 35 % d'immigrés. Avec ses H.L.M., ses baraquements et ses petits pavillons lépreux, cette cité-dortoir est une réserve de main-d'œuvre française et étrangère. Quand il y a du travail.

Une municipalité communiste en place depuis plus de quarante ans ; 2 à 3 % de pratique religieuse. Une équipe de prêtres-ouvriers y est installée depuis dix ans. Huit prêtres qui ont tous un travail salarié à plein temps — tourneur, aide-comptable, magasinier, contrôleur, routier — sauf un, qui est à la retraite. Ancien secrétaire du cardinal Suhard et ancien supérieur de la Mission de France, celui-ci a choisi, à soixante et onze ans, de suivre cette expérience d'une Eglise totalement insérée dans le milieu ouvrier.

A la veille des élections, comment ces prêtres de la « banlieue rouge » conçoivent-ils leur engagement — ou leur refus d'engagement — politique ?

David et Goliath. Face au supermarché qui brille de tous ses feux, la baraque préfabriquée du centre paroissial paraît dérisoire. Les prêtres, dispersés par leur travail et leurs diverses occupations, s'y retrouvent pour prier, tenir des réunions ou simplement se rencontrer autour d'un repas et échanger leurs idées.

Etienne Chevalier, quarante-neuf ans, livreur dans une petite entreprise qui installe des fours en pâtisserie, vient de rentrer en camion de Clermont-Ferrand. Pour lui, les conditions de vie très dures à Gennevilliers créent un climat qui est nécessairement politique. « *Un certain nombre de problèmes dramatiques sautent aux yeux,* dit-il. *La concentration de « paumés » sur le secteur et la mise en ghetto des immigrés provoquent une paupérisation grandissante. Il y a une politique délibérée des pouvoirs publics de faire de Gennevilliers un dépôt de main-d'œuvre bon marché ; la construction dans le vieux port de logements pour accueillir les habitants des bidonvilles de Nanterre en est un exemple flagrant.*

» *Prenez le cas des jeunes : quel avenir peuvent-ils espérer ? Il n'y a pas de lycée à Gennevilliers et, avec deux tiers d'enfants d'immigrés dans les classes, les gosses ont deux ans de retard dans leurs études. Est-il surprenant qu'il y ait huit cents jeunes chômeurs ici ? Devant une telle situation, on ne peut pas souhaiter voir se perpétuer le régime politique qui en est responsable. On ne peut pas éviter de se solidariser avec des pouvoirs locaux engagés courageusement dans une lutte désespérée...* »

Yves Guéguen, trente-cinq ans, a fait la dure expérience de la crise actuelle. Technicien en téléphonie dans une multinationale et secrétaire syndical C.G.T. représentant dix mille travailleurs, il se bat depuis onze mois contre les licenciements décidés par la direction de son entreprise. Les cent quatre-vingt-dix-sept licenciements prévus ont été progressivement ramenés à quatre-vingt-sept (curieusement, le nombre de délégués syndicaux visés, dont M. Yves Guéguen, n'est passé que de dix à neuf !), mais le problème humain demeure.

Évangile et liberté

« *J'ai compris ce qu'est le pouvoir capitaliste,* dit-il amèrement. *J'ai frappé à toutes les portes, j'ai été reçu par des patrons, souvent très « chrétiens », et même par des ministres comme Baumel, Fourcade et Beullac... Tous se sont montrés très compatissants sur le plan humain, mais intraitables sur le fond.* »

Etienne renchérit : « *Nous sommes dans une société qui nie l'existence des pauvres. On les met dans des réserves, comme à Gennevilliers, pour ne pas les voir.* » Alors, quelle attitude adopter ? Faut-il s'engager politiquement à fond, par solidarité avec les camarades d'usine et de quartier ? Les réponses sont nuancées, et on est surpris d'apprendre qu'un seul membre de l'équipe est inscrit à un parti — au P.S., en l'occurrence.

Délégué syndical C.G.T., Etienne fait une distinction entre le syndicalisme et le militantisme politique. « *Je me trouve bien à la C.G.T.,* dit-il, *et assez proche du P.C. Mais la question de l'engagement politique dans un parti ne se pose pas pour moi, car le service de l'Evangile demande un certain nombre de libertés : je ne veux pas m'inféoder à la pratique d'un parti. Ce qui ne veut pas dire que je sois « l'homme de tous », donc de personne ! Même si la gauche arrive au pouvoir, il y aura un travail syndical important à mener en faveur des libertés.*

Yves, qui a des responsabilités syndicales importantes au niveau fédéral, à la C.G.T. lui aussi, refuse d'adhérer à un parti pour les mêmes raisons. S'il est d'avis que le parti communiste est « *la seule organisation proche des travailleurs qui colle à la réalité ouvrière* », il explique son refus d'y entrer ainsi : « *Je ne veux pas voir mon action réduite à une appartenance politique, à cause de mon appartenance à l'Eglise et de l'universalité de son message de libération.* »

C'est la raison pour laquelle il a récemment refusé l'invitation du responsable départemental des Jeunesses communistes d'accepter une responsabilité dans cette organisation.

D'autres membres de l'équipe pensent, au contraire, que leur rôle est de montrer que leur foi chrétienne et leur qualité sacerdotale sont compatibles avec le travail et l'engagement syndical et politique, et peuvent même s'y épanouir.

Mais le consensus du groupe est plutôt exprimé par Etienne : « *Sans forcément militer dans un parti, on ne peut pas ne pas prendre position contre les injustices et les misères qui nous entourent. Notre tâche est de rendre l'Eglise « buvable » pour des gens qui vivent dans un monde où Dieu est absent. Actuellement, l'Eglise n'arrive pas encore à faire siennes les revendications des pauvres. C'est ce que nous essayons de faire, même si, en parlant de la lutte de classes que nous constatons — et que nous vivons, — on nous accuse de faire de la politique.* »

ALAIN WOODROW.

L'Union des gaullistes de progrès présente une nouvelle liste de candidats

L'Union des gaullistes de progrès, dont le secrétaire général est M. Dominique Gallet, a publié une seconde liste de candidats. Par rapport à la première (« le Monde » du 21 décembre), trois candidats, MM. Gaston Varin (23e de Paris), Robert Clop (2e du Gard) et Jean-Claude Besse (5e du Val-de-Marne), changent de circonscription. En ce qui concerne M. Besse, ce changement fait suite à la décision de l'U.G.P. de ne pas entrer en concurrence avec la Fédération des républicains de progrès de M. Charbonnel.

Allier. — M. René Duranton (1re).

Ardennes. — M. Mostafa Nasra (2e).

Haute-Vienne. — M. Henri Pujos (1re).

Hérault. — M. Maurice Vieux (4e).

Lot-et-Garonne. — M. Jean-Louis Cazauviehl (2e).

Rhône. — M. Roland Bénier (1re).

Saône-et-Loire. — M. Jean-Claude Rapon (3e).

Seine-Maritime. — M. Jean Permentier (3e).

REGION PARISIENNE

Essonne. — Mme Gilberte Lavit, adjoint au maire de Savigny-sur-Orge (4e).

Hauts-de-Seine. — MM. Francis Menzio, conseiller municipal de Levallois (4e) ; Olivier Escande, conseiller municipal de Bagneux (13e).

Paris. — MM. Gaston Varin (12e) ; Jean-Claude Besse (14e).

Val-de-Marne. — MM. Pierre Bourgeois (6e) ; Claude Chalaye (8e).

Val-d'Oise. — M. Luc Martin-Chauffier (2e).

Yvelines. — M. Robert Clop (1re).

DANS LA MAJORITÉ

● *L'Union pour la démocratie française* (U.D.F.) a adressé, vendredi 10 février, à chacun de ses candidats une lettre dans laquelle on lit notamment : « *Nos seuls adversaires sont ceux qui se réclament du programme commun. Vis-à-vis de nos alliés R.P.R., vous devez vous emparer de ce qu'a dit à ce sujet le président lui-même à Verdun-sur-le-Doubs : chacune des tendances* [de la majorité] *doit mettre l'accent sur ses préférences et exprimer son message. Mais il doit être clair qu'elles ne s'opposeront jamais sur l'essentiel.* »

L'U.D.F. demande également, dans cette lettre, « *aux responsables des fédérations départementales de chacune des trois formations (P.R., C.D.S., radicaux) unies dans l'U.D.F. de se réunir pour organiser, à l'échelon de chaque circonscription, le soutien au candidat de l'U.D.F.* ».

● *M. Raymond Barre* a rendu visite, vendredi 10 février, à Lyon, à M. Noël Daix, le magistrat victime d'un enlèvement au début de la semaine. De retour à sa permanence, le premier ministre a été accueilli par des syndicalistes de la caisse d'allocations familiales de Lyon, dont le personnel est en grève depuis le 24 janvier. Il s'est entretenu avec plusieurs membres de la délégation et leur a promis de transmettre leur dossier à Mme Simone Veil.

Au moment où il quittait sa permanence pour se rendre au Musée des tissus, un bref incident s'est produit : M. Barre a dû braver, devant sa porte, une manifestation organisée par les syndicats d'enseignants qui réclamaient la création de quatre cents postes dans l'académie de Lyon.

● *M. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, a précisé vendredi 10 février que, selon lui, « *l'élargissement de la majorité se réalisera avant tout grâce à l'élargissement de son assise électorale* ». Il a ajouté : « *Il n'est, bien entendu, pas question d'ouverture aux états-majors des partis qui soutiennent le programme commun. En revanche, après le succès de la majorité aux élections, il sera possible et souhaitable qu'elle s'ouvre à ceux qui, aujourd'hui opposants, voudront avec elle poursuivre sa politique de progrès et de liberté.* »

[M. Peyrefitte nuance et précise ainsi la déclaration qu'il avait faite mercredi 8 février à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise), selon laquelle une victoire de la majorité permettrait « d'élargir en mars prochain la majorité aux socialistes » (« le Monde » du 10 février).]

● *Le général Bigeard*, ancien secrétaire d'État, candidat de l'Union pour la démocratie française dans la 5e circonscription de Meurthe-et-Moselle, a été reçu vendredi matin, 10 février, par M. Valéry Giscard d'Estaing. Il a déclaré après cet entretien : « *J'ai été pris de court, brutalement, sans avoir pensé qu'un jour je serais candidat à une élection législative. Et voilà, on est dans la bagarre, il faut y aller. Il faut travailler, il n'y a pas de cadeau dans la vie.* »

D'un département à l'autre

COTES-DU-NORD. — M. Bernard Moireff est le candidat du Mouvement des radicaux de gauche dans la troisième circonscription des Côtes-du-Nord (Loudéac). Le député sortant est M. André Glon (app. R.P.R.), suppléant de Mlle Dienesch, ancien secrétaire d'Etat, laquelle se présente avec un nouveau coéquipier (*le Monde* du 8 février).

DORDOGNE. — Dans la 2e circonscription (Bergerac), M. Michel Manet (P.S.), qui a succédé, en décembre 1975, à M. Pimont (décédé) comme maire de Bergerac, et a été réélu en mars 1977, est le candidat unique du P.S. et du M.R.G. Conseiller général de Bergerac I, M. Manet est ingénieur divisionnaire de l'équipement, et dirige la division infrastructure de la direction régionale de l'Aquitaine à Bordeaux.

GIRONDE. — M. Guy Coubris n'est pas, comme nous l'avons indiqué par erreur le 4 février dans notre enquête sur la région Aquitaine, maire de Saint-Laurent-du-Médoc (Gironde). Il est maire de Castelnau-de-Médoc. Le maire de Saint-Laurent est M. Aymar Achille-Fould, ancien secrétaire d'Etat.

Dans la 7e circonscription (Arcachon), M. Pierre Lataillade, candidat R.P.R. est adjoint au maire d'Arcachon depuis les dernières élections.

LOIRE. — La fédération départementale du P.S., respectueuse de l'accord national passé avec le M.R.G., a désavoué (*le Monde* des 18 et 20 janvier) la candidature « socialiste », dans la 7e circonscription, du maire de Veauchette, M. Pierre Just. Celui-ci entre en concurrence avec le président de la fédération départementale du Mouvement des radicaux de gauche, M. Claudius Granger. Toutefois, alors que M. Granger a choisi comme suppléant M. Marc Pétri, membre de la commission exécutive fédérale du P.S., le bureau exécutif du parti socialiste a tenu à faire savoir qu'il n'avait pas donné son aval et qu'en conséquence M. Pétri n'engage pas le P.S. et ne représente que lui-même. M. Pétri a vivement protesté contre cette mise au point. — *(Corresp. part.)*

MEURTHE-ET-MOSELLE. — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical et candidat dans la 1re circonscription de Meurthe-et-Moselle (Nancy), dont il est le député sortant, a choisi comme suppléant le directeur de son cabinet à Nancy, M. François Pontet, délégué régional du parti radical. En 1973, le suppléant de M. Servan-Schreiber était M. Jules Jeanclaude, qui n'a pas retrouvé, en mars 1976, son siège de conseiller général de Pont-à-Mousson.

PARIS. — Dans la sixième circonscription (8e arrondt), le parti républicain apporte son soutien à la seule candidature de M. Couve de Murville, député sortant R.P.R. Lors de la publication de la première liste d'union C.D.S.-P.R.-radicaux, c'est M. Philippe Tollu (C.D.S.) qui avait reçu l'investiture dans cette circonscription.

D'autre part, M. Jérôme Spycket précise que, contrairement à ce qui avait été indiqué par le RUC (Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables, et des groupements de défense), il n'est pas le candidat de ce mouvement dans la sixième circonscription.

SOMME. — M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, indique dans une lettre du 6 février que M. Gilles de Robien est « *le seul candidat* » de sa formation dans la première circonscription de la Somme (Amiens). M. Hubert Henno, conseiller général et régional, qui avait invité les électeurs à voter pour le candidat radical valoisien, M. Richard Mazoudet, est exclu du conseil national du P.R. MM. Gilles de Robien et Richard Mazaudet figurent tous deux, toutefois, sur la liste des candidats de l'Union pour la démocratie française publiée en commun par le P.R., le C.D.S. et le parti radical. — *(Corresp.)*

TARN. — M. André Magnat (U.G.P.), conseiller municipal de Castres, qui devait se présenter dans la deuxième circonscription du Tarn, dont le député sortant est M. Jacques Limouzy (R.P.R.), est mort jeudi 9 février, à la suite d'un malaise cardiaque. Il avait cinquante-cinq ans.

La C.F.D.T. demande aux partis de gauche de se prononcer dès maintenant pour un désistement franc et automatique

La C.F.D.T. a une nouvelle fois condamné avec force la « *politique nuisible* » de la majorité gouvernementale et réaffirmé que l'« *issue positive* » des élections et l'action des travailleurs amorceront « *la perspective d'un socialisme démocratique et autogestionnaire* » ; la résolution du bureau national (1) déclare : « *Les adhérents, les militants, les organisations de la C.F.D.T. doivent, en syndicalistes, agir pour assurer, au premier comme au second tour, le succès des forces de gauche qui situent leur action dans le cadre de l'Union des forces populaires et qui cherchent à établir une convergence entre leurs objectifs. N'entrent pas dans ce cadre les candidats qui, se réclamant de l'extrême gauche, de la défense écologique, du régionalisme, refusent délibérément de placer leur campagne sous le signe de cette union et déclarent qu'ils ne se désisteront pas au second tour pour le candidat de gauche le mieux placé afin de battre le candidat de la majorité.* »

Les partis de gauche mènent campagne avec le handicap de la division, ce qui laisse peser une hypothèque sur leur union en cas de succès électoral et freine la mobilisation consciente de la population, poursuit cette résolution.

Le bureau « *rappelle que les travailleuses et les travailleurs ne comprendraient pas qu'un succès électoral des forces de gauche ne débouche pas sur la formation d'un gouvernement de la gauche unie. La C.F.D.T. prend acte que le P.S. et le P.C. ont indiqué l'un et l'autre qu'ils voulaient constituer un tel gouvernement ; estime qu'il ne saurait y avoir d'ambiguïté quant au désistement des partis de gauche. C'est pourquoi la C.F.D.T. leur demande de se prononcer clairement et dès maintenant pour un désistement franc et automatique pour le candidat de gauche le mieux placé au premier tour ; souhaite que les partis de gauche créent les conditions pour aboutir à l'indispensable accord portant sur des objectifs et des propositions correspondant aux problèmes essentiels de l'heure, aux préoccupations des travailleurs, à leurs aspirations à des transformations profondes dans le pays.*

» *La C.F.D.T. refuse à tout parti ou groupe l'utilisation du sigle et de l'organisation à des fins électorales ;*

» *(...) De véritables négociations devront s'ouvrir rapidement avec le gouvernement de la gauche comme avec le patronat, à tous les niveaux, sur les revendications prioritaires (...) et les transformations à opérer. Une action résolue et responsable des travailleurs sera nécessaire pour amener le patronat à négocier.*

» *Mais cette action ne saurait se confondre avec les stratégies et les tactiques de débordement que certains groupes entendent imposer en cas de succès électoral des forces de gauche. Une telle politique s'avérerait être très vite contraire aux intérêts des travailleurs et des travailleuses* ».

D'autre part, le bureau, dans une déclaration, rappelle qu'il avait décidé de confronter avec la C.G.T. et la FEN les priorités des uns et des autres « *dans une perspective de négociation avec un gouvernement de gauche* ». « *Devant les déclarations publiques de responsables C.G.T. concernant* [ces] *discussions (...)* « *La C.F.D.T. confirme son opposition à la mise au point d'un programme syndical commun qui, dans les circonstances présentes, risquerait d'être considéré comme un programme commun de gouvernement.*

» *Il ne peut être question non plus d'envisager la mise au point d'un constat de convergences portant sur l'ensemble des objectifs des organisations. En effet, l'établissement d'un tel constat, dépassant un certain nombre de divergences antérieures, suppose une réelle capacité d'autonomie et de propositions du mouvement syndical, une indépendance réelle des divers partenaires. Par sa plate-forme, par ses propositions sur la planification et les nationalisations, par toute son action, la C.F.D.T. manifeste une telle indépendance.*

» *Par contre, les liens existant entre P.C. et C.G.T., la confusion maintenue entre fonction syndicale et fonction politique dans la C.G.T., comme vient de le confirmer la prise de position récente de Gorges Séguy utilisant sa notoriété syndicale pour appeler publiquement à voter pour son parti politique, ne permettent malheureusement pas, aujourd'hui, un progrès dans l'affirmation autonome de l'ensemble du mouvement syndical.* »

Réaffirmant la validité de l'unité d'action C.G.T.-C.F.D.T. instaurée en 1966, confirmée le 26 juin 1974, le bureau cédétiste poursuit : « *Cette unité d'action demeure indispensable, aujourd'hui comme demain, pour établir le rapport de force conduisant à des négociations positives.*

» *C'est pourquoi, fidèle à cette position, le Bureau national confirme que l'objectif de la confrontation en cours entre C.F.D.T. et C.G.T. est bien d'éclairer les priorités respectives pour arriver, au moment de négociations nationales éventuelles, notamment dès la mise en place d'un gouvernement de gauche unie, à établir rapidement des positions revendicatives communes.* »

(1) Adoptée à l'unanimité moins trois abstentions.

LIBERTÉS NOUVELLES

(Suite de la première page.)

Trop souvent, ces professionnels de la politique sont aussi des professionnels du « spectacle », reléguant à l'arrière-plan programmes et options, pour mettre l'accent sur leurs profils dans des campagnes ultra-personnalisées et très dispendieuses.

Ces campagnes rompent l'égalité nécessaire entre les candidats. Seuls, certains, soutenus par les milieux d'affaires, peuvent engager de tels frais. A la limite, ils achètent presque leur siège. Selon une pratique qui rappelle étrangement l'Ancien Régime et la vénalité des offices.

Ces abus sont la pollution et la démocratie. Pour les empêcher, il faut et le plafonnement des dépenses électorales dans chaque circonscription — comme au Royaume-Uni — et leur financement par l'Etat — comme en Allemagne fédérale.

Il faut donc « déprofessionnaliser », « déspectaculariser » et aussi dédramatiser notre vie publique. Car elle a trop souvent l'aspect d'une « guerre civile froide », confrontant convulsivement majorité et opposition.

En démocratie, l'opposition n'est pas un péché ou un blasphème. C'est tout simplement un service public, qui éclaire le pouvoir sur ses erreurs, qui présente des solutions et des équipes de rechange.

L'opposition de 1978 — conduite, espérons-le, par MM. Chirac, Lecanuet et Soisson — ne devra donc pas subir le traitement inéquitable qui aura été réservé à la minorité de 1958 à 1978. Elle devra, au contraire, bénéficier de droits renforcés.

Droit au contrôle parlementaire accru : par le partage des présidences de commissions permanentes, par des commissions d'enquête pouvant être créées à l'initiative d'un quart des élus donc de l'opposition. Droit à l'« expertise » : par le détachement d'experts, de hauts fonctionnaires auprès de tous les groupes parlementaires. Droit à l'antenne, juridictionnellement garanti. Droit à l'alternance, clairement affirmé.

Tout cela dédramatiserait la vie publique. En établissant de nouveaux rapports, plus pacifiques, plus équitables et plus féconds, entre majorité et opposition. En faisant qu'elles s'écoutent l'une l'autre, dans la divergence, mais aussi dans le respect mutuel.

Limiter l'État

Un autre carcan oppresse la France et les Français. C'est l'impérialisme de l'Etat central. Omniprésent, omnipotent, tentaculaire. Cet Etat pesant et obèse, qui envahit et écrase la « société civile ».

Longtemps — et c'était alors souvent vrai — la gauche a cru que le progrès était lié à l'intervention toujours accrue de l'Etat. Hors de l'Etat, point de salut ! C'était le réflexe commun des sociaux-démocrates et des léninistes.

Pour sa part, le radicalisme se défie de toute pente bureaucratique, de toute dérive technocratique, fussent-elles de gauche. Pour sa part, il continue de défendre « le citoyen contre les pouvoirs ». Sa philosophie même — à travers Alain, — c'est le respect de l'individu contre les abus du pouvoir d'Etat. Sa volonté, c'est de berner l'Etat, c'est de remettre l'Etat à sa place.

Ainsi se réaffirme une tradition inverse de la gauche. Celle qui conteste les grands appareils de domination, les organisations centrales avides de tout régir, de tout régler, de tout dicter d'en haut, en imposant leurs diktats.

Son objectif ? Rendre vie à la « société civile », écrasée et anesthésiée par l'Etat. Desserrer ce carcan qui étouffe la vie démocratique de la nation. Redistribuer le pouvoir du haut vers le bas. Vers des « contre-pouvoirs » locaux ou associatifs. Son but ? La démocratie d'en bas. Une vraie démocratie quotidienne et locale, une démocratie de la base et non plus du sommet.

La démocratie d'en bas

Dans cette perspective, il convient d'établir le « *pouvoir communal* », le pouvoir commun des citoyens sur leur vie quotidienne et leur avenir. Par le développement des commissions *extra-municipales, ouvertes* à toutes personnes représentatives (associations, etc.). Par l'institutionnalisation du référendum communal — aujourd'hui limité aux problèmes de fusion — pour les projets engageant l'avenir même de la commune (installation d'une *centrale nucléaire, etc.*).

Dans cette même perspective, il faut attendre une vraie *démocratie régionale* : la région cessant d'être un simple échelon technocratique pour devenir un nouvel espace démocratique.

Avec des organes légitimes : une assemblée régionale désignée au suffrage universel direct, dont le président élu deviendra le véritable *exécutif de la région, au* lieu du préfet. Avec de vraies compétences : développement économique et social, mise en place et gestion des équipements collectifs, action directe en matière d'emploi (au-delà du décret du 27 juillet 1977), animation culturelle. Avec, enfin, de réels moyens, par le transfert de certaines ressources étatiques, aujourd'hui monopolisées par le le cadre d'une vie plus libre.

Ainsi s'ébaucherait une « nouvelle politique » qui pourrait être pouvoir central.

R.-G. SCHWARTZENBERG.

Prochain article :

UNE VIE PLUS LIBRE.

LES QUATRE OBJECTIFS DU P.S. POUR LA RECHERCHE

Le parti communiste a fait connaître au début du mois ses propositions pour la recherche scientifique (*le Monde* du 4 février). C'était, jeudi 9, le tour du parti socialiste dont le programme s'articule autour de quatre termes : planification, coordination, autogestion, régionalisation.

Le lien entre recherche et Plan, la question même de savoir si la recherche peut être *planifiée*, a fait l'objet d'importants débats au sein du P.S. La recherche doit « *répondre à la demande sociale* » donc permettre la réalisation des objectifs du Plan — ce qui suppose une continuité que ne peut assurer l'annualité des budgets. Mais il faut aussi « *planifier la recherche non planifiable* », c'est-à-dire maintenir, sous le contrôle des chercheurs, un potentiel de recherche disponible pour assurer le progrès des connaissances. Pour la part de la recherche directement liée aux objectifs du Plan, les programmes seront définis par des « *agences d'objectifs* », organismes de concertation entre chercheurs, utilisateurs et planificateurs.

La recherche est faite au sein d'universités, d'entreprises, d'organismes publics de recherche, qui, estime le P.S., doivent rester *autonomes* et gérés par des ministères différents. Un ministère de la recherche aura pour tâche de coordonner leur action. Pour assurer d'autre part la liaison entre recherche et production, des centres-relais (laboratoires du C.N.R.S., certains centres techniques) devront faciliter le transport des connaissances et permettre une approche scientifique des problèmes posés par la production.

L'autogestion passe par la démocratisation des structures ; à l'intérieur des laboratoires pour que la recherche soit le plus possible un travail d'équipe ; à l'extérieur, *dans les organes de contrôle* ou de gestion, où des conseils démocratiques regrouperont « *des représentants de l'Etat, des techniciens, ingénieurs et chercheurs élus, des représentants des travailleurs et usagers* ». La liaison science-public doit être améliorée : ce pourrait être la tâche d'un Institut de la communication scientifique.

Le dernier objectif, la régionalisation de la recherche, est parallèle à la régionalisation du Plan : le P.S. propose des assemblées élues au suffrage universel dans chaque région, qui élaboreront des plans régionaux, auxquels devront correspondre des programmes de recherche régionaux — cofinancés par le budget *de l'Etat et par ceux des régions.*

L'ensemble des propositions que propose le P.S. « *pour une politique alternative* » présente volontairement un certain flou, l'objectif étant surtout d'entamer une négociation sur ce qu'il faut faire. Il s'y ajoute cependant un certain nombre de mesures immédiates. Un collectif budgétaire devra créer quatre mille ou cinq mille postes dès 1978 pour intégrer bon nombre des personnels hors statut ; et 200 millions de francs en soutien de programmes seront attribués pour régler les problèmes les plus urgents. Le budget de 1979 devra prévoir une embauche de jeunes chercheurs, la suite des intégrations de hors statuts, et la relance de laboratoires actuellement en difficulté.

● *M. Alain Krivine*, membre du *bureau politique de la Ligue* communiste révolutionnaire (trotskiste), a déclaré, vendredi 10 février : « *Malgré une division accentuée, le P.C. et le P.S. sont d'accord pour conserver l'essentiel du régime, à savoir garder M. Giscard d'Estaing et sa Constitution (...). Le P.C. pratique un chantage ouvert au désistement au second tour, non pour empêcher l'austérité, mais pour avoir une place importante dans l'appareil d'Etat.* »

Le débat sur la « discipline républicaine »

M. MITTERRAND : la règle qui assurera les conditions du changement.

M. Mitterrand a déclaré, vendredi 10 février à Moulins : « *Si l'on me dit que la discipline de la gauche est dépassée, cela veut dire que l'union serait aussi dépassée et que l'heure de la victoire de la gauche serait définitivement passée. Qui peut tenir ce raisonnement ? Les socialistes estiment, eux, que la discipline républicaine c'est la règle même qui assurera les conditions du changement.*

» *Sans attendre de connaître les positions des autres, les socialistes affirment au grand jour que, dès le 13 mars, ils n'attendront pas plusieurs heures et feront savoir qu'ils se retireront au profit du candidat de gauche le mieux placé. La gauche l'emportera, j'en suis sûr. Si elle est unie, j'en suis sûr.* »

M. ROCARD : la position du P.C.F. n'est ni admissible ni tenable.

M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré vendredi 10 février au micro de R.T.L. : « *La fameuse discipline républicaine, c'est-à-dire le désistement inconditionnel à gauche a été l'arme de résistance de la gauche pendant l'essentiel de la Ve République. Elle a permis à la gauche de tenir. Quand nous entendons dire que ce qui a été le point de redémarrage de l'union de la gauche — car elle est partie de cette pratique — est passé aux « vieilles lunes », aux musées, etc., nous trouvons là qu'il y a quelque chose de scandaleux. Mais je pense que c'est un faux-pas et que les électeurs eux-mêmes corrigeront le P.C., parce que ce n'est pas admissible, ni supportable ni tenable. Cela veut dire qu'il n'y a plus d'adversaire prioritaire, que le P.C. place sur le même rang toutes les autres forces politiques de la vie politique française et il nous a traités comme un adversaire de rang égal aux forces de la majorité présidentielle. Comment voulez-vous que les électeurs s'y retrouvent ?* »

● *La Lettre de l'Unité* publiée par le parti socialiste rappelle dans son numéro daté du 10 février : « *Cette règle du désistement à gauche a toujours été pratiquée par le parti communiste depuis quinze ans, avant même qu'existe le programme commun, et quelquefois d'une façon assez « libérale » puisque les communistes avaient même été, en 1962, jusqu'à faire voter pour le chanoine Kir ou pour le centriste Aymar Achille-Fould !* »

DEUXIÈME TOUR DE L'ÉLECTION MUNICIPALE D'ISSY-LES-MOULINEAUX

Le second tour de l'élection municipale d'Issy-les-Moulineaux (consultation consécutive à l'annulation par le Conseil d'Etat de celle de 1977) a lieu dimanche 12 février (*le Monde* du 7 février).

Au premier tour, la liste d'union de la gauche, conduite par M. Guy Ducoloné, député (P.C.), était arrivée en tête avec 46,32 % des voix, contre 44,27 % à celle de la municipalité sortante (M. Raymond Menand, M.D.S.F., et Mme Christine Caron) et 9,41 % à la liste radicale de M. Daniel Savary. Ce dernier s'est désisté en faveur de M. Menand.

● *M. Claude Chevallier-Appert* a été élu maire d'Yvoy-le-Marron (Loir-et-Cher). Il succède à Mme Elisabeth Prouvost, décédée le 28 décembre 1977.

Tribune du 12 mars

L'irrésistible mouvement

par CLAUDE BOURDET

ON aurait pu croire que la gravité de la querelle qui oppose le parti communiste et le parti socialiste allait faire le jeu de la droite et condamner la gauche à un échec électoral. Il semble bien qu'il n'en soit rien ; même si on ne fait pas une confiance totale aux sondages, le mouvement vers la gauche ne semble aucunement interrompu. C'est bien ce qui terrifie les milieux au pouvoir et leur fait utiliser actuellement tous les moyens pour créer la panique ; le moins méprisable n'étant assurément pas le recours méthodique à la peur monétaire.

La cause du phénomène n'est pas difficile à déterminer. *Ce ne sont pas les divisions de la droite qui sont en cause.* Elles sont moins fondamentales que celles de la gauche ; entre Chirac et Giscard, c'est une querelle d'hommes bien plus que de la politique. Chirac et Giscard sont deux hommes de la Ve République, ils ont gouverné ensemble. L'électeur de droite peut préférer l'un à l'autre, mais se résignerait à voir triompher celui qu'il ne préfère pas. Ce qui est en jeu, c'est quelque chose de plus profond : comme on dit, un « ras-le-bol ». Les Français en *ont* assez *de ceux qui, d'une manière ou* d'une autre, ont participé au pouvoir depuis vingt ans, et trouvent que vingt ans, c'est assez. L'épouvantail du désastre économique n'est plus efficace, celui de la participation communiste au pouvoir non plus. On les a trop agités : ils se sont usés. De plus, pour manier ce genre d'attrape-nigaud, il faut avoir un *certain prestige et* une certaine crédibilité. De Gaulle pouvait faire peur en disant : « *Après moi, le chaos* », parce que beaucoup de Français se sentaient protégés par lui : *c'était* le recours classique au besoin de protection paternelle. Les hommes au pouvoir aujourd'hui ne protègent plus, et donc ne font peur à personne : le chaos, c'est aujourd'hui.

NOTONS aussi un autre aspect : à gauche, l'électeur a le sentiment d'avoir des options. S'il est mécontent de l'attitude communiste, il peut voter socialiste, ou vice versa. S'il rend les uns et les autres responsables de la cassure actuelle, ou s'il trouve à redire à leur politique générale, il peut voter, dans de très nombreuses circonscriptions, pour le Front autogestionnaire. *Ou encore pour l'extrême gauche ou pour* les écologistes, quand il s'agit d'écologistes de gauche marquant nettement leur opposition au pouvoir actuel. Pourquoi la même liberté de choix n'existe-t-elle pas à *droite* ? Parce que *tous* les candidats de droite, même les schreibériens et les jobertistes, ont été associés, en quelque manière, à la politique des vingt dernières années. Aucun n'est « neuf » à l'égard de cette politique ; chacun d'eux est donc marqué par le sceau de ce très proche passé.

UN dernier processus complète le précédent : les dissentiments entre socialistes et communistes peuvent bien être néfastes à l'un ou l'autre de ces partis, ou aux deux. Mais il est très probable que les voix ne seront pas perdues par la gauche, pour les raisons qui précèdent. Par contre, le parti *socialiste va, du fait de ces dissentiments, recueillir bon nombre* de voix du centre gauche qui ne se seraient pas portées sur lui quand l'union de la gauche apparaissait complète. Par conséquent, *non seulement* ce parti *souffrira peu de la rupture, mais* encore ce qu'il perdra éventuellement sera amplement récupéré par ailleurs. Il n'y a rien à faire à cela : c'est un phénomène de physique politique.

Cela veut-il dire que le 20 mars au matin, la gauche doit apparaître comme la triomphatrice ? Cela dépendra évidemment des reports de voix entre le premier et le second tour. Chacun manœuvre, à l'heure actuelle, pour essayer d'avoir la plus grande liberté possible, tout en tirant les plus grands avantages possibles de ces reports. *Mais ne nous y trompons pas* : en fin de compte, ce ne sont pas les états-majors qui décideront. Le mouvement actuel a prouvé surabondamment que les masses *populaires françaises veulent l'unité de la gauche, fût-ce malgré* les dirigeants, et contre les dirigeants. Il y a là un mouvement sourd, profond, instinctif, qui ne se laissera pas impressionner *par les explications ou les contre-explications.* Et je suis persuadé au contraire que, dans la dernière période, ce seront les états-majors qui devront tenir compte du mouvement. Cela ne veut pas dire non plus qu'après le 20 mars les discordes s'effaceront et que les problèmes se résoudront. Mais je crois aussi que, de nouveau, le poids des masses populaires se fera sentir. D'une façon ou d'une autre, je ne crois pas que l'on puisse parvenir à voler au peuple sa victoire.

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, délégué général du Mouvement des radicaux de gauche, a protesté, vendredi 10 février, contre le choix par M. Raymond Barre de l'arbre comme symbole de la *campagne nationale.* « *Décidément*, a-t-il noté, *M. Barre manque d'imagination. Pour illustrer sa campagne nationale, il choisit un arbre vert sur fond d'hexagone. Or ce symbole est précisément celui du M.R.G. depuis des années.* » M. Schwartzenberg considère que le premier ministre est soit « *mal informé* », soit « *guère loyal* », ajoutant : « *On attend mieux d'un premier ministre.* »

● *M. François Mitterrand* s'est rendu, jeudi 9 février, dans le quartier du Marais pour soutenir la candidature de M. Maurice Benassayag, membre du comité directeur du P.S., dans la 1re circonscription de Paris. Le premier secrétaire, qui a été salué par plusieurs animateurs de la communauté juive, a déclaré : « *Le P.S. n'a pas dévié d'un pouce et n'a pas changé, ne changera pas de ligne. C'est le P.C.F. qui a changé la sienne. Nous entendons gouverner avec la gauche.* »

● *Les dirigeants du mouvement du Recours* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés) doivent rencontrer mercredi 15 février, à Aix-en-Provence, plusieurs des candidats du « courant » giscardien dans le Midi, notamment MM. François Delmas, ancien maire de Montpellier, secrétaire national du P.R., chargé des problèmes des rapatriés ; Maurice Charretier (P. R.), maire de Carpentras, candidat dans la 2e circonscription du Vaucluse, et François Léotard (P.R.), maire de Fréjus, candidat dans la 2e circonscription du Var. Ils leur demanderont d'effectuer une démarche collective auprès du président de la République afin d'obtenir une amélioration des textes d'application de la nouvelle *loi d'indemnisation.*

● *M. Gérard Furnon* a estimé, jeudi 9 février, que son mouvement, l'Union des Français de bon sens, constituerait un « *recours* » dans l'éventualité d'une victoire de la gauche aux élections législatives.

● *L'Union des Jeunes pour le Progrès* (jeunes gaullistes), qui présente quarante candidats, indique qu'elle ne donnera pas de consigne de vote pour le second tour lorsque ses candidats ne pourront pas se maintenir. L'U.J.P. souhaite « *la constitution d'un gouvernement d'union nationale et de salut public quel que soit le résultat des élections* ».

● *M. Pierre Huet*, président de la commission des *sondages*, a précisé, vendredi 10 février, au micro de France-Inter que les organes de presse français ne pourront pas « *reprendre* » des sondages publiés à l'étranger dans les huit jours qui précèdent le scrutin. M. Huet a précisé : « *Il y a une neutralisation et je demanderai à tous de l'observer.* »

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

M. Jean Jouandet est nommé chargé de mission auprès du préfet de la région Auvergne. M. Jean Seiller est nommé chargé de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées.

M. Claude Guizard, secrétaire général du Var, est nommé secrétaire général de l'Essonne. M. Roger Gros, directeur du cabinet du préfet des Alpes-Maritimes, est nommé secrétaire général du Var. M. Philippe Melchior, chargé de mission auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est nommé directeur du cabinet du préfet des Alpes-Maritimes.

M. Jean Dusserre, sous-préfet de Forbach, est nommé sous-préfet de Montmorency. M. Jean Ducret, secrétaire général adjoint du Nord, est nommé sous-préfet de Forbach.

Le Monde

société

A BOULOGNE-BILLANCOURT

Deux malfaiteurs sont tués lors d'un hold-up suivi de prise d'otages

Une tentative de hold-up dans une succursale de la B.N.P., 29, avenue du Général-Leclerc, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-*Seine), s'est transformée*, vendredi 10 février dans l'après-midi, en une prise d'otages. Il était 15 h. 55 lorsque trois gangsters se *sont emparés de* 100 000 F. *Alors* que les trois hommes s'apprêtaient à s'enfuir à bord d'une BMW, des policiers de Boulogne-Billancourt sont arrivés sur les lieux et sont intervenus.

L'un des malfaiteurs, Jean Holas, âgé de vingt-cinq ans, a tenté alors d'intercepter une voiture. Il a été mortellement blessé par les policiers, au cours d'un échange de coups de feu. Un policier a été blessé. Les deux complices, prenant une direction opposée, ont pris une passante en otage et se sont rapidement engouffrés dans un immeuble, au numéro 21 de l'avenue du Général-Leclerc. Frappant à plusieurs portes sur les différents paliers, une petite fille leur a finalement ouvert. Les deux *hommes, avec leur premier otage* plus la petite fille et sa mère, se sont alors barricadés, pendant que les forces de l'ordre prenaient *place tout autour du bâtiment.*

Peu après, les inspecteurs de la brigade anti-gang arrivaient et, à 18 h. 20, l'assaut était donné.

Réfugié dans la salle de bains, l'un des deux malfaiteurs, M. Jean-René Noël, vingt-quatre ans, était aussitôt maîtrisé. Son complice, M. Christian Rocca, vingt-quatre ans, a tiré deux coups de feu en direction des policiers sans atteindre personne. Blessé auparavant d'une balle à l'abdomen, Christian Rocca devait succomber à sa blessure quelques instants plus tard. Les trois otages, indemnes, étaient libérés.

Vers 18 h. 30, alors que le premier malfaiteur sortait de l'immeuble escorté par des policiers en civil, une petite foule, difficilement maintenue par les gardiens de la paix a crié : « *A mort ! A mort !* »

La légalité des fouilles de véhicules

C'est un débat d'une grande *actualité qui a eu lieu le 10 février* à la vingt-quatrième chambre correctionnelle de Paris, où comparaissait M. Michel Trignol, vingt-six ans, éducateur, poursuivi en vertu de l'article L 4 du code de la route, qui fait encourir jusqu'à trois mois d'emprisonnement et 3 000 francs d'amende « *tout conducteur d'un véhicule qui aura (...) refusé de se soumettre à toutes vérifications prescrites concernant le véhicule ou la personne* ».

Car M. Trignol a refusé, le 27 janvier, à Paris, à l'occasion d'un des multiples barrages mis en place pour rechercher les ravisseurs du baron Empain et Yves Maupetit, d'ouvrir le coffre arrière de sa voiture, comme le lui avaient demandé des gendarmes. Or le Conseil constitutionnel a jugé le 12 janvier 1977 que le texte voté par le Parlement et autorisant les fouilles de véhicules était contraire à la Constitution.

Pour M. Pierre Tatu, premier substitut, qui occupait le siège du ministère public, aucun problème juridique ne se posait. Un arrêt de la Cour de cassation du 23 juin 1964 a certes affirmé que les fonctionnaires ou agents *chargés de constater les infractions* à la circulation ne sauraient être autorisés à exiger l'ouverture du coffre d'un véhicule, *hors le cas* d'investigations entreprises dans les formes légales. Mais, précisément, les formes légales ont été, selon lui, *respectées en* l'espèce, puisque les représentants de la force publique agissaient dans le cadre du crime ou délit flagrant prévu par *l'article 53 du code de* procédure pénale.

Le magistrat du parquet cependant était bien isolé pour soutenir cette interprétation de l'article 53, applicable aux « *personnes soupçonnées poursuivies par la clameur publique* » ou « *trouvées en possession d'objets* » ou qui « *présentent des traces ou indices laissant penser qu'elles ont participé au crime ou au délit* ».

M. Tatu est resté sourd aux remarques présentées par les témoins venus à la barre : M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme ; M. Louis Joinet, ancien président du Syndicat de la magistrature ; M. Raymond Forni, député socialiste de Belfort ; Me Charles Lederman, sénateur communiste du Val-de-Marne, qui ont lancé un vibrant appel au respect des libertés constitutionnelles. M. Toulouse, secrétaire général du syndicat C.G.T. de la police, a rappelé que son organisation avait publiquement dénoncé le caractère illégal et inefficace de ces contrôles. M. Ferret, journaliste, et Me Tubiana, avocat, qui ont opposé le même refus d'ouvrir le coffre de leur voiture lors de contrôles routiers, ont indiqué que, eux, n'avaient pas été poursuivis en justice...

Le tribunal, présidé par M. Bourgeois, doit donc rendre le 24 février, dans cette affaire apparemment modeste, un jugement d'une grande portée.

Les défenseurs, Mes Martine Scemama et Lenoël, enfin, ont réclamé la relaxe de leur client.

● *C.E.S. Pailleron : jugement le 30 mars.* — La XVIe chambre correctionnelle de Paris rendra, le 30 mars prochain, son jugement à propos des responsabilités encourues dans l'incendie du C.E.S. Edouard-Pailleron. Les débats se sont achevés vendredi 10 février.

● *Condamné à un an d'emprisonnement avec sursis,* le 31 janvier, par le tribunal de Dieppe pour avoir tué le 5 décembre 1976 un garçon de vingt ans qui avait brisé la porte d'entrée de son bar (*le Monde* du 2 février), M. Michel Godard, hôtelier à La Feuillie (Seine-Maritime), vient de faire appel de ce jugement. Immédiatement après celui-ci, l'hôtelier avait déclaré : « *Je pensais que le jugement serait plus clément.* »

● *La liberté a été refusée à M. Pierre de Varga,* jeudi 9 février par la chambre d'accusation de Paris, dans l'affaire de l'assassinat de Jean de Broglie. Cette juridiction a ainsi infirmé l'ordonnance de M. Guy Floch, premier juge d'instruction, qui avait accordé le 19 janvier la liberté sous contrôle judiciaire à l'inculpé détenu depuis le 29 décembre 1976. La cour remarque que la vérité n'est toujours pas élucidée sur les mobiles du crime, et que les garanties de représentation de M. de Varga sont faibles, en raison de ses antécédents judiciaires.

● *M. Gérard Nicoud,* secrétaire général du CID-UNATI, a été condamné jeudi 9 février à *deux mois de prison avec sursis* par le tribunal des Sables-d'Olonne (Vendée). Le dirigeant du CID-UNATI était poursuivi pour bris de scellés.

● *Reconnu par M. Henri Hottinger,* banquier, comme l'un des quatre hommes qui tentèrent, en vain, de l'enlever le 2 février 1976 devant son domicile, 6, rue de la Beaume, à Paris (*), Elie Cohen vient d'être inculpé de tentative d'arrestation illégale par M. Guy Floch, premier juge d'instruction, qui l'a placé sous mandat de dépôt. Il est déjà écroué pour avoir participé à deux rapts, celui de M. Guy Thodoroff, président-directeur général de la SAAB France, et de M. Bernard Mallet, banquier. L'inculpé, assisté de Me Olivier Bernheim, proteste de son innocence au sujet des trois affaires.

● *Arrêtées dans le magasin Les Dames de France* à Grenoble, *lors des incidents qui s'y produisirent* le 24 décembre 1977, Mmes Marie-Agnès Haller et Marie-Josée Labrugerie ont été condamnées, jeudi 9 février, à six mois d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de cette ville. — *(Corresp.)*

EXCÈS DE VITESSE : LA PHOTO N'EST PAS UNE PREUVE

La cour d'appel de Rennes a prononcé le 8 février la relaxe de deux automobilistes condamnés en première instance par le tribunal de police de Saint-Brieuc, à 225 francs et 200 francs d'amende pour excès de vitesse hors agglomération. Soulignant que les photographies des véhicules prises lors des contrôles ne permettaient pas d'« établir de manière certaine que le propriétaire du véhicule en était le conducteur au moment de l'infraction », *elle a considéré que le ministère public n'avait pas rapporté la preuve de la culpabilité des deux propriétaires, l'article L 21 du code de la route prévoyant que la responsabilité pénale des infractions incombe au conducteur du véhicule, sauf en matière de stationnement irrégulier, où la présomption de culpabilité frappe le propriétaire.*

Dans deux autres dossiers identiques, la cour d'appel de Rennes a confirmé la décision de relaxe prononcée par le tribunal d'instance de Loudéac (Côtes-du-Nord). — (Corresp.)

● *Accident d'avion aux Etats-Unis : dix-sept morts.* — Un bimoteur de la compagnie Columbia Pacific Airlines s'est écrasé, le 10 février, après avoir décollé de l'aéroport de Richland (Etat de Washington). Les quinze passagers et les deux membres d'équipage ont été tués. — *(A.P.)*

LA « CONFÉRENCE DE PRESSE » DE M. NOËL DAIX

« La presse sait déjà tout »

Lyon. — « Je n'avais pas à faire à des correspondants de l'Institut. » *Le juge Noël Daix, « libéré » un instant par ses médecins, fait face à la presse, le vendredi 10 février. Intimidé par les micros, ébloui par les projecteurs, agacé par les questions, le « témoin averti » ne répond que par des formules à l'emporte-pièce, laconiques et vagues, ironiques et exaspérées. Le magistrat n'a rien à dire à une presse* « qui sait déjà tout ». *L'homme, lui, paraît marqué physiquement par l'épreuve, les yeux rougis, les mains encore enflées, le visage tiré. Il est fatigué. Il est fiévreux. Il est gêné par cette soudaine projection au premier plan de l'actualité et le fait savoir. Bref, M. Noël Daix n'a rien à dire. Il le dit et s'en va, entouré par plusieurs policiers.*

De notre envoyé spécial

Le mutisme total observé par les magistrats et les policiers depuis la libération du juge reste la règle. M. Bruno Estrangin, procureur de la République, a réuni une nouvelle conférence de presse vendredi soir pour y donner une série de chiffres : celui des personnes contrôlées depuis le 8 février (11 300), des véhicules fouillés (5 285), des appartements visités (1 183), etc. Informations banales. Sur les faits précis, par exemple sur le nombre de personnes interpellées et interrogées après la libération de M. Daix, le procureur de la République reste évasif : « *La police a entendu de nombreuses personnes, largement plus de vingt.* »

SCÉNARIO

De petits malfrats snobés par leurs aînés imaginent un coup « fumant » : l'enlèvement d'un magistrat. A Lyon, le 6 février dernier, ils passent à l'action. M. Noël Daix, premier juge au tribunal de grande instance de cette ville, d'un trottoir où il chemine paisiblement, est solidement traîné par trois hommes vers une voiture et devient un otage. Les petits malfrats prennent alors langue avec les caïds du milieu lyonnais, bandits raisonnables s'il en est. A ces derniers, les ravisseurs proposent, contre adoubement, de leur céder le juge.

Mais, au nom du principe que l'argent bien géré n'aime pas les « vagues », les caïds refusent. Les malfrats insis... ne se veulent que des pourvoyeurs de munitions (à savoir le juge). Ce dernier est une monnaie d'échange, disent-ils, il faut l'utiliser. Contre quoi ?... Contre qui ? Un (des) détenu (s), Edmond Vidal, dit « M... », *dit « Z'yeux bleus », peut-être. On Jean-Charles Willoquet. Ou un autre.*

C'est peu dire que les caïds lyonnais renâclent. Ils crient au fou, à l'inconscience, et ordonnent la libération du petit juge. Dans la nuit du 8 au 9 février, M. Daix, magistrat, est abandonné, enchaîné à un arbre, dans le parc d'une clinique désaffectée.

« C'est une hypothèse », dit, *souriant, Me Joannès Ambre, membre du barreau de Lyon,* « une idée ». *A tout le moins un scénario. Il ne dira ni plus ni moins, alors que, vendredi 10 février, il était au palais de justice de Paris pour y assister MM. Gilbert Zemmour et Marc Francelet.*

L'un et l'autre, incarcérés lundi dernier pour extorsion de signatures, demandaient, vendredi, leur mise en liberté. Selon les termes de la procédure, qui donnent cinq jours au magistrat instructeur pour répondre. — L. G.

L'hommage de M. Barre

Si les informations sont floues, les démentis, eux, sont nets : la libération de M. Daix, dira M. Estrangin, « *n'a été précédée d'aucune tractation, d'aucune sorte entre la police ou la gendarmerie et le milieu lyonnais* ».

La thèse officielle reste toujours la même : c'est la fermeté des autorités, l'ampleur du dispositif policier qui ont poussé les ravisseurs à libérer leur otage. Thèse officialisée encore davantage par les déclarations du premier ministre, candidat aux législatives, M. Raymond Barre, présent en cette fin de semaine à Lyon. Le premier ministre a tenu à rencontrer vendredi M. Daix : « *Au-delà de la courtoisie et de la sympathie personnelle, j'entendais ainsi rendre hommage à l'ensemble du corps des magistrats pour l'indépendance et la dignité avec lesquelles ils exercent leurs hautes fonctions.* » Pour le premier ministre, « *très favorablement impressionné par les efforts des policiers* », le dénouement heureux de l'affaire Daix a son explication : « *C'est en réalité l'étau mis en place par la police qui a conduit les ravisseurs à renoncer à leur plan pour obtenir la libération d'un détenu.* »

Cet étau, les policiers l'ont maintenu alors qu'il s'agit d'identifier les auteurs de l'enlèvement. Tâche délicate. Bien que l'on reste très discret sur l'identité des nombreuses personnes interpellées depuis quarante-huit heures et invitées à « témoigner » par les policiers, des informations ont filtré.

Elles font état de la présence, au nombre des « témoins » sollicités, de quelques personnages très connus dans une certaine chronique lyonnaise. Ainsi, deux des trois auteurs présumés de l'assassinat du juge Renaud (le troisième, Jean-Pierre Marin, a été tué par les policiers à Champagne-au-Mont-Dore le 9 mars 1976) ont-ils été entendus. Il faut préciser, car tout s'entremêle à Lyon, qu'un de ces deux personnages est également soupçonné d'avoir participé au rapt du petit Christian Mérieux le 9 décembre 1975, comme l'était d'ailleurs Jean-Pierre Marin.

De là sans doute la rumeur persistante qui a circulé à Lyon vendredi. Le bruit a couru le palais de justice que les ravisseurs *n'envisageaient rien moins que* d'échanger la vie du magistrat contre la libération d'un détenu fort connu, Louis Guillaud, quarante-huit ans, *dit « la Carpe ». Il* avait été arrêté le 25 février 1976 à Paris alors qu'il achetait des lingots d'or avec des billets provenant de la rançon de 2 milliards d'anciens francs versée par la famille Mérieux.

Louis Guillaud, évidemment connu pour son extrême mutisme et devant savoir où se trouve le solde de la rançon (1,4 milliard d'anciens francs non récupérés), n'a jamais parlé, ni aux policiers ni à d'autres. D'où peut-être l'envie et la tentation de le voir quitter sa retraite forcée...

Ce n'est là qu'un scénario. Parmi d'autres (voir ci-contre). Parmi d'autres possibles.

PIERRE GEORGES.

● *L'enlèvement de M. Thodorof.* — M. Guy Floch, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a procédé, vendredi 10 février, à une confrontation dans l'affaire du rapt de M. Guy Thodorof, enlevé le 4 février 1976 et libéré dans la nuit du 9 au 10 mars 1976. M. Thodorof, âgé de trente-deux ans, directeur général adjoint de Saab-France, avait été relâché par ses ravisseurs après versement d'une rançon de 10 millions de francs.

Celui-ci, ainsi que son ami M. Michel Rey, âgé de quarante-trois ans — neutralisé par les malfaiteurs lors de l'enlèvement, — n'ont reconnu aucune des huit personnes qui leur ont été présentées. Ces personnes (MM. Bernard et Marcel Lachant, Michel Desuneur, François Tortosa, Christian Ehr, Antoine Rossi et Jacques Caron) ont toutes été inculpées et placées sous mandat de dépôt pour cette affaire entre le mois de juin 1976 et le mois de janvier 1977.

● *Le Centre pastoral Beaubourg, à St Merry* fera prêcher le Carême par des laïcs, chaque samedi à 18 h. 30, jusqu'au 18 mars, au cours de la Liturgie eucharistique.

Sur le thème : « Les chrétiens interprètent l'Evangile », prendront la parole Christiane Hourticq, Philippe Farine, André Mandouze et Jean Planchais.

Ce Carême — introduit le 11 février, — par le Père Chenu o.p., sera conclu également par lui le 18 mars.

(St Merry, - 78, rue St-Martin, 75004, métro Châtelet, Hôtel-de-Ville, Halles).

A « Apostrophes »

BATAILLE DE DAMES

Ponce Pilate ou subtil arbitre, Bernard Pivot a mis face à face, vendredi soir, pour des « Apostrophes » qui promettaient, cinq femmes et un homme — canard un peu perdu dans la cage, — mais a gardé auprès de lui une vieille dame pleine de sagesse, Emilie Carles.

Las ! Le débat n'a pas tenu ce qu'on était en droit d'attendre de lui. Comme on pouvait le craindre, la véhémence, fille de la conviction, l'a emporté sur la réflexion sereine — parler du féminisme de nos jours réclame beaucoup de sang-froid.

Face au pack redoutable que formaient Mmes Gisèle Halimi, Michèle Perrein et Martine Portnoë, la mesure acide de Gabrielle Rolin, la résistance d'Annie Lebrun ou les reparties fermes mais parfois désabusées d'André Pérot n'auront pas désarmé ni, bien sûr — mais on n'était pas là pour ça, — convaincu les championnes de la féminitude à tous crins. Elles ont dû faire courir dans le dos des téléspectateurs mâles quelques frissons dont ils se souviendront. Des mots, comme terrorisme, dictature, embrigadement, phallocratie — évidemment, — et d'autres encore tout aussi inquiétants, ont traversé un espace chargé de soupçons et de certitudes.

Une chose est sûre : tactiquement et politiquement, nous avons vu une fois de plus des femmes qui n'ont rien à envier aux hommes.

Et peut-être est-ce là une porte ouverte vers un pouvoir qui ne luit encore qu'à l'horizon.

CLAUDE LAMOTTE.

ÉDUCATION

L'AIDE A L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ

Un système éducatif fondé sur le particularisme rural

En annulant, le 19 janvier, pour des raisons de procédure, la loi sur les rapports entre l'Etat et l'enseignement agricole privé, votée par le Parlement au mois de décembre 1977, le Conseil constitutionnel a ravivé l'inquiétude des dirigeants de cet important secteur de l'éducation. « *Nous étions au bord de la faillite* », explique M. de Nadaillac, secrétaire général du Conseil national de l'enseignement agricole privé (C.N.E.A.P.). « *A cause de cette décision l'agriculture est menacée* », pense M. Guy Guermeur à l'origine du texte, et M. Michel Commault, président de l'Union nationale de l'enseignement agricole privé (U.N.E.A.P.), comparant ses adhérents à des « miséreux », écrit : « *Quand on leur dit que la loi est annulée, ils sont comme le juste qui entend d'un air hébété, le regard absent, le ventre vide, prononcer un verdict bien étayé juridiquement, mais qui le renvoie à sa misère.* »

L'enseignement agricole privé, qui compte plus de soixante-quinze mille élèves, soit environ 60 % des effectifs scolaires, ne percevait jusqu'à présent que 25 % des crédits alloués à l'enseignement agricole. « *Nous y arrivions,* explique M. Collet, dont l'organisme regroupe des établissements de confession catholique, *à cause du dévouement de nos maîtres, mais aujourd'hui le sacerdoce se fait plus rare et nous trouvons dans nos établissements des personnes qui ne se satisfont plus de salaires inférieurs, parfois de 50 %, à ceux du secteur public.* » Environ 70 % des établissements privés auraient des difficultés financières. La loi que les socialistes viennent de faire annuler prévoyait en cinq ans une « rallonge » de 300 millions de francs de subventions. « *Nous n'aurions plus eu à courir les antichambres au moment du vote du budget,* explique-t-on à l'U.N.E.A.P. *Les établissements agréés auraient reçu un forfait global dont le calcul a été établi selon le coût moyen par élève et le nombre d'élèves dans chaque école.* » Cette loi, dite « Guermeur II », adoptée à la veille de la clôture de la session parlementaire d'automne, aurait donc fait pleuvoir la manne depuis si longtemps attendue.

Une situation privilégiée

« *Pourtant, on y avait mis les formes,* explique M. Pierre Gagnain, du syndicat C.F.D.T. *Dans l'exposé des motifs, on rappelait que les enseignants étaient les principales victimes de la pauvreté du secteur privé et on laissait entendre que les nouvelles dispositions devaient principalement améliorer leur niveau de vie. Mais, en accordant les crédits aux établissements agréés, quels moyens avait-on de contrôler leur utilisation pour la masse salariale ? Les subventions ont bien été augmentées de 13,28 % en 1976, tandis que dans le même temps la hausse des salaires n'a pas dépassé 8 %.* »

Sans être florissante, la situation de l'enseignement privé n'est peut-être pas aussi alarmante que le proclament ses dirigeants, et la loi votée au mois de novembre 1977 n'avait-elle pas un autre *objectif* que de « *renflouer* » les caisses du privé ? L'enseignement agricole, qui dépend du ministère de l'agriculture, occupe dans le *système éducatif français* une situation privilégiée que les tenants du privé ne veulent pas abandonner. « *L'enseignement agricole, c'est l'affaire des agriculteurs* », reconnaît de son côté M. Evrard, président de l'Association pour la promotion de l'enseignement agricole public. On ne manque pas d'invoquer « la spécificité du monde rural », « le rythme des saisons ».

Les maisons familiales rurales, qui dispensent un enseignement par alternance — une semaine de cours, quinze jours de stage, — insistent sur les conditions particulières de l'agriculture. On rappelle aussi l'antériorité des établissements privés, qui ont eu le mérite de jeter les bases de l'enseignement agricole à une époque où l'Etat ne s'y intéressait pas. Enfin, les organismes actuels, aux mains des notables régionaux et locaux, accentuent l'autonomie de cet enseignement. « *Je ne trouve pas normal que les fonds d'Etat soient mis à la disposition de petits potentats* », écrit à ce propos un enseignant. M. Bernard Jeulin, en faisant référence à « *un organisme central regroupant les écoles et seul responsable devant le ministère* ». La loi qui vient d'être annulée — le gouvernement a l'intention d'en reprendre les grandes lignes dans un nouveau texte — aurait donc eu pour résultat de renforcer une situation d'exception que certains déplorent. En effet, les syndicalistes et les responsables de l'enseignement agricole privé s'opposent continuellement sur la question du rattachement de cet enseignement au ministère de l'éducation.

Evidemment, les syndicats y sont favorables. Mais on comprend tout le parti que peuvent tirer les organismes privés du particularisme agricole actuel.

Dans ce domaine, l'influence du secteur privé est d'autant plus sensible qu'il est puissant et majoritaire. Et l'« initiative » y est d'autant plus payante que le contrôle de l'Etat est moins sévère. « *En ce qui concerne le contrôle pédagogique, quelques ingénieurs seulement rattachés aux directions départementales de l'agriculture ont la charge d'inspecter le fonctionnement des établissements et l'utilisation des fonds publics* », explique M. Le Fur, du SGEN-Enseignement agricole.

Maoïstes ?

Mais le Conseil constitutionnel ne vient-il pas d'annuler un texte que le gouvernement n'a pas véritablement encouragé ? En finançant indistinctement les maisons familiales rurales et l'enseignement catholique agricole, la loi du 20 décembre 1977 n'accordait-elle pas une trop grande liberté à des établissements dont les méthodes pédagogiques peuvent ne pas sembler d'un intérêt public évident ? L'enseignement privé catholique — un enseignement à temps plein — se rapproche de l'enseignement public. (« *Nous souhaitons que le secteur agricole nous rejoigne, parfois nous l'imposons* », explique M. Jean-Pierre Compagnot, conseiller technique au ministère de l'agriculture.) En revanche, il n'en est pas de même des maisons familiales rurales qui, sous couvert d'une pédagogie prétendument révolutionnaire : l'alternance (« *nous sommes maoïstes* » n'hésite pas à dire M. René Clair, secrétaire général de l'Union des maisons familiales rurales), confinent le plus souvent les ruraux dans leur monde. « *C'est un enseignement au rabais* », accusent les syndicats ; « *donnez-nous des subventions et nous ferons mieux* », rétorquent les dirigeants des maisons familiales, qui ajoutent : « *Nous sommes progressistes et, curieusement, ce sont les parlementaires de droite qui nous soutiennent.* » Le projet de loi que le gouvernement prépare tiendra-t-il compte de ces subtilités ?

CHRISTIAN COLOMBANI.

● *Le ministère de l'éducation* a fait connaître, le jeudi 9 février, les résultats des élections des représentants du personnel aux conseils d'établissement du second degré. Les listes d'union qui regroupaient plusieurs syndicats, affiliés ou non à la Fédération de l'éducation nationale (FEN), arrivent en tête dans les trois collèges — enseignants, personnel d'administration et d'intendance, personnel ouvrier et service. Elles remportent chez les enseignants 40,4 % des sièges. La participation au scrutin a été de 80,8 % chez les enseignants, de 87,7 % chez les ouvriers et de 69 % chez le personnel administratif.

هكذا من الأصل



LA BRICHE »

Un refuge

ROQUIS

les grandes manœuvres

FRANÇOIS BOTT

Au fil de

La cause des femmes

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Le Monde aujourd'hui

« LA BRICHE »

Un refuge pour femmes meurtries

« REGULIEREMENT, j'apportais un paquet ficelé, une petite valise chez des amis. Il ne s'est rendu compte de rien. Tous les deux jours, je téléphonais ici pour savoir s'il y avait de la place. Enfin, on m'a dit : « On » vous attend. » J'ai affiché sur le bar « fermé cause déménagement », je suis allée chercher les enfants — sept et dix ans — à la sortie de l'école. Et nous sommes partis. Quand je suis arrivée devant ces grosses grilles, j'ai su que c'était la fin du voyage, la sécurité retrouvée. »

Anne-Marie, trente ans, une petite femme blonde aux traits fins, chandail noir lamé argent, est mariée depuis onze ans à un pied-noir. Il tient un bar, rejoint de plus en plus souvent les clients de l'autre côté du comptoir, commence à battre sa femme. Une femme soumise, tout à la fois barmaid, cuisinière, domestique, étouffée dans un cercle de famille envahissant. Le mari tape, de plus en plus fort. En octobre 1976, Anne-Marie est hospitalisée avec un tympan crevé. *« On m'a tellement rabaissée... Aujourd'hui, j'ai repris confiance en moi, j'ai trouvé à Paris un emploi de bureau, bientôt j'aurai un logement à moi. »*

Maïté, vingt-cinq ans, est là depuis cinq mois avec Sandrine, trois ans, et David, six mois. Une paumée, elle aussi, débarquée du Sud-Ouest sans logement, sans argent. Le mari est incarcéré à la Santé pour avoir, avec des copains, fracturé une cave, un jour où il ne savait où dormir. *« Je suis allée voir une assistante sociale ; au début, elle me proposait de me mettre dans un foyer, les gosses dans un autre. Etre ensemble, ici, c'est ça le plus beau. »*

Ici... c'est la Briche (1), un foyer d'hébergement du Secours catholique. Cent quatorze hectares de forêt dans l'Essonne, à 35 kilomètres au sud de Paris, juste à la lisière de la Beauce. Un ancien château du quinzième siècle offert par Louis XI à son maître d'hôtel, où quatre siècles plus tard Alfred de Vigny rencontrait l'une de ses belles amies. Les dépendances ont été restaurées, de petites maisons construites sous les grands cèdres du Liban. Deux moutons paissent derrière une barrière. Le poney va mettre bas. A la Briche, tout peut recommencer.

La vocation de ce centre ? *« Accueillir des femmes en difficulté morale ou matérielle, avec leurs enfants, quand aucune autre possibilité ne s'offre à elles »*, explique M. Alfred Tricot, qui dirige la Briche avec sa femme. Peu de femmes abandonnées — celles-ci gardent le logement. Quelques mères célibataires vivant seules. Mais surtout, à 85 %, des femmes qui ont fui loin de chez elles une vie conjugale ou maritale devenue intenable : alcoolisme, violence, le cercle infernal.

Ces femmes-là ont voulu la rupture. Volontairement, elles ont quitté la sécurité, fût-elle très relative, un certain confort matériel parfois, la routine en tout cas. Cela explique la passion qui les anime. *« Lorsque leur couple n'allait pas bien, elles n'ont pas cherché un autre homme, un autre foyer, une autre sécurité. Ces femmes sont fidèles, c'est pour cela qu'elles sont ici. Cette passion qu'elles ont pour leur mari, c'est une révolte contre ce qu'elles en espéraient. »*

« C'est la seule fois que je pars et c'est la dernière », dit Anne-Marie. *« Je suis partie assez souvent et revenue*, dit Jeanne, vingt-sept ans, deux enfants, dont un de quatre mois. *Mais depuis que j'ai le bébé, c'est décidé, je ne reviendrai plus. »* Le point de non-retour ? Voire. A leur sortie de la Briche, la moitié de ces femmes reprennent la vie commune. « Ces reprises, précise M. Tricot, *ne sont pas des capitulations de l'un par rapport à l'autre, mais le résultat d'une négociation, un véritable redémarrage. La rupture a ses vertus. Elle permet à des vies mal bâties qui traînent leur misère de se redessiner, de prendre un nouveau départ sur d'autres bases. Pour certains hommes, la femme fait partie des meubles, faite pour faire l'amour comme le réfrigérateur pour conserver la viande. La femme attend plus de la qualité de la vie que du matériel, elle est plus porteuse de valeurs spirituelles. »*

Ainsi de cette femme venue se réfugier à la Briche pendant trois mois avec ses trois enfants, de huit, six et trois ans : son mari, quarante ans, transporteur international, roulait à travers l'Europe, avouait toucher jusqu'à 15 000 francs par mois. son projet de vie : gagner le maximum d'argent tant qu'il était jeune et costaud. Il roulait en 504, gavait sa femme d'appareils ménagers, de maison de campagne, de voiture. Elle avait besoin d'autre chose.

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

(Lire la suite page 15.)

★ 91910 Saint-Sulpice-de-Favières, Tél. : 491-42-12.

CROQUIS

Les grandes manœuvres

DEJEUNER dans une maison de retraite, en province. Le soir, *on aura le sentiment d'avoir fait* un voyage interplanétaire. Une vieille dame évoque un capitaine qui la courtisait jadis. Mais c'était peut-être un colonel, car sa mémoire flanche, comme dit la chanson. Ses souvenirs tremblent, alors que ses mains, sa voix, *sont restées fermes.*

Colonel, ou capitaine, il faisait *carrière à l'époque* où les officiers rendaient visite aux famille bourgeoises de la ville. La vie des garnisons se confondait, en partie, avec la vie des boudoirs. La vieille dame suggère qu'elle a failli aimer ce colonel, ou ce capitaine. « Je ne sais pas ce qu'il est devenu, dit-elle. Je n'ai pas reçu de ses nouvelles... Ah ! si... J'ai lu quelque chose sur lui, récemment, dans un journal. » C'était l'annonce de sa mort.

FRANÇOIS BOTT.

MÉTRO

La vie en rose

PENDANT l'hiver *ou* pendant l'été ? Peu importe, c'est dans le métro. Depuis loin, très loin, juste avant d'emprunter le long tapis roulant *de la station Montparnasse*, on l'a entendue. On ne peut y croire. La voix, pourtant, emplit le long tunnel. On dirait que les conversations se sont cachées dans le chuintement du caoutchouc. On s'arrête *et on se laisse* emporter par le tapis en s'accrochant à la main courante. Ne pas faire deux choses à la fois, écouter seulement. On peut localiser la voix. Elle est au bout du tunnel, c'est sûr maintenant. Cette force, ce style, cette vibration qui se propage droit au creux de votre émotion. Un disque ? *Impossible. D'ailleurs aucun instrument* ne l'accompagne. « A capella », comme disent les connaisseurs.

Plus on approche et plus le *doute* se transforme en *certitude*. Non, malgré la chaleur de la voix, malgré la justesse, la couleur, la présence, ce ne peut être elle. Et d'abord, elle est morte depuis longtemps. Et puis il y a *cet accent étrange* et si doux.

Mais qui peut donc, avec autant d'aplomb, chanter *la Vie en rose* dans le métro ?

Une troupe compacte de badauds s'est formée qu'on franchit avec peine. Enfin, on la voit. C'est un petit bout de femme douée d'un coffre et d'un organe extraordinaires. C'est une Noire à la poitrine haute.

Elle achève sa *chanson*. Personne ne réagit. Elle fait fièrement le tour des regards et elle entonne à pleine voix *la Foule.*

Dans la rue, la petite Edith Gassion n'avait rien de plus que la petite chanteuse noire dans le métro. Elle n'avait même pas à son répertoire les chansons de la grande Piaf.

JEAN CAVÉ.

LE RETOUR

Une boîte de petits pois

UN taudis. Plus qu'un taudis : le taudis d'un taudis. L'expression d'une misère majeure dont le fauteuil éventré et la table bancale ne sont que l'une des faces visibles. Les fondements fouaillent dans l'impuissance, l'incapacité d'être, ce minimum vital qui est le fruit de l'éducation et sans lequel il est impossible de se comporter.

Un jour, l'homme est parti, laissant la femme et les sept enfants. Ne supportant plus la situation, humilié par le chômage, la faim, la débandade du foyer. Depuis trois semaines, il est dehors. « Avec une autre », *disaient les voisins.* « Peut-être pas », *disait la femme.*

Ce soir-là, au milieu des enfants qui se bousculent, tombent à la renverse et se relèvent, il est revenu chercher ses affaires. Deux valises sont ouvertes sur la table : il y jette pêle-mêle son linge. Tout semble ridicule : le fauteuil, les enfants, les valises, les chemises, une paire de bretelles...

Le Père Joseph, du mouvement Aide à toutes détresses, averti par des voisins, se tient au milieu de la pièce. « Je ne trouvais, pour lui, *raconte-t-il,* aucun mot à la grandeur de sa honte et de leur malheur. » *Il savait que ce nouveau départ était une fausse sortie, qu'il attendait que la femme, les enfants, lui disent de rester.* « Mais eux, comme moi, n'osions rien lui dire, car notre intuition de pauvres gens devinait que les paroles déforment, diminuent la grandeur des sentiments, les meurtrissent presque toujours. »

A la fin, le Père l'a pris dans ses bras et l'a serré très fort, très fort. Afin qu'il ressente combien tous l'aimaient.

Alors, la femme, tapie dans l'ombre, est sortie de la pièce du fond, marquée par sa solitude, sa misère. Désignant les gosses, elle a dit simplement : « Il y a trois jours que le placard est vide... Je n'ai rien demandé à personne. »

Elle parlait, sans s'adresser à quelqu'un en particulier : « Il est venu prendre ses affaires. Il repart. Qu'allons-nous devenir ? »

Le Père serrait le bras de l'homme. Les sept enfants continuaient à s'occuper dans leur coin. Autour de la table où se jouait l'avenir d'une famille, tout pouvait *provoquer le drame : la plainte de la femme, l'indifférence des enfants, le silence d'un homme humilié.*

« Il restera, *dit le Père,* sinon il ne serait pas revenu. » *Ils sont passés tous trois dans la cuisine, où il n'y a plus une miette à trouver, où nulle odeur ne laisse présumer la table ouverte. Dans cette glacière, néanmoins, le silence est rompu. L'un assis, l'autre debout.*

« *J'ai souffert, dit l'homme.*

— Et nous, *dit la femme.*

— J'ai travaillé, *dit l'homme.*

— Alors, tu as de l'argent ? ». *Pas de réponse.*

Tout à coup, elle comprit que s'il repartait, elle resterait là sans argent, qu'elle supplierait, qu'elle mendierait. Et dans un sanglot : « Sais-tu que j'ai vendu une boîte de petits pois pour t'écrire ? » *Une boîte que le voisinage lui avait donnée, le signe d'un soutien, le cri de la désespérance.*

« La vendre, *écrit le Père Joseph,* c'était la *révélation d'un* amour insondable *qui* relègue la faim, la souffrance, la honte au *dernier* plan. »

A nouveau le silence. Tout avait été dit. Les paroles étaient inutiles.

Quand le Père les quitta, il savait que lui ne repartirait plus, qu'il était assez fort désormais pour supporter les railleries du voisinage, parce que l'« un et l'autre s'étaient redonné l'amour. »

Sur le pas de la porte, la petite de sept ans le tenait par la main, la pressant à petits coups comme pour dire « merci ». *Il pensait à cette boîte de petits pois vendue pour acheter un timbre, afin d'écrire à l'homme en fuite, pour lui dire qu'il était toujours aimé. Cette déclaration d'amour, les enfants l'avaient-ils entendue ? Sans doute. D'ailleurs, ils n'avaient pas besoin de cette preuve ; ils savaient.*

JACQUES VANDER ELST.

Au fil de la semaine

La cause des femmes

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

« L'HOMME est écartelé tout au *long de sa journée entre sa femme, ses enfants et ses multiples tâches...* Au cours des repas, il doit *écouter*, consoler, conseiller, remonter le moral, arbitrer et juger les discussions. Il faut qu'il veille à soutenir le fragile équilibre *familial... Il ne se trouvera personne dans la famille pour savoir ce que nous pourrions aimer pour nous distraire... Se* réaliser sans gêner les goûts et les libertés des autres ? Dans une émission de radio, n'a-t-on pas interviewé plusieurs hommes pour leur demander quel était le rêve de leur vie. *Les réponses étaient invariablement : « Mon rêve serait d'aller quelques »* jours quelque part seul ». Que demande-t-on ? Pouvoir consacrer à nous-mêmes un peu de temps, ne pas être sans arrêt sollicités, écouter le chant d'un oiseau, rêver... »

Arrêtons là *ce* « *témoignage* » *malicieusement truqué. Car, d'un bout à l'autre du texte qu'on vient de lire, on a mis* « *homme* », chaque fois qu'il était écrit « femme », et inversement. En fait, cette page est extraite, *dans sa forme initiale et non modifiée,* du « *programme commun des femmes* » (1) *que vient de présenter*, au nom du mouvement Choisir, Me Gisèle Halimi, en même temps qu'elle annonçait l'investiture accordée à cinquante candidates (et leurs cinquante *suppléantes) pour défendre, contre tous les partis,* « *la cause des femmes* ».

⁂

ON *aurait pu choisir bien d'autres pages du livre de Me Halimi pour* leur faire subir ce méchant traitement. C'est un jeu un peu facile, il faut le reconnaître. Il comporte un enseignement : *dans les proclamations féministes, on perd trop souvent de vue que* beaucoup des questions posées, des exigences avancées, des situations décrites, ne sont pas particulières aux femmes, qu'elles *sont moins* affaire de sexe que de classe, de place dans la société, de système ou de *niveau de vie et qu'un grand nombre gardent* toute leur valeur si on les envisage de l'autre côté, celui des hommes.

Avancer cette idée, *c'est* déjà encourir l'accusation de sexisme, tant est exacerbée *la susceptibilité des militantes du néoféminisme. Et la sagesse, la prudence au moins,* serait de s'abstenir de commenter de quelque façon que ce soit le « programme commun des femmes ». Cependant — *et pourquoi ne pas le dire ?* — *un homme, même s'il ne se croit, ne se* sent, ne se veut pas *sexiste,* éprouve une gêne, une sorte de malaise, à la lecture de certaines pages de l'ouvrage de Choisir.

D'abord, il se sent sale et malodorant. « Certes, la déesse mère, *lit-il par exemple, est devenue mince et cherche à plaire pulsqu'elle peut enfin se laver la tête* avec le shampooing de son ravissant bébé. Il semble que ce lavage de crâne quotidien ne concerne pas les hommes, qui sont, eux, inattaquables par la saleté ou par les *odeurs désagréables* puisque seule *la femme doit utiliser la bombe machin* pour vaporiser aisselles et entrecuisse... Certes, la gardienne du foyer, qui, elle, peut avoir des formes avachies, a quitté sa grotte originelle pour une cuisine en Formica rutilante, mais le liquide lui permettant *de dégraisser sa vaisselle lui* permet *aussi de se mirer dans ses assiettes,* comble de jouissance *si l'on en croit l'intonation de sa voix.* » On se demande avec quelque inquiétude quels hommes — et quelles femmes — fréquentent les *auteurs de telles diatribes.*

Encore ne s'agit-il là que d'aigreur et de mépris. Mais que penser alors de toutes les généralisations, de tous les procès, de tous les jugements à l'emporte-pièce qui font des hommes, tous et toujours, des sadiques, des goujats et des oppresseurs ? A chaque page ou presque, *sous dix formes, c'est* le leitmotiv. Le violeur : « Il n'est pas un psychopathe (1 %), mais un Français moyen, ordinaire, bien de chez nous. » La brute : « Côté vie privée, [la femme] doit être prête à *supporter,* du quasi-inévitable *époux ou compagnon, ses horaires, ses* relations, son *rythme sexuel.* » L'exploiteur : « Les femmes... savent combien ces efforts épuisent dans un climat affectif où elles *auraient dû être aidées et où elles se sont trouvées exploitées, d'une façon plus ou moins consciente,* par leurs maris ou leurs amants, indifférents à ce qui n'était pas leur corps à elle ou les enfants issus d'eux. »

Le salaud : « Les hommes s'échangent les femmes, *c'est* entre hommes qu'ils se racontent (trivialement ou doctoralement) *leurs prouesses...* » *L'ennemi :* « Bien sûr, *nous nous battons sur le terrain de l'ennemi. Mais c'est* lui qui nous y a entraînées. » L'hypocrite : « Il est *évident qu'il y a un certain nombre d'hommes qui sont ouverts* à une libération limitée de la femme... Ces hommes sont pour la pilule, pour une libération de l'avortement (voilà qui va leur simplifier la vie vis-à-vis de leurs petites amies)... » Le tyran : « L'homme détenteur de pouvoir *quantitatif : pénis + fric + savoir = jouissance, écarte la femme...* des grands courants de son histoire. »

Que reste-t-il ? *La famille,* le couple : « Si le but à viser est la suppression de la famille patriarcale... peut-être sera-t-il nécessaire pour atteindre ce but de supprimer la cohabitation du couple *pendant au moins une génération* ». *Les femmes elles-mêmes ne sont guère mieux* traitées : « Nous ne voulons pas être réduites à des rôles : mère, courtisane, putain, mineure sexuelle. » Et encore : « La femme, sexuellement et économiquement *inexistante* », *condamnée à* « *l'esclavage des maternités successives* » par « une société oppressive et sexiste... » Et que les hommes n'essaient pas de se racheter de leur indignité, ils n'y parviendront *pas :* « *Prière aux hommes bien intentionnés :* faites, nous vous en supplions, *qu'ils cessent de nous vouloir du* bien, cela nous fait trop de mal. »

⁂

LA haine : voilà ce qui s'exprime à chaque page de ce singulier programme commun proposé aux femmes. *Et qui explique la gêne, le malaise qu'un homme ne peut pas ne* pas ressentir à sa lecture, si compréhensif, si résigné, si masochiste même qu'il puisse être.

Certes, ces outrances, ces virulences ne sont pas tout le livre, si elles en *reflètent bien l'esprit. On trouve aussi dans l'ouvrage de Choisir* un certain nombre de propositions concrètes d'ordre social, juridique, fiscal, culturel, etc., qui sont souvent intéressantes, parfois *judicieuses,* voire urgentes et excellentes (2).

Toutes ces « *propositions* » *sont imprimées en caractères gros à la fin de chaque chapitre — c'est* donc là l'essentiel — et certaines paraissent, à vrai dire, plutôt cocasses tandis que d'autres *laissent rêveur. Ainsi, comment* « *par un accroissement de la communication* directe entre femmes — sans passer par la médiation de l'homme — leur permettre de lutter contre l'isolement, *de découvrir dans le concret leur réalité sexuelle,* de ne plus recevoir le savoir de *spécialistes au prestige usurpé et au* savoir incertain... » ?

Que signifie « favoriser par tous les moyens l'expression de la femme en dehors de tout contrôle, de tout jugement et de toute répression *ou pression directes ou indirectes* » ? Faut-il vraiment « que les médias diffusent la véritable image de la lesbienne et détruisent ainsi l'image fausse et caricaturale qui en est faite » ? Doit-on réellement, « à partir de la classe de quatrième, parler de *la contraception, de l'avortement, du plaisir,* de la liberté de choix de sa *sexualité...* » ?

Des femmes, de milieux et de cultures très diverses nous dit-on, se sont réunies, ont travaillé des mois à préparer ce livre, ont pesé et discuté chaque mot, chaque proposition. *Comment ont-elles pu en venir à un tel paroxysme de haine à l'égard de l'homme,* d'aversion envers *l'amour* dans le couple, d'exécration de la famille ? Caricature de la sexualité, *rejet furieux des sentiments* les plus *ordinaires — la pudeur, la tendresse, l'affection,* — mépris aussi, très souvent, à l'égard des femmes, ces pauvres esclaves si *aveugles,* si *stupides* qu'elles *en viennent à aimer leurs bourreaux,* et *débiles parfois au point de choisir de rester au foyer pour élever leurs enfants.* Une fois encore, de quels hommes, de quelles femmes parlent-elles ?

Qu'il reste beaucoup à faire dans les lois et plus encore dans les esprits et *les habitudes* pour que la femme puisse *accéder à une réelle liberté, à une véritable* indépendance, pour qu'elle soit vraiment égale dans la différence, qui le contesterait ? On comprend bien *aussi* qu'il faut faire la part de la provocation *calculée* et *que, pour avoir de meilleures chances d'être entendues, puisqu'elles* pensent que l'homme, leur ennemi, refuse de les écouter, les militantes de Choisir aient voulu crier très fort. *On ne peut toutefois s'empêcher de penser que, en attisant ainsi la haine,* les auteurs de ce brûlot discréditent bien plus qu'elles ne la *servent* la cause qu'elles prétendent défendre, la cause des femmes.

(1) Grasset, 363 p., 39 F.
(2) Voir dans *le Monde* du 7 février le compte rendu d'Anne Chaussebourg et dans *le Monde* du 10 février les commentaires de Françoise Giroud et Liliane Breuil.

LE MONDE

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Süddeutsche Zeitung

Comme un corps étranger

La *SÜDDEUTSCHE ZEITUNG*, de Munich, consacre une étude aux difficultés rencontrées par les Allemandes qui épousent un étranger. S'il est des nationalités qui facilitent les choses à cet égard, même celles qui sont les mieux considérées en R.F.A. ne suffisent pas toujours à aplanir toutes les difficultés, si l'on en croit le quotidien bavarois. Il écrit en effet : « *Un étranger reste un étranger — quand bien même il est marié à une Allemande. Si la couleur de sa peau se remarque, il est ressenti comme un corps étranger par nombre de ses concitoyens (...). Elfi G... et son mari, originaire d'Amérique centrale, quand ils répondaient aux petites annonces offrant des logements, faisaient toujours partie des gens sélectionnés, après un choix des plus sévères, car à la question : « Profession de l'époux », elle inscrivait : « Docteur ès sciences naturelles ». Lui est Noir, elle est Blanche : lors de la visite de l'appartement, il y avait toujours un toussotement gêné, des faux-fuyants, puis la réponse que l'appartement était déjà attribué. « Je vous aurais bien pris, déclara une propriétaire, mais le » gérant m'aurait fait des difficultés avec les locataires. Eux ne » veulent pas. » Elfi G..., trente-trois ans, s'est finalement résolue à chercher seule ce logement.* »

Ces difficultés ne semblent cependant pas décourager les candidates au mariage avec des étrangers : si l'on en croit les chiffres publiés par la *Süddeutsche Zeitung*, le nombre de ces mariages a crû de 8,7 % entre 1971 et 1976 à Munich, passant de cinq cent soixante-quatre à six cent quatorze par an, tandis que le chiffre total, lui, régressait de 28,9 % !



Légitime défense

Le quotidien centre gauche turinois *LA STAMPA* rapporte la curieuse histoire suivante :

Dans l'après-midi du 7 février, dans le ciel sans nuages de la plaine qui borde les Alpes, aux environs de Turin, Antonio Beozzi, employé de commerce, pilotait un planeur lorsqu'il fit une singulière rencontre :

« *J'étais à 1 400 mètres, à une vitesse d'environ 100 kilomètres, quand un aigle a foncé sur le planeur,* a-t-il raconté. *Au lieu de changer sa route au dernier moment, il a crevé l'habitacle, s'est posé sur mon épaule. Pendant que le planeur perdait rapidement de l'altitude, jusqu'à ce que je retrouve un courant ascensionnel, j'ai senti ses serres se crisper sur mon bras gauche. Instinctivement, je suis parvenu de la droite à le prendre par le cou. J'ai serré de plus en plus, puis les serres se sont peu à peu détendues. L'aigle était mort.* »

Après 30 kilomètres de vol, le pilote a pu se poser sur son terrain de départ, qu'il avait alerté par radio. « *J'ai eu peur, mais je continuerai à voler* », a-t-il dit.



« Prenez votre retraite puis mettez-vous au travail ! »

« *Une appréciation positive sur le travail, on l'entend surtout de la part de ceux qui ont plus de soixante ans* », constate le quotidien-conservateur anglais *DAILY TELEGRAPH*.

« *On assiste à présent à un boom de retraités qui s'installent avec bonheur sur un nouveau lieu de travail. Le revenu supplémentaire est certes la principale raison de leur enthousiasme. Les femmes de plus de soixante ans et les hommes de plus de soixante-cinq ans ont maintenant le droit de gagner jusqu'à 40 livres par semaine (380 F) sans que le montant de leur retraite soit modifié ; ceux qui ont plus de soixante-dix ans peuvent gagner n'importe quel montant sans être pénalisé (...). Il serait peu réaliste de croire qu'il est toujours facile à un retraité de trouver le travail qui lui convient. La plupart ne veulent qu'un emploi à temps partiel sans avoir à faire un trajet trop long depuis leur domicile. Et, peut-être plus encore qu'à n'importe quel autre âge, le travail doit convenir à la personnalité du demandeur d'emploi.*

» *Pourtant, il y a maintenant des agences privées pour l'emploi de personnes âgées qui possèdent une bonne expérience. Dans l'une d'elles (...), on constate qu'il est devenu plus aisé de placer des comptables à la retraite, des employés de bureau, des secrétaires (...). Ainsi, à Londres (...), il y a actuellement dans l'une des agences plus d'offres d'emploi que de demandeurs retraités (...).*

» *Ces succès individuels confirment le bien-fondé du message que les gérontologues tentent de faire comprendre : dans une société où de plus en plus de personnes vivent souvent leur septième décennie la plupart du temps en bonne forme il serait regrettable pour elles, comme pour la société, de leur dénier le droit au travail qu'elles souhaitent faire.* »



Où donc est passé Héraclès ?

L'hebdomadaire satirique soviétique *KROKODIL* rapporte l'histoire suivante :

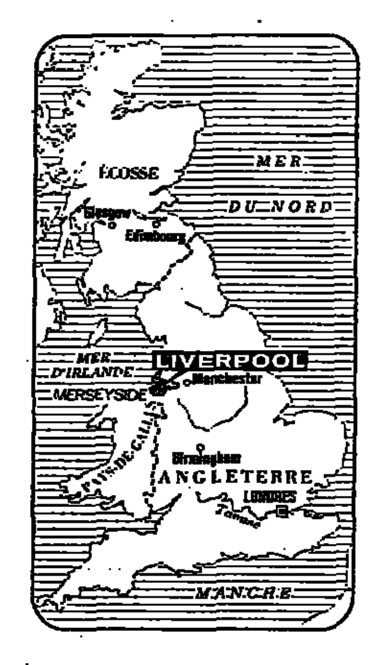
« *Un certain Augias régna sur la Grèce antique, et son dada favori était les chevaux. Ce qu'il y avait de particulier dans cette légende : on n'avait pas fait le ménage dans les immenses écuries où le roi logeait son nombreux troupeau depuis... trente-trois ans. On ignore comment se serait terminée cette histoire, si un certain Héraclès n'était accouru au secours du roi.*

» *De nos jours, c'est plus compliqué. Disons, en 1974, le sovkhose Soussatski (département de Rostov) créa un centre d'élevage, conçu pour neuf mille bêtes à cornes. Bon gré mal gré, la direction du sovkhose se trouva confrontée au même problème que le roi Augias. Il fut décidé de charrier le fumier le plus loin possible du sovkhose. A 2 kilomètres. S'en débarrasser juste aux abords des premières maisons habitées du village Soussate. Naturellement, les villageois, les larmes aux yeux, criaient grâce : « Nous étouffons ! Au secours ! »*

» *Jusqu'à ce jour, personne n'a répondu aux appels angoissés. Il est vrai, ce silence de l'administration est compréhensible, il ne s'est pas encore passé trente-trois ans. Trois petites années seulement se sont écoulées. Après tout, de nos jours, où voulez-vous qu'on aille chercher un Héraclès ?* »

Lettre de Liverpool

Merseyside attend le tunnel sous la Manche



TANDIS que la livre remonte, que le pétrole de la mer du Nord afflue et que tout indique que la Grande-Bretagne est en train de sortir de l'une des crises économiques les plus graves de son histoire, les grandes villes victoriennes portent encore les cicatrices du dur chemin qu'elles ont parcouru depuis un siècle. L'une des plus spectaculaires, des plus paradoxales de ces grandes cités, reste Liverpool, devenue en 1974 la capitale du vaste comté de Merseyside, du nom de la rivière qui le traverse.

Le « comté métropolitain de Merseyside », c'est un million cinq cent mille habitants autour du second port du Royaume-Uni : Liverpool, ex-capitale du commerce du « bois d'ébène », de la lutte contre Napoléon et du trafic de voyageurs vers l'Amérique. Liverpool et sa légende : « les plus beaux taudis d'Europe » quand commence la seconde guerre mondiale, séquelle d'une révolution industrielle ancienne et de la crise du coton du Lancashire ; les bombardements allemands qui manquent souvent le port — terminus des convois de l'Atlantique — mais pas la ville ; une reconstruction lente et chaotique ; la gloire étincelante des Beatles dans les années 60, et la traditionnelle immigration irlandaise, qui devient fleuve quand éclatent les nouveaux « troubles » en Ulster...

Merseyside détient aujourd'hui deux records peu enviables : celui du chômage — 12 % de la population active, avec des « poches » de 25 % — et celui des logements vétustes.

Au début des années 60, un vaste effort a été entrepris pour reloger les habitants des vieux quartiers de Liverpool — des rues à la Dickens ou à la Chaplin — dans les villes nouvelles de Runcorn, Warrington ou Skelmersdale. Vidées de leurs locataires, négligées par leurs propriétaires qui attendaient des opérations de rénovation sans cesse retardées faute de crédits, des centaines de maisons n'ont pas tardé à se « bidonvilliser ». Le mouvement a fini par toucher les « beaux quartiers », et on peut voir, non loin du port, de belles demeures victoriennes passablement décrépites, occupées par plusieurs familles de pauvres Blancs ou de « coloured », encore plus pauvres, dont les lessives ornent les nobles façades.

Comme beaucoup de grandes cités industrielles surpeuplées qui ont connu des jours fastes sous la reine Victoria, Liverpool a fait l'objet d'une rénovation à la fois grandiose et anarchique. Le centre de la ville a été transformé en un vaste quartier d'affaires, mais les rues piétonnes, plantées d'arbres, arrivent difficilement à faire oublier le béton agressif du centre commercial. Des autoroutes urbaines émaillées d'ouvrages d'art hardis traversent de vastes terrains vagues, aplanis par la pioche des démolisseurs il y a des années, mais toujours dans l'attente des logements sociaux et des espaces verts cent fois promis.

Les magasins du centre commercial et l'aspect de la foule qui s'y presse évoquent, plus éloquemment que les statistiques, les difficultés financières de Merseyside. A 60 kilomètres seulement de l'opulent Manchester, de ses deux opéras et de ses boutiques de luxe, Liverpool garde le style prolétarien de l'entre-deux-guerres qu'on voit encore à Glasgow et à Belfast.

Le chômage touche particulièrement les jeunes de seize à dix-neuf ans qui constituent 26 % des sans-emploi (contre 22 % dans l'ensemble du pays). Dans certains quartiers d'immigrants de couleur — Antillais et Africains — comme Liverpool Highs, 50 % des jeunes sont inactifs. A Kirkby, au nord-est du grand port (25 % de chômeurs), des groupes de petits immeubles presque neufs, désertés par leurs habitants, ont été mis à sac.

A cause du chômage, la population du comté, qui n'avait cessé de croître jusqu'en 1966, diminue aujourd'hui de quinze mille à vingt mille personnes par an. Elle est revenue à ce qu'elle était en 1930. Les autorités locales n'en sont pas fâchées, mais elles voudraient bien stabiliser le mouvement. D'autant que ce sont surtout les hommes et les femmes professionnellement qualifiés qui partent, laissant derrière eux, en proportion grandissante, des personnes âgées et des jeunes sans formation.

Le résultat de cet exode est visible : les agglomérations semblent parfois flotter dans un tissu urbain trop grand. Il y a vingt mille logements vacants dans le comté, dont 25 % sont neufs. A Birkenhead, sur la rive gauche de la Mersey, des immeubles construits il y a vingt ans sont restés vides. On envisage de les démolir. Plusieurs écoles ont dû fermer faute d'un nombre suffisant d'élèves ; les transports en commun perdent de l'argent.

Politiquement, Merseyside se trouve dans une situation inconfortable : le comté, qui a un long passé de luttes ouvrières, envoie vingt et un représentants à Westminster, cinq conservateurs et seize travaillistes, dont quelques « ténors » du parti : Sir Harold Wilson, élu de la circonscription de Huyton ; M. Eric Heffer, l'un des leaders de la gauche du Labour, élu de Walton-Liverpool.

Face à cette forte majorité travailliste, le conseil du comté, qui était dominé par le Labour en 1973 avec cinquante-trois élus (contre vingt-huit conservateurs et dix-sept libéraux), est, depuis les élections locales du printemps 1977, tenu par les conservateurs, avec soixante-sept représentants (contre vingt-six travaillistes et six libéraux). Cette poussée à droite, qui fut assez généralisée, à l'époque, dans le Royaume-Uni, n'était peut-être qu'un signe de l'irritation de l'opinion contre un gouvernement travailliste qui demandait sans cesse de nouveaux « sacrifices » sans que l'économie du pays parût alors s'en porter mieux. Mais cette évolution reflète aussi l'exode d'une partie de la population ouvrière contrainte d'aller chercher des emplois ailleurs.

Pour redresser la situation économique, l'Office du développement industriel de Merseyside (MIDO) compte sur les investisseurs. Merseyside fait partie des « régions spéciales de développement » du Royaume-Uni qui offrent des avantages assez considérables aux industriels : jusqu'à 40 % de subventions pour les frais d'installation, 22 % du coût des bâtiments, des prêts préférentiels du gouvernement pour tout projet visant à créer un nombre d'emplois important.

ON fait en outre remarquer au MIDO que la région offre un réseau remarquable de communications : autoroutes (gratuites) pour Londres, Glasgow, Bristol, Hull ; trains nombreux et rapides ; un aéroport de fret à Liverpool et un autre, à quarante minutes de là, près de Manchester, d'où l'on peut rallier les cinq continents. Les responsables du MIDO font aussi miroiter une « qualité de la vie » rare dans les régions industrielles d'Europe. Et il est vrai que Merseyside est à courte distance de quelques-uns des plus beaux sites du royaume — parcs naturels du pays de Galles, Lake District, landes du Yorkshire, — qu'on y trouve d'innombrables plages et terrains de golf, que la vie culturelle y est riche, variée, et les relations humaines empreintes d'une cordialité et d'un humour que les indigènes n'hésitent pas à attribuer à l'influence celte.

Les responsables de l'économie de Merseyside démentent que la région soit particulièrement touchée par les conflits sociaux. « *Il n'y a pas davantage de grèves ici qu'ailleurs*, disent-ils, *bien que la région compte un grand nombre d'industries fragiles : métallurgie, chantiers navals, construction automobile. Ce n'est pas parce que les grèves de l'usine Ford d'Ellwood ont défrayé la chronique qu'il faut y voir un phénomène généralisé. D'ailleurs, une bonne partie de la main-d'œuvre est d'origine irlandaise et, comme chacun sait, les Irlandais ne sont pas des grévistes à tout crin. Entre 1971 et 1974, 95 % des entreprises de la région n'ont pas connu un seul arrêt de travail...* »

A Cammell-Laird, le plus vieux chantier naval de Merseyside, on est optimiste. De Cammell-Laird, fondé il y a cent cinquante ans, sont sortis le célèbre *Ma Robert*, le vapeur à aubes avec lequel Livingstone explora le Zambèze, et les deux porte-avions *Ark Royal* (le premier fut coulé en novembre 1941 par un sous-marin allemand en Méditerranée).

Comme la plupart des chantiers navals britanniques, Cammell-Laird a été nationalisé en juillet 77, mais il a conservé le même conseil d'administration. En 1968, le chantier employait huit mille six cents personnes. Il n'en a gardé que cinq mille deux cent soixante. Spécialisé dans la construction de pétroliers et de navires de guerre, Cammell-Laird a été durement touché par la crise pétrolière et les restrictions du budget militaire britannique. Il a des commandes jusqu'au premier trimestre de 1980 — dont deux destroyers — et il compte ensuite se spécialiser dans la construction de « petits » pétroliers très perfectionnés destinés au transport du « brut » léger, notamment celui de la mer du Nord.

Mais le vrai problème de Merseyside, celui qui a engendré le chômage, le retard de la rénovation urbaine et l'exode des éléments dynamiques de la population, c'est la reconversion du port de Liverpool. Liverpool, qui avait fait sa fortune sur tous les océans du monde à l'époque de l'empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais.

AUJOURD'HUI, bon gré mal gré, Liverpool doit se tourner vers l'Europe et le Bassin méditerranéen. S'il y a des Britanniques qui ne sont pas hostiles à la construction du tunnel sous la Manche, ce sont les responsables de Merseyside ! Bien sûr, les liaisons sont faciles et rapides avec Hull, sur la mer du Nord, mais penser qu'un jour on pourra aller par la route ou le rail de Liverpool à Calais fait briller les yeux de nos interlocuteurs...

En attendant, le port de Liverpool vient de se doter de deux installations parmi les plus modernes d'Europe : le « terminal » céréalier et le port de conteneurs de Seaforth, sur 200 hectares de docks tout neufs.

Le « terminal » céréalier, entièrement automatisé, peut recevoir des navires de 75 000 tonnes, décharger 2 000 tonnes de grain à l'heure et en stocker 133 000 tonnes.

Le « terminal » de conteneurs est doté de plus de 1 kilomètre de quais. Son aire de stockage peut recevoir treize mille conteneurs de 20 pieds. Toutes les opérations sont réglées par ordinateur, un système breveté qui a été vendu à plusieurs ports européens et américains.

Du sommet du silo de Seaforth, on domine la rade et la ville de Liverpool. Gratte-ciel et terrains vagues se confondent dans la brume du soir. Dans le port de conteneurs, un « suédois » et un « hollandais » chargent. Des grues gigantesques tournent lentement au-dessus du carrousel des chariots élévateurs.

Les lumières s'allument dans le faubourg résidentiel de Waterloo, ainsi nommé en souvenir de « l'Ogre de Corse ». Mais le temps des « négriers » et du blocus continental est bien fini. Liverpool entre dans le vingt et unième siècle.

NICOLE BERNHEIM.

Les gilles de Binche

A Binche, en Belgique, carnaval est toujours vivant. Au milieu de la triste banlieue qui joint Mons à Charleroi, le voyageur étonné découvre un bourg médiéval que fortifièrent successivement Bourguignons et Espagnols.

Carnaval n'est pas ici un miroir à touristes, mais l'affaire de la cité. A l'ombre de la collégiale Saint-Ursmer, elle a préparé tout au long de janvier la fête, qui éclate traditionnellement le dimanche-gras, mais qui attend le mardi pour devenir folle.

L'aube, en effet, convoque les Binchois au son des tambours ; des préparatifs se font dans l'ombre, tandis que peu à peu se constituent des groupes et que les citoyens envahissent la rue. Leurs rondes bientôt protègent les bandes costumées (paysans, arlequins et gilles, agglutinés autour de leurs fanfares) des curieux qui se sont levés beaucoup trop tard et qui découvrent en arrivant une ville déjà en train de danser et de boire.

Elle dansera toute la journée, presque sur place, le même pas rapide et monotone, rythmé par le tambour, autour de ses gilles, en se demandant sans doute d'où ils viennent.

Bossu et ventru, portant le costume rouge, noir et or, la fraise et le masque blanc aux lunettes vertes, avec un faisceau de baguettes (ramon) pour saluer, de lourds sabots pour battre le pavé et ses clochettes et sonnailles (apertintailles) pour exciter la folie collective, le gille danse aussi, à l'intérieur de différents rondeaux, toujours protégé par les rondes concentriques de ses concitoyens, en se dirigeant très lentement vers la grand-place. Et là, tout le matin, il continue en groupe son tintamarre, tandis que la foule devient plus dense et plus déchaînée à mesure que les heures passent et que se débitent les lourdes bières noires ou roses, trappistes, gueuzes ou krieks.

Chaque groupe enfin va saluer le bourgmestre en sa maison de ville et étancher sa soif à son tour, dans les estaminets du centre.

Rite païen et fête civique

L'après-midi, ce désordre rituel et civique s'efface un peu devant la splendeur d'un cortège plus régulier. Le public aussi s'est modifié et surtout, la jeunesse universitaire de la région s'est donné rendez-vous à Binche. En attendant le passage des « costumes » qui mettent trois heures à remonter en dansant la rue principale, elle improvise sa fête à elle, aussi débridée que la fête officielle qu'elle effraye et qu'elle impatiente, aussi ancienne peut-être, en tout cas fière de ses prérogatives.

Le cortège arrive pourtant à passer, en vagues successives où dominent les gilles qui ont abandonné le masque à lunettes pour la haute coiffe de plumes d'autruche qui les a rendus célèbres. Aucun char à Binche : tout a gardé l'ordonnance du matin, jeunes et vieux dansant de conserve le lourd pas traditionnel rythmé par le tambour, à l'exclusion des femmes.

Celles-ci sont surtout chargées de renouveler la provision d'oranges que les « costumes » ont dans de petits paniers d'osier et qu'ils lancent à la foule tout au long de ce défilé. Cette distribution dégénère vite en bombardement, et toutes les fenêtres sont protégées pour la journée par des treillis et par des grillages.

C'est la fin de l'après-midi. La ville est imprégnée par l'odeur des petites oranges écrasées. Le pavé est devenu glissant. La fête se poursuit sur la grand-place maintenant, mais le voyageur fatigué abandonne il renonce aux feux de joie où les gilles brûleront la paille de leur bosse, au feu d'artifice et aux réjouissances nocturnes.

Rite païen et fête civique, Mardi-gras existe ici, ce n'est pas une survivance modernisée ni une exhumation d'ethnologue. La religion officielle est exclue du trajet comme du projet des réjouissances. Les magasins restent fermés comme les églises, et si la ville profite économiquement du carnaval, c'est dans la mesure où, ancien centre textile, elle fabrique aujourd'hui des costumes et des masques pour toute la Belgique. Elle n'exploite pas sa fête par la sous-traitance des objets-souvenirs, elle la vit dans son industrie. La force du rituel fait de chaque citoyen un participant. Il faut aller à Binche pour voir ce qu'est une fête populaire.

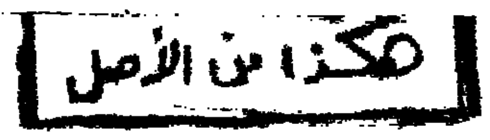
BERNARD et JEANINE BRUN.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.





RADIO-TÉLÉVISION

L'impartialité, ici et ailleurs...

Des comédiens sans paradoxe

par CLAUDE SARRAUTE

LA télévision n'a pas l'habitude de se remettre en question, de s'interroger sur elle-même, sur sa nature, sur son rôle et sa mission. Surtout dans le domaine des informations. C'est pourtant là, au cœur de ses contradictions, qu'on la sent la plus vulnérable, qu'on la juge, qu'on la jauge, qu'on la discute. Et pas seulement chez nous. On tente partout de mesurer son impact, sa crédibilité, et l'on reste, partout, confondu : les gens lisent peu, n'écoutent pas, comprennent mal et ne croient que ce qu'ils voient. A l'écran. Quand ils le regardent.

Or compter sur la télé pour se tenir informé et se faire une opinion, c'est demander l'impossible, c'est prendre le théâtre du monde pour un théâtre d'ombres, c'est oublier que le texte du journal de 20 heures sur l'une ou l'autre de nos chaînes occuperait à peine cinq de ces colonnes. La place à l'écran se mesure en secondes, de soixante à cent quatre-vingts pour chaque titre, un gros titre forcément. Inscrit au sommaire de ce qui relève moins de l'organe de presse que de l'entreprise de spectacle.

Entre l'imprimé et la radio, il n'y a qu'une différence de degré : ici et là un seul langage, le mot. Entre la radio et la télé, il y a une différence de nature : au mot s'ajoute l'image, autre langage, celui du cinéma, disait à peu près Jacques Godbout, de Radio-Canada, lors d'un récent colloque sur l'information télévisée organisé, chose rare, par le P.-D.G. de la société.

C'est encore plus vrai qu'on ne croit. Certains se rappelleront la célèbre colère télévisée de Walter Ulbricht, le président de la R.D.A., accueillie avec un calme souriant, un calme... retentissant, par Daniel Schorr, reporter-vedette de la C.B.S. américaine à l'époque. Son patron lui-même s'y est laissé prendre, lui qui était pourtant du bâtiment — « Quel sang-froid ! Compliments ! ». Force a été de lui expliquer que c'était truqué, qu'on tourne après coup, qu'on introduit au montage des plans dits « de réaction », sans aucun rapport, souvent, avec l'attitude adoptée devant l'interlocuteur au cours de l'entretien. Quoi ? Comment ? Interdiction absolue d'employer dorénavant de tels procédés. On a obéi un temps, et puis on est revenu à une pratique courante (bien qu'on s'en défende évidemment) en se contentant de demander l'autorisation de la personne intéressée quand on est tenté de changer jusqu'à la formulation des questions qui lui avaient été posées. Seul le direct évite ou empêche, selon les points de vue, ce genre de procédés.

(Lire la suite page 12.)

L'INA SE RAMIFIE

D'autres réseaux

L'INSTITUT national de l'audiovisuel commence à avoir une drôle d'image de marque : de tous les organismes issus de l'éclatement de l'O.R.T.F., c'est la structure la plus ouverte, celle qui par nature accueille les recherches, les idées, et en renvoie d'autres, dans toutes les directions de l'audiovisuel : on se met à s'adresser à elle dès qu'une expérience se monte. Aux journées régionales des audiovisuels légers organisées les 26 et 27 janvier avec Vidéo animation Languedoc (le VAL), les quatorze représentants de l'INA ont dû s'expliquer sur leur Institut, mettre un terme aux malentendus suscités soit par une méfiance des militants à l'égard de l'institution, soit par une attente naïve de groupes démunis : chaque fois, le pouvoir de l'INA était surestimé et ses fonctions mal connues, notamment en matière de décentralisation, d'action régionale.

L'INA (parent pauvre de toutes façons), n'est pas un organisme « subventionneur ». « Il permet qu'un certain nombre d'expériences puissent exister, que le débat se développe et se ramifie », a rappelé M. Henri Delapparent, responsable de l'action régionale à l'administration centrale.

Quatre zones sont pour le moment concernées par l'action régionale de l'INA, qui répond à des demandes de formation, d'aide matérielle, de documents, ou participe à l'organisation de rencontres ou de festivals : les pays de l'Adour (Sud-Ouest), Angers et les pays de la Loire, le Nord-Pas-de-Calais, et enfin, le Sud-Est, où Henri Dumolié, délégué régional, travaille avec une centaine de partenaires divers depuis deux ans, et sert de relais : il oriente, répercute la demande vers l'organisme qui pourra la satisfaire.

A moyen terme, ce sont sans doute de nouvelles structures autonomes qui vont se créer dans les régions et qui concerneront aussi bien la production que la diffusion ou la formation. Le projet de vidéothèque régionale de l'INA va dans ce sens : c'est l'instrument des réseaux rêvés (lire l'article de Jean Contrucci.) Mais ce vers quoi tendent toutes les recherches de l'INA, c'est, à long terme, impliquer tout le public, les acteurs sociaux, les militants, dans ce processus de communication audiovisuelle : à travers l'acquisition d'une maîtrise technique, amener les gens à réfléchir sur ce qu'ils reçoivent, à modifier leurs exigences envers la télévision ; on pourra alors parler de renverser les processus de création, amener sur l'écran collectif des produits amateurs.

A Montpellier, trois commissions avaient repris les thèmes sur lesquels travaille l'INA : expérimentation et changement social, nouvelles pratiques et reproductions, et enfin les structures. Dans cette dernière commission, on a parlé en termes de pouvoirs, en présence d'élus, de hauts fonctionnaires, de représentants de l'INA et de groupes militants. Le VAL, exemple d'une relation étroite avec les élus locaux, puisqu'il reçoit 500 000 F du conseil général de l'Hérault (auxquels s'ajoutent maintenant ses recettes propres) et que son vice-président est le conseiller général socialiste Gérard Saumade, apparaissait un peu comme le prototype d'une organisation réussie.

Au cours d'un débat, certains animateurs ont évoqué la fragilité de leur situation de contractuels. On n'a pas manqué alors de faire un rapprochement avec la situation des chargés de mission de l'INA.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Mémoire provençale

UNE partie des bâtiments de l'ex-grand séminaire de Marseille, situé dans les quartiers nord et récemment acquis par la ville, va être affectée à la première vidéothèque régionale créée en province, et qui ouvrira ses portes début 1979. Un accord est intervenu entre l'Institut national de l'audiovisuel (par l'intermédiaire de son chargé de mission régional, M. Henri Dumolié), la ville de Marseille, le conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur, l'office régional de la culture, le conseil général des Bouches-du-Rhône et FR 3-Marseille.

L'idée de base est de regrouper sur 1 500 mètres carrés équipés en salles de projection, de travail, de stockage, de documentation, tout ce qui peut alimenter une « mémoire audiovisuelle régionale », qui concernera les six départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une équipe bicéphale sera chargée, d'une part de la conservation et du travail d'archives sur tous les documents audiovisuels concernant la région et, d'autre part, d'une action de diffusion-animation destinée au public.

La conception et la réalisation du projet ont été confiées au chargé de mission de l'INA, M. Dumolié, en collaboration avec les différentes « parties prenantes ».

« Pour développer une mémoire audiovisuelle régionale, explique ce dernier, nous commencerons par « rapatrier » ce qui s'est fait à l'échelon T.V. nationale et qui concerne Provence - Alpes - Côte-d'Azur.

JEAN CONTRUCCI.

(Lire la suite page 14.)

UN POINT DE VUE SUR LES RADIOS LIBRES

Tous ces rendez-vous manqués

par TONI ARNO (*)

LA question des radios libres et locales est un angle nouveau pour aborder la réalité sociale de 1978. Force nous est de constater que, jusqu'à présent, le débat à cet égard n'a guère dépassé quelques images, dont la persistance rétinienne a du mal à s'évanouir.

La première serait : radios pirates, radios libres, radios indépendantes sont les démons qui vont sortir et danser une anarchique sarabande pour peu que la trappe du monopole soit soulevée. C'est aussi la vision française de l'exemple italien. La deuxième serait : les radios vertes, économes d'énergie, sont les moyens de la démocratie directe à l'échelon local, les moyens de communication à l'échelle humaine, la voix des quartiers. La troisième serait : radios militantes, radios de combat, en liaison avec les luttes, moyens de coordination en remplacement d'une organisation qui n'existe plus. On pourrait en aligner ainsi quelques autres, allant du trouble de jouissance à la conspiration mondiale, mais la presse s'en est déjà faite l'écho.

Il faut remarquer tout d'abord qu'en France le phénomène des radios libres est pour l'instant davantage un phénomène de presse qu'une présence radiophonique nouvelle. Devant l'opposition résolue de l'Etat, l'intérêt de la presse maintient la question posée et influe naturellement à son tour sur son développement. C'est aussi une manière de différer la réponse qui ressemble au procédé administratif bien connu : un fait nouveau se produit, on commence par le réglementer et ensuite on discute avec ce qu'il en reste.

Il est surprenant pour beaucoup que cet objet familier qu'est le transistor soit tout à coup investi de vertus si multiples. M. Le Tac, dans son rapport à l'Assemblée nationale à l'automne 1977, le constate : « Il ne faut pas néanmoins s'aveugler : les radios locales entrent à leur heure dans la vie des Français, en province principalement, et force est de constater que la présence anarchique des radios pirates et le vacarme fait autour ont contribué à faire prendre conscience aux Français qu'au-delà des radios nationales et régionales il y avait peut-être dans la radio locale un moyen de participation et de communication qui était plus à la portée de chacun d'entre nous. »

En attendant, sur le plan radiophonique, en comparaison avec la plupart des pays limitrophes, la France est en retard. Dans le cadre d'un dialogue imaginaire, M. François Billetdoux aurait pu répondre à M. Le Tac ce qu'il écrivait en 1975 : « Cependant, il reste possible de tirer profit du retard, de l'expérience et des circonstances pour aménager heureusement l'avenir, en n'hésitant pas à reconsidérer fondamentalement le schéma ancien. » Et il ajoute : « La radio est devenue socialement aussi indispensable que l'électricité. »

Nous savons donc que le style Radio-P.T.T., où une minorité d'expéditeurs visent une écrasante majorité de destinataires est caduc. Nous savons aussi qu'il y a eu, dans l'histoire de la radio en France, sinon des radios libres du moins des radios locales. Nous savons encore que la question des radios libres intéresse la plus grande partie du public, le même d'ailleurs qui, après des décennies d'habitude d'écoute, allume ou ferme son poste plutôt qu'il ne cherche à varier les stations, dont le choix est certes cruellement limité. Que conclure donc dans un premier temps ? Que la radio touche les gens dans leur intimité et que, précisément à cet endroit, ils ne tiennent pas à bousculer leurs habitudes.

Là où les gens vivent

Il ne convient peut-être pas de poser la question en termes d'auditoire. Considérons plutôt que la modernisation de la radio sur le plan technique, la stéréophonie, la modulation de fréquence, se doivent de prendre leur source — grâce à une mobilité accrue permise par le progrès technologique — là où les gens vivent et travaillent. Par rapport aux radios libres, la radio nationale tend à se moderniser et à changer le type prédominant de participation.

Il est vrai que, parmi tous les médias, la radio est le seul qui n'interrompt pas toute autre activité, qu'elle véhicule un univers sonore qui ressemble fort aux bruits animés qui ont toujours accompagné les moments les plus divers de la vie.

Donc la radio nationale, ou les radios à couverture nationale, le service public et les radios privées, non contentes de leur monopole, se servent du temps qui passe pour résorber le besoin de radios libres en faisant appel à la participation de l'auditeur. Ces institutions « donnent » la parole parce qu'il été convenu que l'autre, « l'auditeur », a « quelque chose à dire », et qu'il faut bien se résoudre à rompre une unilatéralité absolue. On le somme donc, par l'entremise du téléphone, d'énoncer une réalité qu'il ne comprend plus parce qu'elle est faite essentiellement par et pour ceux qui mènent le jeu.

Ici commence une partie entre questionnés et questionneurs, où les rôles vont devenir interchangeables. En fin de compte, qui sont les questionneurs qui auront à répondre ? Psychologues, sociologues, médecins, juristes, « encadreurs » de toute sorte qui sont là pour solliciter le même défilé de drames humains. A un bout du fil, la masse, le peuple, et à l'autre finalement personne de précis, mais seulement le consensus, celui qui est fabriqué et dont on vérifie bien qu'il existe, les sondages prouvant qu'en fin de compte personne parle à tout le monde.

Le public spectateur

Il s'agit là d'un palliatif qui ne saurait être employé longtemps, et aucune modernisation ne remplacera la tendance vers une expression radiophonique renouvelée. Mais il est vrai également que, malgré son intérêt pour la question, le public n'entreprend aucune action d'envergure pour exiger des changements dans ce domaine, qu'il reste un peu spectateur et attend la suite des événements.

Il faut aussi remarquer qu'aucun changement de la radio ne peut se substituer à la communication inter-individuelle, que la radio même libre reste une médiation. Disons seulement que la radio libre prendrait sa réalité sur une communication sociale accrue, qu'elle aurait pour effet une sensibilisation plus importante à la vie courante. Ainsi la radio pourrait devenir, au-delà d'un aimable divertissement, le révélateur immédiat d'une réalité sociale en plein changement, une diversité de voix qui en rendrait compte.

Cependant, il faudra bien se réveiller d'une naïveté qui a encore cours : rien ne pourra empêcher dans les expérimentations actuelles et à venir les intérêts politiques et commerciaux de s'emparer de ces nouveaux moyens que seront les radios locales. Mais il y aura sûrement en même temps des tentatives de radio libre qui sauront se dégager des chansons trop bien connues d'avance.

Justement, regardons maintenant du côté de ces tentatives françaises de radios libres. Le départ sous l'égide de l'écologie et, malgré le temps qui passe, l'absence, encore, d'une réflexion consistante sur ce problème disent suffisamment une situation embryonnaire. Il y a un indiscutable désir de création de radios libres chez ceux qui, là aussi, paradoxalement et malgré les difficultés matérielles, s'obstinent à croire que faire de la radio est facile.

Ce piège technologique n'est pas sans effets dissuasifs puisque ces pionniers ont du mal à comprendre encore qu'il y ait un tel refus de la part des autorités, même envers un stade quasi artisanal d'émissions. De vieilles querelles resurgissent : d'un côté, des gens qui ont des idées mais qui ne connaissent pas très bien la spécificité de l'outil radiophonique; de l'autre côté, des professionnels qui maîtrisent l'outil radiophonique mais auxquels on reproche d'en être les prisonniers et de manquer d'idées : leur rencontre devrait se faire mais la situation présente l'empêche de se produire.

La radio est un moyen dont le développement a été conditionné par la logique de ses employeurs (politiciens, commerçants, artistes) qui en ont fait celle que l'on connaît. Le potentiel de la radio a été sous-utilisé. Entre les mains de gens qui, avec les meilleures intentions, ne connaissent pas l'écriture sonore, la radio libre ne risque pas d'être radiophoniquement intéressante. Exprimer des besoins nouveaux sans la pratique de l'outil leur retirera beaucoup de leur relief, de leur consistance. Là aussi une période d'expérimentation, d'apprentissage, est nécessaire.

Tout, sauf les entendre

Mais il est évident que, pour cela, la possibilité d'émettre doit exister en tant que condition sine qua non. L'interdiction d'émettre n'est nullement une façon de répondre. Cette situation rive l'attention des expérimentateurs sur la possibilité technique d'émettre et sur l'impossibilité d'en vérifier le résultat. Elle contraint à s'occuper surtout du moyen et à s'abstraire de la finalité et du contenu. Enfin, elle contribue à ce que le débat lui-même piétine puisque, avec les radios libres, on peut tout faire sauf les entendre.

Nous pouvons d'ores et déjà tirer quelques conclusions : qu'il y a toute une série de convergences qui ne s'opèrent pas encore : que le débat a du mal à s'engager tant il est poussé vers des impasses, d'où il a du mal à revenir vers l'essentiel : qu'enfin l'absence de débat recoupe une autre absence plus importante : comment poser la question sociale dans le monde contemporain.

Mais, dès à présent, ces ébauches de stations locales imposent que l'on s'interroge : qu'est-ce qui pourrait se dire par ces canaux spécifiques ? Et encore : les intérêts que ces canaux suscitent sont-ils uniquement d'ordre radiophonique ou surtout d'ordre économique ?

(*) Ecrivain, rédacteur en chef de la revue Errata.

Une antenne communautaire à San-Francisco

JEANS serrés, boucle d'oreille assortie à la barbe argentée qui tranche sur son visage noir, tel est George Kelsey, le très sérieux manager de K.P.O.O. Community Station. Il représente avec cinq autres amis, tous noirs aussi, l'équipe dirigeante de la station. De toutes les chaînes de radio de San-Francisco, K.P.O.O. est sans conteste la plus marginale. Installée dans un vieux garage situé dans un quartier pauvre de la ville, K.P.O.O. laisse ses portes ouvertes en permanence à tous. Son objectif largement atteint depuis quatre ans maintenant, est de représenter et d'atteindre les différentes communautés (culturelle, politique, ethnique) de San-Francisco en diffusant des programmes conçus et réalisés par les auditeurs eux-mêmes. Sur les cent vingt personnes qui y travaillent, seuls George et son équipe sont des permanents, payés à temps complet. Les autres assurent à tour de rôle, bénévolement, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept, toutes les tranches d'émission.

L'origine de K.P.O.O. remonte à une dizaine d'années. La station appartenait alors à un groupe de hippies fortunés. Le matériel était excellent mais la musique un peu trop « planante, hippie, blanche ». « Ces gens-là n'avaient aucune conscience politique ou communautaire ; ils ne pensaient qu'à la drogue et à leur musique », explique George. Peu à peu, cependant, certains éléments des diverses communautés de la ville réussirent à s'infiltrer et à imposer d'autres formes de musique et d'information. L'idée germa alors de créer une station pas tout à fait comme les autres, non commerciale, mais financée par les auditeurs. K.P.O.O. fut donc rachetée, mais certains des hippies, en désaccord avec la vente, quittèrent les lieux en emportant les trois quarts du matériel. Coup rude pour les nouveaux propriétaires, mais San Francisco Bay Area's Community Station était née.

Les débuts furent difficiles. Le matériel était réduit et K.P.O.O. ne comptait aucun technicien compétent. Un soir, un auditeur exaspéré par le petit bruit qui brouillait continuellement l'écoute téléphona pour proposer ses services. « Je suis ingénieur du son, et si quelqu'un peut venir me chercher, je pourrais éliminer ces parasites. » L'auditeur irascible est devenu, depuis, l'ingénieur du son de la station.

K.P.O.O. ne fonctionne que par et pour ses auditeurs, qui financent une grande partie des 75 000 dollars annuels dont la station a besoin pour subsister. Le reste provient de subventions allouées chaque année par différentes fondations de la ville. Mais malgré ses sympathies évidentes pour l'extrême gauche et les mouvements marginaux, K.P.O.O. n'accepte de subvention d'aucun parti politique. Elle se veut avant tout une radio libre. Les décisions les plus importantes, surtout pour ce qui concerne la gestion des fonds, sont prises en commun par Kelsey et les autres, Craig, Michael, Rosalynn et Joe, respectivement ingénieur du son, directeur des programmes, directeur de l'information. Ils se réunissent chaque lundi matin pour discuter de ce qui va se passer dans la semaine. Le programme des émissions est en général établi tous les six mois.

K.P.O.O. fonctionne dans les deux sens. Elle informe chaque communauté de ce qui peut l'intéresser spécifiquement, mais, en revanche, attend beaucoup de ses auditeurs. Tous ceux qui le désirent peuvent venir apporter des informations (annonces ou comptes rendus de manifestations, nouvelles politiques ou sociales) et, éventuellement, en parler directement à l'antenne, soit au journal du matin (de 7 heures à 10 heures tous les jours), soit dans l'une des émissions hebdomadaires réservées à chaque communauté. Chaque semaine, les femmes s'adressent aux femmes, les homosexuels aux homosexuels (ils sont légion à San-Francisco).

Dans la stricte légalité

Il y a des émissions pour les chômeurs, dont le nombre va en s'accroissant dans la ville, pour les prisonniers, pour les Noirs, en fait, pour chaque catégorie déterminée de la population marginale de la ville. Mais K.P.O.O. est également surnommée la radio du tiers-monde, car elle réserve une large part des émissions aux communautés ethniques, dans les nouvelles et dans la musique.

K.P.O.O. s'intéresse aussi, pour ne pas dire surtout, à la politique. Ses membres mènent d'actives campagnes en faveur de la liberté des prisonniers politiques et participent, par le biais des ondes, à toutes les luttes des minorités engagées dans un combat contre le pouvoir (révolutionnaires, squatters, etc.).

Durant les élections municipales de novembre, la station se battait aux côtés d'Arnold Townsend, le candidat libéral noir du district IV. Tous les lundis après-midi, K.P.O.O. retransmettait en direct de City Hall, pendant trois heures, les discussions du Board of Supervisors, le conseil municipal de la ville. Des personnalités politiques comme le maire de San-Francisco étaient invitées à parler en direct chaque semaine, et les auditeurs téléphonaient et posaient des questions.

Tout cela s'effectue dans la légalité la plus stricte. Comme toutes les stations de radio américaines, l'existence de K.P.O.O. est parfaitement reconnue. Elle possède une licence et émet sur une distance de 75 miles dans toute la baie de San-Francisco. La municipalité va même jusqu'à lui prêter de l'argent pour lui permettre d'acheter et de restaurer les nouveaux locaux dans lesquels la jeune station compte s'installer prochainement.

Tout n'est évidemment pas si simple. Les dirigeants de K.P.O.O. reçoivent souvent des informations ultra-confidentielles d'organisations politiques « underground » dont les activités intéressent de très près la police. De ce fait, K.P.O.O. est surveillée particulièrement les jours où le journaliste de service diffuse les nouvelles transmises par certains de ces groupes : attentats, communiqués de presse, enlèvements, etc. L'équipe de K.P.O.O. a des contacts très brefs avec ces groupes par téléphone, cassettes ou lettres mais fait en sorte que la police ne puisse retrouver leurs traces.

K.P.O.O. Community Radio a deux petites sœurs également installées en Californie à San-Diego et Saint-Rosa, mais qui s'intéressent plus particulièrement aux Latino-Américains, plus nombreux dans le sud de l'Etat. Des radios de ce type, il en existe une bonne vingtaine aux Etats-Unis, qui toutes fonctionnent sur le modèle de K.P.O.O. Légalement mais non sans problèmes, elles créent un nouveau type de rapports entre les auditeurs et les médias.

MICHÈLE FITOUSSI.

RADIO-TELEVISION

Écouter-voir

● REPORTAGE : PACIFIQUE SUD AVEC TABARLY. — Mercredi 15 février, TF 1, 20 h. 30.

Pour un bateau de course c'est un gros bateau : Pen-Duick-VI mesure 22 m de long et plus de 5 m de large. Comment Eric Tabarly fait-il pour le manœuvrer seul et gagner ? Il y a bien du travail pour onze équipiers sur ce monstre.

Christian Brincourt, Jacky Kargayan et Jean Henaff ont accompagné le vainqueur de la Course autour du monde et ses hommes au long d'une croisière vers les îles Marquises. Ils ont fait avec eux 7 000 km et filmé la vie à bord, la pêche, la toilette sommaire, le repas, les manœuvres, l'arrivée dans les îles. Ils ont interrogé le skipper, qui n'est pas très bavard. Belles images de la mer sous les tropiques, énormes vagues bleu marine, dauphins qui sautent, ailerons de requins, et toujours le bruit du vent et de l'eau.

Pour les « aficionados », un rêve de cinquante-cinq minutes ou, au contraire, le sentiment très frustrant de ne pas « en être ». La voile, on en fait, cela ne peut guère se regarder à la télévision. Quant à ceux qui voulaient en apprendre davantage sur Tabarly, ils sauront son statut exact dans l'armée française, ce qu'il pense de la mort (il n'y pense pas), de la solitude et de la vie de famille (il n'y songe guère).

● ENTRETIEN : PIERRE MENDES FRANCE, Une République... un regard. — Mercredi 15 février, TF 1, 21 h. 30.

C'est une sorte de dialogue entre le général de Gaulle et M. Pierre Mendès France que proposent François Lanzenberg et Guy Seligmann dans ce bilan de la Ve République en trois grands chapitres (les institutions, la politique étrangère, l'économie), dont la diffusion est suivie d'un débat entre l'ancien président du conseil et M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre.

Les principaux discours prononcés par le fondateur de la Ve République, que ce soit à Paris ou au cours de ses voyages en Amérique latine, au Québec, au Cambodge, sont commentés par « P.M.F. », qui développe avec sérénité les critiques qu'il n'a cessé d'adresser à la république gaullienne. Ainsi réitère-t-il son hostilité à l'élection du président de la République au suffrage universel et souligne-t-il que *« la Ve République ne nous fournit pas un cadre permettant d'affronter les grandes difficultés »*. Il note, en particulier, qu'en cas de conflit entre le chef de l'Etat et l'Assemblée nationale *« personne ne sait comment sortir de cette impasse »*. Dans le domaine économique, il relève une fois de plus que, si le pouvoir d'achat des salariés s'est accru en quinze ans, celui des employeurs a augmenté encore plus vite.

En politique étrangère, aux actes spectaculaires du général de Gaulle, il oppose à plusieurs reprises cette question : *« Qu'est-ce que cela a changé ? »* Deux conceptions de l'action, dont l'une s'accommode du théâtral et du coup d'éclat, quand l'autre se réclame de la rigueur et de la patience. Deux conceptions de la démocratie, surtout. M. Pierre Mendès France rappelle que le général de Gaulle a résumé par cette image les relations entre le président, le gouvernement et les électeurs : *« Le pilote, l'équipage et les passagers. »* Pour l'ancien président du conseil, il est temps que les passagers prennent en main le gouvernail.

● DOCUMENTAIRE : LES MILLE ET UNE VISIONS DE DALI. — Dimanche 19 février, A 2, 21 h. 40.

Après une formule (fulgurante) de Stéphane Lupasco sur la schizophrénie, Dali a cette sentence (admirative) : *« Vous venez d'obscurcir de façon magistrale la lumière ! Je pense qu'aucun téléspectateur ne comprendra rien de ce que vous avez dit. Mais il faudra insister pour qu'ils lisent vos ouvrages. »*

On pourrait renvoyer le jugement à l'émission étonnante, difficile et excitante proposée par Brigitte Derenne et Robert Descharmes (réalisation : Alain Ferrari) sur le peintre Salvador Dali. D'abord parce qu'elle a fui les facéties ordinaires, l'aspect scandaleux, provocateur et oblitérant du « personnage Dali » pour aller à l'étage en dessous, découvrir « la face cachée de l'iceberg ».

On ne connaît pas Dali. Du moins ses connaissances, sa passion pour la science. Son dialogue avec le professeur Lupasco, physicien, historien, écrivain et épistémologue (sur la relativité, l'antagonisme, la microphysique...), son face-à-face avec le professeur André Robinet, nous amènent à un autre regard sur le propos philosophique de Dali. On nage au milieu des neutrons, des protons, des électrons. Dali voudrait déguster un hologone. Plaisanterie ? Les questions mènent à l'infini. Et Dali repousse toujours les limites de l'infini.

Les films de la semaine

● GUNGA DIN, de George Stevens. — Dimanche 12 février, TF 1, 20 h. 30.

Exploits de sergents de l'armée britannique aux Indes contre les Thugs. Les trois héros, Cary Grant, Victor McLagen et Douglas Fairbanks Jr., évoquent, évidemment, les célèbres trois lanciers du Bengale. Mais ils ont, avec eux, Sam Jaffre, étonnant en porteur d'eau indigène (et loyal aux Anglais). Le film est dans la grande tradition du cinéma d'aventures hollywoodien. Et ne ressemble pas du tout à ce que George Stevens a réalisé par la suite.

● LE BEL ANTONIO, de Mauro Bolognini. — Dimanche 12 février, FR 3, 22 h. 40.

Une Sicile étouffée par les codes de l'honneur et de la virilité ; un homme, sexuellement impuissant avec les femmes, qui vit un calvaire familial et social. Dans les replis d'une comédie de mœurs inspirée de Vitaliano Brancati, Bolognini camouflait (c'était en 1960) le thème de l'homosexualité. Pasolini avait travaillé à l'adaptation du roman. On peut regretter qu'il ne l'ait pas réalisée lui-même.

● LE ZINZIN D'HOLLYWOOD, de Jerry Lewis. — Lundi 13 février, TF 1, 20 h. 30.

Jerry Lewis sème la pagaille dans les studios d'Hollywood. Même lorsqu'on ne le voit pas, on sait qu'il va, forcément, provoquer un incident comique. Son troisième film d'auteur complet, tourné en noir et blanc, est une extraordinaire leçon de burlesque. Avec Jerry, un gag, même simplement esquissé, porte très loin.

● LA VENUS AU VISON, de Daniel Mann. — Lundi 13 février, FR 3, 20 h. 30.

Les fausses audaces d'une étude de mœurs façon presse du cœur. Elizabeth Taylor, dans un mauvais rôle, est opposée au pâle Laurence Harvey. Et Daniel Mann a filmé, en « champs » et « contrechamps » fort ennuyeux, des dialogues qui n'en finissent pas.

● UN HOMME DANS LA FOULE, d'Elia Kazan. — Mardi 14 février, A 2, 20 h. 30.

S'attaquer, il y a vingt ans, à la démagogie de la télévision américaine, allant du spectacle à la publicité et de la publicité à la campagne électorale, était d'une grande audace. Kazan n'en fut pas récompensé. Son film n'eut aucun succès aux Etats-Unis. En France non plus. Il a été vérifié, depuis, par certains événements de la vie politique américaine. La mise en scène, tendue, violente, l'interprétation d'Andy Griffith et de Patricia Neal, donnent à ce réquisitoire une force exceptionnelle.

● LES REVOLTES DU BOUNTY, de Frank Lloyd. — Mardi 14 février, FR 3, 20 h. 30.

Mutinerie sur un voilier anglais, à la fin du XVIIIe siècle. L'histoire est vraie, Hollywood en a fait une aventure mythique dans ce film qui doit tout autant aux conceptions du *producer* Irving Thalberg qu'à la mise en scène de Franck Lloyd. La nouvelle version de 1961, plus colossale et en couleurs, n'a pu l'égaler. De l'Angleterre à Tahiti, Charles Laughton, œil torve et sourire sadique, terrorise son équipage. Et c'est Clark Gable qui prend la tête de la révolte. Beauté des images en noir et blanc et perfection romanesque.

● IPCRESS DANGER IMMEDIAT, de Sidney J. Furie. — Mercredi 15 février, FR 3, 20 h. 30.

Noire pavane pour un anti-héros de l'espionnage britannique. Après la mode James Bond, le début d'une autre mode, d'une contre-mythologie, sous l'influence, ici, d'un roman de Len Deighton (qui, avec John Le Carré, transforma la littérature du genre). Dans un univers absurde où tout le monde trompe tout le monde sans d'ailleurs qu'on y comprenne grand-chose, Michael Caine — il est remarquable — se débat pour sauver sa peau.

● LA FLUTE ENCHANTEE, d'Ingmar Bergman. — Jeudi 16 février, A 2, 20 h. 30.

L'opéra de Mozart, sur une scène de théâtre. Bergman a soigneusement composé sa distribution (des chanteurs suédois qui ont le physique de leurs rôles) et sa réalisation, filmant, outre le spectacle, ce qui se passe dans la salle et dans les coulisses. Produit par la télévision suédoise, présenté au Festival de Cannes 1975, puis diffusé en France dans les salles de cinéma, ce film retrouve, au petit écran, sa destination première : initiation à Mozart pour un public populaire. C'est un enchantement.

● CEUX DE CORDURA, de Robert Rossen. — Jeudi 16 février, FR 3, 20 h. 30.

Le problème de la lâcheté et du courage, dans un récit d'aventures situé en 1916, pendant la guérilla entre les Etats-Unis et le Mexique. Gary Cooper dans un de ses derniers rôles, un grand rôle. Un peu trop démonstrative, cette histoire est pourtant marquée par la hantise des méfaits du maccarthysme dont Robert Rossen (mort en 1966) avait été victime.

● LES ENQUIQUINEURS, de Roland Quignon. — Vendredi 17 février, TF 1, 14 h. 55.

Des fâcheux de tous genres gâchent le week-end que Francis Blanche passe à la campagne. Situation typique des mœurs modernes traitée à la diable par un fabricant de sous-produits comiques.

● CLEO DE 5 A 7, d'Agnès Varda. — Vendredi 17 février, A 2, 22 h. 50.

Pendant deux heures, le comportement, les impressions visuelles (renvoyant à un malaise intérieur) d'une jeune chanteuse qui craint d'être atteinte d'un cancer. Le premier long métrage d'Agnès Varda est un des grands films « nouvelle vague » de 1962. Féministe avant la lettre, il s'en prenait déjà, à travers un cas individuel, à la condition d'objet de la femme, ici aliénée par le mythe du spectacle. En fond social, Paris à la fin de la guerre d'Algérie. Une œuvre forte, une belle écriture cinématographique. Corinne Marchand est, à jamais, Cléo.

● LA HORSE, de Pierre Granier-Deferre. — Dimanche 19 février, TF 1, 20 h. 30.

Histoire de famille, étude de mœurs d'après un roman de « série noire ». Granier-Deferre a donné à cela une densité, une atmosphère réalistes entre Simenon et Balzac. Un riche fermier normand, patriarche rendant sa justice sur ses terres, Gabin, plus vrai que nature, impose, magnifiquement, son personnage.

● UN SOIR, UN TRAIN, d'André Delvaux. — Dimanche 19 février, FR 3, 22 h. 30.

Un cinéaste belge, inspiré par la peinture surréaliste, explore l'imaginaire dans un voyage aux portes de la mort et soulève le brûlant problème linguistique du pays flamand hostile à la francophonie. Dans le cauchemar que vit Yves Montand — amorçant, dans une composition exemplaire, le grand tournant de sa carrière, — le fantastique social se mêle à la métaphysique. Un film étrange et superbe.

● SINDBAD LE MARIN, de Richard Wallace. — Lundi 20 février, TF 1, 20 h. 30.

Le huitième voyage, inventé par un scénariste hollywoodien, du marin des *Mille et Une Nuits*. Péripéties commentées par une pie bavarde, orientalisme de studio. Douglas Fairbanks Jr., souriant et bondissant, essaie de ressembler à son célèbre père au temps du *Voleur de Bagdad*.

● LA BATAILLE DES ARDENNES, de Ken Annakin. — Lundi 20 février, FR 3, 20 h. 30.

L'armée américaine surprise par une contre-offensive allemande, dans les Ardennes en décembre 1944. L'histoire revue par un grand spectacle cinématographique avec vedettes, nombreux figurants et scènes de bataille impressionnantes.

L'IMPARTIALITÉ ICI ET AILLEURS...

Des comédiens sans paradoxe

(Suite de la page 11.)

Peut-on dire qu'ils soient véritablement malhonnêtes ? En fait, non. Dès le départ, dès le début du cinéma, à l'occasion des funérailles de Félix Faure ou de la dégradation du colonel Dreyfus, Méliès déjà ne se gênait pas pour mêler des « plans reconstitués » au reportage brut façon Lumière. N'est-ce pas en partie en studio qu'a été fixé, pour la postérité outre-Atlantique, le fameux tremblement de terre à San-Francisco ? Si l'on en a toujours usé ainsi quand il s'est agit de cerner l'événement, d'éterniser l'instant, si l'on n'a jamais pu résister à l'envie, au besoin, de dramatiser la réalité prise sur le vif ou simplement de la maquiller, de l'arranger un peu, on n'allait pas y renoncer pour tourner ces actualités plus développées, baptisées ensuite documentaires.

L'aurait-on voulu, d'ailleurs, qu'on ne l'aurait pas pu. Les lois du genre exigent que l'on « joue », que l'on reprenne certaines séquences pour satisfaire aux exigences ou aux défaillances de la technique. Cela va plus loin qu'on ne l'imagine, cela va jusqu'aux manifestations de rue littéralement mises en scène... *« Plus à droite, la grande pancarte rouge... Encore un peu... Là, très bien ! »* Rappelez-vous le fameux reportage de Joris Ivens, *Borinage*, sur une grève de mineurs en Belgique, si bien « reconstituée » qu'au moment du tournage la police, croyant à une vraie « manif », s'est empressée d'intervenir.

Autre tricherie, et de taille, cette absence apparente, cet escamotage total de ce qui, en captant la réalité, la change nécessairement : appareils de prise de vues, de prise de sons chariots, fils, câbles, perches, projecteurs, cars vidéo. Nous ne sommes pas témoins d'un événement, nous sommes spectateurs d'un film sur cet événement. Seulement, cela le réalisateur tient absolument à ce qu'on l'ignore ou à ce qu'on l'oublie et s'arrange en conséquence : *« Je vous avais pourtant demandé de ne pas regarder la caméra. Allez, on recommence. »*

Même en direct le face-à-face le plus sérieux n'est qu'une « représentation » forcément orientée de la réalité : politiciens de bords opposés s'aboyant au nez devant le micro et se retrouvant ensuite couverts de fond de teint devant la table de maquillage... *« Tu as le temps de prendre un verre ?... Je te dépose quelque part ?... »* dans le tutoiement complice d'anciens caciques que tout réunit : l'origine, le milieu, les relations, le cadre de vie.

Et dans les pays où les débats parlementaires sont retransmis à l'antenne — au Canada, une chaîne leur est entièrement consacrée, — par-delà les bancs clairsemés de l'hémicycle et la tribune du public, ce n'est pas à leurs adversaires que s'adressent à présent les députés, c'est à leurs électeurs. En termes différents : plus percutants, plus directs, plus dramatiques. Braquez un projecteur sur l'Assemblée et la séance tourne au spectacle.

Les grands premiers rôles de la scène politique ont appris, et vite, à passer à l'écran. A lancer et à encaisser la réplique au bénéfice des caméras. A tirer la couverture à soi. Ils connaissent tous les trucs, toutes les ficelles du métier d'acteur. Et ils en arrivent même à se traiter mutuellement, à mots à peine couverts de cabots, en s'accusant — je pense à MM. Schmidt et Kohl lors des dernières législatives en Allemagne — de porter des lunettes de play-boy ou des chaussures surélevées.

Caprices du haut-parleur

Sur la vitre de l'écran, cette loupe, l'image règne, souveraine, elle oblitère le mot. Les enquêtes les plus récentes menées par les instituts les plus sérieux à Hambourg et à Stockholm le confirment : le discours s'efface derrière l'apparence. A moins évidemment de se faire tonitruant, de vous éclater à la figure à la façon d'un pétard. Les leaders de la gauche sont les premiers à avoir compris en France quand, comment et où brancher au mieux de leurs intérêts ce haut-parleur assez particulier, capricieux et moins efficace qu'il n'y paraît. Les confidences inattendues, les changements de ligne, de programme, d'alliance, d'humeur, les attaques, les esquives, dont la primeur est réservée à des dizaines de millions de téléspectateurs, outre-Rhin, on y vient, on n'y est pas, pas encore.

Outre-Atlantique, on y était et, depuis belle lurette, on n'en est déjà plus là, on va plus loin. Quand on s'appelle Walter Cronkite de la C.B.S., on peut tout se permettre, provoquer, convoquer des conférences « au sommet », servir d'intermédiaire, au vu et au su des nations ébaubies entre deux chefs d'Etat, pousser l'un vers l'autre Israël et l'Egypte en posant sur leurs épaules — je cite le *New York Times* — une lourde main électronique, se prendre, être pris pour Kissinger revue par Brzezinski.

Répercutée jusqu'aux confins de la planète, petite agora ouverte à l'assemblée des peuples, cette étonnante séance à la Knesset, ce spectacle prodigieux, d'une grandeur antique, digne de Tacite, invitait — ce sont les mots de McLuhan au lendemain de l'événement — « *la famille humaine* » à venir s'asseoir un moment autour de MM. Begin et Sadate, cousins ennemis depuis longtemps.

Allez vous étonner après cela des sommes astronomiques que réclament et qu'obtiennent aux Etats-Unis ces présentateurs superstars. Ce sont d'abord d'excellents vendeurs, discrets, efficaces. Car c'est de cela qu'il s'agit, de s'arranger pour que, à la vitrine de l'écran, les nouvelles accrochent et retiennent l'attention. Question de présence, de force et de tact. Ils ont la manière. Tout est là.

En Europe, l'exemple est donné par une jeune femme, Mrs. Angela Rippon, de la B.B.C. Charme, autorité, calme, réserve, personnalité, c'est un modèle, la plupart de nos voisins sont d'accord sur ce point. Pas les Allemands.

Pour les Allemands (jusqu'à la refonte des journaux télévisés destinés à les rendre plus spectaculaires justement, plus attrayants), oui, jusqu'au mois dernier, l'idole c'était, c'est encore pour d'aucuns, Herr Karl Heinz Köpcke, un monsieur peu amène d'un âge certain. Rencogné dans son fauteuil, il offre plusieurs fois par semaine aux caméras de la première chaîne un front aussi luisant que les lunettes chaussant un nez obstinément baissé sur des feuillets rédigés — il n'est que speaker — par d'autres que lui. Enfin autorisés à sortir de l'obscurité des salles de rédaction, les journalistes se risquent à présent sous les projecteurs et tentent d'égayer l'austérité de leurs propres textes par de timides *« eh bien ! voilà »*, *« vous voyez donc... »* jugés raccoleurs, désinvoltes et familiers par de nombreux téléspectateurs. Les nouvelles, toutes les nouvelles, rien que les nouvelles, avec ou sans film et, en cas de commentaire, un gros carton destiné à annoncer la couleur, voilà ce qu'ils avaient, et beaucoup en redemandent.

Prédicateur et instituteur

Que diraient ces puritains s'ils assistaient aux longs monologues moralisateurs, aux vertueuses homélies d'un Roger Gicquel quand sonnent les vêpres du journal de 20 h. Depuis quelque temps, il ne quitte pratiquement plus l'écran. C'est l'homme à tout faire de la rue Cognacq-Jay. Avec lui plus besoin de correspondants, de reporters, il se charge de tout : annoncer, expliquer, commenter les nouvelles, mêler sans vergogne l'information à l'opinion, la sienne, et sous prétexte de nous mâcher la besogne, ne nous servir que des nouvelles prédigérées, donc fatalement orientées. Les correspondants des télévisions étrangères à Paris n'en reviennent pas. Et ce qui les étonne autant, sinon plus, c'est que nous trouvions cela naturel.

« Show business » ou en l'occurrence « one man show », appliquées aux informations télévisées, ces étiquettes en soulignent les limites et les dangers. Se présenter en prédicateur doublé d'un instituteur, bon. Pour savoir, donc apprendre, les citoyens doivent d'abord comprendre, nous y reviendrons la semaine prochaine. Le risque est cependant évident de voir un jour le mot pédagogue donner la rime à démagogue.

CLAUDE SARRAUTE.

Les débats politiques

● TF 1

— Le 14 février, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, face à M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C. et directeur de « l'Humanité », à 21 h. 30.

— Le 16 février, le parti communiste, à l'émission réservée aux formations politiques, à 19 h. 45.

● A 2

— Le 13 février, M. Raymond Barre, premier ministre, au magazine « Spécial élections législatives », à 20 h. 30.

— Le 15 février, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, à « Cartes sur table », à 20 h. 30.

— Le 20 février, M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, face à M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., à 20 h. 30.

● FR 3

Dans le cadre de l'émission « Tribune libre », à 19 h. 40.

— Le 13 février, le parti radical socialiste.

— Le 14 février, le parti républicain.

— Le 15 février, le parti communiste.

— Le 16 février, le Centre national des indépendants.

— Le 17 février, le Mouvement des radicaux de gauche.

● EUROPE 1

— Le 12 février, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T. est l'invité du « Club de la presse », à 19 heures.

— Le 13 février, Yvan Levai reçoit M. Christian Beullac, ministre du travail, à 8. 30 ; le 14 février : M. Marcel Dassault.

— Le 17 février, Denise Fabre reçoit M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., à 10 heures ; un débat sur la politique étrangère oppose MM. Jean Lecanuet, président du C.D.S., et Maurice Couve de Murville, membre du bureau exécutif du R.P.R., à 19 heures.

— Le 20 février, un débat oppose M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C. à M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, à 20 h. 30.

● R.T.L.

— Le 18 février, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., au journal inattendu, à 13 heures.

● R.M.C.

— Le 14 février, M. Jacques Chirac, président du R.P.R., maire de Paris, répond aux journalistes, en direct des studios parisiens, à 19 heures ;

— Le 17 février, M. René Piquet, membre du secrétariat national du P.C., répond aux journalistes, en direct de Toulouse, à 19 heures.

● FRANCE-CULTURE

— Le 17 février, un débat oppose MM. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion, et Jean-Pierre Chevènement, membre du bureau exécutif du P.S., à 20 heures.

● FRANCE-INTER

— Le 13 février, à l'émission « Le téléphone sonne », un face-à-face oppose M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs « Perspectives et Réalités », et M. Michel Crépeau, député, maire M.R.G. de La Rochelle, à 19 h. 15.

— Le 15 février, à l'émission « Le téléphone sonne », un débat oppose MM. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S., et Couve de Murville, membre du bureau exécutif du R.P.R., à 19 h. 15.

— Le 16 février, M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S., à l'émission « Radioscopie », à 17 heures.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS — CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RADIO-TELEVISION

Samedi 11 février

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Carlos) ; 21 h. 30, Feuilleton karaté : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 25, Téléfoot.



CHAINE II : A 2

20 h. 30, Finale des chiffres et des lettres ; 21 h. 50, Entretien : Questions sans visage ; 22 h. 35, Variétés : Drôle de baraque (les mimes Munnenschanz).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Retransmission lyrique : Fidelio, opéra de Beethoven, par l'orch. du Capitole de Toulouse sous la direction de M. Plasson, les chœurs du Capitole sous la dir. de G. Lhomme, les chœurs du Grand Théâtre de Bordeaux sous la dir. de G. Winckler. Mise en scène à la Halle aux Grains de Toulouse, par J. Lavelli.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Pour mémoire ; 18 h. 30, Entretiens de *Carême* ; 19 h. 25, *Hommage à P. Soupault* ;

20 h., « Nous n'irons plus au bois », d'Y. Martin, avec C. Laborde, E. Legrand ; 21 h. 25, « Un cadavre *sur mon tapis* », de H. Kasper, avec O. Hussenot, R. Dubillard ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

17 h., Musique au présent, en direct du studio 105, l'ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Izquierdo... « les Vents » : « Intégrales » (Varèse), « Es Webt » (E. Nunes), « l'Instant d'après », création (X. *Darasse*), « *Kassandra* » (*F.-B.* Mache) ; 19 h. 15, Après-midi lyrique ;

20 h. 5, Musique oubliées : Sonate D. 821, « Apperglone » (Schubert, G. Cafado), par l'Orchestre de la Radio de Hambourg, dir. H. Rosbaud ; 20 h. 30, Musique à découvrir... Soirée hongroise : « Fantaisie pour piano » (Bakfark), « Suite hongroise pour piano » (S. Bertma), « *Etudes pour piano* » *(Mosonyi)*, « Quatre Hommages pour quatuor d'instruments à vent » (L. Lajtha), « Improvisation pour cithare » (A. Bozay), « Improvisation pour quintette d'instruments à vent » (Z. Durko) ; 22 h., France-Musique la nuit... Tuyaux inspirés : Stanley, Albrechtsberger, Altaignant, Hanus, Landowski, Alain, Bruhns, Kagel ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, *Concert de minuit*... « *Surprises* » : Mozart, Stravinski, Verdi, Fauré, Messager, F. Sinatra.

Dimanche 12 février

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du *spectateur* ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15,



Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton : *Paul et Virginie (rediffusion)* ; *16 h.*, Tiercé ; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 16 h. 35, Sports première ; 17 h. 50, Téléfilm *américain* : L'île fantastique ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : GUNGA DIN, de G. Stevens (1939), avec C. Grant, V. McLaglen, D. Fairbanks Jr, S. Jaffe, E. Ciannelli, J. Fontaine (N.).

Trois sergents de l'armée britannique des Indes et un porteur d'eau indigène luttent contre les Thugs préparant le massacre des troupes anglaises.

22 h. 25, Les grands mystères de la musique : Le miracle du « *Messie* » de *Haendel*, prod. B. Gavoty, réal. P. Nivollet.

CHAINE II : A 2

10 h., Formation continue : Cousons cousine ; à 10 h. 30, La confiance en soi ; 11 h., La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 25, Concert : Concerto pour orchestre, de B. Bartok, par l'orch. philharmonique de Strasbourg, dir. A. Lombard ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue Jeans 1978 ; 13 h. 25, Grand album ;



14 h. 30, Dessin animé ; 14 h. 35, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 30, *La lorgnette* ; 16 h. 20, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Variétés : Musique and Music ; 21 h. 40, Documentaire : Arts et arbres, réal. F. Reichenbach.

Le cinéaste filme les richesses naturelles et architecturales de la province française, dans une coproduction A 2 - ministère de la culture et de l'environnement.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 35, Enquête : Les maîtres d'œuvre (Du bois dont on fait les charpentes, reprise de l'émission du 10 février) ; 17 h. 30, Espace musical, de J.-M. *Damian* : *Les solistes de Zagreb* (cinq mouvements pour quatuor à cordes opus 5 de Weber et Divertimento de Bartok) ; 18 h. 25, *Cheval mon ami* ; *18 h. 50*, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Hexagonal : Histoires de France (Notre premier prince, *d'A. Conte, réal. D. Georgeot*) et Pirates de la mer (en Aquitaine).

21 h. 35, L'homme en question : le professeur *Léon Schwartzenberg* (coauteur avec Pierre Viansson-Ponté de « Changer la mort »).

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle *Aspects du cinéma italien*) : LE BEL ANTONIO, de M. Bolognini (1960), avec M. Mastroianni, C. Cardinale, P. Brasseur, R. Morelli, T. Milian (*v. o.* sous-titrée. N. rediffusion).

Un Sicilien, à la réputation de don Juan, se révèle impuissant lorsqu'il se marie et fait la honte de sa famille.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Yves Buin (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; *7 h. 15*, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, « Alceste », d'Euripide, avec D. Manuel, R. Varte, adapt. G. Audisio, réal. B. Horowicz ; 15 h. 30, Libre parcours récital, avec l'Ensemble instrumental de Gennevilliers (Durko, Bartok, Kodaly, Grisey, Brahms) ; 16 h. 45, Conférence de Carême ; 17 h. 35, Rencontre avec M. Clavel ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : Dominique Labarrière et Yves Buin ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : la poésie sonore, par H. Chopin et B. Parabet ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : D. Boulanger.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Offenbach, Chabrier, Debussy ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay... Régis Pasquier, violon, et Jean-Claude Pennetier, piano : Schubert, Prokofiev, Mozart ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, *Opéra bouffon* ;

13 h. 40, Jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Cosi fan tutte » (Mozart) ; 17 h., Le concert égoïste de Pierre Schaeffer : Bach, Beethoven, Fauré, Duparc, Schumann, Schubert, *L. Boulanger, Chansons, Monteverdi, Pergolèse* ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de *Radio-France, direction* H. Bruun, avec *L.* Dumont : « Ouverture académique, opus 18 » (Brahms), « Quatrième Symphonie, opus 29 » (Nielsen), « Fantaisie pour piano » (Debussy) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit : ...Folk America : « Old Time Fiddler » ; 0 h. 5, Si les contes m'étaient « musiqués » ; 1 h., Les insectes arrivent : Couperin, Schumann, Scriabine, Bartok, Mahler.

Lundi 13 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : *Réponse à tout* ; *12 h. 30, Midi première* ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 14 h. 30, Série américaine : L'homme invisible (rediffusion) ; à 15 h. 30, Variétés : André Claveau ; à 15 h. 30, Entraide : Cœurs ouverts ; à 16 h. 15, Jazz : *Le guitariste* Baden Powell ; à *16 h. 40*, Magazine du tourisme ; 17 h. 15, Jeunesse : Spécial vacances ; 18 h., A la bonne heure ; *18 h. 25*, Pour les petits ; 18 h. 30, *L'île aux enfants* ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; *19 h. 15*, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : LE ZINZIN D'HOLLYWOOD, de J. Lewis (1962), avec J. Lewis, B. Donlevy, H. McNear, *D.* Wesson, *I.* Elsom, K. Freeman (N. rediffusion).

A Hollywood, le patron des studios Paramutual, qui veut freiner le gaspillage dans ses services, charge un garçon de courses idiot d'espionner le personnel.

22 h., Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : *Les dessous du ciel (rediffusion)* ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h., Série américaine : Mannix ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; *17 h. 55, Fenêtre sur* : J'ai une île dans la tête... Trinidad, de J. Alexandre, réal. W. Rameau ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; *18 h. 40, C'est la vie* ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Spécial élections législatives : M. Raymond Barre, premier ministre ; 21 h. 35, Feuilleton américain : Racines ; 22 h. 25, Zig-Zag : Etienne Jules Marey ou La mémoire de l'œil, de T. Wehn-Damisch, réal. Cl. Ventura.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti radical socialiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA VENUS AU VISON, de D. Mann (1960), avec E. Taylor, L. Harvey, E. Fischer, D. Merrill, M. Dunnock, B. Field.

Une call-girl de New-York s'éprend d'un homme marié et, pour lui faire une farce, emporte le manteau de vison de sa femme. Il en résulte un drame.

FRANCE-CULTURE

11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « le Bon Leviathan », de P. Boulle ; 14 h. 45, Les après-midi de France-*Culture... l'invité du lundi* : Roger Martin ; 17 h. 32, Libre parcours récital ; 18 h. 30, Feuilleton : « Le Mystérieux docteur Cornélius », de *G. Le Rouge* ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Bon Voyage », de P.E. Juliat, avec C. Piéplu, A. Duperey, H. Virlojeux ; *21 h., L'autre* scène ou les vivants et les dieux : le prophétisme : scène ou les vivants et les dieux : le prophétisme dans la Bible par A. Neher ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Le couple aujourd'hui, par N. Faloci et B. Sourcis : Histoire de cinq couples ; 23 h. 30, Lectures et musique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et Blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « le Lied et ses prolongements instrumentaux » ; *10 h. 30*, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., *Divertimento* : P. Bonneau, Gershwin ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Mozart, Weber, Boieldieu, Ibert ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Tony Aubin ; 17 h., Postlude : Duruflé, Beethoven ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : hommage à Georges Thill ; 20 h. 30, Concert U.E.R.... « Troisième saison du quatuor à cordes », en direct de Manchester : « Quatuor en sol majeur, K. 156 » (Mozart) ; « Quatuor en si bémol, opus 130 » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : effractions ; 0 h. 5, Si les contes m'étaient musiqués ; 1 h., Les insectes arrivent : Couperin, Schumann, Scriabine, Bartok, Mahler, Parmegniani.

Mardi 14 février

CHAINE I : TF 1

10 h., Télévision scolaire ;

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous : En direct du Festival de Monte-Carlo ; à *13 h.* 50, Variétés : Star Story (avec Grace Kelly et David Niven) ; à 14 h. 10, Show Marie Laforêt ; à 15 h. 25, L'orchestre Aimé Barelli ; 15 h. 25, D'un mardi à l'autre : Les manifestations culturelles dans la Principauté ; à 15 h. 45, Décoration : 1900 à Monte-Carlo ; *16 h. 45*, Spécial festival : Extraits des « dramatiques » présentées par TF 1 ; à 16 h. 45, Lisons ensemble ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, *Pour les petits* ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh *bien, raconte* ;

20 h. 30, Variétés : Arouapeka ; 21 h. 30, Spécial élections législatives : M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, face à M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, directeur de « l'*Humanité* ».

Vers 22 h. 30, Le livre du mois (les principaux prix littéraires 1977).

CHAINE II : A 2

12 h. 55, Un métier entre vos mains ;

13 h. 5, Emission pédagogique ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Reprise : Apostrophes (Femmes, femmes, femmes), émission diffusée le vendredi 10 février ; 16 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Le monde de la danse ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : *Des chiffres* et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : UN HOMME DANS LA FOULE, d'E. Kazan (1957), *avec* A. *Griffith*, P. Neal, A. Franciosa, W. Mathau, L. Remick (N. rediffusion).

Lancé par une émission de radio d'une petite station de l'Arkansas, un guitariste traîne-savates devient l'animateur à succès d'une chaîne de télévision publicitaire et soutient la campagne électorale d'un sénateur véreux.

Vers 22 h., Débat : Les vedettes de la télévision face à leur public (en direct du Festival de Monte-Carlo).

Avec Denise Fabre, Roger Gicquel, Jacques Martin, Bernard Pivot, Jacques Chancel, Michel Drucker, Patrick Poivre d'Arvor, Léon Zitrone et trente téléspectateurs tirés au sort.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, *Emissions* régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti républicain ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM* (*westerns, policiers, aventures*) : LES REVOLTES DU BOUNTY, de F. Lloyd (1935), avec Ch. Laughton, C. Gable, F. Tone, H. *Mundin*, E. *Quillan*, D. Digges (N. rediffusion).

A la fin du dix-huitième siècle, l'équipage d'un navire anglais, venu à Tahiti chercher des plants de l'arbre à pain, se révolte contre les brutalités et la tyrannie de son capitaine.

22 h. 50, Magazine réussite : L'université du 3e âge.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Daniel Boulanger (et à 14 h., *19 h. 55, 23 h. 50*) ; *7 h. 5, Matinales* ; *8 h., Les chemins* de la connaissance... célébration de la voix ; à 8 h. 32, La maille de l'Inde ; à 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matinée des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec J. Danfreville ; 11 h. 2, Libre parcours récital : enseignement instrumental, C. Diederich ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec *R. de Obaldia* ;

13 h. 30, Libre parcours variétés : L. LLach ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Enfant miroir », de R. André ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'avenir de la Méditerranée ; à 15 h., Match : professeur J. Leaute et Me H. Leclerc ; 17 h. 32, Libre parcours récital : quatuor D. Kieffer ; 18 h. 30, Feuilleton : « Le mystérieux docteur Cornelius » ; de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Sciences : les droits de l'homme ;

20 h., Dialogues franco-britanniques : cartésianisme et/ou empirisme, avec Maurice Cranston et Jean-Marie Benoist ; 21 h. 15, Musique de notre temps, avec Serge Nigg ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... ; à 22 h. 35, Le couple aujourd'hui, par N. Faloci ; 23 h. 35, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, *Cinémuse* ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « le Lied et ses prolongements *instrumentaux* » ; à *10 h. 30*, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 10, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo-service ; 14 h., Divertimento : J. Strauss, Wolf Ferrari, Lehar, C. Lube, J. Strauss, E. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Bach, Buxtehude, Sweelink ; 15 h. 30, Musiques d'autrefois : Dunstable, Dufay, F.-A. de Almeida ; 17 h., Postlude : *Boccherini, Bottesini, Rodrigo* ; 18 h. 2, Musique non écrite ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Invitation à la danse : sons de la Renaissance ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... festival de Hollande 1977... le Collegium vocale de Gent et l'ensemble Musica Antiqua d'Amsterdam : « Vesperae Omnium Sanctorum » (Monteverdi) ; *22 h. 30, France-Musique la nuit... Folk America* : Musique cajun ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons, avec Bradford Tracey et Rolf Junghanns : Bach, Beethoven, Weber ; 0 h. 5, Si les contes m'étaient « musiqués » ; 1 h., Les insectes arrivent.

Mercredi 15 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du *mercredi* ; 16 h. 45, Dessins animés ; 17 h. 25, Sébastien et la Marie Morgane ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; *18 h. 25, Pour les petits* ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 10, Une minute pour les *femmes* ; *19 h. 45*, Eh bien, raconte ! 19 h. 55, Loto.

20 h. 30, Reportage : Pacifique sud, avec Eric Tabarly, de Ch. Brincourt et J. Kergayan.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Portrait : M. Pierre Mendès France (Une République, un regard), de *F. Lanzenberg* et G. Seligmann.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 25, Un métier entre vos mains ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les dessous du *ciel (rediffusion)* ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Dessins animés ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Isabelle *et ses amis* ; *18 h. 40*, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Magazine : Cartes sur table : M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel ; 21 h. 40, Magazine médical : Les jours de notre vie, par P. Desgraupes.

Les difficultés scolaires, les troubles de la personnalité. Avec le concours du professeur Jean Bernard.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti communiste français ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : IPCRESS, DANGER IMMEDIAT, de S.-J. Furie (1965), avec M. Caine, N. Green, G. Doleman, S. Lloyd, G. Jackson, A. Richards.

Un agent secret britannique doit retrouver un savant enlevé par une puissance ennemie. Il est pris dans une machination où il manque de laisser sa vie.

22 h. 35, Ciné-regards : Objectif cinéma (Le Festival d'Avoriaz).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Daniel Boulanger (et à 14 h., *19 h. 55 et 23 h. 50*) ; *7 h. 5, Matinales* ; *8 h., Les* chemins de la connaissance... Célébration de la voix ; à 8 h. 32, La maille de l'Inde ; *8 h. 50*, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Libre parcours récital : la pianiste C. Hugonnard-Roche ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : Rome, l'Eglise et le Vatican ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; *14 h. 5, Un livre, des voix* : « l'Educateur ou le printemps des coupables », de P. Wagner ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; *15 h. 2, Les* après-midi de France-Culture... Mercredi-jeunesse : l'histoire de l'avant-guerre ; à 16 h. 25, En direct avec le docteur C. Bougerol ; 17 h. 32, Libre parcours récital (Haydn, Bartok, Beethoven, Hindemith, Roussel) ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 19 h. 25, La science en marche : l'ethnozoologie ;

20 h., Ici... Monteverdi, par D. Levaillant et M. Roche ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... ; à 22 h. 35, Le couple aujourd'hui ; 23 h. 35, *Musiques et lectures*.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et Blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « le Lied et ses prolongements instrumentaux » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; *12 h., Chansons* ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère ; *14 h. 30*, Triptyque... prélude : Francœur, Lalo ; 15 h. 32, Le concert du mercredi... Orchestre philharmonique de Strasbourg : Bizet, Moussorgsky, Ravel ; 17 h., Postlude : Rimsky-Korsakov, Encina, Guridi de Falla ; 18 h. 2, Musiques magazine ; *19 h.*, Jazz time ; 19 h. 45, Invitation à la danse... au grand siècle : Lully, Delalande, Couperin, *Chambonnières* ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Orchestre philharmonique de Berlin, direction S. Ozawa : « Kammermusik n° 7, concerto pour orgue et orchestre de chambre, opus 46, n° 2 » (Hindemith) ; « Symphonie concertante en si bémol majeur, opus 84 » (Haydn) ; « Symphonie n° 2 en ut mineur » (Tchaïkovski) ; *23 h., France-Musique la nuit*... la dernière image ; 0 h. 5, Si les contes m'étaient musiqués ; 1 h., *Les insectes* arrivent.

Les écrans francophones

Lundi 13 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *les Pétroleuses*, film de Christian-Jaque.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Toma ; 21 h. 5, *le Roi de la couture*, film de M. Le Roy.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, La Joconde ne sourit plus ; 20 h. 55, *Ce que parler veut dire.* — *R.T. bis* : 19 h. 55, Cabaret tournasien.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, L'histoire en jugement.

Mardi 14 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les bannis ; 21 h., *le Malade imaginaire*, film de C. Santelli.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Europe immédiate. — *R.T. bis* : 19 h. 55, T.V.F. cuisine ; 20 h. 25, *Jean-Christophe* (feuilleton).

TELEVISION SUISSE ROMANDE : *20 h., Passe et gagne* ; 20 h. 25, Tell quel ; 21 h. 25, *l'Homme-Oiseau*, film de R. Altman.

Mercredi 15 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *les Hauts de Hurlevent*, film de W. Wyler.

TELEVISION BELGE : 20 h., L'équipage ; 21 h. 40, Variétés. — *R. T. bis* : 19 h. 55, Cycle Marlène Dietrich : *Morocco* ; 21 h. 25, La parole est à la défense.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : *20 h., Passe et gagne* ; 20 h. 25, *Ce merveilleux automne*, film de M. Bolognini.

Jeudi 16 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Jeux d'identité*, film de P. McGoohan.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *Quand sifle la dernière balle.* — R. T. bis : 20 h., Télé-presse.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et *gagne* ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Ski alpin ; 21 h. 40, *Yuma*, télé-film.

Vendredi 17 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Regan ; 21 h., *l'Orgueil et la Passion*, film de S. Kramer.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 22 h. 5, *Miracle à l'Italienne*, film de N. Manfredi.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, *Une vieille maîtresse*, film de B. d'Aurevilly.

Samedi 18 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme invisible ; 21 h., *Ziegfeld-Follies*, film de V. Minelli.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, Dramatique : *les Filles*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Rendez-vous ; 20 h. 25, Histoire *des* trains ; 21 h. 20, *le Pied à l'étrier*, film de J. Cosmos.

Dimanche 19 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Pilotes ; 21 h., *Sans mobile apparent*, film de P. Labro.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le week-end sportif ; 20 h. 25, Variétés ; 21 h. 40, *Absurde n'est-il pas ?* 22 h. 25, Un ours pas comme les autres (feuilleton).

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Les Eygletière ; 20 h. 55, A vos lettres ; 21 h. 15, La voix au chapitre.

Lundi 20 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Chapeau melon et bottes de cuir* ; 21 h., *la Chevauchée des bannis*, film d'A. de Toth.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, L'écran témoin... — *R. T. bis* : 19 h. 55, Emission dialectale, Cuzin Bebert.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Passe et gagne ; 20 h. 30, A bon entendeur ; 20 h. 50, Le nez dans les étoiles ; 21 h. 15, A vous... Charles Santini.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 16 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Émission régionale ; 13 h. 50, Objectif santé ; 16 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances (à 17 h. 25 : Les infos) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Monsieur neige ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : L'opposition (le parti communiste).

20 h. 30, Feuilleton : La filière ; 21 h. 30, Spécial législatives.

22 h. 30, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 25, Un métier entre vos mains ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel (rediffusion) ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Mannix ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : La mémoire courte ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, FILM : LA FLUTE ENCHANTEE, d'I. Bergman (1974), av. J. Kostlinger, I. Urrila, H. Hagemard, E. Erikson, U. Gold, B. Nordin (v. o. sous-titrée).

L'opéra de Mozart représenté dans un théâtre suédois, reconstitué en studio, avec les décors du dix-huitième siècle.

22 h. 40, Série documentaire : Légendaires (Les bougies de Tredarzec), prod. P. Dumayet, P. Alfonsi et P. Pesnot, réal. H. Baslé.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Centre national des indépendants ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CEUX DE CORDURA, de R. Rossen (1959), avec G. Cooper, R. Hayworth, V. Heflin, T. Hunter, R. Conte (rediffusion).

En 1916, pendant la guerre opposant le Mexique aux Etats-Unis, un officier américain, accusé de lâcheté, est chargé d'escorter cinq combattants « d'élite ».

22 h. 25, Magazine Un événement : Le tourisme du 3e âge.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Daniel Boulanger (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Célébration de la voix ; à 8 h. 32, La malle de l'Inde ; à 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag, L. Leprince-Ringuet ; 11 h. 2, Libre parcours récital, avec R. Oleg et A.-M. Ghirardelli ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : les deux Allemagnes ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Notes de voyage dans l'île », d'A. Salnieri ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Bilan : la formation permanente ; à 16 h. 25, En direct avec le docteur Carpentier ; 17 h. 32, Libre parcours récital, avec J.-L. Gil ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de L. Attoun : « Le rêve du rat », d'Y. Heurté ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à 22 h. 35, Le couple aujourd'hui ; à 23 h. 35, Le couple aujourd'hui ; à 23 h. 35, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et Blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo-service ; 14 h., Divertimento : Offenbach, Kjellkrane, Fischer ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Schumann, Schubert, Berg ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui... petites formations : N. Lacharte, Vaillant, Y. Prin, Roque-Alsina, Lefebvre, J.-C. Eloy ; 17 h., Postlude : Bartok, Enesco ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h. Jazz time ; 19 h. 45, Invitation à la danse... au siècle des fêtes galantes : Rameau, Gluck, Campra, Gretry, Mozart ;

21 h., Prestige de la musique... Hommage à la musique française, avec D. Handmann, M.-C. Jamet, B. Kruysen, C. Lardé, N. Lee, le quatuor Via Nova, J. Bouvier : « Sonate pour flûte, alto et harpe », « l'Isle joyeuse », « Cinq préludes », « Fêtes galantes » (Debussy), « Jeux d'eau », « Alborada del gracioso », « Histoires naturelles », « Quatuor en fa (Ravel) ; 23 h., France-Musique la nuit : musique traditionnelle ; 0 h. 5, Si les contes m'étaient « musiqués » ; 1 h., Les insectes arrivent.

Vendredi 17 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi-première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 25, Émission du C.N.D.P. : Cousons Cousines ;

14 h. 55, FILM : LES ENQUIQUINEURS, de R.-J. Quignon (1966), avec F. Blanche, M. Mercadier, Gabriello, M. Serrault, M. Galabru.

Un petit bourgeois parisien veut passer une fin de semaine tranquille à la campagne. Toutes sortes d'« enquiquineurs » viennent le gêner.

16 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La Passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte ;

20 h. 30, Série dramatique : Les Jeunes Filles, d'après H. de Montherlant, adaptation L. Pauwels, réal. L. Iglésis (première partie) ;

Un écrivain, son fils, deux femmes : l'une qui se croit aimée ; l'autre qui se laisse séduire. L'homme, entre elles deux, se soucie surtout de sauvegarder son indépendance. Pauvres « jeunes filles »...

22 h. 20, Concert : « Un requiem allemand » (Brahms), par l'Orchestre et les Chœurs de Paris, M. Marschall, H. Prey ; direct., D. Barenboïm ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 15, Un métier entre vos mains ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel (rediffusion) ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série française : Le chirurgien de Saint-Chad (rediffusion) ; 16 h. 4, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Mirgissa ;

18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ;

20 h. 30, Feuilleton : Les Eygletière ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Histoires d'enfance).

Avec MM. Robert André (l'Enfant miroir), Hector Bianciotti (le Traité des saisons), Alain Buhler (l'Adieu aux enfants), Jean Cayrol (les Enfants pillards) et Mme Françoise Lefèvre (le Bout du compte).

22 h. 50, FILM (ciné-club) : CLEO DE 5 A 7, d'A. Varda (1962), avec C. Marchand, D. Davray, L. Payen, J.-L. de Villalonga, M. Legrand, D. Blank, A. Bourseiller (N. rediffusion).

Une jeune femme, qui attend le résultat d'une analyse médicale et craint d'être atteinte d'un cancer, erre dans Paris pendant deux heures.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Mouvement des radicaux de gauche ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Série documentaire : La qualité de l'avenir (septième partie : Le plus précieux des biens), d'E. Leguy et F. Williaume : réal. Ph. Kohly.

Une nouvelle science est en train de naître : la toxicologie, qui étudie les effets de la pollution sur les organismes et sur l'homme. Devons-nous remettre en cause notre alimentation, notre santé mentale est-elle en danger ?

21 h. 30, Série documentaire : Les maîtres d'œuvre (Laissons forger les forgerons), de J. Lallier et M. Tosello.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Daniel Boulanger (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Célébration de la voix ; à 8 h. 32 La malle de l'Inde ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Libre parcours récital : E. Maserati, F. Bloch ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Qui cherche le mal », de B. Lowery ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... les Français s'interrogent sur « le blanc » entre les volumes ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., David-Herbert Lawrence à Taos, par G. Godebert ; 21 h. 30, Musique de chambre, par l'Ensemble de percussion 2 + 1 (Werner, Baudet-Gony, Abbott, Tessier), Jocy de Oliveira (Brown, Santoro) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... ; à 22 h. 35, Le couple aujourd'hui ; 23 h. 35, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et Blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : J Strauss, R. Eulenberg, F. Lehar, R. Rodgers, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Dvorak, Villa-Lobos ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : Batchelar, Cutting, Williams, Elgar, W. Walton, M. Arnold ; 17 h., Postlude : Stravinski, Scarlatti ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Invitation à la danse : Schubert, Lanner ;

20 h., Cycles d'échanges franco-allemands, en direct de Baden-Baden... Orchestre symphonique des Sudwestfunks, direction C. Halffter : « Quatrième Symphonie » (C. Ives) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... Grands crus : « Quintette pour piano et cordes, en mi bémol majeur » (Schumann) ; 23 h., Entre les pavés l'herbe : le Québec ; 0 h. 5, Si les contes m'étaient musiqués ; 1 h., Les insectes arrivent.

Samedi 18 février

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission du C.N.D.P. : Initiation au russe ; 12 h., Philatélie Club ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; La petite maison dans la prairie : à 17 h. 30, Miroir 2000) ; 14 h. 55, Rugby : France-Irlande (Tournoi des Cinq Nations au Parc des princes) ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien raconte ;

20 h. 30, Variétés : Des magiciens ; 21 h. 30, Série : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 30, Téléfoot

CHAINE II : A 2

11 h. 35, Un métier entre vos mains ; 11 h. 45, Journal des sourds et des mal-entendants 12 h., Formation continue ; 12 h. 30, Magazine Samedi et demi ; 13 h. 35, Loto-chansons (reprise à 17 h.) ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ;

20 h. 35, Série policière : Les cinq dernières minutes : Régis, scénario Cl. Loursais ; réal. Guy Lessertisseur, avec J. Debary, M. Eyraud, V. Silver.

Un ancien relieur, devenu clochard, est retrouvé assassiné. Celle qui l'aimait et qui fut dissuadée de l'épouser en découvrant son passé veut élucider le meurtre.

22 h. 5, Polémique : Le dessus du panier, de Ph. Bouvard ; 22 h. 55, Jazz : Spécial Dizzie Gillepsie, par J.-Ch. Averty.

CHAINE III : FR 3

15 h., Cinéma 16 : Le Berger des abeilles, d'A. Lanoux ; réal., J.-P. Le Chanois. Avec J.-P. Andreani, W. Sabatier, M. Sarfati (rediffusion).

La France en 1943. Libéré après trois ans de détention en Allemagne, Aimé Longht ne reconnaît plus son pays. Il s'engage dans la Résistance et découvre qu'on ne peut être à la fois humaniste et résistant.

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Regard sur les télévisions étrangères : Un orangé de cinq livres, de D. Churchill ; réal. J. Howson. Avec P. Backworth, N. Parry, S. Badel, B. Nor S. Fall, J.-S. Matthews.

Quand des histoires de timbres rendent la vie de ménage plus agitée encore qu'elle n'était.

21 h. 25, Documentaire d'art : Campana (dernier avatar d'une collection).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Daniel Boulanger (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, 78... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : le cri de Merlin, par Claude Mettra ; 16 h. 20, Le livre d'or : ensemble Haydn de Tokyo ; 17 h. 30, Athéna pensive, entretien avec... C. Tsatsos ; 18 h. 30, Entretiens de Carême ;

20 h., « Une petite croix sur la cuisse gauche », d'E. Favre, avec M. Thierry, Y. Clech, H. Virlojeux ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences : Franck, Vierne ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Vocalises ; 11 h., Jour « J » de la musique ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens : Haendel, Sammartini, Bach, Haydn, Charpentier, Vivaldi, Neruda, Villa-Lobos, Daniel Lesur ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; 15 h., En direct du Studio 118, récital de jeunes solistes... Catherine Michel, harpiste, Dussek, Fauré, Britten, R. Schmidt ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 30, Groupes de recherches musicales de l'INA : catalogue électroacoustique illustré ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « l'Amour des trois rois » (Montemerri), par l'Orchestre symphonique de Londres, direction N. Santi ;

20 h. 5, Musiques oubliées : « Quatre suites symphoniques d'après Boeklin » (Max Reger), par l'Orchestre symphonique de Prague, direction J. Keilberth ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Festival de Salzbourg 1977 : « Sixième Liederabend » (Schubert), avec D. Fischer-Dieskau, baryton, et S. Richter, piano ; suivi des lieders D 752, D 800, D 719, D 827, D 957, de Schubert ; 22 h. 30, France-musique la nuit... Russiani ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 19 février

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton français : Paul et Virginie (rediffusion) ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 16 h. 35, Sports première ; 17 h. 30, Téléfilm américain : Un grand-père à louer, de J. Lemmon, avec W. Matthaw, D. Winter et F. Farr.

Le vieux Kotch ne sera-t-il qu'un poids mort dans la famille de son fils ? Il évite le départ pour l'asile mais sa belle-fille n'a pas confiance en lui comme babby-sitter. Une « tranche de vie » à l'américaine.

19 h. 25, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : LA HORSE, de P. Grenier-Deferre (1969), avec J. Gabin, E. Hirt, A. Weber, Ch. Barbier, D. Ajoret, M. Barbey, M. Porel (rediffusion).

Un riche fermier normand découvre que son petit-fils est compromis dans un trafic de drogue. Il rend sa propre justice sur ses terres, en luttant contre les trafiquants.

21 h. 50, Portrait : Jean Gabin, par S. Peter et R. Benhaïoun.

CHAINE II : A 2

10 h., Formation continue : Cousons, cousines ; à 10 h. 30, A propos... l'artisan, le plaisir de créer ; à 11 h., Réflexion faite ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue Jeans 78 ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 30, Dessin animé ; 14 h. 35, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 30, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 20, Muppet show ; 17 h. 25, Monsieur cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h. 5, Stade 2 ;

20 h. 30, Variétés : Musique and music (spécial Sylvie Vartan) ; 21 h. 40, Documentaire : Les mille et une vision de Dali, de B. Derenne et R. Descharmes, réal. A. Ferrasi.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 35, Enquête : Les maîtres d'œuvre (Laissons forger les forgerons, reprise de l'émission du 17 février) ; 17 h. 30, Espace musical : Concertos brandebourgeois (Bach), par J.-M. Damian ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : L'odyssée de Scott Hunter ;

20 h. 5, Hexagonal : Histoires de France (Un diable d'homme, d'A. Conte, réal. J. Habans) et Pirates de la mer (la belle indifférence, de J. Kerchbron).

21 h. 35, L'homme en question : M. Michel Hidalgo, directeur des équipes de France de football ;

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle André Delvaux) : UN SOIR, UN TRAIN, d'A. Delvaux (1968), avec Y. Montand, A. Aimée, F. Beukelaers, H. Camerlynck, A. Bogdan (rediffusion).

Au cours d'un voyage en train, en Belgique, un professeur de linguistique, séparé de la femme qu'il a aimée par un malentendu, bascule brusquement dans un univers étrange.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Daniel Boulanger (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : J.-G. Gravoin et H. Goraleb (Leclair) ; S. Decrept (Debussy, Massiaen, Amy) ; C. Brullebaut (Brahms) ; Trio du Nord (Schumann) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Comédie du bonheur », d'Evreinov ; 16 h. 5, Récital d'orgue... L. Rogg et G. Lehotka : Buxtehude, Lehotka, Liszt, Farkas... ; 16 h. 45, Conférences de Carême ; 17 h. 35, Rencontre avec... Philippe Ariès ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ; 20 h. 5, Poésie : Daniel Boulanger et Jean Dalve ; 30 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Voix », par René Farabet et Carmelo Bene ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Algui.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 3, Le kiosque à musique : Offenbach, Herold, Gretry ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche, en direct du Théâtre d'Orsay... Trio à cordes de Paris, avec C. Frey, violon ; J. Verdier, alto ; J. Gront, violoncelle ; W. Chodak, piano ; J. Cazaura, contrebasse : « Trio no 1 en si bémol majeur » ; « Quintette en la majeur, opus 114, la Truite » (Schubert) ; 12 h., Des notes sur la guitare : hommage à Andres Segovia : Gluck, Sor, Tedesco, Moreno-Torroba, V. Asencio ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « Marouf », actes IV et V (Rabaud) ;

13 h. 40, Jour « J » 77 : Bach, Bartok ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Cosi fan tutte » (Mozart) ; 17 h., Le concert égoïste de Ricardo Bofill : R. Wagner, J.-S. Bach, Purcell, Webern ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. Zender : « Equatorial pour chœurs d'hommes et orchestre » (Varèse), avec J. Loriot et T. Murail ; « Siglied pour orchestre de chambre » (L. Ferrero), avec K. Zöller ; « Deuxième cantate, opus 31 » (Webern), avec G. Gayer ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Russiana ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, Russiana (suite).

Lundi 20 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 25, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 17 h. 55, Pour les jeunes : Spécial vacances ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte ;

20 h. 30, FILM : SINDBAD LE MARIN, de R. Wallace (1948), avec D. Fairbanks Jr, M. O'Hara, W. Slezak, A. Quinn, G. Tobias, J. Greer (rediffusion).

Un marin oriental a trouvé le plan d'une île au trésor. Une aventurière et un émir cherchent à s'en emparer.

22 h. 25, Documentaire d'art : Giorgio de Chirico, de R. Moritz, commentaire G. Cattand.

Une évocation de la vie du grand peintre métaphysique italien qu'aimèrent les surréalistes avant de le renier, tantôt tenté par le baroque, tantôt classique — et parfois très académique —, toujours jaloux, à quatre-vingt-dix ans, de garder ses mystères. Surfait, factice ou génial ? L'émission a été enregistrée au musée Marmottan, à Paris, avec des interviews de Dominique Fernandez et de Félix Labisse.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel (rediffusion) ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série américaine : Mannix ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... l'acupuncture : un espoir pour les sourds ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Spéciales élections législatives : M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, face à M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste ; 21 h. 35, Feuilleton américain : Racines ; 22 h. 25, Bande à part (l'armée du salut).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h 40, Scènes de la vie de province : Alcime, jeune agriculteur, de J. Edern (prod. FR 3 Nantes) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA BATAILLE DES ARDENNES, de K. Annakin (1965), avec H. Fonda, D. Andrews, R. Ryan, R. Shaw, W. Peters (rediffusion).

En décembre 1944, une offensive surprise des Allemands est déclenchée contre les troupes américaines, dans les lignes desquelles s'est infiltré un groupe de sabotage.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie . Algui (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Célébration de la voix ; à 8 h. 32, La malle de l'Inde ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Vaincre à Olympie », de M. Genevoix ; 14 h. 45, L'invité du lundi : le réalisateur Jean Painlevé ; 17 h. 32, Musiciens français : O. Greiff ; 18 h. 30, Quelques nouvelles de Tchékhov : « Fatalité » ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., Carte blanche : « l'Attribut », de Guy Foissy, avec J. Seiler, G. Boucaron, A. Thomas ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... ; 22 h. 35, Biographie : M. Yourcenar ; 23 h. 35, Musique et animation.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Avant l'école de Vienne », autour de la Symphonie no 7 de Malher ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : P. Duclos, R. Gallois-Montbrun, Gershwin ; 14 h. 30, Triptyque... prélude ; 15 h. 30, Portrait d'un musicien français : Alain Moens ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : jeu de plage ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : hommage à Georges Thill ; 20 h. 30, Cycle d'orgue, en direct de Notre-Dame de Paris... Récital Pierre Cochereau : « Symphonie gothique » intégrale (C.-M. Widor) ; « Boléro pour orgue et percussions » (P. Cochereau), suivi d'improvisations sur un thème ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Russiana ; 23 h., Mécènes de la musique : le baron de Bagge ; 0 h. 5, Russiana (suite).

MÉMOIRE PROVENÇALE

(Suite de la page 11.)

» De la même manière, nous procéderons à l'inventaire de tout ce que la région possède en archives. Notre vocation sera donc de prendre en charge l'ensemble de ces fonds d'archives, avec pour mission d'en assurer le regroupement (ils sont souvent dispersés et inaccessibles), la conservation et la sauvegarde ; de créer un instrument de recherche documentaire de type semi-informatisé, comme l'est celui de l'INA à Paris. Enfin, notre fonction sera d'assurer l'ouverture à la consultation et à la communication publiques, sous forme de visionnage individuel, projections de groupe et téléthèque, c'est-à-dire sélection de programmes venus de Paris, de la région ou d'autres régions, création de circuits mobiles à l'extérieur, de prêts à des organismes, etc. »

L'accès à la vidéothèque se fera soit sur place, soit par l'intermédiaire d'associations (collectivités, M.J.C.), qui en feront la demande. Les prêts se feront sous forme de location horaire (150 F à 170 F l'heure de projection) de films cassettes-vidéo. Outre les thèmes généraux (1) vus sous l'angle de la spécificité régionale, la vidéothèque aura pour objectif de diffuser la culture populaire provençale ainsi que celles des communautés ethniques installées en Provence - Alpes - Côte-d'Azur.

Enfin — idée chère à M. Pierre Emmanuel, président de l'INA, — elle disposera d'un « fonds » de dramatiques T.V. concernant la région ou sélectionnées pour leur valeur artistique. De plus, elle donnera la possibilité de constituer une mise en dépôt légal des œuvres et accueillera les dépôts volontaires. Le budget primitif de fonctionnement est constitué d'une subvention de 350 000 F de la part du Conseil régional, et d'une somme égale allouée par l'INA.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Monde rural, enfance, condition féminine, etc.

SOCIETE

« LA BRICHE »

Un refuge pour femmes meurtries

(Suite de la page 9.)

« Ce ne sont pas uniquement des …ames de la misère dont nous …cueillons les effets ici. Non, géné…lement, la situation sociale de ces …ens est « normale », c'est le type …e personnes que l'on croise tous …s jours dans la rue. » Leur prin…ipal handicap ? Le manque de …acines. Le portrait-robot de ces …mmes de la Briche, dont la moitié …nt moins de vingt-cinq ans, les …uatre cinquièmes moins de trente : …es filles qui, n'ayant pu vivre leur …dolescence sur un mode normal, …ompent avec leur propre famille, …égètent, trouvent un petit boulot …omme serveuse par exemple, sont …la recherche d'une affection. Elles …e retrouvent en position de fai…blesse vis-à-vis de l'homme, souvent …n travailleur immigré. La fille a …ix-sept ans, le garçon en a vingt. …a contraception ? On n'y pense …ême pas. Et puis, il n'y a pas …e statut social à préserver. La fille …e retrouve mère avant que d'être …emme.

Malika, née de père marocain, a …ix-neuf ans. Il y a trois ans, elle …encontre son ami, un Malien : *…Trois mois après, j'étais enceinte. …On était à l'hôtel, il se battait pour …avoir une carte de séjour. Il n'a …rouvé un boulot que comme inté…rimaire, a commencé à boire. Nous …habitions à Paris, dans le quartier …de Belleville. Il retrouvait ses co…pains, ses cousins. Je restais seule …et puis il rentrait, me tapait, me …prenait de force. Un jour, il a failli …me faire passer par la fenêtre du …second étage. Mais il y avait l'en…fant et je restais là.* »

La vie collective

« Elles recherchent le conjoint, …dit M. Tricot, *quelqu'un avec qui …communiquer, et elles tombent sur …un gosse. L'institution famille ne ca…dre pas avec cet élan de l'adoles…cence. Les nouveaux parents sont …incapables d'assumer leur rôle. Lors…qu'ils ne sont pas de même race, …est pis encore : pour faire l'amour …n'y a pas de race, mais pour …élever des enfants, il y en a.* »

Pour toutes ces femmes meurtries, …ne pause est nécessaire. La Briche …st le cadre qui va leur permettre …de redevenir elles-mêmes, de relire …tranquillement leur vie, de bâtir …urs responsabilités pour l'avenir.

La vie collective les porte. Les …unes mères, après le premier mois …de séjour, où elles doivent se consa…crer — tel est le règlement — aux …tâches matérielles de la commu…nauté, ont accès à des facilités qui …leur permettront de mener à bien …leur recherche d'emploi ou de se …remettre au travail : les repas sont …pris au réfectoire, les enfants de …moins de six ans sont totalement …pris en charge pendant la journée …à la pouponnière, à la crèche ou au …jardin d'enfants. Les plus grands, …qui vont à l'école du village, dor…ment même le soir en dortoir : eux …aussi, perturbés par le spectacle de …leurs parents qui se déchiraient, ont …besoin de prendre une certaine …indépendance. Mais la cellule fami…liale est préservée, chaque mère a …sa chambre, garde la responsabilité …de ses enfants, organise leurs loi…sirs, va les inscrire elle-même en …classe, surveille les devoirs, les …couche.

Vers l'âge adulte

Chacune a aussi la possibilité de …parler librement de ses problèmes …à une conseillère conjugale ; de …suivre des cours d'enseignement …ménager, de cuisine, de couture. …Autre étape sur la voie de cette …autonomie retrouvée : la recherche …d'un travail, qui ne va pas sans …peine pour ces femmes qui, géné…ralement, n'ont jamais travaillé, …n'ont aucune qualification. Impor…tant, le travail, même s'il n'est que …temporaire dans l'attente du retour …au foyer. C'est pour la femme l'oc…casion d'affirmer sa personnalité, …elle qui trop longtemps a été la …femme de Pierre ou de Jean.

Pour celles qui ont décidé de …repartir seules dans la vie, un autre …problème reste à surmonter : le …logement. Là encore, il faut se bat…tre. Quand on gagne 1 500 ou …1 800 F par mois, ce n'est pas …facile de décrocher même un F2 …dans une H.L.M. Et l'attente est si …longue qu'elle excède souvent de …beaucoup la durée de l'héber…gement.

La Briche, c'est pour beaucoup …cette marche vers l'âge adulte. C'est …aussi une qualité d'accueil, la re…découverte des autres, une liberté …sauvegardée : « *La Briche, c'est …super* », lance Orlanda, portugaise, …cheveux à l'afro, long chandail sur jean moulé, une « antiquité » puisqu'elle est là depuis un an alors que la durée moyenne des séjours est de quatre mois. « *Quand je suis arrivée ici, j'étais dans un état d'énervement affreux, j'avais faim, pas un sou. On m'a nourrie, donné des vêtements. J'ai retrouvé des femmes qui avaient les mêmes problèmes que moi. Le soir quand on a le cafard, on bavarde, ça fait du bien.* »

Où, les enfants couchés, on s'occupe l'esprit et les mains de mille façons : le mercredi, on coule de la paraffine pour faire des bougies, on les teinte, on les parfume. Jeudi : séance de gymnastique. *Vendredi : on met des disques et on danse.* « *Pour Noël,* raconte M. Tricot, *elles se sont cousu des robes longues, fait des yeux de biche. Etre belles, leur petite revanche à elles. Un couple de chanteurs est venu. C'était la fête !* »

« *Et puis,* reprend Orlanda, *j'avais peur de tomber dans une maison de bonnes sœurs. Mais ici, on est libre. Pas du tout le genre pensionnat où l'on éteint à 10 heures du soir.* » Certaines ont un « fiancé » à l'extérieur, on ne s'en formalise pas. Cette liberté là aussi, il leur faut l'assumer.

Aujourd'hui, trente-cinq femmes sont hébergées dans le centre, et cinquante enfants. On a compté, l'an dernier, deux cent soixante passages. « *Nous recevons quatre ou cinq demandes par jour émanant des services sociaux ou du Secours catholique, et ne pouvons en accepter que deux par semaine.* » L'hébergement, en principe limité à six mois, est entièrement pris en charge par la direction de l'Action sanitaire et sociale de l'Essonne. Les femmes qui travaillent apportent leur contribution en reversant au centre 20 % de leur salaire.

L'isolement de la maison perdue en pleine campagne ? Parfois un handicap pour celles qui, travaillant, doivent se lever à 5 heures du *matin pour prendre le train de* 6 heures vers Paris. Mais aussi un bol d'air pour celles qui étouffaient, *un repli pour les femmes hantées* par la peur que leur mari ne les poursuive.

Certains trouvent l'adresse. Dieu sait comment : « *Un jour,* raconte M. Tricot, *j'ai vu débarquer dans mon bureau un Réunionnais de vingt-deux ans, un vrai colosse. Il me sommait de faire appeler son amie, absente ce jour-là. J'ai accepté de le mener à la pouponnière où la monitrice faisait déjeuner son enfant. Tout à coup, il lui a arraché l'enfant des bras et a pris ses jambes à son cou. On était en plein mois de novembre, l'enfant avait une température de 39 degrés. Nous l'avons poursuivi en voiture, rattrapé à la hauteur d'un bois au moment où police, alertée, arrivait. Mais il avait eu le temps de nous repousser ; la jeune fille de la pouponnière, à moitié assommée, en a eu pour quinze jours d'hôpital.* »

Les enfants aussi...

La Briche ne vit pas tous les jours de tels événements. Pour toutes celles qu'elle abrite elle reste le *havre, le refuge.* Pour les enfants aussi : « *Fabrice, neuf ans, après cinq mois passés ici, avait suivi sa mère à Arpajon, où elle avait trouvé un logement. Ils étaient partis le dimanche. Le mercredi, sur le coup de 2 heures de l'après-midi, nous avons vu arriver Fabrice, l'estomac creux. Le matin, sa mère, câbleuse dans une entreprise de matériel électrique, était partie au travail. Il n'y avait pas d'école. La maison était trop vide, la solitude trop lourde à porter. Le petit garçon a fait, dans le froid, 12 kilomètres à pied le long de la nationale. A la Briche, l'attendaient ses amis.* »

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

ARGOT

Les mots à dire et à ne pas dire

L'INSTITUTRICE (j'allais dire « la vieille institutrice ») qui m'apprenait le français *avec* le syllabaire Langlois, la comtesse de Ségur (née Rostopchine) et Jules Verne, disait encore en 1946 « gazette » pour « journal ». Lorsque je suis « monté » à Paris, j'ai appris tout d'abord qu'une automobile est une bagnole, à la rigueur une voiture, et une demoiselle une fille, une nana ou même une gonzesse. Mais mon éducation ne s'est pas *limitée à l'argot, devenu,* ces toutes dernières années, semi-argot.

Emancipé et aliéné

A part le franglais et le laconisme économe des « teen-agers » — télé, pub, fac, ciné, manif, senso, maths, rétro, bio et leurs ancêtres boul'Mich et métro — j'ai appris les mots à ne pas proférer. Ni « *bon* » ni « *exquis* », ni « gentil » (qui pourraient être interprétés au second degré). Mais pas *non plus mauvais,* menteur, ingrat, qui seraient pris au premier degré. On ne dit plus « vieille fille » *pour une célibataire ni d'ailleurs* son masculin « vieux garçon ». C'est là un état civil à ignorer dans les conversations.

Mais il y a aussi les mots à utiliser, ce sont : responsable, dynamique, émancipé (e) et leurs contraires, irresponsable, hésitant, aliéné (e). Ils pèsent eux, et partout. De l'Université à la politique et de la presse à la C.G.T.

A la liste (loin d'être complète) *des mots à ne pas dire, ajoutons :* amabilité, noblesse (de cœur) sentiment(talisme), vaillance, hon*neur, et quelques autres que,* depuis, le décès en 1964 de cette « brave » femme, je ne prononce plus.

DIMITRI T. ANALIS.

PORTRAIT

La croisade d'un numismate

AU n° 38 de la rue de Richelieu, deux plaques accolées à la droite du portail : « Syndicat des citoyens » et « Bernard Poindessault, expert numismate », créent un raccourci suggestif. Le secré*taire général du Syndicat des ci*toyens et le spécialiste en médailles et monnaies anciennes ne font qu'un.

Bernard Poindessault, quarante-deux ans, l'œil vif, prolixe, raconte comment il va et vient de la politique à la numismatique. Vice-président, à dix-sept ans, de la section du neuvième arrondissement de Paris de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance, puis secrétaire général du Rassemblement démocratique de la jeunesse, il décide en 1958 de se consacrer à son métier de numismate. Il l'aban*donne en mai 1968 — le temps des* événements — mais, constatant avec dépit que « *la révolte libérale des étudiants leur avait été volée par la gauche dirigiste* », il retourne à sa profession.

Quand, soudain, en 1975, atterré par « *le fracas des manifestations organisées par des formations de gauche à Paris protestant contre l'exécution de quelques Espagnols condamnés à mort pour avoir tué des policiers et participé à des attentats* », il s'alarme. Dans une lettre ouverte adressée aux parle*mentaires français,* il s'indigne de tels procédés : « *Dans notre pays,* écrit-il, *qui n'était pas directement concerné, de nombreux magasins ont été pillés, des voitures brûlées, notamment aux Champs-Elysées* ». A cette occasion, il souligne un principe qui lui tient à cœur et qu'il considère comme bafoué : « *La liberté de chacun s'arrête là où celle de l'autre commence* ». L'idée d'une charte des citoyens garantissant leurs libertés individuelles commence à germer dans son esprit.

En juin 1977, Bernard Poindessault fonde le Syndicat des citoyens, organisme de défense des individus, et publie aux Editions Albatros son plaidoyer pour la liberté intitulé *la Révolution nécessaire.* Les *options fondamentales du syndicat* y sont définies. Condamnant le dirigisme étatique, accusant le carcan qu'impose aux citoyens la technocratie croissante, l'auteur se déclare hostile à la « *démocratie libérale avancée* » de M. Valéry Giscard d'Estaing et dénonce le « *complot communiste pour la conquête du pouvoir* ». « *L'Etat-providence conduit,* affirme-t-il, *à l'Etat-machine.* » Aussi le Syndicat des citoyens entend-il lutter contre « *le désordre d'aujourd'hui* » et « *le goulag de demain* ». Plusieurs mil*liers d'« être responsables* » sont aussitôt sollicités pour adhérer. Le secrétaire général du Syndicat des citoyens est aussi membre du bureau politique du mouvement Fumon, l'Union des Français de bon sens, et ne cache pas ses sympathies pour le Groupement Initiatives et *Responsabilités créé par MM.* Léon Gingembre, Michel Debatisse, Francis Combe et Yvan Charpentié.

Plaidant pour un sursaut national, s'inscrivant dans le nouveau courant libéral, le Syndicat des citoyens a *rapidement* entrepris d'aborder certains points lui paraissant essentiels. Le 22 novembre dernier, il demande au gouvernement d'« *abroger les mesures de blocage des prix, contraires à l'esprit d'économie libérale* ». Il fait parvenir un communiqué à la presse le 6 décembre dénonçant « *les abus du droit de grève exercés par les services publics et notamment l'E.D.F.* », précisant que « *les droits syndicaux ne doivent pas être transformés en liberté d'opprimer l'ensemble de la population* ».

De plus, le 12 décembre dernier, le Syndicat des citoyens proteste contre « *une nouvelle atteinte à la conscience du citoyen* », après la condamnation de Mme Germaine *Demilonde par le tribunal de Vesoul,* pour avoir refusé de vendre des pilules contraceptives à une quinzaine de femmes munies de prescriptions médicales.

Enfin il vient d'applaudir la création de l'association Légitime dé*fense* et de réclamer un renforcement « *de la rigueur de la loi applicable aux auteurs d'agression* » *ainsi qu'une « procédure particulièrement accélérée* » pour sanctionner les auteurs de prises d'otages ou d'actes de terrorisme.

EVELITA MOOD.

La vie du langage

La voix du français

DANS *la présente campagne* électorale, les problèmes de la « francophonie » n'ont *ni* bonne *ni mauvaise* presse : ils n'en ont pas du tout. Ce grand silence n'est pas *surprenant tant qu'il ne s'agit* que des problèmes du français lui-même, dans l'Hexagone : ils existent bien sûr. Mais ce sont des problèmes de société, fondamentaux à longue échéance, et cependant mineurs dans le cadre des élections.

L'absence de toute référence aux problèmes de la « franco*phonie », qu'elle vienne du gou*vernement ou de l'opposition, est plus étrange. Il est légitime que *le gouvernement ait une politi*que africaine, arabe ou canadienne ; et tout aussi légitime *que l'opposition critique ces* politiques et en préconise d'autres. Au moins l'opinion serait-*elle heureuse d'apprendre com*ment ces desseins politiques s'articulent autour des faits de *langue.*

Il est difficile de parler sérieusement d'une politique algérienne possible ou souhaitable, d'*une politique* zaïroise ou centrafricaine, sans expliquer en quoi la présence du français dans *ces pays* (et bien d'autres), comme langue de gouvernement ou de classe sociale et comme langue internationale, influence ces politiques par les *devoirs* et les privilèges qu'elle nous y crée.

En attendant, trois textes peuvent contribuer à éclairer notre *lanterne et, le cas échéant,* la religion du pouvoir et des candidats au pouvoir.

Le premier est un *Guide culturel (des) civilisations et littératures d'expression française* (1), réalisé sous la direction de Michel Têtu (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, AUPELF), et A. Reboullet (*le Français dans le monde*). Destiné d'abord aux enseignants de français, c'est un panorama très ample et largement documenté *qui déborde le « culturel » pour* s'interroger sur les difficultés et les chances des communautés *éparses dans le monde, qui ont* pour principal (et souvent unique) trait commun les problèmes que *leur pose quotidiennement* le « vivre en français ».

Difficultés, problèmes, sont les maîtres mots de la francophonie. *Les naïvetés militantes,* le triomphalisme ou le machiavélisme *officiels, les folklores qui tentent* de susciter dans l'opinion l'image d'une « francophonie » pleine de grâces et vierge de toute arrière-pensée, ne « mordent » pas sur cette opinion ; c'est heureux en un sens, regrettable par ailleurs.

Une quarantaine d'Etats, de « provinces » ou de pays dans le monde peuvent, à un titre ou à un autre, se réclamer du français comme d'une langue associée à leur histoire passée et présente, et qui fait incontesta*blement partie aujourd'hui* de leur être national. Mais un seul de ces Etats (ou de ces communautés) peut vivre en *français* dans des conditions politiques à peu près satisfaisantes : l'à-peu-près recouvrant les difficultés des minorités linguistiques de l'Hexagone qui, si elles ne doivent pas être sous-estimées, n'ont pas, et de loin, le caractère *tragique* de celles que vivent bien d'autres minorités.

C'est dire que, en dehors de la France, toute situation du français est conflictuelle : en cela, la « *francophonie* » est seule de son espèce. L'espagnol et le portugais en Amérique latine, *l'allemand en Autriche, l'anglais en* Australie et même au Canada (*mais* restent l'Inde, le Pakistan ?), etc., ne se trouvent pas généralement dans ces situations inconfortables.

Le français langue en et de contact

Peut-être est-ce précisément de ce contact que les productions culturelles en français hors de France tirent le meilleur de leur personnalité ? C'est particulièrement vrai *pour la littérature* (et le théâtre et la chanson) québécoise ou acadienne ; mais *les cultures antillaise et maghrébine* (en français) sont très injustement ignorées chez nous, *faute de s'insérer sagement dans* un cadre mercantile dominant.

Il est remarquable également que si les Hexagonaux connaissent mal les cultures périphériques de la francité, celles-ci entretiennent entre elles (Canada-Antilles, Canada - Belgique, etc.) des rapports actifs.

Pour tout cela, le Guide culturel est l'ouvrage de référence indispensable. Son sérieux, sa clarté et son honnêteté sont à porter au crédit de l'AUPELF (2), qui suscite et entretient avec libéralisme et efficacité, depuis sa création, le dialogue entre les cultures de langue française dans le monde.

Rappelons l'intérêt d'un ouvrage voisin : *Littératures de langue française hors de France* (3), *anthologie didactique* imposante et bien équilibrée établie par les soins de la Fédéra*tion internationale des profes*seurs de français (F.I.P.F.). Guide plus anthologie devraient être *entre les mains de tous les pro*fesseurs de français hors de France ; et, bien entendu, de bon *nombre de leurs collègues de* France.

Deuxième texte : *Pitié pour Babel, de Michel Bruguière* (4). L'auteur, historien, chercheur, grand commis de l'Etat, et ac*tuellement rapporteur général du* Haut Comité de la langue française, est donc orfèvre.

Cependant, *Pitié pour Babel* (sous ce titre paradoxal, on devine le réquisitoire contre l'uni*linguisme mondial menaçant*) n'est pas plus un plaidoyer « pro domo » que le réquisitoire attendu. *C'est une réflexion d'his*torien, prospective, sur le statut des langues dans le monde prochain.

C'est surtout une mise au point solide et teintée d'humour sur un prétendu « *chauvinisme linguistique* » des Français. Ce que font tous les grands ensembles *linguistiques : tendre à la con*servation de leur être, pourquoi la France seule devrait-elle se *l'interdire à peine d'être vili*pendée par tous, et d'abord par les Français eux-mêmes ?

Si l'allemand a ses cent vingt instituts Goethe à l'étranger, et son Office fédéral pour la *langue ; si l'anglais a son British* Council, l'italien les cercles de la Société Dante Alighieri, si *l'arabe s'est donné récemment* les instruments d'une politique linguistique concertée, etc., pour*quoi l'action des communautés* de langue française en faveur du français, et celle de la France *en premier lieu, est-elle si mal* admise à l'étranger et en France même ?

*Alors que, démontre M. Bru*guière, et on le suivra volontiers sur ce terrain, l'idée d'un monde « *occidental* » *devenu à la fin* du siècle un monde de langue anglaise, est non seulement utopique, mais, dans *la mesure où* elle tend à se réaliser, porteuse de germes de décadence pour ce monde lui-même.

Le droit à la différence

Plus intuitive (et incisive) que systématique, la *démonstration* de l'auteur nous paraît fondée. La vigueur avec laquelle le droit à la différence est revendiqué un peu partout : les inquiétudes que suscite, indépendamment de toute prise de position politique, la perspective d'un monde nivelé par l'anglais ; l'intérêt croissant que portent les Etats-Unis et l'Angleterre eux-mêmes à la vitalité des langues minoritaires (*espagnol, allemand* et même français aux Etats-Unis), ou à l'équilibre des grandes langues (le *Royaume-Uni est* le meilleur « consommateur » de français du monde) ; autant de signes que la tendance à *l'uni*linguisme anglais n'est pas irréversible, ni même souhaitée par aucun homme raisonnable.

Ce ne sont donc pas les positions ni les actions de la France dans ce *domaine* qui provoquent *des* irritations parfois outrancières, mais la forme de ces actions. Ce que les autres font dans le calme, l'efficacité, la discrétion, nous tentons de le faire avec des exagérations rhétoriques, des mouvements de toge et un vocabulaire belliqueux qui n'attirent pas toujours la compréhension.

Le plus grand nombre de ces mouvements de mauvaise humeur, relevés dans la presse étrangère et détaillés un peu complaisamment par l'auteur, ont fait suite à la promulgation de la loi dite « de défense du *français* », *voici deux ans.*

Troisième texte : les actes des « Journées de Sassenage » organisées en mai 1977 par le Conseil *international* de la langue française (5). Celles de 1976 avaient été consacrées au français « en *contact* » avec l'anglais ; les suivantes ont repris le thème prioritaire du « contact », soit avec d'autres langues (arabe, négro-africaines), soit avec les cultures régionales de France, soit enfin avec la technique moderne.

Communication sérieuses et riches de perspectives, surtout en ce *qui concerne les rapports* (politiquement de première importance) entre le français et l'arabe ; travaux de chercheurs qui, s'ils ne sont si naïfs que d'ignorer les implications poli*tiques de leurs travaux, les* poursuivent néanmoins avec loyauté scientifique ; variété et continuité des thèmes traités, qui s'inscrivent tous dans la ligne suivie depuis près de dix ans par le CILF ; excellentes bibliographies. Un document à connaître et à étudier, donc.

Les organismes impliqués *dans ces publications* : AUPELF, F.I.P.F., Haut Comité de la langue française, CILF enfin, repré*sentent à eux quatre une part* majeure des actions menées dans le monde « pour » le français. *Ou plutôt,* dans l'intérêt de tous ceux qui utilisent le français comme langue de communication privilégiée, et souhaitent le conserver comme tel. Les divergences de conception ou de méthodes et les doubles emplois dans l'action, entre ces organismes, sont inévitables ; ils *n'affectent* pas sérieusement leur efficacité.

Raison de plus pour souhaiter qu'en *présence de tant de* preuves d'intérêt le tintamarre électoral fasse un peu de place à la *voix du français.*

JACQUES CELLARD.

(1) *Guide culturel,* Civilisations et littératures d'expression française, sous la direction d'André Reboullet et Michel Têtu, 380 p., bibliographies, collection F Référence Hachette, éd., 40 F.

(2) AUPELF, 173, bd Saint-Germain, 75007.

(3) *Littératures de langue française hors de France,* Anthologie didactique, par un collectif de la FIPF, avec le concours de l'Agence de coopération culturelle et technique, 704 p., tableaux synoptiques et index. Editions J. Duculot, rue de la Posterie, parc industriel, B-5800 Gembloux, Belgique, 62 F.

(4) *Pitié pour Babel,* Michel Bruguière. Un essai sur les langues, 125 p., F. Nathan éditeur, 25 F.

(5) *Le français en contact* avec : la langue arabe, les langues négro-africaines, la science et la technique, les cultures régionales. *Actes des Journées de Sassenage,* mai 1977, 160 p., Conseil international de la langue française, 105 *ter,* rue de Lille, 75007 Paris. 100 F.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Calendrier du rock.

The Jam, au Stadium, le 14 février, à 20 h. ; Chick Corea et Herbie Hancock, le 17 février, au pavillon de Paris ; Emmylou Harris, le 20 février, au théâtre Mogador ; Tom Waits, le 25 février, au Bus Palladium, à 19 h. 30 ; Tangerine Dream, le 26 février, à Nancy (Parc des expositions), le 27, à Reims (Opéra), le 28, à Rouen (Parc des expositions), le 1er mars, à Nantes (palais de la Boujoire) ; Mona Lisa, le 14 février, à Saint-Dié ; Little Bob Story, le 17 février, aux Andelys, le 23, à Lille, le 24, à Lens, le 25, à Calais ; Franck Zappa, à Colmar, le 11 février ; Telephone, le 11, à Beauchamp, le 14, à Nantes, le 16, à Strasbourg, le 22, à Tours, le 23, à Saint-Etienne, le 24, à Grenoble, le 25, à Lyon.

« Interfest 78 » à La Nouvelle-Orléans.

« Interfest 78 », qui aura lieu à La Nouvelle-Orléans du 22 juillet au 15 août regroupera cette année le Festival de Jazz, la Fête de la cuisine et du vin, le Festival international du cinéma et sept autres grandes manifestations dans la traditionnelle atmosphère d'hospitalité de la Louisiane. Des concerts rock auront lieu au Superdome, un stade qui peut contenir quatre-vingt mille spectateurs, et un parc de 4 hectares, dédié à la mémoire de Louis Armstrong, sera inauguré en plein cœur de la ville.

Les Bayou Stompers, qui jouent du dixieland mais aussi du blues et du soul, sont venus spécialement à Paris pour annoncer « Interfest 78 ». Ils se produisent les 11, 13 et 14 février, à 23 heures, à l'hôtel Méridien.

Jazz

LES SURPRISES DU TOTEM

Le pot-au-feu de Bernard Lubat

Après le Tabou, le Totem. La filiation est dans le jeu des mots, mais le climat, comme l'implantation, a changé. Nous ne sommes plus en cave, ni dans l'arrondissement de l'intelligentsia. Le bar s'ouvre, par les baies vitrées, sur deux autres espaces de loisir, piscine et hall des billards, où, dans la lumière intense, le même vert domine, accrochant le regard : celui de l'eau et du drap des tables sur lesquelles, silencieusement, roulent les boules d'ivoire.

Ce décor compte, énormément. Le jazz échappe ici à la claustration et s'installe dans la vie nocturne d'un quartier ordinaire. Avec Lubat, il tend même à effacer la frontière qui passe entre la scène et la salle, tandis que sont associés l'acte insolite et l'acte banal, le geste esthétique essayant de rejoindre celui de la préoccupation quotidienne. L'humour — car il y en a beaucoup en ce spectacle où l'on rit souvent — naît de cette réconciliation rêvée, manifestée comme un souhait, et provisoirement considérée comme impossible, sauf dans le simulacre.

Au début, Lubat travaille. Il *fait* le pot-au-feu. Les légumes pelés tombent dans la marmite. La musique va venir. Avec la sanza que manipule adroitement Philippe Mathé, et avec les instruments que Lubat lui-même traite, dans la fiction, comme poivriers et salières, boîtiers d'aromates et grattoir pour céleri-rave (soit, en un autre langage, maracas et moulins à sons, crécelles et glockenspiel). La musique se modèle de façon très douce, dans un rythme insistant, alors que commence à fumer le bouillon.

L'orchestre aussi se forme, avec lenteur, en coulisse, et grandit sur le plateau. Les musiciens (ils sont une vingtaine, il faudrait les citer tous) s'agrègent, l'un après l'autre, au groupe des premiers participants, pour faire pousser, jusqu'à l'entracte, des buissons de velléités, ou étrangler plutôt, dès qu'une phrase se dessine, l'habitude qui viendrait d'elle.

La seconde partie est tout autre, avec plusieurs pièces, dont Lubat a pensé le conducteur. Des cellules, préconçues, sont exprimées par des groupes, selon l'ordre fixé des enchaînements, non sans que soit préservée la liberté des intervenants que des cellules stimulent, en se déployant de façon linéaire et décalée, comme dans *Sommation*, ou en tournant autour du discours du soliste, comme c'est le cas en *Centrifuge*.

Il est à parier que, s'il était aidé, s'il connaissait un soutien matériel comme celui dont disposent un Xénakis, un Globokar, un Kagel, Bernard Lubat ne manquerait pas d'animer — mieux encore, avec la force qui est la sienne — la musique d'aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que les gens du jazz ont, dans le domaine de l'improvisation (sur lequel Beaubourg propose une réflexion en colloque), trois quarts de siècle d'expérience, l'héritage de plusieurs générations.

Lubat ne cache pas que les textes d'André Breton l'ont marqué. Il reprend une expérience que le mouvement des années 20 avait localisée dans l'expression littéraire ou picturale, en négligeant l'automatisme du jazz, encore qu'il faudrait distinguer le cercle de la rue Fontaine et celui de la rue du Château, ce dernier plus sensible à la musique afro-américaine, dont se disait passionné, pour sa part, l'ex-abbé Gengenbach, qui promenait ses problèmes au Dôme et à la Rotonde.

La musique d'Europe traînait alors, dit Lubat, loin derrière, par rapport à certains courants d'idées, dans l'art et dans la vie, ainsi qu'elle l'avait fréquemment fait, notamment à l'époque du romantisme. Il croit que, maintenant, elle efface son retard et intègre, joyeusement, les chocs du hasard, comme le résume ce vers de Jacques Prévert, qu'il a crié, l'autre soir, lorsqu'un objet de cuisine fut renversé par la tempête : « *La mer était mauvaise, mais la soupe était bonne* ». Il faut comprendre : la musique aussi.

LUCIEN MALSON.

★ Prochains concerts du Big Band Lubat, au Totem : les 14 et 21 février, à 21 heures.

Hervé Bourde et Mal Waldron

Hervé Bourde, saxophoniste, Bernard Wilenski, guitariste, et Martin Cerlton, batteur, ont fait connaissance jeudi sur la scène du bar Totem. Bourde, qui jouait ses propres compositions, appartient à une génération montante qui, au contact des anciens, a retenu la valeur du métier et du travail. Depuis huit années, à travers diverses collaborations avec Barre Phillips et Ted Curson, entre autres, il s'est appliqué toujours progresser : il est parvenu aujourd'hui à cette justesse, cette assurance encourageante chez un aussi jeune musicien.

Bien que les artistes de jazz soient rompus à tous les imprévus, le trio a souffert d'un manque de cohésion, en la circonstance bien excusable. Espérons donc applaudir dans des jours prochains le dialogue — parfaitement rodé cette fois — d'Hervé Bourde avec le pianiste Luc Plouton, initialement prévu ce soir-là.

La seconde partie du concert était assurée par Mal Waldron, pianiste, arrangeur et compositeur de musiques de film, comme The Cool World, *de Shirley Clarke. Bien qu'ayant côtoyé professionnellement les plus grands des deux dernières décennies, Waldron est un musicien sans origine stylistique déterminée, qui n'a encore engendré, apparemment, aucun courant. Etabli en Europe, il a désormais l'occasion de travailler avec des musiciens de tous bords, et montre, grâce à son don d'adaptation aux diverses traditions, une grande adresse à créer puis à détruire plusieurs ambiances.*

Bien qu'un blues solide encadre sa musique, il manifeste une attirance claire pour un certain éclectisme, très en vogue dans la musique improvisée, principalement européenne. Parfois calme, parfois heurté, taquinant la dissonance, le jeu du pianiste est très attachant. Sa solitude, sa simplicité, lui valent d'ailleurs à travers le monde un public d'une fidélité exemplaire.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Discographie : « solo » Futura GER 20 ; *One and Two*, Prestige 24062, distr. Musidisc.

■ Trois débats organisés à la suite de la projection du film de Sidney Sokhona, « Safrana ou le droit à la parole », auront lieu en présence du réalisateur, les mercredi 15, vendredi 17 et le mardi 21 février, au cinéma La Clef.

Rock

Bon baiser de Bob Welch

Aux Etats-Unis, un groupe domine depuis un an avec prestige les ventes de 33 tours. Si bien que toute personne ayant participé de près ou de loin à son évolution peut, par le jeu des associations, prétendre à un franc succès. Le groupe a pour nom Fleetwood Mac. Bob Welch l'a fréquenté.

La carrière de cet Anglais est une suite d'expériences diverses et humbles, souvent peu rayonnantes, pas toujours inutiles. Avec un groupe de rhythm'n blues composé de Noirs, il a sillonné, au gré des contrats, les provinces françaises, lorsque l'enthousiasme de l'apprentissage compensait des cachets minables. Il a aussi participé à une formation de jazz sous le soleil de Saint-Tropez, plus au hasard des rencontres qu'en vertu d'une réelle attirance pour ce style de musique.

Puis ce fut l'entrée, comme guitariste-compositeur, au sein de Fleetwood Mac. Le groupe, qui a connu ses heures de gloire, est à l'époque en pleine mutation. Quelques anciens laissent la place à des nouveaux. Bob Welch acquiert, du coup, une responsabilité nouvelle. Il ne s'agit plus d'interpréter dans l'ombre les morceaux des autres ou de s'essayer à des aventures sans conséquence mais bien de composer pour un groupe qui jouit de l'attention du grand public. Il lui faut faire preuve de rigueur dans son inspiration, opter pour une ligne de conduite ferme et préméditée.

Grâce à Fleetwood Mac, Bob Welch passe ainsi du statut d'amateur à celui de professionnel. Son jeu de guitare, sa création, s'étoffent, gagnent de la personnalité. Mais les circonstances, le goût du renouveau, l'incitent à quitter le groupe à la veille de sa gloire pour former un trio de « hard-rock » à Paris. Dans cet univers complètement étranger, l'échec commercial l'attend.

De ces diverses entreprises, Bob Welch a tiré un bénéfice grâce à ses facultés d'adaptation. Il enregistre aujourd'hui un disque sous son propre nom, dont il exécute pratiquement chaque partie instrumentale. La musique est mélodiquement riche et fouillée, dans la tradition des meilleures réalisations américaines.

Ces mélodies ont un parfum fugace, des harmonies subtiles, ce charme universel qui fait les chansons les plus « dociles », celles qui se prêtent à toutes les humeurs, nostalgiques ou gaies, sans nous pénétrer profondément : juste des chansons comme ça pour le plaisir. Il faut se laisser bercer par les images un peu superficielles, tellement « chics » — baisers à la française — de ce compositeur populaire anglais.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : Bob Welch, *French Kiss*, Sonopresse 2S 06885266.

SPORTS

AUTOMOBILISME

La prochaine Ligier de formule 1 : formes nouvelles, nouveau moteur

De notre envoyé spécial

Vichy. — Un squelette de châssis posé à même le sol, quelques radiateurs déjà positionnés, un tabouret à la place du siège-baquet du pilote, telle se présente, pour l'heure, à Vichy, la nouvelle Ligier de formule 1. La maquette de la voiture, réduite au cinquième, est en soufflerie à Paris et, si le secret entoure encore ses formes, il tombe sous l'œil qu'elle aura une ligne tellement originale qu'on pourra parler de « jamais vu ». En formule 1, où chacun copie souvent le voisin, ou à tout le moins s'en inspire, l'inédit est déjà une référence.

C'est donc dans le dessin de sa coque que la Ligier se distinguera de la concurrence. La voiture a été conçue pour offrir la meilleure adhérence possible, d'où une « carrosserie » très enveloppante, avec, en plus, un aileron arrière presque intégré et des roues protégées par des éléments aérodynamiques. Si les essais en soufflerie confirment l'efficacité de l'étude aérodynamique, la construction de la voiture sera rapidement entreprise et Guy Ligier compte qu'elle fera ses débuts en compétition au mois de juillet pour le Grand Prix de France.

Dans cette perspective de rapide mise en service de sa nouvelle voiture (JS 9), Guy Ligier a cependant un important problème à résoudre : celui du moteur. Depuis sa dernière entrevue, jeudi 9 février, avec M. Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. de Matra, il a acquis la certitude que Matra cessera ses fabrications de moteurs en 1978. Il a donc pris des contacts pour acheter six moteurs Ford-Cosworth, et si la JS 9 est prête, comme il le souhaite, pour le mois de juillet, il ne fait guère de doute dans son esprit que l'équipe Ligier, qui a commencé la saison avec des moteurs Matra, la terminera avec des Cosworth.

Les pneumatiques

Le début de la saison (Grand Prix d'Argentine, Grand Prix du Brésil), n'a pas apporté beaucoup de satisfactions à l'équipe Ligier. Au contraire, elle a été confrontée à de nombreuses difficultés qui tiennent pour l'essentiel aux moteurs et aux pneus. Une demi-douzaine de moteurs Matra ont été cassés, selon Guy Ligier, à Buenos-Aires et à Rio, et il a même été question un moment de sabotage à ce propos.

Au Brésil, on a en effet retrouvé des boulons dans la pompe à huile, et il est bien difficile d'expliquer, sereinement, la présence de pièces de boulonnerie dans un tel endroit. La situation en ce qui concerne les pneumatiques est tout autant préoccupante. Goodyear, le fournisseur qui s'était engagé précédemment à placer Ligier sur un pied d'égalité avec les autres constructeurs de pointe (Lotus, Mac Laren, Tyrell, Brabham), a, semble-t-il, changé d'avis, du moins pour le Grand Prix du Brésil.

« *J'en veux pour preuve*, dit-il, *qu'à Rio-de-Janeiro notre pilote, Jacques Laffite, a été contraint de prendre le départ avec des pneus ayant déjà servi à une autre écurie.* » « *Faute que Goodyear ait fait l'effort nécessaire pour nous donner satisfaction*, précise Ligier, *Laffite a dû se contenter des pneus d'essai de la Copersucar de Fittipaldi. J'ai bien reçu des assurances pour l'avenir, mais il faudra attendre l'Afrique du Sud pour vérifier le bien-fondé de ces promesses.* »

Même si la venue de Michelin en formule 1 et sa réussite rapide ont provoqué de l'agitation chez Goodyear, au point de remettre en cause, au Brésil, certains accords conclus antérieurement, il ne fait aucun doute que la Ligier, si elle était en permanence mal ou sous-équipée en pneumatiques, n'aurait plus aucun rôle à jouer dans les grands prix du championnats du monde eu égard à l'importance primordiale des pneus dans le résultat d'une course.

C'est un Guy Ligier peu optimiste qui se penche sur ces problèmes. Il s'y ajoute la nécessité de trouver une ou plusieurs activités extérieures à la compétition pour assurer la rentabilité de l'usine d'Abrest, dans la périphérie de Vichy, et de maintenir l'emploi dans la mesure du possible. La décision a été prise de construire des cabines de tracteurs agricoles (la chaîne fonctionnera au mois de mars, à raison de 20 unités par jour) et le projet de produire des véhicules utilitaires « tous chemins » (à mécanique Fiat) est très avancé.

FRANÇOIS JANIN.

FOOTBALL

LES DIFFICULTÉS DU RED STAR

La sixième chambre civile du tribunal de grande instance de Compiègne (Seine-Saint-Denis) décidera, jeudi 16 février, si elle maintient sa décision de liquidation des biens du Red Star Football Club de Saint-Ouen pour cessation de paiement. Si elle confirmait son premier jugement en date du 20 octobre 1977, les sections professionnelle et amateur du club cesseraient immédiatement leurs activités.

Le déficit actuel du Red Star avoisine 5 millions de francs. Son budget prévisionnel jusqu'au 30 juin 1978 prévoit 2 400 000 F de dépenses. M. Gontier, président du club, pense pouvoir enregistrer au minimum 1 400 000 F de recettes. Me Chevrier, le syndic chargé de la liquidation, exige donc des cautions pour cet éventuel million de déficit supplémentaire. A ce jour, le Red Star a trouvé deux offres de cautions, pour un montant total de 450 000 F. M. Gontier espère obtenir d'ici au 15 février les 650 000 F qui lui manquent auprès du Groupement des industriels de Saint-Ouen.

G. A.

CARNET

Fiançailles

Marlène VAN BENTHEM
et
Edward BOSGIETER
sont heureux d'annoncer à leurs amis leurs fiançailles le 11 mars.

Décès

— On nous prie de rappeler que l'inhumation de

Francis BOCCARA,
maître-assistant associé
au département de mathématiques
de la faculté de Rabat,
décédé accidentellement le 12 janvier 1978 au Maroc.

se fera le mercredi 15 février, à 11 heures, au cimetière de Morsang-sur-Orge (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Guy Hattu, son épouse,
Mlle Dominique Amoudruz-Hattu,
M. et Mme Olivier Amoudruz-Hattu,
Mlle Chantal Hattu,
M. Jean-Pascal Hattu,
ses enfants,
Les familles Hattu, Marchand, Maeght, Glandaz et Bernanos,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Guy HATTU,
survenue le jeudi 9 février 1978.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 14 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Séverin à Paris (5e) (parking Notre-Dame).

L'inhumation aura lieu vers 11 h., au cimetière de Bures-Morainvilliers (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.
4, rue Pasquier, Paris (8e).

— Mme Philippe Ziskind, son épouse,
Mme Paulette Ziskind, sa mère,
Florence et Daniel, ses enfants,
M. et Mme Pierre-Bloch et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Gorny et leurs enfants,
Et les familles Ziskind et Pierre-Bloch,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Philippe ZISKIND
le 8 février 1978.

L'inhumation se déroulera au cimetière de Bagneux dans la plus stricte intimité.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

54, rue Perronet, 92 Neuilly.
38, rue Pierret, 92 Neuilly.

Avis de messe

— Messe pour
Stéphan GARDET
à Saint-Nicolas-Hors-les-Murs, le mercredi 15 février, à 19 heures, 15, rue des Bernardins, Paris (5e).

Visites et conférences

LUNDI 13 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 19 bis, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Mme Chapuis : « Trésors méconnus de l'église Saint-Louis-en-l'Ile ».

15 h., 1, avenue Victoria, Mme Pennec : « Les salons de l'Hôtel de Ville ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Zujovic : « Le culte des reliques au Moyen Age » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., musée du Louvre, pavillon de Flore : « Le dix-septième siècle flamand au Louvre » (Mme Angot).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., Musée des monuments français : « Les tympans célèbres » (Histoire et Archéologie).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, M. Guy Durandin : « La manipulation de l'opinion ».

14 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Noël Copin : « Le point sur l'actualité : le paysage politique ».

19 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, Mme Catherine Brisac : « Le vitrail roman » (Centre international d'études romanes).

20 h. 45, 27, avenue de Ségur, M. le professeur Bernard Keller : « Exégèse juive, exégèse chrétienne » (Centre Siloé).

18 h. 45, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, M. Aloïs Mertes : « Où en est la démocratie allemande ? » (Compagnons de la fraternité Edmond-Michelet).

21 h., 36, rue Jacob, MM. Antoine Faivre et Frédérik Tristan : « L'ange et l'homme » (la Tisanière - Andrée Jacob).

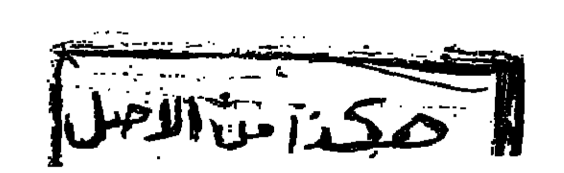


Jules Romains

Chaquejour
Lundi 16 h 30

elle l'aime un peu





ettres

Jules Romains à la Bibliothèque nationale

(Suite de la première page.)

Autour de Mlle Angremy, commissaire de l'exposition, Mme Mauricette ...erne, Mlle Noëlle Guibert, Mme Jacqueline Melet-Sanson se sont partagé la tâche et ont concouru à rétablir l'unité profonde de toutes ces branches, issues d'un tronc commun : l'unanimisme.

A en croire un poème postérieur, Jules Romains avait eu une illumination soudaine en remontant la rue d'Amsterdam un soir d'octobre 1903. « *Le théâtre, la rue en eux-mêmes ont chacun un tout réel, vivant, doué d'une existence globale et de sentiments unanimes* », écrira-t-il deux ans plus tard. Première application de ce postulat : *le Bourg régénéré*. Une lettre inédite de 1907 précise ses intentions, détaille son programme et ajoute, ce qui donne la clé de toutes les réalisations futures : « *Comme moyen d'expression : la poésie, le roman, peut-être le théâtre.* »

C'est alors la captivante aventure de « l'Abbaye » de Créteil, phalanstère d'écrivains s'imprimant - eux - mêmes, école poétique trop négligée dans les manuels. Jules Romains n'en fait pas statutairement partie, comme ses amis Charles Vildrac, Georges Duhamel ou Berthold Mahn. Mais *la Vie unanime* sort de leur presse. Maints documents, des lettres de Gide, Verhaeren, Paul Fort, font écho à l'indéniable succès du recueil. Et qui dépasse le cénacle de Créteil, qui leur attire l'amitié de Guillaume Apollinaire et de Max Jacob. Celui-ci lui donne des nouvelles de Picasso et trace cette dédicace en tête de *la Côte* : « *Tes ongles sont si brillants qu'ils reflètent le ciel.* » Jules Romains rêve d'une fusion des jeunes mouvements poétiques. Peine perdue. Il restera le chef, et le seul membre, de l'école unanimiste.

Unanimistes, pathétiquement, sont *Mort de quelqu'un*, *Puissances de Paris*, dont les rues et les places se comportent en êtres vivants. Unanimistes, grotesquement, *les Copains*, transposition d'une équipée en Auvergne, et on nous montre même la photo de la maison forestière du Meygal : ce n'était donc pas une blague. Unanimistes, violemment revendicatifs, les récits du *Vin blanc de La Villette*.

Il était temps de passer à d'autres exercices. Les événements s'en chargent. En pleine guerre, en 1916, il publie *Europe*, qui témoigne, dira André Breton, « *d'une réelle indépendance d'esprit* ». Début d'un engagement à fond dans une croisade pacifiste, jusqu'à la guerre suivante, qu'elle n'évitera pas.

Le professeur de philosophie, ancien normalien, n'oublie pas qu'il est aussi licencié ès sciences. En 1918, il se livre (ses fiches d'expériences en font foi) à des recherches sur la vision extra-rétinienne et le sens paroptique. Leurs résultats paraîtront sous son vrai nom de Louis Farigoule. Et ce n'est pas un canular.

Tandis que s'ouvre l'ère du dramaturge triomphant, il fait, parallèlement, une première incursion dans le roman, avec la trilogie *Psyché*. Le premier volume, *Lucienne*, manque, en 1922, le Goncourt d'une voix. En compensation, elle lui vaut les éloges nuancés de Paul Morand, Roger Martin du Gard, Marcel Proust. Une lettre de Jules Supervielle félicite l'auteur du *Dieu des corps*, le second volume : « *Loin de salir le regard, votre roman le nettoie et l'exalte.* » Le troisième volet, *Quand le navire...*, a fasciné François Porché par l'apparition immatérielle de l'héroïne à son mari.

Le théâtre, toutefois, de 1920 à 1930, tient le devant de la scène. Il permet aux organisateurs de l'exposition d'éblouir le visiteur : une quinzaine de pièces défilent sous ses yeux. On s'arrêtera aux plus significatives, et d'abord à *Cromedeyre-le-Vieil*, monté par Jacques Copeau — et amorce d'une amitié durable entre les deux hommes, puisqu'elle amena Jules Romains à diriger l'école du Vieux-Colombier. C'est une tragédie villageoise et « unanimiste », comme l'écrit à Louise Lara son auteur, qui n'a jamais oublié que les Farigoule sortaient de Saint-Julien-Chapteuil. Elle « se passe dans de hautes vallées des Cévennes, c'est-à-dire dans un milieu âpre et primitif ». Pur chef-d'œuvre, à notre avis, peut-être le chef-d'œuvre de Jules Romains, *Cromedeyre* fut un four...

Jouvet, pour Jules Romains, récoltera les lauriers. Avec *M. le Trouhadec saisi par la débauche*, puis avec *Knock ou le triomphe de la médecine*. La création et la carrière de cette satire est évoquée par une documentation d'une richesse folle, à laquelle il faut joindre la maquette du premier acte (la route qui conduit à Saint-Maurice) construite sur les plans originaux de Jouvet par Michel Brunet, responsable, au demeurant, de la présentation et de la décoration d'un ensemble comportant huit cent cinquante numéros.

Une quinzaine de pièces... Il faut en distraire encore *Volpone*, d'après Ben Jonson, écrit en collaboration avec Stefan Zweig. Charles Dullin la mit en scène et incarna le personnage principal.

Car tous les membres du « cartel » ont tour à tour travaillé pour et avec Jules Romains.

Reste le cinéma. Il s'y était intéressé de bonne heure. Blaise Cendrars, par exemple, lui avait demandé un scénario par une lettre de 1918, et il en bâtit un sur *Donogoo-Tonka*. Un autre, *l'Image*, a été réalisé par Jacques Feyder. Et il fit celui de *Knock*, bien sûr. *Volpone* a eu moins de chance. Tourné par Jacques de Baroncelli, il est demeuré inachevé, faute d'argent. Il en reste au moins ici deux photos.

Rideau. C'est au roman maintenant que Jules Romains va demander de faire une immense « synthèse unanimiste ». Immense par ses dimensions : *les Hommes de bonne volonté* emplissent vingt-sept tomes de leur foule grouillante. Unanimiste dans sa réalisation, témoin le plan de travail, étalé sur une double feuille grand format, distribue protagonistes et thèmes par groupes — on pourrait dire par constellations — de bulles s'imbriquant les uns dans les autres. L'exécution est préparée par des dossiers scrupuleusement constitués. Si *les Hommes de bonne volonté* sont en effet une œuvre d'imagination, ils ne prétendent pas moins reconstituer une vision historique fidèle. On verra quelques-uns des « modèles » choisis dans toutes les couches de la société : hommes politiques et hommes d'Eglise, chefs militaires, écrivains (Paul Valéry, par exemple), artistes : Ortegal, c'est (un peu) Picasso.

Ce qui a permis d'exposer deux toiles de ce dernier, *Portrait de jeune fille* et *Nature morte au violon et au verre de Bass*, tous deux de 1914, quand l'écrivain et le peintre se rencontreront (prêt du Centre Pompidou), ainsi qu'un des meilleurs Matisse, *la Fenêtre ouverte* (donation George Besson, datant de 1919, début d'une amitié...).

Françoise, c'est Lise, son grand amour.

Et pour Quinette, Jules Romains s'est souvenu de Landru, qu'il avait bien connu. N'était-il pas son garagiste ? L'auteur avait conservé de lui une lettre concernant une jante de mauvaise qualité, rédigée, et calligraphiée, avec la même conscience « professionnelle » que le sire de Gambais mettait à escamoter ses fiancées.

JEAN-MARIE DUNOYER.

La chronique de Jean-Marie Dunoyer, « Formes », est reportée à la semaine prochaine.

Expositions

Sucré, sacré

Le Musée des arts décoratifs est rempli de sculptures et d'architectures gourmandes, montrées avant d'être mangées. Derrière les vitrines s'étalent les mythologies de la douceur telle qu'elle s'est exprimée à travers les traditions populaires et les chefs-d'œuvre d'imitation de nos chefs de cuisine. On entre au palais de dame tartine, les yeux plus gros que le ventre. O, merveilles ! On y va avec un regard d'enfant prêt à se laisser éblouir par de naïves prouesses d'art-friandise. Mais soudain, au premier détour, on tombe sur ce qu'on n'était pas venu chercher.

Derrière le sucré on trouve le sacré. La mort rôde, parée de couleurs, comme pour la fête. De morbides fantasmes, passent sous ces parures en pastillage sucre glacé ou royal, colorants de feu.

Ici la mort se mange. A Mexico, tous les ans au dixième mois de l'année, les pâtissiers fabriquent dans la joie leurs *cavaleras*, crânes en sucre décorés de papier d'argent, chapeautés de sombreros ou de mitres. On dispose sur les tombes de petits squelettes, des simulacres de fruits et de tortillas, pour festoyer avec la mort.

En Sicile, où le sucre a été introduit au treizième siècle (« par le juif Lévy », dit l'histoire), à Pâques, dans les pâtisseries de Taormina, on fait place à la confiserie sacrée dont on couvre de grandes tables délirantes de formes baroques et de couleurs flamboyantes. A Bali les femmes passent des journées à préparer les offrandes sucrées, colorées de rose, qu'elles vont porter au temple pour apaiser les démons et les esprits.

En France, enfin, le carnaval comestible montre un goût plus classique, qui illustre le triomphe gourmand de la bourgeoisie du dix-neuvième siècle. De l'art populaire naïf et maladroit, à l'art bourgeois savant et habile, il y a un monde, pavé de « chefs-d'œuvre ». Nos pâtissiers sont des as du sucre filé, de l'angélique et du berlingot. Ils imitent tout à la perfection : plumage d'un volatile, peau éclatée d'un fruit trop mûr gonflé de soleil, pétales d'une rose, porphyre...

En guise d'invention, l'imitation est ici étourdissante d'habileté. De toujours, l'art des pâtissiers a accompagné l'art tout court. Une série de tableaux à la crème « peint » au cornet, en fait l'historique : les *Baigneuses*, de Cézanne ; les *Demoiselles d'Avignon*, Picasso, le « dripping » au chocolat noir et blanc de Pollock, l'abstraction de Dewasne et la figuration linéaire de Trémois... Une peinture, le regard ne l'use pas. Mais ici, les chefs-d'œuvre, en principe, se mangent.

Qui oserait entamer la cathédrale d'Amiens ? Il est comestible, ce grand œuvre d'architecture gothique en pastillage et en sucre royal. Hubert Lahm, chez lui, le couve des yeux. Ce quinquagénaire a mis quatre ans à transformer 80 kilos de sucre en une hallucinante reproduction au 1/80e du monument. La légende lui prête une exigence maniaque de la précision. Il en a relevé lui-même les cotes pour reconstruire en architecte, et en sculpteur (et en douceurs), les croisés d'ogives, les voûtes et les arcs-boutants, les rosaces, les gargouilles et les chimères.

L'art contemporain récent a aussi sa période gustative : paysage comestible, de Dorothée Selz, décoré au cornet de couleurs vives, qui fait le pont entre l'art pâtissier mexicain et sicilien ; offrandes de Lindner, Dieter Rot, Hains, Spoerri, César et bien d'autres acteurs : ceux que l'art d'avant-garde finiront bien par en manger.

JACQUES MICHEL.

★ Le Sucre d'art au Musée des arts décoratifs, 108, rue de Rivoli.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Centre Pompidou : Fantastic Miss Madona (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Opéra : Faust (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour (sam., 20 h. 30) ; le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ? (dim., 20 h. 30).
Chaillot : Meurtre dans la cathédrale (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Salle Gémier : Candide (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : l'Oncle Vania (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : les Inquiétudes de M. Delumeau (sam., dim., 18 h. 30).
T.E.P. : Nekrassov (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30) ; Récital Jean Sommer (sam., 20 h. 30) ; le Dernier Eden (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Ville : Jacky Parody (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire Libre Montparnasse : la Maison de l'inceste (sam., 18 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : la Mouette (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Bouffes-du-Nord : Ubu (sam., 20 h. 30).
Bouffes Parisiens : le Petit-Fils du cheik (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30). — Théâtre de la Tempête : Dom Juan (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30).
Centre Culturel du Xe : Penalty (sam., 20 h. 30).
Centre culturel suédois : Charlie Mo Death : Amour maternel (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Cité internationale, la Resserre : Britanicus (sam., 21 h.). — La Galerie : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : les Pâques à New-York (sam., 21 h.).
Centre Mandapa : Augustine (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaia (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Daunou : les Coucous (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Espace Cardin : Oripure (sam., 20 h. 30).
Fontaine : le Roi des Cons (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Le Hangar : Turandot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 20 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : la Belle Vie (dim., 18 h. 30) ; les Ecrits de Laure (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; les Entretiens avec le prof. Y (sam., 22 h. 30 ; dim., 17 h.). — Théâtre rouge : Boîte Mao boîte et Zoo Story (sam., 20 h. 30, dim. 17 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30, dim. 15 h. et 18 h. 30).
Maison de l'Allemagne : le Bleu du ciel (sam. et dim., 20 h. 45).
Marigny : Miam-miam (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : La ville dont le prince est un enfant (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Michel : Lundi la fête (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Samedi 11 - Dimanche 12 février

Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Trois lits pour huit (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Mouffetard : le Fou et la Nonne (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30)
Œuvre : Eclairage indirect (sam., 21 h. ; dim., 15 et 18 h.).
Orsay, grande salle : Rhinocéros (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). —
Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30). — Petite salle : Albert Nobbs (sam., 20 h. 30 ; dim. 15 h. et 18 h. 30).
Palais des arts : les Jeanne (sam., 18 h. 30) ; Rufus (sam. et dim., 20 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaine : Nefertiti et le rêve d'Akhnaton (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance : Adieu Supermac (sam., 20 h. 45).
Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Renaissance : Cuarteto Cedron (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Saint-Georges : Topaze (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dernières clientes (sam., 21 h. 15, dim., 15 h. 30 et 19 h.).
Studio Théâtre 14 : Ikuo et Fujio (sam. 20 h. 30).
Théâtre Campagne Première, I : Par-delà les marronniers (sam. et dim., 21 h. 15). — II : Parade (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre d'Edgar : Sylvie Joly (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : Tueur sans gages (sam., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : Chanson arabe (sam., 18 h. 30) ; Gotcha (sam., 20 h. 45) ; Just Hamlet (sam., 22 h. 30).
Théâtre Oblique I : la Lève (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Plaine : Nefertiti (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre de la Péniche : 4 Litres, 12 in concerto (sam., 20 h. 30) ; le Psychopompe (sam., 22 h.).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Saint-Médard : Cendrillon (sam. 19 h. et 22 h., dim., 16 h.).
Théâtre 13 : Baroufe à Chioggia (sam., 20 h. 45, dim., 15 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre du 28-Rue-Dunois : Demandons l'impossible (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard : Oï, Peppina (sam., 21 h., dim., 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Père de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin : Seule dans la boîte (sam., 20 h. 45) ; la Femme rompue (sam., 22 h.).
Au Petit Casino : Du dac au dac (sam., 21 h.) ; Monteils (sam., 22 h. 30).
Aux Quatre-Cents-Coups : l'Autobus (sam., 20 h. 30) ; Qu'elle était verte ma salade (sam., 21 h. 30) ; J. Seiler (sam., 22 h. 30).
Les Blancs-Manteaux : Alex Métayer (sam., 20 h. 30) ; Au niveau du chou (sam., 21 h. 45) ; les Autruches (sam., 23 h.).
La Bretonnerie : C'est pour de rire (sam., 21 h.).
Café de la Gare : le Grand Orchestre du Splendid (sam. et dim., 20 h. 30) ; C. Pereira (sam. et dim., 22 h.).
Café d'Edgar, I : Douby (sam., 20 h. 30) ; Popeck (sam., 22 h.).
Le Coupe-Chou : 20 h. 30, les Frères ennemis (sam., 22 h.) ; les Mystères du confessionnal (sam., 23 h. 30).
Cour des Miracles : A. Sachs (sam., 20 h. 30) ; Fromage ou dessert (sam., 22 h.).
Le Fanal : le Président (sam., 20 h. 45).
Connétable : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; la Cruche enchantée (sam., 22 h.).
Le Lucernaire : J.-P. Sentier (sam. et dim., 20 h. 30).
La Mama du Marais : Copain copain à Miami (sam. et dim., 19 h. 45) ; Aquilon et Zéphir (sam. et dim., 20 h. 45).
La Mûrisserie : Mama Bea Tekielski (sam., 20 h. 30) ; A. Meilland (sam., 22 h. 15).
Petit Bain - Novotel : Valérie Bellet (sam., 21 h.) ; Denis Wetterwald (sam., 22 h. 30).
Le Plateau : Rosine Favey (sam., 20 h. 30) ; Les com...binent, les autres piochant (sam., 22 h.) ; Stripteaze de S. Mrozek (sam., 23 h.).
Le Sélénite, I : Huis clos (sam. et dim., 19 h. 45) ; Grivoisons (sam. et dim., 21 h.) ; les Franczozos (sam. et dim., 22 h. 15). — II : les Bonnes (sam. et dim., 20 h. 30) ; M. Satsu (sam. et dim., 21 h. 30) ; Ah ! les petites annonces (sam. et dim., 22 h. 30).
Tout-à-la-Joie : Je vote pour moi (sam., 20 h. 30) ; N'oublie pas que tu m'aimes (sam., 21 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, Quatre à Quatre (sam., 21 h. ; dim., 15 et 17 h. 30).
Boulogne-Billancourt, T.B.B., Leni Escudero (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais, Marie-Paule Belle (sam., 21 h.).
Chelles, Centre culturel : la Cruche cassée (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Chilly-Mazarin, C.C., Maître Puntila et son valet Matti (sam., 20 h. 30).
Clichy, Théâtre Rutebeuf, l'Honneur perdu de Katharina Blum (sam., 20 h. 45).
Elancourt, Maison pour tous, Graeme Allwright (sam., 21 h.).
Gennevilliers, Maximilien Robespierre
Montreuil, Studio théâtre, l'Assommoir (sam., 20 h., dim., 16 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Jean-Paul Farré (sam., 22 h. 30), le Petit Mahagonny (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.)

Suresnes, Théâtre J.-Vilar, La Mouett (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Vincennes, Théâtre D.-Sorano : Roméo et Juliette (sam., 21 h. ; dim., 18 h.).
Yerres, Centre éducatif et culturel, la Fortune de Gaspard (sam., 21 h.).

Les comédies musicales

Châtelet : Volga (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Mogador : Valses de Vienne (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Ce soir on actualise (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Aux ânes citoyens (sam. et dim., 21 h.).
Dix-Heures : Mars ou crève (sam. et dim., 22 h.).

Les concerts

Lucernaire : A. Flamer, M. Bailly et M. Scharapan (Haydn, Beethoven, Brahms), (sam., 19 h.).
Conciergerie : les Menestriers (sam. et dim., 17 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre de Paris, dir. M. Marriner (Bach, De Falla, Stravinsky), (sam., 10 h.).
Hôtel Herouet, S. Escure (Bach) (samedi, 20 h. 15).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Sextuor de clarinettes Leblanc Carcen, Albinoni, Mendelssohn) ; (dim., 16 h.).
Eglise des Billettes : J.-J. Kantorow et l'ensemble 12, sol. : P. Bride (Mozart), (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Bedoi (Praetorius, Titelouze, Bach), (dim., 17 h. 45).
Salle Pleyel : Orchestre des jeunes Loewenguth, dir. A. Loewenguth Bach, Gluck, Bartok, Bouley, Ravel, Romberg), samedi, 20 h. 15).
Notre-Dame de Paris : M. Mencke (Ligeti, Frescobaldi, Bach, Reube).
Théâtre Marie-Stuart : L. Piveteau, J. Le Trocquer et M. Auriscote (Haendel, Bach, La Fontaine, Corneille) (dim., 17 h.).
Théâtre d'Orsay : P. Pasquier et J.-C. Pennetier (Schubert, Prokofiev, Mozart) (dim., 11 h.).
Eglise américaine : T. Walters (Bach, Liszt, Ravel, Granados, Boulez) dim., 18 h.).
Centre culturel du Marais : Groupe Intervalles (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Madeleine : Trio Haydn (Haydn, Brahms) (sam., 17 h.).
Radio-France : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique (Varese, Nunez, Darasse, Mache) (sam., 17 h.).
Salle Gaveau : Concert Oubradous, dir. P. Dervaux (Prokofiev, Chopin, Mozart) (sam., 17 h. 30) ; R. Kirkpatrick (Haendel, Rameau, Couperin, Bach) (sam., 21 h.).
Chapelle de la Sorbonne : Groupe toscan C. Dueno (chansons populaires médiévales) (sam. et dim., 18 h. et 20 h. 45).
Galerie Nane Stern : J. Martin, piano (sam. et dim., 19 h.).
Salle Cortot : S. Vigerie (Bach, Chopin, Debussy, Ravel) (sam., 20 h. 30).
Salle Chaillot-Galliera : C. Riou (Schumann, Liszt) ; M. Oleg (Prokofiev) ; P. Bianconi (Chopin, Mendelssohn) (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Merri : M. Deplat Couperin, Grigny, Dacquin) (dim., 17 h.).
F.I.A.P. : A. Biro et L. Boye (dim., 17 h. 30).

La danse

Palais des sports : Roméo et Juliette (sam., 20 h. 15 ; dim., 15 h. et 20 h. 15).
Centre Culturel du Marais : Carolyn Carlson (Cypher) (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Jazz, pop', rock et folk

Golf Drouot : Alain Suzan (sam., 22 h.).
Théâtre Mouffetard : Hervé Bourde Quartet (sam., 22 h. 30).
Pet't Journal : The Wild Man Blues (sam., 21 h.).
Théâtre Rutebeuf (Clichy) : Bill Coleman jazz band (dim., 15 h.).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot. — Samedi 11. — 15 h. : Le cinéma et l'histoire : La onzième année, de D. Vertov ; 18 h. 30 : Le bord de la rivière, de A. Dwan ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français. — 20 h. 30 : La spirale ; 22 h. 30 : Je suis Pierre Rivière, de C. Lipinska.
Dimanche 12. — 15 h. : Cover girl, de C. Vidor ; 18 h. 30 : Vie privée, de L. Malle ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : L'Assassin musicien, de B. Jacquot ; 22 h. 30 : La meilleure façon de marcher, de C. Miller.

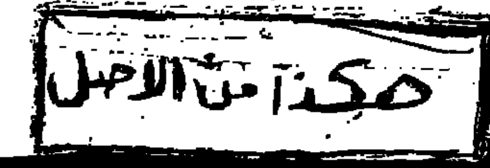
Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio-Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; la Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e (en matinée) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75)
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
CROIX DE FER (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (225-46-46) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clicy-Pathé, 18e (522-37-41).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-69-17) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ET VIVE LA LIBERTÉ (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FEMININ, PLURIEL (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99)) H. sp.
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Hausmann, 9e (770-47-55).
L'HERETIQUE II (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Mistral, 14e (326-41-02) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
JE SUIS UN AUTARCIQUE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
JESUS DE NAZARETH (première partie) (It.-Ang., vers. ang + v.f.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; version ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v. f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52 ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-07-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DE SANG (Fr., v. angl.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe - Montparnasse, (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
MEMOIRE COMMUNE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), La Pagode, 7e (705-12-15).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70)
L'OR ETAIT AU RENDEZ-VOUS (A., v.o.) Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA PART DU FEU (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

VOYAGE A TOKYO, film japonais de Yasujiro Ozu. V.O. : St-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; Olympic (14e) (542-67-42).
ELLES DEUX, film hongrois de Marta Meszaros. V.O. : Saint-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; Racine (6e) (633-43-71) ; U.G.C. Marbeuf (8e) (225-47-19) ; J.-Renoir (9e) (874-40-75) ; Olympic (14e) (542-67-42)
BANDE DE FLICS, film américain de Robert Aldrich (**) V.O. : Quartier Latin (5e) (326-84-65) ; Marignan (8e) (359-92-82) ; V.F. : ABC (2e) (236-55-54) ; Montparnasse 83 (6e) (544-14-27) ; Helder (9e) (770-11-24) ; Fauvette (13e) (331-56-86) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
IPHIGENIE, film grec de Michael Cacoyannis. V.O. : St-Germain Studio (5e) (033-42-72) ; Gaumont Rive gauche (6e) (548-26-36) ; Marignan (8e) (359-92-82). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52) ; Nations (12e) (343-04-67) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27).
SAFRANA OU LE DROIT A LA PAROLE, film mauritanien de Sidney Sokhona. V.O. : la Clef (5e) (337-90-90).
LE VOYAGE AU JARDIN DES MORTS, film français de Philippe Garrel. Action République (11e) (805-51-33).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE, film français de Jocelyne Saab. Olympic (14e) (542-67-42).
GENERATION PROTEUS, film américain de Donnald Cammell (*). V.O. : Saint-Michel (5e) (326-79-17) ; Biarritz (8e) (723-69-23). V.F. : Caméo (9e) (770-20-89) ; Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Convention - St - Charles (15e) (579-33-00) ; Clichy - Pathé (18e) (522-37-41).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO, film américain de V. McVeety. V.O. : Ermitage (8e) (359-15-71), en soirée. V.F. : Rex (2e) (236-83-93) ; Rotonde (6e) (633-08-22) ; U.G.C. Odéon (6e) (325-71-08) ; Ermitage (8e), en matinée ; U.G.C. Gare de Lyon (12e) (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Magic-Convention (15e) (828-20-64) ; Napoléon (17e) (380-41-46).
LE FANTOME DE BURLEVENT, film américain de A. Dawson. V.F. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Marbeuf (8e) (225-47-19 ; Maxéville (9e) (770-72-86) ; les Images (18e) (522-47-94).

POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egyp., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.



Le Monde économie-régions

En Provence-Côte d'Azur

Ne tirez pas sur le facteur... il est grippé

Premier scandale : le facteur a la grippe. Franchement, est-ce raisonnable qu'un préposé des P.T.T. se laisse aller, dans le Midi, à attraper la grippe ? Et cela, sous prétexte qu'il a tourné tout le matin sous un déluge typiquement méditerranéen... Quoi qu'il en soit, ce préposé d'un centre de Toulon restant voluptueusement couché avec sa fièvre, des mesures ont été prises aussitôt : on a supprimé sa tournée.

Au troisième jour, des « clients » patients sont allés s'enquérir. Réponse : « Impossible de le remplacer. Pas de crédits pour un remplaçant. Pas de crédits non plus pour les heures supplémentaires de ses collègues qui se proposaient pour le remplacer.

— Cela n'arrive qu'à moi, *a gémi une « cliente » qui attendait de l'argent.*

— *Non, madame. Une autre tournée* dans un autre centre est privée de titulaire depuis quatre jours.

— *Cela n'arrive qu'à notre* centre !

— Non, madame, dans le Var seulement, au cours d'un seul mois, nous avons connu : trois jours sans préposé à Draguignan-Aicard et Draguignan-centre : *trois jours sans tournée à Sainte-Maxime-Blanc-de-la-Tour* ; six jours sans tournée à Saint-Tropez-ouest ; un festival à Hyères avec, dans la même journée, six tournées lettres, *neuf tournées* paquets supprimées, les express et les télégrammes distribués *une fois par jour, tandis* qu'à Toulon-principal deux cent mille plis attendaient. A Ambus, un préposé a renoncé de lui-*même à ses vacances et à Saint-*Tropez on venait des alentours prendre soi-même son courrier à la poste...

— *Alors, je vais être obligée* de venir chercher mon courrier moi-même ?

— Non, madame. Car, n'ayant *pas de crédits, nous n'avons pas* de personnel pour ouvrir ces sacs et pour effectuer le tri. »

JEAN RAMBAUD.

● *Saint-Tropez : B.B. contre Pouillon.* — Brigitte Bardot menace de quitter Saint-Tropez *avec un certain nombre de ses amis* » si le projet d'urbanisation confié à l'architecte Fernand Pouillon devait être réalisé. Dans une lettre adressée *récemment* au maire de la ville, la vedette fait part de sa vive opposition à l'aménagement de la zone de 10 hectares située à l'entrée de la ville qui prévoit la construction de six cents logements et de bâtiments abritant des services publics. Ce projet que Brigitte Bardot qualifie de « *honteux* » avait été « allégé » par l'architecte après avoir été refusé une première fois par la municipalité tropézienne.

L'ORGANISATION DE LA VIE LOCALE A PARIS

M. Fiszbin (P. C.) dénonce les « violations » du statut de la capitale

M. Henri Fiszbin, député (P.C.), conseiller de Paris, a indiqué, mardi 7 février, au cours d'une conférence de presse, que le groupe communiste du Conseil de Paris a introduit, devant le tribunal administratif, un recours en excès de pouvoir contre la note de M. Jacques Chirac relative à « l'organisation de la vie locale dans les arrondissements », *publiée au* Bulletin municipal officiel *de la Ville de Paris du 14 janvier. M. Daniel Benassaya, conseiller de Paris (P.C.), avait longuement évoqué cette question dans* le Monde *du 7 février :* « Officier municipal ou commissaire politique ? »

A l'appui de cette démarche, M. Fiszbin a notamment précisé : « *Pour la première fois dans la vie des communes une délégation d'autorité et de pouvoir est attribuée non pas à des élus responsables de leur action devant les citoyens, mais à des personnes choisies, rémunérées, révocables, par le seul maire de Paris, dépendant entièrement de lui, échappant à tout contrôle des électeurs. Avec ces mesures, la défiance envers les élus est élevée au rang de principe politique. On veut ôter aux élus de l'opposition toute possibilité d'intervenir pour faire prévaloir l'intérêt de la population des arrondissements qui les ont choisi. Quant aux amis politiques du maire ils n'ont plus qu'à s'en remettre et à avaliser les décisions prises en leur lieu et place par ses émissaires. Contrairement aux termes de la loi du 31 décembre 1975 qui avait limité ses responsabilités aux fonctions administratives d'état civil, l'officier municipal délégué devient aujourd'hui un véritable préfet d'arrondissement.*

» Le seul énoncé des responsabilités qui lui sont dévolues démontre à quel point il pourra, au détriment de toute autre instance, assurer un pouvoir exorbitant sur les problèmes essentiels de la vie de chaque arrondissement : mission d'information auprès du maire ; distribution de secours et subventions ; autorisations d'occupations des salles des mairies ; contrôle et notation du secrétaire général de mairie ; présidence de nombreuses commissions, etc. Jamais n'est apparue avec autant d'éclat la véritable peur panique de toute démocratie, aussi corsetée et contrainte soit-elle. Faut-il que leur politique soit néfaste pour que M. Jacques Chirac et ses amis giscardiens de la majorité en viennent à violer leur loi, leur statut antidémocratique qu'ils ont instauré à Paris ! »

L'ancien candidat à la mairie de la capitale a également indiqué que, en cas de victoire de la gauche, le P.C. n'envisage pas de remettre en cause le résultat des élections municipales de mars 1977 en modifiant le statut de la Ville. Toutefois, les députés communistes déposeront une proposition de loi permettant de « *démocratiser immédiatement les actuelles commissions d'arrondissement* ».

● *La restauration des Invalides.* — M. Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a inauguré, le 8 février, les nouveaux aménagements de la façade ouest de l'hôtel des Invalides à Paris. Cette rénovation, qui a duré deux ans dans l'aile dite « de Robert de Cotte », a permis d'aménager des chambres individuelles, des salles de réunions, un gymnase, des offices et une salle à manger. Les cours intérieures, les toitures, les lucarnes dégradées, ont été totalement rénovées.

Ces travaux s'inscrivent dans un programme de rénovation globale des parties encore défectueuses ou altérées de l'hôtel des Invalides et de ses abords.

MONTEFIBRE : un ballon d'oxygène.

(De notre correspondant.)

Epinal. — Un moratoire de deux ans vient d'être accordé à Montefibre-France à la suite d'un accord signé, le jeudi 9 février à Paris entre le ministère des finances et la société Montedison, principal actionnaire de Montefibre. Ce moratoire *prévoit* un gel durant deux ans des dettes de Montefibre qui s'élèvent *à quelque 110 millions de francs.* D'autre part, 15 millions sur les 55 millions restant à apporter pour faire face à l'augmentation de capital viennent d'être débloqués. Cette somme servira à assurer la paie du personnel et le fonctionnement de l'usine vosgienne jusqu'au 15 avril, le redémarrage de la première colonne de polyménisation devant intervenir le 13 février.

L'intersyndicale C. F. D. T., C.G.T., C.G.C. de Montefibre n'en reste pas moins inquiète. Elle *redoute que le moratoire « ne serve les intérêts à court terme de Montefibre »*

Y. C.

Elections professionnelles

RECUL DE LA C.G.T. A LA S.N.C.F.

La diminution de l'audience de la C.G.T., observée chez Renault et dans d'autres entreprises, semble se confirmer, avec les résultats des élections professionnelles à la S.N.C.F. aux « comités mixtes », équivalent des comités d'entreprise.

La C.G.T. recule nettement chez les ouvriers et très légèrement dans la maîtrise et chez les cadres. La C.F.D.T., au contraire, progresse dans tous les collèges. C'est aussi le cas, plus modestement, de F.O. et de la C.F.T.C. parmi les ouvriers et des cadres autonomes F.M.C.

Par rapport aux *suffrages* exprimés, voici les résultats :

Collège ouvrier : C.G.T., 60,98 % (contre 64,81 % en 1975) ; C.F.D.T., 23,14 % (20,79 %) ; F.O., 8,14 % (6,82 %) ; C.F.T.C., 4,75 % (4,27 %) ; F.G.A.A.C., 2,98 % (3,31 %).

Collège maîtrise : C.G.T., 38,61 % (39,01 %) ; F.M.C., 30,94 % (30,42 %) ; C.F.D.T., 20,28 % (19,25 %) ; F.O., 4,92 % (6,20 %) ; C.F.T.C., 3,81 % (3,83 %) ; C.G.C., 1,38 % (1,29 %).

Collèges cadres : F.M.C., 56,08 % (57,22 %) ; C.F.D.T., 13,09 % (11,32 %) ; C.G.T., 12,75 % (12,94 %) ; C.G.C., 7,55 % (8,09 %) ; C.F.T.C., 6,73 % (6,13 %) ; F.O., 3,8 % (4,29 %).

Des usines « vivables »

Le résultat encourageant du premier concours organisé en France

Faute de pouvoir construire les villes à la campagne, du moins peut-on y installer des usines. *Mais changer le lieu d'implantation* suffit-il à rendre l'usine accueillante et « vivable » ? Le *double concours* que vient d'organiser pour la première fois l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) à partir d'une suggestion avancée dans ces colonnes *(voir l'article de J.-P. Dumont* dans *le Monde* du 8 juin 1976) tend à prouver qu'il est possible de faire plus et mieux pour améliorer le cadre de la vie industrielle.

La preuve, à vrai dire, n'a été *qu'à moitié faite. Le premier* concours portait sur des projets d'amélioration d'usines de *construction récente. Les candidats* ont été peu *nombreux* (six). Les contraintes mises par les *organisateurs — accord du comité* d'entreprise, avis de l'inspection du travail, etc. — ont certainement *renforcé* les *réticences* des entreprises à soumettre aux regards critiques d'ergonomes, de *sociologues* et d'anciens *syndicalistes* les projets d'amélioration de leur usine. Le jury, tout aussi *réticent*, s'est finalement *refusé* à décerner un prix et s'est contenté — simple subtilité de langage ? — de *décerner* une mention spéciale à l'un des six concurrents : l'usine des Pompes Guinard (groupe Leroy-Sommer), de Neuvy-Saint-Sépulchre (Indre).

Le deuxième concours — de conception industrielle — n'a, lui, *pas été boudé* : vingt-sept projets ont été soumis au jury présidé par M. Gabriel Venejol, président du Conseil économique et social, et les sept prix d'un *montant total* de 400 000 F ont été attribués (1). Des contraintes étaient pourtant imposées aux concurrents : ils devaient proposer une conception globale de bâtiments industriels, du poste de travail à l'aménagement d'ensemble, pour une usine de cent à mille salariés, en prenant comme référence une entreprise déjà existante ; en outre, le coût de réalisation du projet ne devait pas dépasser de plus de 20 % (à francs constants) celui de l'usine de référence.

Les équipes qui ont concouru ont réuni, souvent autour de *jeunes* architectes, des agronomes, des sociologues, des ingénieurs ; un des projets primés est même pour une grande partie l'œuvre d'une équipe de salariés d'usine. Ce qui a *prévalu le plus souvent* dans la conception de ces entreprises « idéales », c'est non seulement *l'esthétique architecturale* permettant aux bâtiments industriels de s'intégrer harmonieusement dans le paysage urbain ou rural, mais surtout l'organisation de l'espace « utile » : petits ateliers favorisant le travail en équipe, rapprochement des secteurs de production et des bureaux, salles de repos ou vestiaires disposés de façon à permettre la rencontre entre des salariés ayant des activités *différentes*, etc. Par des jeux de volumes, des cloisonnements partiels, les projets primés tendent à prouver qu'il est possible pour un travailleur d'avoir un coin bien à lui.

La réalisation de *ces projets* coûterait plus cher que la construction d'une usine traditionnelle, c'est vrai. *Mais* cette dépense supplémentaire ne serait-elle pas vite amortie grâce à une *réduction du nombre des accidents* du travail — les problèmes de sécurité ont été minutieusement *étudiés dans ces projets* — grâce certainement aussi à une diminution de l'absentéisme et à *une amélioration de la productivité* ? Pour que la preuve soit faite il faudrait que les pouvoirs publics, après avoir *encouragé* la conception d'usines nouvelles, incitent les entreprises, par quelque mesure fiscale ou d'aide à l'investissement, à passer à la *réalisation.* — J.-M. D.

(1) Dans l'ordre, à l'équipe Patrick Malery (fonderie), à l'Atelier Arckos (usine de confection implantée en ville), à Virnot (mécanique de précision), Boyet (céramique sanitaire), Roussel (convecteurs électriques), Omnium technique européen (outillage à main) et Pierre-Henri Dejean (usine de poupées). L'entreprise qui mettra en œuvre le projet ayant reçu le premier prix (vraisemblablement la Fonderie du Bélier, près de Bordeaux) recevra une subvention du Fonds pour l'amélioration des conditions de travail.

● « *Les chefs d'entreprise sont responsables de l'insuffisance des fonds propres des firmes françaises*, a déclaré, le 10 février, à Lyon, M. Raymond Barre, qui *répondait aux questions de quatre* cents chefs d'entreprise membres du Centre des jeunes dirigeants (C.J.D.). « *Une des raisons d'affaiblissement des entreprises tient au comportement des chefs d'entreprise qui ont accepté de mener une politique de rémunération contre leurs intérêts. Quand ils disent qu'ils n'ont pas de fonds propres, ils feraient mieux de réfléchir à ce qu'ils ont fait en matière de politique sociale.* » Les seuls fonds propres que les sociétés soient parvenues à dégager l'ont été par le biais de « *la hausse des prix et de l'endettement systématique* », deux pratiques responsables de « *la politique inflationniste* », a déclaré M. Barre, qui a également dénoncé l'importance des *rémunérations* de certains dirigeants.

L'affaire du comité des foyers Sonacotra

La demande d'enquête de M. Stoléru suscite de vives réactions

La lettre adressée par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, à *M. Christian* Bonnet, ministre de l'intérieur, lui demandant une enquête sur le comité de coordination des foyers Sonacotra en grève *(le Monde* du 9 février), provoque de vives réactions dans les milieux immigrés.

Le comité de coordination publie un communiqué protestant contre ce procédé.

Rappelant la série d'agressions dont furent victimes, depuis octobre dernier, des résidents de la Sonacotra, le communiqué conclut : « *Qui est victime de cette violence ? Les menaces individuelles, les alertes à la bombe, les agressions, les plasticages, les fusillades et les meurtres, jusqu'ici, n'ont frappé que les résidents.* »

De son côté, le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (1) « *s'étonne de voir le secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés porter contre le comité de coordination des résidents de la Sonacotra des accusations graves et sans fondement.*

D'autre part, la FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés) (2) dénonce « *la multiplication des refoulements* » et « *la répression de plus en plus forte menée par le gouvernement* » à l'encontre des travailleurs étrangers.

(1) GIST, 15, rue Gay-Lussac, Paris-5e.

(2) FASTI, 4, square Vitruve, Paris-20e.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 FEV 1978 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 12-II-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ∼ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ⌈ orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 11 février à 0 heure et le dimanche 12 février à 24 heures.

La zone dépressionnaire de Méditerranée et du nord des Alpes se déplacera vers le nord-est, et les *perturbations* neigeuses associées s'atténueront lentement sur le sud, puis l'est du pays. *Cependant*, une nouvelle perturbation, actuellement à l'ouest de l'Irlande, se déplacera vers le sud-est et apportera une nouvelle aggravation sur l'ouest, puis le sud-ouest du pays.

Dimanche matin, les nuages seront encore assez abondants sur la plupart de nos régions à l'exception de quelques éclaircies près du golfe du Lion. *Quelques chutes de neige* se produiront encore de la Manche orientale et de la Flandre au Nord-Est et au Centre-Est, tandis que le temps sera plus variable sur la Côte d'Azur et la Corse avec quelques ondées orageuses. Sur le reste de la France, le temps sera brumeux, mais la nouvelle perturbation apportera des chutes de pluie (neige dans l'intérieur) sur l'Ouest. Dans la journée, ces chutes de neige et du verglas gagneront jusqu'à l'ouest de la Normandie, l'ouest et sud-ouest du Massif Central et le Bassin aquitain avec un adoucissement surtout près des côtes. Par contre, ces chutes de neige du nord et du nord-est s'atténueront lentement. Les vents se renforceront relativement près de l'Atlantique en s'orientant temporairement au sud-est. Ailleurs, les vents de nord faibliront, sauf de la Provence à la Corse. A part l'adoucissement relatif prévu dans l'Ouest, les températures varieront peu.

Samedi 11 février, à 7 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris-Le Bourget de 998,6 millibars, soit 749 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 février ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 16 et 9 degrés ; Biarritz, 3 et 1 ; Bordeaux, 0 et —3 ; Brest, 1 et —2 ; Caen, 0 et —2 ; Cherbourg, —1 et —2 ; Clermont-Ferrand, —3 et —3 ; Dijon, —1 et —3 ; Grenoble, 3 et —2 ; Lille, —3 et —6 ; Lyon, —1 et —3 ; Marseille, 8 et 3 ; Nancy, 0 et —5 ; Nantes, —1 et —3 ; Nice, 7 et 6 ; Paris-Le Bourget, —1 et —4 ; Pau, 2 et —1 ; Perpignan, 5 et 3 ; Rennes, 0 et —1 ; Strasbourg, —1 et —4 ; Tours, —1 et —3 ; Toulouse, 2 et —1 ; Pointe-Pitre, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 8 degrés ; Athènes, 14 et 10 ; Berlin, —3 et —8 ; Bonn, —1 et —6 ; Bruxelles, —2 et —5 ; Iles Canaries, 24 et 15 ; Copenhague, —2 et —5 ; Genève, 0 et —3 ; Lisbonne, 11 et 4 ; Londres, 0 et —5 ; Madrid, 5 et —3 ; Moscou, —3 et —4 ; New-York, —5 et —8 ; Palma-de-Majorque, 13 et 5 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, —5 et —14.

Expositions

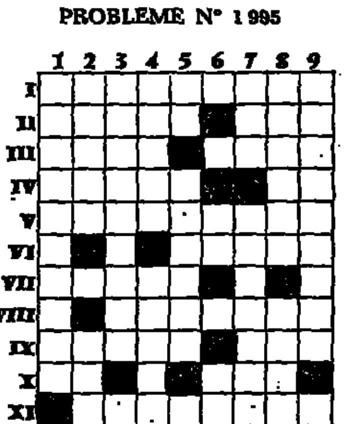
LES SALONS FRANÇAIS EN FÉVRIER

Du 11 au 15 : Salon international *de la confiserie, chocolaterie*, biscuiterie (INTERSUC), porte de Versailles, de 9 heures à 19 heures. Pas de nocturne. Pour les professionnels.

Du 11 au 17 : Salon international du jouet, *porte de Versailles*, de 9 heures à 18 h. 30. Pas de nocturne. Pour les professionnels.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 995



HORIZONTALEMENT

I. *Effet de nuit.* — *II.* Cousus de fil blanc. Langue bien connue des marins. — III. Cours étranger. *Eminence.* — IV. Fais appel à des ressources maternelles. Morceau de sucre. — V. Exercent une *occupation* qui exige un intérêt soutenu. — VI. En Syrie. — VII. Bestioles. — VIII. Se manifester avec un certain éclat. — IX. Se livre à une séparation de corps. Vieille pommade. — X. Abréviation. Manque de finesse quand il est gris. — IX. Ne tiennent donc pas debout.

VERTICALEMENT

1. Tableaux de services. — 2. Inutiles quand elles sont fragiles. Motive une séparation. — 3. Tailleur pour hommes et dames. — 4. *Chercher à obtenir* de brillants résultats. D'un auxiliaire. — 5. Affaires de mœurs. Somme de modeste importance. — 6. Abréviation. S'opposent. — 7. Inscrit sur des pierres tombales. Pas niables. — 8. Sur lesquels *on a fait pression.* Etait souvent capricieux. — 9. Cherchent à prendre parti.

Solution du problème n° 1 994

Horizontalement

I. Attention. SMA. — II. Egoutier. Cinéas. — III. Cid. Raire. Un. — IV. Or. Loiret. Lad. — V. Levèrent. — VI. Llanos. Esseulés. — VII. Elit. Emet. *Crime.* — VIII. Ténèbres. Noé. — IX. E.S.E. Lar. Mistral. — X. Seiche. Seine. — XI. *Christiania.* — *XII. Moins.* Ledignan. — XIII. Régulières. Ru. — XIV. Ut. Er. Léa. Es. As. — XV. Sabres. Siestes.

Verticalement

1. Décolleté. CM. Us. — 2. Girelles. Horta. 3. Aod. Vaine. Rie. — 4. Tu. Tente. Singer. — 5. T.T.C. Ro. Blessure. — 6. El. Léserait. — 7. Néron. Merci ! Il. — 8. Traitées. *Hâlées.* — 9. IR. St. Mèneral. — 10 Ocrées. Ni. Ide. — 11. Niet ! Ecossaises. — 12. *Pureté.* St. — 13. Seul. Li. Rien. — 14. Manahem. An. Aras. — 15. As. Selle. Nus.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 *février 1978* :

DES DECRETS

● Portant créations de zones économiques au large des côtes :

— du territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances ;

— du territoire de la Polynésie française ;

— des Terres australes françaises ;

— du territoire des îles Wallis et Futuna ;

— des îles Tromelin, Glorieuses, Juan-de-Nova, Europa et Bassas-da-India ;

— de l'île Clipperton ;

— du département de la Réunion ;

— de la collectivité territoriale de Mayotte ;

● Fixant pour 1978 le taux de l'intérêt à servir par les caisses d'épargne ordinaires des territoires d'outre-mer à leurs déposants et le mode de placement des fonds des caisses d'épargne ;

ÉTRANGER

Une déclaration de M. Ushiba provoque un incident entre la C.E.E. et Tokyo

Les relations entre la C.E.E. et le Japon se sont brusquemennt tendue à la suite de déclarations faites le jeudi 9 février à Tokyo par M. Nobunhiko Ushiba, ministre japonais chargé des relations économiques internationales. La Commission de la C.E.E. a fort mal pris les propos de M. Ushiba selon lesquels on « *ne pouvait faire confiance actuellement aux Européens* » ; c'est, selon lui, aux Etats-Unis et au Japon de prendre la direction des opérations pour assurer le succès des négociations commerciales multilatérales actuellement en cours à Genève.

Sir Roy Denman, directeur général des relations extérieures à la Commission européenne, a convoqué, vendredi soir 10 février, le chargé d'affaires japonais à Bruxelles pour lui faire part de sa « *surprise* » et de ses « *préoccupations* » au sujet des déclarations de M. Ushiba. Il est très rare que la Commission européenne convoque l'ambassadeur ou le chargé d'affaires d'un pays pour lui faire officiellement des « remontrances ». On précise à Bruxelles que les propos de M. Ushiba tenus devant le Harvard Club de Tokyo ne faciliteront pas les délicates négociations entamées entre le Japon et la C.E.E. afin de parvenir à une réduction de l'énorme déficit commercial enregistré par le Marché commun à l'égard de Tokyo (5 *milliards de dollars*).

On fait aussi remarquer dans les milieux européens que les déclarations pour le moins imprudentes de M. Ushiba renforceront la position de pays comme la France et la Grande-Bretagne, qui réclament des mesures énergiques envers le Japon et indisposeront d'une manière générale l'ensemble des pays membres du Marché commun. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *L'indice des prix de gros* aux Etats-Unis a augmenté de 0,9 % en janvier par rapport à décembre. C'est sa plus forte hausse depuis neuf mois. La hausse a été de 0,6 % pour les produits finis, 0,9 % pour les produits intermédiaires et 2 % pour les produits de base. — *(A.F.P.)*

● *Plus de dix-sept mille ouvriers américains de l'automobile* vont perdre temporairement leur emploi en raison de fermetures d'usines, les principaux constructeurs cherchant à réduire des stocks en sensible augmentation. Les voitures américaines se vendent mal depuis la mi-novembre, et American Motors a décidé de fermer ses deux usines d'assemblage de voitures dans le Wisconsin et l'Ontario la semaine prochaine, obligeant au chômage temporaire six mille deux cents ouvriers. Chrysler, de son côté, va arrêter pendant deux semaines la production de son usine d'assemblage à Hamtramck (Michigan), mettant à pied huit mille cinq cents personnes. Chrysler, troisième constructeur automobile américain a, en outre, l'intention de réduire de façon permanente la production de cette usine, ce qui le poussera à licencier définitivement deux mille six cents ouvriers. Ford Motor, enfin, va fermer la semaine prochaine son usine de Louisville, qui emploie deux mille sept cents personnes. — *(A.F.P.)*

JAPON

● *Les chantiers navals japonais Shin-Yamamoto, de Kobé*, ont déposé leur bilan, laissant un passif estimé à 24 milliards de yens (100 millions *de dollars*). C'est la quatrième faillite de l'année frappant ce secteur, victime de la surabondance mondiale de l'offre et de la forte hausse du yen qui a amené l'annulation de plusieurs commandes.

L'Association des chantiers navals japonais a demandé au gouvernement de prendre d'urgence des mesures, en accordant, notamment, une aide financière au projet de rajeunissement de la flotte proposé par l'industrie, et dont le coût global s'élève à 200 milliards de yens (833 millions de dollars). D'autre part, les principaux chantiers navals proposent une réduction de la capacité de production du secteur de 60 à 70 %. — *(A.F.P.)*

MAROC

● *MM. Abdellatif Ghissassi*, ministre des finances du Maroc, et Robert Boulin, ont signé à Paris, le jeudi 9 février, un nouveau protocole d'aide financière. Celui-ci prévoit que des prêts du Trésor français et des crédits privés garantis sont mis à la disposition du Maroc pour financer l'achat en France de biens d'équipement destinés au plan de développement marocain.

LOGEMENT

Devant l'inquiétude des dirigeants des H.L.M.

Les prix plafonds de la construction sociale vont être relevés de 5 %

L'assemblée générale de la Fédération nationale des Offices publics d'H.L.M., qui s'est tenue à Paris le 10 *février*, a adopté une motion qui reflète l'inquiétude des bâtisseurs sociaux devant « *l'aggravation de la situation dans le secteur social locatif* », dont les mises en chantier auraient baissé en 1977 d'environ 18 %.

De plus les engagements pris il y a six semaines par le président de la République (*le Monde* du 29 *décembre*) ne se sont jusqu'ici pas concrétisés : aucun arrêté n'est venu rendre possible la mise en route du programme de réhabilitation de soixante mille logements H.L.M. dont les dossiers doivent être prêts avant le 31 mars ; les mesures de compensation pour le manque à gagner dû au blocage des loyers, qui accroît les difficultés de trésorerie des organismes, prennent la forme d'un prêt et non d'une subvention ; les représentants des locataires n'ont toujours pas été réintégrés dans les conseils d'administration des Offices, bien que la loi le décidant date maintenant de deux ans ; les prix plafonds imposés aux maîtres d'ouvrages des H.L.M. n'ont pas été relevés...

M. Jean-Richard Bloch-Lainé, directeur de la construction au ministère de l'équipement est venu apporter quelques apaisements à ces protestations : dans les jours qui viennent, les prix plafonds des H.L.M. vont être relevés de 5 % ; pour aider les organismes des H.L.M. en difficulté une avance de trésorerie de trois ans leur sera faite, asortie d'un an de différé d'amortissement et de remise d'intérêts ; le personnel des Offices va bénéficier de mesures de « mise à niveau », un corps d'« attachés » va être créé ; enfin le texte réglementaire réintroduisant les locataires dans les conseils des Offices va paraître.

LE MAIRE DE PARIS FAIT LE POINT SUR LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Au cours d'une conférence de presse réunie à l'Hôtel de Ville, le vendredi 10 février, M. Jacques Chirac, maire de Paris, a fait le point sur le programme de construction de logements sociaux qu'il entend conduire dans la capitale. Le sujet sera débattu lundi prochain devant le Conseil de Paris. Dans ce document, M. Chirac précise le programme de financement de ces logements, dont 6 097 ont déjà été lancés en 1977, le restant étant prévu sur 1978.

M. Chirac estime que ses objectifs sont « *non seulement atteints mais dépassés* ». « *Je m'étais fixé de lancer, d'ici la fin de 1978, 10 000 logements sociaux et, en fait, leur nombre atteindra 12 332* », a-t-il affirmé. Il note aussi l'effort budgétaire de la Ville de Paris dans ce secteur (310 millions de francs de crédit budgétaire ont été affectés pour 1978 au logement social, au lieu de 120 millions en 1977).

M. Chirac a indiqué que la politique de la Ville de Paris en matière d'urbanisme et de logement devait s'orienter dans quatre directions : utilisation du droit de préemption par la Ville, construction de logements sociaux « de qualité », amélioration du contrôle des sociétés d'économie mixte qui relèvent de la Ville ; recherche de périmètres dans Paris permettant de lancer des opérations mixtes importantes de rénovation-réhabilitation.

D'autre part, M. Chirac a indiqué les autres points qui figureront à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil de Paris : aménagement du secteur Saint-Lazare, modernisation de l'éclairage, organisation des Quatrièmes Floralies, amélioration des centres aérés, organisation d'un festival de poésie.

● *Chrysler France* fait savoir dans un communiqué qu'il n'appliquera pas à sa nouvelle gamme Chrysler - Simca - Horizon l'augmentation des tarifs décidée par les constructeurs français avec l'accord des pouvoirs publics. Les prix restent donc inchangés sur cettte série de voitures, soit : Horizon LS, 24 400 F ; Horizon GL, 25 500 F ; Horizon GLS, 27 500 F.

PÊCHE

UNE ZONE DE 200 MILLES EST INSTITUÉE AUTOUR DES TERRITOIRES FRANÇAIS DU PACIFIQUE ET DE L'OCÉAN INDIEN.

Le gouvernement vient de décider d'instituer autour des territoires d'outre-mer du Pacifique et autour du département de la Réunion une zone économique exclusive de 200 milles marins en vertu de la loi du 16 juillet 1976. Cette zone est déjà en vigueur au large des côtes de la métropole et elle est considérée comme faisant partie du patrimoine de la C.E.E.

Plusieurs décrets publiés au *Journal officiel* du 11 juillet instituent une zone économique au large des côtes du territoire de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances, au large de celles du territoire de la Polynésie française, au large des côtes des terres australes françaises ainsi qu'autour des îles Wallis et Futuna, autour de Tromelin, Glorieuses, Juan-de-Nova, Europa et Bassas-da-India et au large de Clipperton. Deux autres décrets instituent le même régime pour ce qui concerne le département de la Réunion et la collectivité territoriale de Mayotte.

En vertu de ces décrets, la pêche dans ces zones sera réglementée et les chalutiers étrangers ne pourront y venir que s'ils ont obtenu des autorisations délivrées conformément aux accords internationaux et au droit français.

AGRICULTURE

La lutte contre la faim

(Suite de la première page.)

Les marchés des principaux produits — céréales, soja, sucre, café, cacao — ont connu au cours de ces dernières années des désordres impressionnants dus essentiellement aux fluctuations de l'offre. Actuellement, l'équilibre paraît devoir être retrouvé pour presque toutes ces denrées, et les réserves sont reconstituées.

Toutefois, cet équilibre alimentaire reste précaire : en raison des pénuries apparues ces derniers mois au Sahel et dans le Sud-Est asiatique ; à cause aussi des achats de céréales et de sucre, de plus en plus importants, de l'U.R.S.S. et de la Chine. Il est donc apparu nécessaire aux pays riches — qu'ils soient importateurs ou exportateurs — de mettre des garde-fous pour éviter de nouvelles flambées des cours, dont les répercussions sur le niveau des prix et les balances commerciales pourraient être catastrophiques dans l'état actuel des économies. L'intérêt bien compris de chacun est de pouvoir écouler ou acheter des marchandises à un prix stable. L'idée d'un stockage et d'une organisation des marchés s'est donc imposée.

Est-ce à dire que tout soit réglé ? Non ! Bien des intérêts restent divergents. Si les Etats-Unis ont renoncé à leur attaque contre la politique agricole commune, l'Australie et le Canada, dont les produits laitiers se télescopent sur le marché mondial avec ceux de la C.E.E., ont pris le relais. En outre, la C.E.E. et les Etats-Unis ne sont pas d'accord sur l'importance des mesures de stockage à mettre en œuvre et la gestion de ces réserves. Faut-il que toutes les céréales soient concernées comme le veut la C.E.E., ou seulement le blé, comme le souhaitent les Etats-Unis ? La gestion des réserves sera-t-elle nationale, ou coordonnée au plan international ? Mais par qui ? D'âpres négociations doivent se poursuivre sur ces points, étant entendu que les intérêts financiers en jeu sont considérables.

Réalisme et bons sentiments

Reste enfin à s'accorder avec les pays en voie de développement. Sur ce plan encore l'intérêt et le réalisme des pays de l'O.C.D.E. l'ont emporté sur les bons sentiments. Les ministres se sont, en effet, accordés pour reconnaître qu'« *une responsabilité considérable incombe collectivement* [aux pays riches] *face aux problèmes d'alimentation* » et que les pays du tiers-monde sont « *les principales victimes des fluctuations de marchés* ». Cela dit, certains pays en développement apparaissent d'ores et déjà comme des concurrents : « *S'il est souhaitable d'aider ces pays à diversifier leurs productions agricoles, en revanche, certains doivent être considérés de la même manière que les pays développés du fait de la qualité, de la régularité, de certaines de leurs productions* », a noté le ministre français, M. Méhaignerie.

Au-delà des discours moralisateurs sur la faim dans le monde, un consensus paraît s'être dégagé entre les ministres des riches pour que les clés du garde-manger de la planète ne changent pas de main.

ALAIN GIRAUDO.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Vifs remous sur le franc

Encore une semaine très agitée pour le franc, qui, après avoir perdu près de 4 % la semaine précédente, a commencé par fléchir à nouveau, pour se redresser sensiblement et, finalement, céder un peu de terrain à la veille du week-end, le tout dans une atmosphère de grande nervosité, de fièvre préélectorale et d'affrontements politiques.

Lundi, le franc poursuivait sa baisse, le dollar passant de 4,92 F à 4,94 F, le deutschemark et le franc suisse battant tous leurs records à 2,35 F et à plus de 2,50 F, et cela malgré l'intervention de la Banque de France. Celle-ci élevait d'un demi point le taux de l'argent pour le marché monétaire (pour renchérir le coût des achats de devises à terme) et vendait des dollars (très modérément) : visiblement, les autorités monétaires « tâtaient » le niveau à partir duquel un point d'équilibre serait atteint, pour donner lieu, le cas échéant, à un retournement de tendance. Ce retournement fut perceptible mardi, en fin de matinée, lorsqu'un timide reflux de la spéculation s'amorça, les ventes de francs commençant à se raréfier et à faire place à quelques rachats.

Le reflux se confirma lorsque fut connue, à 13 heures, la déclaration de M. Giscard d'Estaing commantant devant la presse les résultats du « sommet » franco-allemand : « *J'ai donné au premier ministre la directive de mettre en œuvre tous les moyens techniques nécessaires pour s'opposer à la dépréciation du franc.* » Le cours du DOLLAR, qui était revenu de 4,94 F à 4,92 F, fléchit le lendemain à 4,88 F, celui du deutschemark et du franc suisse à moins de 2,32 F et de 2,49 F. Jeudi matin, des sondages préélectoraux moins défavorables à la majorité aidant, l'amélioration se poursuivait, avec un dollar à 4,87 F pour, néanmoins, faire place à une rechute en début d'après-midi sur de nouvelles ventes de francs en provenance de l'étranger, le dollar remontant à plus de 4,90 F, malgré les interventions de la Banque de France.

Vendredi, dans un marché très calme, le dollar fléchissait en fin d'après-midi, pour se retrouver un peu au-dessous du niveau de la semaine précédente, les opérateurs français et étrangers se cantonnant dans l'attentisme : la rumeur d'un renforcement d'un contrôle des changes courait avec insistance.

L'embarras du gouvernement

Voilà donc les péripéties d'un scénario qui risque de se répéter dans les prochaines semaines, à moins qu'une nouvelle tempête vienne ébranler encore notre monnaie et contraigne les pouvoirs publics à prendre des mesures plus radicales.

En fait, le gouvernement se trouve bien ambarrassé. Dans la logique de son combat politique, il attaque violemment l'aspect économique du programme de la gauche en agitant le spectre d'une inflation accélérée et d'un chaos généralisé. Ce faisant, il contribue à inquiéter davantage les milieux financiers étrangers, sans compter les milieux français, et court le risque de se voir reprocher une nouvelle baisse du franc.

C'est bien le sens du propos tenu mercredi après-midi par M. Mitterrand qui accuse le gouvernement « *de n'avoir pas fait son devoir* », imputant la chute du franc à « *l'échec de sa politique industrielle et économique* ». Tout en relevant que notre monnaie a perdu 14 % par rapport au deutschemark et 20 % par rapport au franc suisse depuis le lancement du plan Barre, en septembre 1976 (le cours du dollar étant resté stationnaire du fait de sa propre chute), c'est faire peu de compte du caractère psychologique de la crise actuelle. Pour les « gnomes de Zurich », chers à l'ancien premier ministre britannique Harold Wilson, pour les milieux financiers allemands, anglais, américains, etc., le programme de la gauche, à tort ou à raison, n'inspire guère confiance, sans parler de l'éventuelle arrivée au pouvoir du parti communiste, qui constitue un véritable épouvantail (connu en Italie). Les sondages laissant entrevoir la possibilité d'une victoire de la gauche, M. Mitterrand ne doit guère s'étonner de voir se déclencher une fuite devant le franc qui revêt un très net caractère d'anticipation et aurait dû se produire plus tôt, selon bien des spécialistes.

Il se trouve, en revanche, sur un terrain bien plus solide lorsqu'il réclame une renforcement du contrôle des changes à titre préventif. Parmi les mesures préconisées figurent la quasi-suppression des délais dont disposent les importateurs pour acheter leurs devises (deux mois avant la livraison) et le rétablissement du régime de la devise-titre qui ne permet aux résidents français d'acheter des valeurs étrangères qu'à d'autres résidents français (le circuit fermé, comme pour l'or). Effectivement, l'accélération des termes de paiement, surtout de la part des importateurs, peut déplacer plusieurs milliards de dollars, et à l'heure actuelle on note une forte recrudescence des achats français d'obligations et de bons du Trésor étrangers. (Voir en page Bourse.)

Il convient, toutefois, de ne pas trop se leurrer sur l'efficacité réelle de ces mesures. Elles n'ont pu empêcher ni la sortie du franc du « serpent » monétaire européen en janvier 1974 ni la chute de la livre sterling en novembre 1976. Surtout, il n'est guère possible de contrarier efficacement les manœuvres des non-résidents sur un marché qui nous échappe, celui du franc extérieur (euro-franc), en développement très rapide depuis que 70 % de nos contrats d'exportation sont libellés en francs : toujours les « gnomes de Zurich »...

C'est, sans doute, pour ces raisons que le gouvernement, plutôt que d'agir brutalement, laisse planer une épée de Damoclès, celle de la *mise* en œuvre de mesures déjà prêtes, afin de maintenir les opérateurs dans l'incertitude, d'autant qu'il est interdit de gaspiller nos réserves de change : la Banque de France a déjà consacré 500 millions de dollars à la défense du franc (sur 6 milliards de dollars de réserves mobilisables). C'est une tactique comme une autre. Pourra-t-elle être appliquée plus longtemps, dans cette atmosphère passionnée, au gré de sondag[es] plus ou moins « favorables » ? Rien n'est moins sûr. Une tr[ès] [longue] expérience enseigne que le p[lus] souvent, la baisse d'une mo[n]naie, même pour des raisons p[u]rement psychologiques, est pa[r]tiellement irréversible, par u[n] « effet de cliquet » bien conn[u]. Dans ces conditions, et pour [un] délai si court (cinq semaine[s]) ne vaut-il pas mieux entre de[ux] maux choisir le moindre, renforcer le contrôle des chan[]ges, ne fût-ce que pour limit[er] les dégâts ?

Sur les autres marchés, [le] dollar s'est maintenu pratiqu[e]ment au même niveau, tandis q[ue] la LIVRE STERLING fléchiss[ait] nettement pour se redresser que[l]que peu après l'accord du Sy[n]dicat des mineurs sur une aug[]mentation de salaire, limitée [à] 10 %. Le « serpent » europée[n] connaît par ailleurs de nouvelle[s] convulsions : le gouvernemen[t] norvégien a en effet décidé [le] 10 février de dévaluer de 8 % [la] couronne norvégienne et n'exclu[t] pas la possibilité de sortir d[e] l'accord monétaire européen. O[n] imagine les *conséquences* qu[e] pourrait avoir une telle décisio[n] sur un « serpent » qui risquera[it] fort de laisser quelques écaille[s] en chemin. (Voir d'autre part.) Du fait de la stabilité du dollar, le cours de l'once d'or est revenu au-dessous de 175 dollars, affecté par des ventes bénéficiaires.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'aut[re]

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,9360	9,4670	3,7877	4,0801	63,4427	4,3695	1672,
	—	1,9430	9,5595	3,8131	4,0900	63,4389	4,3766	1688,
New-York .	1,9360	—	20,4498	51,1116	47,4495	3,0515	44,3966	0,11
	1,9430	—	20,3252	50,9554	47,5059	3,0627	44,3851	0,11
Paris	9,4670	4,8900	—	249,93	232,02	14,9221	216,65	5,65
	9,5595	4,9200	—	250,70	233,72	15,0689	218,42	5,68
Zurich	3,7877	1,9565	40,0102	—	92,8351	5,9703	86,6858	2,26
	3,8131	1,9625	39,8882	—	93,2304	6,0107	87,1254	2,26
Francfort	4,0801	2,1075	43,0981	107,7178	—	6,4311	93,3761	2,43
	4,0900	2,1050	42,7845	107,2611	—	6,4471	93,4517	2,42
Bruxelles .	63,4427	32,7700	6,7014	16,7492	15,5492	—	14,5192	3,79
	63,4389	32,6500	6,6361	16,6369	15,5106	—	14,4950	3,76
Amsterdam	4,3695	225,70	46,1554	115,3598	107,0937	6,8873	—	2,61
	4,3766	225,65	45,7825	114,7770	107,0871	6,8989	—	2,59
Milan	1672,70	864,00	176,68	441,60	409,96	26,3655	382,80	—
	1686,52	868,00	176,42	442,29	412,35	26,5849	385,34	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les march[és] officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représente[nt] la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

On trouvera en page 21 les « cours des principaux marchés de matières premières ».

MARCHÉ MONÉTAIRE

Hausse « de change »

Comme on pouvait s'y attendre, la Banque de France a utilisé l'arme des taux pour défendre le franc, soumis à de vives fluctuations dans une atmosphère tendue (*voir* ci-dessus). A la fin de la semaine dernière, les autorités monétaires avaient préparé le terrain en suspendant provisoirement les achats et la pression à terme sur bons du Trésor. Ce faisant, elles raréfiaient les disponibilités et n'alimentaient le marché que pour la journée aux conditions de leur choix, resserrant ainsi leur contrôle et se donnant toute liberté d'action pour la semaine suivante.

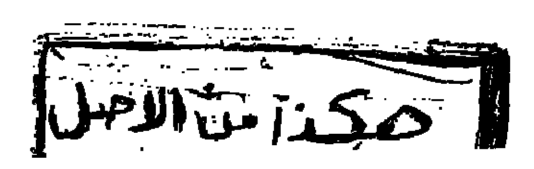
Effectivement, dès le lundi, le loyer de l'argent au jour le jour était relevé d'un demi-point, à 9 5/8 %, puis de 5/8 % mardi à 10 1/4 %, et enfin de 1/4 % vendredi à 10 1/2 %, retrouvant son niveau de la fin de 1976.

En huit jours, la hausse atteint 1 3/8 %. Ce n'est pas encore un taux « de guerre » : au mois d'octobre 1976, la Banque avait brutalement relevé de 2 % en trois jours son taux d'intervention, qui, dans le même temps, était passé brusquement de 9 13/16 % à 12 %. Il s'agissait, à la fois, de mieux rémunérer les capitaux des non-résidents et de renchérir le coût des achats de devises par les importateurs.

Cette fois-ci, l'objectif des autorités monétaires est plutôt de freiner la création de liquidités par les banques en faisant régner l'incertitude sur leurs conditions de refinancement, ce qui empêche les établissements de procurer trop facilement des devises à leurs clients importateurs sur le marché à terme. Il est également, mais à un moindre degré, de rendre ces achats de devises plus onéreux, mais chacun sait que sur la courte période, la charge d'un taux d'intérêt, si élevé soit-il, ne peut être remise en balance avec les variations d'une monnaie sous pression : qu'est-ce que 15 % (en taux annuel) sur un mois lorsque les opérateurs redoutent une chute de 5 % ou plus en un ou deux mois, ce qui représente un taux annuel de 30 % à 60 % ? Il n'est pas exclu, toutefois, que la Banque de France fasse encore monter le taux si la chute du franc s'accentue. Cela fait partie de l'arsenal traditionnel...

Le marché à terme, tout à fait « déboussolé », a suivi le franc dans ses fluctuations, moins tendu lorsque notre monnaie se raffermissait et plus nerveux lorsqu'elle baissait. Les taux ont augmenté d'un bon demi-point, de 10 1/2 % à 10 3/4 % de un à trois mois, « demandé ou offert ». Il est vrai que les prêteurs se font rares : la Caisse des dépôts a moins de disponibilités et distille volontairement son concours. Bref, c'est l'incertitude, et l'inquiétude.

F.R.



LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'attrait suscité par les emprunts indexés s'est fortement atténué — surtout en fin de semaine — et, seul, le « Barre » 8,80 % 1977 est parvenu à améliorer ses cours antérieurs.

En revanche, le fait saillant a été constitué par l'ampleur encore exceptionnelle des achats qui se sont portés sur RORENTO, fonds de placement hollandais spécialisé dans la gestion de valeurs à revenu fixe internationales. Obéissant sans aucun doute à un réflexe de défense, certains opérateurs ont cru trouver là le moyen de placer leurs capitaux en « monnaie étrangère », sans prendre de risques excessifs. En huit séances, près de 430 000 actions RORENTO ont été échangées ; ce qui représente la contre-valeur de près de 15 millions de francs par Bourse en moyenne, chiffre record pour une spécialité négociée au « hors cote ».

	10 févr.	Diff.
4 1/2 % 1973	775,50	— 25,50
7 % 1973	2860	— 125
Empr. 10,30 % 1975	95,05	— 0,15
10 % 1976	98,85	— 0,05
P.M.E. 10,60 % 1976	96,10	— 0,25
P.M.E. 11 % 1977	97,95	— 0,05
8,80 % 1977	113,60	+ 1,05
4 1/4 % 1963	102,80	— 1
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	92,50	+ 0,10
5 1/2 % 1965	106,10	— 0,60
6 % 1966	105,40	— 0,35
6 % 1967	99,80	inchangé
C.N.E. 3 %	2055	— 47
Charbonn. 3 %	158	— 11

Parallèlement, les investissements — sur leurs places d'origine cette fois — en obligations libellées en florins, DM, ou francs suisses, ont également revêtu une importance considérable. La contrepartie de ces emplois a été trouvée dans bien des cas, dans la résiliation de dépôts à terme, la liquidation de bons de caisse ou des ventes d'obligations françaises, ce qui explique, en partie, la médiocre tenue du « marché secondaire ».

Bâtiment et travaux publics

Les résultats de l'exercice 1977 chez *Rougier et Fils* seront supérieurs aux précédents (6,68 millions de francs).

	10 févr.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	211	+ 12
Bouygues	356	+ 22
Chim. et Routière	87,50	+ 5
Ciments français	81,60	— 1,40
Dumez	442	+ 7
Entr. J. Lefebvre	173	+ 3
Génér. d'entrepr.	132	+ 4
Gds Travx de Mars.	166,10	+ 2,10
Lafarge	134,10	+ 0,60
Maisons Phénix	634	+ 34
Poliet et Chausson	109	+ 4,50

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le chiffre d'affaires (H.T.) réalisé par *Locafrance* et ses filiales en 1977 a progressé de 14,5 % pour se situer à 1 299 millions de francs. De leur côté, les investissements se sont élevés à 1 557 millions de francs (contre 1 067). Le niveau favorable de l'activité permet d'envisager une majoration du dividende.

Les prêts consentis par *U.C.B.* en 1977 ont atteint 6 626 millions de francs. La société, qui annonce par ailleurs un résultat net de 133,7 millions de francs, mettra en paiement un dividende net de 8 F par titre.

	10 févr.	Diff.
Bail Equipement	134	+ 3
B.C.T.	60	— 2,50
Comp. bancaire	234	+ 16
Cetelem	152,50	+ 5,50
C.C.F.	104,60	+ 3,60
Crédit foncier	275,10	— 0,10
Financ. de Paris	136	+ 2,90
Locafrance	115	+ 9,60
Pretabail	733	+ 5
U.C.B.	150	+ 6
U.F.B.	229	+ 7
Silic	184,50	+ 4
S.N.I.	281	+ 3
Pricel	84,80	— 1
Schneider	95,10	inchangé
Suez	285	+ 5

Cetelem fait état de son côté d'un bénéfice net de 35,3 millions de francs et prévoit un dividende de 8 F, égal à celui qui sera payé par *U.F.B.* qui annonce de son côté, un bénéfice de 29,1 millions de francs.

Le nominal des actions « *le Monde S.A.* » va être porté de 100 à 200 F. La société a, en outre, fait savoir qu'elle avait l'intention de prendre une participation dans la *Société de Banques et de participations*.

Matériel électrique, services publics

C.G.E. a regroupé plusieurs filiales, notamment *Européenne d'accumulateurs*, *Industrielles des piles électriques* et *Accumulateurs fixes et de traction*, au sein de la holding *SAMAG*, dont elle détient le capital en quasi-totalité.

	10 févr.	Diff.
Alsthom-Atlant.	51,20	+ 1
C.E.M.	45	inchangé
C.G.E.	263	+ 14
C.S.F	139	+ 11,20
Matra	1009	+ 70
Machines Bull	26,80	+ 0,80
Radiotechnique	307	+ 17
T.R.T.	360,10	+ 22,30
Télémécanique	525	+ 27
Thomson-Brandt	125,80	+ 6,80
General Electric	235,80	+ 8,80
Générale des eaux	388,80	+ 10,80
Lyonnaise des eaux	317	+ 20
Eaux banl. Paris	155	+ 6,20

L.M.T. a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 1 765 millions de francs, en hausse de 9,3 % sur des bases comparables. Les exportations représentent 15,4 % des ventes.

Par suite de la restructuration de la société, l'activité de *Labinal* en 1977 ne peut être comparée à celle de l'année précédente qu'au niveau du chiffre d'affaires consolidé : celui-ci s'est élevé à 674,4 millions de francs contre 521,6 millions de francs.

Filatures, textiles, magasins

Le groupe *Dollfus-Mieg* a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires consolidé de 3 388 millions de francs hors taxes, qui marque une progression de 9,6 % par rapport à l'activité de 1976 reconstituée sur des bases comparables. Une diminution des ventes au deuxième semestre a ralenti l'expansion, mais une reprise se dessine actuellement grâce aux commandes notées en fin d'année.

	10 févr.	Diff.
Dollfus-Mieg	37,40	— 0,10
Sommer-Allibert	376	+ 6
Agache-Willot	429	+ 12
Fourmies	17	— 1
Roudière	268	— 5
Saint-Frères	55,30	+ 2,10
Vitos	191	+ 3,50
C.F.A.O.	296	+ 6
Galeries Lafayette	49,90	+ 0,90
Prénatal	21,90	+ 1,40
Printemps	38,40	+ 4,25
La Redoute	472	+ 1
S.C.O.A.	71,70	+ 2,70
Darty	320,10	+ 7,10

Alimentation

Les actions *Orsan* ont été admises, le 6 février, au compartiment spécial du « Hors-Cote », au cours de 450. En dernier lieu, ce titre se traitait à 455.

Nestlé qui détenait 20 % du capital de *Chambourcy* a porté sa participation à 59,4 % en acquérant des titres qui étaient détenus par des non-résidents. L'opération a été réalisée sur la base de 205 F ; à ce même cours, la société *Nestlé* s'est engagée à acheter sur le marché toutes les actions *Chambourcy* qui seraient présentées. Cette offre est valable pour les trois mois à venir.

	10 févr.	Diff.
Beghin-Say	52	+ 0,20
B.S.N.-Gerv.-Dan.	330	+ 10
Carrefour	1220	+ 36
Casino	829	+ 37
Moët-Hennessy	331	+ 16
Mumm	233	+ 15
Olida et Caby	118,60	+ 5,90
Pernod-Ricard	193,50	+ 17
Radar	260	+ 14
Raffiner. St-Louis	57,50	+ 4,50
S.I.A.S.	235,10	+ 6,10
Veuve Clicquot	360	+ 5
Viniprix	285	+ 25
Martell	271	— 15
Guy. et Gascogne	133	+ 8
Générale Occident.	177,20	— 6,30
Nestlé	9510	+ 180

Produits chimiques

Selon les premières indications, le bénéfice net consolidé de *Rousselot* en 1977 serait de l'ordre de 42 millions de francs contre 26,16 millions en 1976. La marge brute d'autofinancement atteindrait 124 millions de francs contre 114,89 millions. Toutefois, compte tenu de la probable prise en compte de la filiale américaine *Peter Cooper*, les comparaisons avec l'exercice précédent sont aléatoires.

	10 févr.	Diff.
C.M. Industries	155,50	+ 0,50
Cotelle et Foucher	34	+ 1
Institut Mérieux	280	+ 5,40
Laboratoire Bellon	142,20	+ 1,10
Nobel-Bozel	59,10	— 0,90
Pierrefitte-Auby	51	+ 1,50
Rhône-Poulenc	50,50	+ 1,50
Roussel-Uclaf	170	+ 9
B.A.S.F.	321	+ 4
Bayer	320,30	+ 9,10
Hoechst	295	+ 6
Norsk Hydro	174	+ 5

Bourse de Paris

Semaine du 6 au 10 février

Une bouffée d'oxygène

LIVREE aux *tourments* pré-électoraux depuis la mi-janvier, la Bourse de Paris a retrouvé *cette semaine* un semblant de *calme*, ce *qui lui a permis* de remonter, en partie, la pente fatale sur laquelle elle était engagée, avec l'aide très énergique des organismes de placement collectif.

Intervenant massivement dès lundi pour casser le mouvement de baisse en « boule de neige », pour assainir un climat empoisonné par la hantise de la déroute, les « gendarmes » parvenaient ce jour-là non seulement à contenir l'assaut des vendeurs, mais à favoriser un début de redressement. Mardi, le mouvement de hausse s'amplifiait et les valeurs françaises progressaient en moyenne de 2,7 % ce qui ne leur était pas arrivé depuis bien longtemps. Etait-ce trop d'un coup ? Autour de la corbeille, les professionnels toujours, il est vrai, sous le coup de la forte émotion causée par trois semaines de baisse sévère et à peu près ininterrompue, n'étaient guère optimistes. « La rechute est pour demain », affirmaient beaucoup. Mais elle ne se produisit pas. Un peu essoufflé, le marché poursuivait mercredi son avance à une cadence assez rapide, ne la ralentissant vraiment que le lendemain. Finalement, la semaine devait s'achever sur une note très résistante, si bien que, d'un vendredi à l'autre, les valeurs françaises ont monté de 3,6 %, effaçant ainsi une grande partie des pertes de la semaine précédente (4 %).

Ce n'est pas si mal, mais quelle signification donner à cette hausse ? Préfigure-t-elle le début de la convalescence tant souhaitée sous les colonnes du palais Brongniart ou ne constitue-t-elle qu'un simple intermède ? Bien malin celui qui répondrait à cette question. Une seule certitude : l'appui des organismes de placement collectif a été déterminant. Surtout, il est intervenu au meilleur moment. Rien ne sert en effet de soutenir un malade à bout de bras quand son ressort est détendu. Or l'actualité est venue fort à propos prêter main-forte, si l'on peut dire, aux grands investisseurs. Les résultats de trois sondages sur les intentions de vote des Français ont été publiés presque simultanément, les deux premiers moins défavorables à la majorité que les précédents, le troisième franchement favorable au chef de l'Etat. Indiscutablement, ces sondages ont eu un effet dopant et ce, bien avant leur publication, de pareilles nouvelles filtrant toujours, plusieurs jours auparavant.

Si on y ajoute le redressement *partiel du franc* (voir d'autre part) on conçoit que la *conjugaison de ces « bonnes »* nouvelles *ne pouvaient* laisser la Bourse sans réaction.

Mais combien de *temps* le traitement agira-t-il encore ? *Les élections* ? Personnes n'est prêt à prendre le moindre *pari sur les chances* réciproques des partenaires en présence. Déjà, on annonce pour lundi prochain la publication d'un nouveau sondage, dont le résultat, dit-on, n'irait pas dans le sens désiré par le marché. Le sort du franc ? *Lié* au facteur politique, il est imprévisible. Bref, jamais les incertitudes n'ont été aussi grandes. Les opérateurs ne se bercent guère d'illusions, les gendarmes non plus qui, comme vendredi, restent prêts à tout moment à intervenir si besoin était.

Le spectre de la gauche continue de planer au-dessus de la corbeille. La preuve en est l'intérêt grandissant de la clientèle pour les obligations étrangères qui s'est concentré cette semaine sur le fonds de placement néerlandais Rorento (voir ci-contre). La Bourse reste donc déchirée entre l'espoir et la crainte, consciente que son sort risque de se jouer dans guère plus de quatre semaines.

ANDRE DESSOT.

Métallurgie, constructions mécaniques

En 1977, *General Motors* a réalisé un bénéfice net de 3,34 milliards de dollars contre 2,90 milliards en 1976. Le chiffre d'affaires a atteint la somme de 54,96 milliards de dollars, contre 47,18 milliards. D'autre part, le dividende du premier trimestre payable le 10 mars a été majoré à 1 dollar contre 85 cents.

	10 févr.	Diff.
Chiers-Châtillon	11	+ 0,60
Creusot-Loire	49,90	— 0,20
Denain Nord-Est	25,80	+ 0,75
Marine-Wendel	30	— 0,10
Métall. Normandie	34	+ 0,30
Pompey	76	inchangé
Sacilor	17	— 0,60
Saulnes	28,30	— 0,40
Usinor	17,20	— 0,60
Vallourec	61,10	— 1,90
Alspi	48,50	+ 0,50
Babcock-Fives	69,30	+ 3,30
Gén. de fonderie	62,70	+ 0,70
Poclain	75,20	— 5,80
Sagem	379	+ 9
Saunier-Duval	58	+ 1,40
Penhoët	147,20	+ 12,20
Peugeot-Citroën	267	+ 12,30
Ferodo	351	+ 13

L'exercice clos le 30 septembre 1977 chez *Simmonds* s'est soldé par un résultat net de 4,83 millions de francs contre 5,32 millions. Le dividende global a été fixé à 18 F, inchangé.

Pétroles

Le bénéfice consolidé obtenu en 1977 par *Amrep* sera voisin de 60 millions de francs contre 33 millions en 1976, et la marge brute d'autofinancement s'est élevée *jusqu'à 105* millions de francs, contre 70 millions. Le dividende global a été fixé à 21 F contre 14,25 F.

	10 févr.	Diff.
Aquitaine	312	+ 12
Esso	55	+ 2,95
Franç. des pétroles	97,50	+ 4,50
Pétroles B.P.	47,90	+ 1,10
Primagaz	191,50	+ 1,60
Raffinage	54	+ 0,40
Sogerap	63	+ 5,90
Exxon	226	— 4
Petrofina	693	+ 27
Royal Dutch	272,70	— 2,30

Les actions Francarep sont inscrites au compartiment spécial du « hors cote » depuis le 8 février.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le bénéfice net réalisé par Inco en 1977 a fortement diminué pour s'établir à 99,9 millions de dollars U.S. contre 196,8 millions en 1976. Des pertes de changes, et la baisse des prix du nickel sont, en grande partie, à l'origine de cette chute.

	10 févr.	Diff.
Imétal	50,60	+ 0,50
Peñarroya	31	— 2
Charter	11,65	+ 0,05
Inco	72,80	+ 0,30
R.T.Z.	15,95	— 0,05
Tanganyika	12,10	— 0,15
Union minière	164,20	— 2,80
Z.C.I.	0,72	inchangé
Kléber	35,50	+ 2
Michelin	1036	+ 42

Valeurs diverses

En 1977, le groupe *l'Oréal* a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 4 812 millions de francs contre 4 220 millions en 1976. Avant impôts, le bénéfice sera sans doute légèrement inférieur au précédent, en raison des pertes subies par la filiale italienne.

	10 févr.	Diff.
L'Air liquide	238	+ 11
Bic	489	+ 12
Europe n° 1	348	+ 12
L'Oréal	472	+ 34
Jacques Borel	85	+ 3
Club Méditerranée	391	+ 3,50
Arjomari	90,10	+ 3,20
Hachette	126	+ 0,30
Presses de la Cité	248,50	+ 8,50
P.U.K.	68	+ 4,20
St-Gob.-P.-à-M.	119,50	+ 10,50
Skis Rossignol	1503	+ 53
Chargeurs réunis	129,10	— 0,90

Le résultat net de 1977 pour *Majorette* sera sans doute sensiblement supérieur à celui de l'exercice précédent (3,6 millions de francs).

Mines d'or, diamants

Stilfontein et *Buffelsfontein* ont annoncé leur intention de construire, à Stilfontein, une nouvelle usine d'uranium, ce qui nécessite un investissement d'environ 60 millions de rands sud-africains.

	10 févr.	Diff.
Amgold	109	— 0,50
Anglo-American	18,30	— 0,80
Buffelsfontein (1)	59,50	— 2,35
Free State	95,90	— 2,05
Goldfields	17,45	— 0,55
Harmony	27,10	— 1
Président Brand	82,40	— 0,60
Randfontein	229,50	— 10,40
Saint-Helena	56	+ 0,10
Union Corporation	18,85	+ 0,15
West Driefont. (2)	123,90	— 5,70
Western Deep	47,90	— 0,60
Western Holdings	111	+ 1,10
De Beers	20,60	— 0,40

(1) Compte tenu d'un coupon détaché de 2,85 F.

(2) Compte tenu d'un coupon détaché de 6,40 F.

Bourses étrangères

NEW-YORK

La reprise se poursuit timidement

Le mouvement de redressement amorcé la semaine dernière s'est poursuivi à un rythme relativement lent ces dernières séances à Wall Street. D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones a ajouté un peu plus de 5 points à ses gains (7 points) de la semaine précédente pour s'établir à 775,99 à la veille du week-end.

En partie technique, après la forte baisse de ces dernières semaines, le mouvement de reprise a également été favorisé par la publication quotidienne d'excellents résultats annuels pour les grandes firmes inscrites au Big Board (General Motors, Sears Roebuck).

Mardi, au lendemain d'une tempête de neige qui provoqua la fermeture du N.Y.S.E. deux heures avant l'horaire habituel, l'indice Dow Jones fit un bond en avant de plus d'une dizaine de points. A l'origine de cet envol : l'espoir d'un compromis rapide entre le Congrès et la Maison Blanche à propos du programme énergétique du président Carter. Espoir vite déçu puisque, à la veille du week-end, il n'en était plus question (pour le moment), tandis que les opérateurs durent également « digérer » l'annonce d'une accélération de la hausse des prix de gros en janvier (0,9 %).

Le volume hebdomadaire d'échanges (non comparable en raison de la tempête de neige) a porté sur 85,08 millions d'actions contre 101,96 millions.

	Cours 3 fév.	Cours 10 fév.
Alcoa	39 5/8	39 3/4
A.T.T.	59 3/8	60
Boeing	27 1/8	30 1/8
Chase Man Bank	28 1/4	28 3/4
Du P de Nemours	106 3/8	107 5/8
Eastman Kodak	45	45 1/4
Exxon	44 5/8	45 3/8
Ford	41 5/8	42 5/8
General Electric	46 7/8	47 3/8
General Foods	29 3/4	28 1/4
General Motors	58 3/8	58 5/8
Goodyear	16 7/8	17 1/8
I.B.M.	258 5/8	258
I.T.T.	29 1/4	29 1/8
Kennecott	23 1/2	23 1/2
Mobil Oil	59 3/8	59 5/8
Pfizer	27 3/4	27 3/8
Schlumberger	68	67 5/8
Texaco	26	26 1/8
U.A.L. Inc.	20 5/8	20 3/8
Union Carbide	39 1/8	38 7/8
U.S. Steel	27 1/4	27 1/4
Westinghouse	18	18 1/2
Xerox Corp	44 3/4	45 3/4

LONDRES

Reprise sensible

Encore résistant en début de semaine, le London Stock Exchange s'est finalement orienté à la hausse et l'indice « Financial Times » des industrielles s'est établi à 471 à la veille du week-end contre 458,7 le vendredi précédent.

La signature par les représentants syndicaux des mineurs d'un accord limitant à 10 % les revendications salariales de la corporation est directement à l'origine de ce renversement de tendance.

Plus généralement, la détente enregistrée sur le front social a contribué à éclaircir le climat dans la City.

Même les fonds d'Etat, initialement en baisse, se sont redressés par la suite.

En revanche, les mines d'or, en liaison avec le lingot, ont poursuivi leur mouvement de recul.

	Cours 3 fév.	Cours 10 fév.
Bowater	170	179
Brit. Petroleum	768	790
Charter	125	126
Courtaulds	118	122
De Beers	290	291
Free State Geduld*	19 11/16	19 3/4
Gt Univ. Stores	274	276
Imp. Chemical	349	355
Shell	455	505
Vickers	182	184
War Loan	35 3/4	36 3/8

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT

Mieux orienté

En dépit du durcissement observé dans les négociations salariales qui se déroulent actuellement en R.F.A., la tendance a été mieux orientée cette semaine à la Bourse de Francfort.

L'indice de la Commerzbank s'est établi le 10 février à 812,7 contre 804,8.

	Cours 3 fév.	Cours 10 fév.
A.E.G.	92,50	92,90
B.A.S.F.	138,80	139,80
Bayer	136,30	139,30
Commerzbank	224,50	227,80
Hoechst	126,50	128,70
Mannesman	170,50	173,30
Siemens	296	298,50
Volkswagen	218,50	212,60

TOKYO

Nouvelle hausse

Une nouvelle hausse a été enregistrée cette semaine au Kabuto-cho, où les achats massifs des investisseurs institutionnels ont abouti à un gonflement assez net du volume d'échanges hebdomadaire (1 605,2 millions de titres).

Indices du 10 février : Nikkei Dow Jones, 5 144,54 (contre 5 120) ; indice général, 384,84 (contre 383,11).

	Cours 3 fév.	Cours 10 fév.
Canon	449	474
Fuji Bank	279	280
Honda Motors	548	577
Matsushita Electric	623	625
Mitsubishi Heavy	142	138
Sony Corp	1 830	1 918
Toyota Motors	844	867

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	6-2	7-2	8-2	9-2	10-2
Terme	131 624 859	56 575 768	109 097 181	50 328 530	50 244 878
Compt.					
R. et obl.	242 217 927	149 972 602	171 360 262	112 524 299	216 492 443
Actions	61 150 151	75 082 959	60 468 469	40 031 877	59 840 442
Total	434 922 937	281 631 329	340 925 892	202 884 706	326 577 763
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)					
Franç	89,4	91,3	92,5	92,9	92,2
Etrang.	103,4	103	102,8	102,6	102,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)					
Tendance	87,7	90	90,8	91,6	91,4
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	54,1	54,7	55,8	55,8	55,9

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS DES MATIÈRES PREMIÈRES

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 644 (625), à trois mois 657 (637,50) ; étain comptant 6 415 (6 400), à trois mois 6 315 (6 265) ; plomb 315,50 (313) ; zinc 251 (250).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 58,60 (56,60) ; aluminium (lingots) inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 71,50 (70,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (180-165).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 721 (1 701).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars 56,25 (55,65) ; mai 57,25 (56,80).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars 237 (234) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C inch. (445).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mars 24,50 (24,30).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 580 (560).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 46-46,70 (45,60-46,80).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 205-205,50 (204-204,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb), cacao, mars : 138,10 (134,75) ; mai 126,46 (124,80) ; sucre, mars : 9,01 (9,18) ; mai 9,32 (9,50) ; café, mars 196,25 (193,50) ; mai 176 (173).

— Londres (en livres par tonne), sucre, mars : 115,60 (118) ; mai 119,70 (121,60) ; café mars 1 815 (1 794) ; mai 1 640 (1 626) ; cacao mars 1 613 (1 532) ; mai 1 500 (1 452).

— Paris (en francs par quintal), cacao mars : 1 479 (1 480) ; mai 1 479 (1 468) ; café mars 1 730 (1 685) ; mai 1 639 (1 580) ; sucre (en francs par tonne), mars inch. (1 120) ; mai 1 120 (1 135).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau), blé, mars : 267 1/4 (268) ; mai 271 3/4 (274) ; maïs, mars inch. (226) ; mai 229 3/4 (230).

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

Navigat. mixte (*)	453 200	98 678 325
4 /12 1973	46 100	36 196 860
Michelin	14 900	15 362 520
C.N.R. 3 % (*)	4 850	9 216 300

(*) Quatre séances seulement (application en N.M.).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	3 fév.	10 fév.
Indice général	67,1	68,6
Assurances	129	131
Banq. et sociétés financ.	61,3	62,7
Sociétés foncières	69,2	67,7
Sociétés investiss. portef.	66	65,9
Agriculture	69,5	71
Aliment., brasseries, distill.	82,8	84,2
Autom., cycles et l. équip.	78,3	81,6
Bâtim., matér. constr., T.P.	70,4	72,6
Caoutchouc (ind. et comm.)	51,9	50,7
Carrières salines, charbon.	74,4	74,8
Constr. mécan. et navales	58	57,9
Hôtels, casinos, thermal.	82,8	85,2
Imprimeries, pap., cartons	53,7	54,2
Magas., compt. d'exportat.	47,5	49,5
Matériel électrique	71,8	74,8
Métall., com. des pr. métal	33,4	32,9
Mines métalliques	68,9	68,1
Pétroles et carburants	59,6	61,4
Prod. chimiq. et él.-mét.	68,5	68,4
Services publics et transp.	78,6	79
Textiles	92,2	92,8
Divers	80,2	85,8
Valeurs étrangères	104,9	105,6
Valeurs à rev. fixe ou ind.	128,2	N. C.
INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1969		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	224,6	N. C.
Val. franç. à rev. variable	485	475,4
Valeurs étrangères	775,3	780,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	54,1	55,9
Produits de base	33	34,5
Construction	69,5	71,7
Biens d'équipement	58,5	60,1
Biens de consom. durables	86,9	91,5
Biens de cons. non durabl.	44,2	45,8
Biens de consom. aliment.	55,3	57,7
Services	79,9	81,7
Sociétés financières	84,4	85,8
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	142,2	143,5
Valeurs industrielles	47,6	49,5

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 27 1	Cours 10.2
Or fin (kilo en barre)	28200	28300
— (kilo en lingot)	28250	28355
Pièce française (20 fr.)	289 90	295
Pièce française (10 fr.)	225 50	212 50
Pièce suisse (20 fr.)	279 20	278
Union latine (20 fr.)	257 50	260
• Pièce tunis. (20 fr.)	284	208 50
Souverain	285	279 90
• Souverain Elizabeth II	290	300
• Demi-souverain	282	285 50
Pièce de 20 dollars	1305	1324
— 10 dollars	578	568
— 5 dollars	432 50	424
— 50 pesos	1238 50	1175
• — 20 marks	350	346
— 10 florins	272	262 80
• — 5 roubles	150	130

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU COURS DU MEETING DU R.P.R.

M. Debré propose l'instauration d'un «vote familial»

Dès l'ouverture, samedi matin 11 février, à 10 heures, du « grand rassemblement pour la République », organisé par le R.P.R., soixante mille personnes au moins se pressaient déjà dans la vaste halle de la porte de Pantin. L'affluence était plus importante que lors de la fondation du nouveau mouvement gaulliste par M. Jacques Chirac, le 5 décembre 1976, à la porte de Versailles. Sous le grand bâtiment métallique de même style que les anciennes halles de Baltard, d'innombrables drapeaux tricolores avaient été accrochés. Le podium sur lequel devaient prendre place tous les candidats investis par le R.P.R. était surmonté d'immenses représentations du bonnet phrygien frappé de la croi xde Lorraine et de « la Marseillaise » de Rude. Dans la foule, des banderoles et des calicots signalaient la présence de nombreuses délégations de province. Sur l'estrade, M. Jacques Chirac et les dirigeants du R.P.R. avaient conservé leur manteau et leur écharpe, tant le froid était vif.

La séance a commencé par une série d'interventions d'orateurs représentant les régions. M. Michel Debré, interrompu à plusieurs reprises par des applaudissements particulièrement chaleureux, a lancé à ses « *amis, compagnons, militants* » une sorte d'appel à la mobilisation, un ordre de bataille. A sept reprises, dès les premières phrases de son discours, il a, en effet, employé ce mot de bataille. Il a ajouté : « *Nous ne sommes faits ni pour les intrigues, ni pour les combinaisons, encore moins pour les renoncements. (...) Nous sommes pour le respect fondamental de la patrie française. Il n'y a de changement qui vaille que celui qui renforce la France. Ce langage, nous le tenons à nos adversaires avec d'autant plus de force que notre rôle, dans la coalition majoritaire dont nous voulons le succès, doit être déterminant. Ne nous laissons pas diviser, ni simplement entraîner par des querelles de sérail. (...) Lassés par les grandes phrases entrecoupées de petites phrases, fatigués des idéologies entrelardées de poudre aux yeux, électeurs et électrices attendent une espérance fondée sur le sérieux qui fait la noblesse de la politique.* »

M. Michel Debré a expliqué ensuite que « *la France doit présentement faire face à de « multiples guerres » : celle du pétrole, celle des monnaies, celle des méthodes commerciales et celle de la natalité* ». A ce propos, il a précisé : « *Avant dix nouvelles années, les caisses de retraites ne pourront plus payer les pensions faute de cotisations suffisantes. Sachons limiter le droit à l'avortement aux cas médicaux et sociaux qui justifient l'acte grave qu'est l'interruption de la vie. Ne craignons pas d'accorder un revenu à toute femme mère de trois à cinq enfants. Accordons le vote familial en donnant aux pères et mères un nombre de bulletins correspondant au nombre de leurs enfants mineurs, permettant ainsi de faire voter par leurs parents seize millions de jeunes.* » L'ancien premier ministre a poursuivi : « *Demain, nous déterminerons notre conduite, notre participation, notre soutien à un gouvernement en fonction de la volonté et de la capacité de ceux qui nous dirigent à répondre comme il convient à ces impératifs du bien public.* »

L'ancien premier ministre a estimé qu'une société ne représente pas l'espérance si, « *dans l'économie, elle laisse les sociétés multinationales à direction étrangère augmenter leurs zones d'influence* », et il a ajouté : « *L'espérance n'est pas dans la chimère d'une Europe bâtie sur l'idéologie mensongère de la supranationalité, remettant le destin des peuples à des esprits qui nient la réalité de la nation, recherchant une légitimité factice dans des mécanismes absurdes, tel celui d'un prétendu Parlement européen.* »



(Dessin de KONK.)

Comme il le fait depuis trente ans déjà, M. Michel Debré a provoqué l'enthousiasme à chacune de ses affirmations et la foule lui a réservé une vaste ovation. Avant lui, M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., avait exalté « *le grand mouvement démocratique et populaire ; le nombre, la force et la détermination* » du R.P.R. Rappelant l'action de M. Jacques Chirac, il avait déclaré : « *Elle a entraîné, rassemblé, mobilisé tous ceux qui n'acceptent pas de douter de leur pays, tous ceux qui restent intransigeants sur l'héritage du général de Gaulle et de Georges Pompidou.* »

Pour conclure, il avait dit : « *Plus que jamais les exigences du gaullisme sont actuelles. Le gaullisme est le terme le plus large de notre langue politique, celui qui répond le mieux et pour longtemps aux espoirs des Français.* »

M. Charles Pasqua, secrétaire général adjoint du mouvement, avait proclamé sous les applaudissements : « *Nous sommes le peuple français en marche. Nous sommes les seuls à ne pas être prêts à transiger.* »

ANDRÉ PASSERON.

Mme Scrivener dénonce les ententes sur les prix des fabricants d'appareils de chauffage d'eau

« *J'attire votre attention sur le caractère de gravité des pratiques relevées (...). Je vous enjoins de mettre fin sans délai aux pratiques concertées condamnées (...) ainsi qu'à toute autre action anticoncurrentielle* (...) ». Telle est — pour l'essentiel — la lettre, signée par Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, qu'ont reçue : MM. Jean Persuy, P.-D.G. de Saunier-Duval; Michel Neny, P.-D.G. de Chaffoteaux et Maury; le président de la chambre syndicale des distributeurs-grossistes d'appareils sanitaires de chauffage et de canalisation de la région parisienne; M. Maurice Leblanc, P.-D.G. de la société ELM-Leblanc; le président de la Fédération nationale des chambres syndicales des distributeurs-ensembliers en équipment sanitaire ,chauffage et canalisation; le président de l'Union nationale des chambres syndicales de couverture et de plomberie de France, et le président du Syndicat des appareils de production d'eau chaude par le gaz.

La liste est longue (1), mais elle donne une idée de la solidité et des ramifications de cette entente qui ne concernait pas seulement les producteurs entre eux, mais aussi les fabricants et les grossistes, les grossistes entre eux, les grossistes et les installateurs.

La commission technique des ententes et des positions dominantes qui avait examiné l'affaire fait naturellement remarquer que « *Saunier-Duval pour les chauffe-eau, Chaffoteaux et Maury pour les chauffe-bains, ELM-Leblanc pour les chaudières murales disposant, en termes de prix de revient, d'une certaine supériorité sur les deux autres firmes (...) ces dernières, si elles s'étaient livrées à une concurrence réelle auraient du pratiquer des politiques tarifaires et commerciales diverses ou rechercher une spécialisation dans la production où chacune était la mieux placée* ». « *La similitude des tarifs (...) des entreprises laisse présumer une entente tacite* », ajoute la commission.

Quelle suite va donner le gouvernement à cette affaire, dont la Commission souligne le « *caractère de gravité particulière* », notamment pour les pratiques qui tendent à « *empêcher toute réduction des marges réalistées par les grossistes, aboutissant ainsi à créer des rentes de situation pour les professionnels en place (...), pratiques qui ne peuvent qu'être une cause structurelle d'inflation* » ?

Paradoxalement, le cas de l'entente ne sera pas transmis à la justice, car la quasi-totalité des faits sont couverts par la prescription. La Commission se contente de menacer : si de telles infractions se renouvellent, « *il conviendrait d'en poursuivre immédiatement la répression* ».

(1) Publiée au *Bulletin officiel des services des prix*, daté du 10 février.

Les remous monétaires

La rue de Rivoli « dément catégoriquement » la tenue d'une réunion des ministres des finances des Cinq pendant le week-end

La rue de Rivoli « *dément catégoriquement* » qu'une réunion des ministres des finances de ce qu'il est convenu d'appeler le groupe des Cinq (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Japon) ait lieu pendant cette fin de semaine à Paris ou ailleurs. Une dépêche de l'A.F.P., en provenance de Washington et se référant à une « bonne source », avait annoncé qu'une telle conférence se tiendrait à Paris pendant le week-end.

Elle précisait que le secrétaire américain du Trésor, M. Michael Blumenthal, prendrait un avion pour Paris samedi et qu'après avoir participé à la réunion des Cinq il se rendrait à Bonn pour s'entretenir avec le chancelier Helmut Schmidt. La dépêche ajoutait que la réunion des Cinq était de « routine » et n'avait rien à voir avec les mouvements qui avaient affecté le franc et le dollar.

La dernière réunion du groupe des Cinq avait eu lieu à Paris les 4 et 5 décembre dernier, dans le secret (elle n'avait été connue qu'avec plusieurs jours de retard grâce à une « fuite » dans la presse britannique).

A la Chambre des représentants des Etats-Unis, le projet de création du Fonds Witteveen (lequel devrait fonctionner en marge du Fonds monétaire et réunir quelque 10,5 milliards de dollars, dont la moitié environ fournie par les pays pétroliers et l'autre par un certain nombre de pays de l'O.C.D.E.) apparaît en difficulté. Pour la troisième fois a été ajourné le vote destiné à approuver la participation américaine.

A Bruxelles, la Commission européenne a décidé, à la demande du gouvernement français, que les montants compensatoires relatifs aux échanges agricoles à l'intérieur de la C.E.E. seraient « gelés » à partir du 13 février à leur niveau actuel. Paris souhaite éviter aux exportateurs de produits agro-alimentaires de subir les contrecoups de la variation des montants compensatoires en fonction des fluctuations (jugées « anormales ») dont le franc fait l'objet sur le marché des changes.

La couronne norvégienne est dévaluée de 8 %

De notre correspondant

Oslo. — La couronne norvégienne a été dévaluée de 8 % par rapport aux autres monnaies du « serpent » européen, a annoncé, le 10 février, le ministre des finances norvégien, M. Per Kleppe. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion des ministres des finances et des présidents des banques centrales des pays participant au « serpent » (Union belgo-luxembourgeoise, Danemark, Pays-Bas, R.F.A. et Norvège), qui s'est tenue le même jour à Copenhague. La Norvège pourrait décider de quitter le « serpent », comme l'a déjà fait la Suède, à la fin août 1977. La décision, dans un sens ou dans l'autre, devait être prise samedi 11 février.

Restaurer la compétitivité des industries exportatrices

Cette dévaluation, qui s'accompagne d'un relèvement de 6 % à 7 % du taux de l'escompte, vise essentiellement à restaurer la compétitivité des industries exportatrices norvégienes, et, à terme, à redresser la balance des paiements. Ce déficit a atteint 22,6 milliards de couronnes en 1977 (contre 16 milliards en 1976) et la dette extérieure pourrait s'élever à 100 milliards de couronnes cette année (la couronne valait vendredi, avant la dévaluation, environ 0,95 franc). La situation est d'autant plus préoccupante que les exportations, qui n'auraient progressé que de 3 % en valeur en 1977 (alors que les importations ont crû de 17 %), ne cessent de fléchir en raison de l'importance des coûts de production qui sont les plus élevés d'Europe.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement a annoncé un plan d'austérité comportant notamment un gel des prix qui entrera en vigueur lundi 13 février. Ce même 13 février commencent les négociations sur le renouvellement des conventions collectives.

« *Nous avons jugé correct de dévaluer maintenant avant que les négociations salariales ne commencent* », a indiqué M. Kleppe. Le président de la centrale syndicale L.O., M. Thor Halvorsen, de son côté, a estimé que la dévaluation pourrait accélérer l'augmentation des prix, et donc justifier de nouvelles revendications salariales, mais qu'« *elle pourrait aussi améliorer la situation des industries exportatrices et faciliter ainsi les négociations* ».

La couronne norvégienne a été dévaluée à deux reprises l'année dernière, de 3 % (en avril) puis de 5 % (le 31 août), à la suite de la dévaluation de la couronne suédoise. Les autres pays du « serpent » ont demandé à ce pays de demeurer dans le « serpent ».

STEINER MOE.

SURPRISE ET INQUIÉTUDE A COPENHAGUE

(*De notre correspondante.*)

La décision prise à Oslo a été acceuillie avec surprise à Copenhague où l'on s'attendait que la couronne norvégienne soit dévalué dans le courant de 1978 (*le Monde* du 30 janvier), mais pas si tôt. La réunion des ministres des finances aurait, dit-on, été orageuse, les Norvégiens souhaitant un rajustement plus important. On s'interroge à Copenhague sur les répercussions de cette opération sur le sort de la couronne danoise — répercussions tôt ou tard inévitables puisque la Norvège compte parmi les principaux partenaires commerciaux du Danemark et est, d'autre part, dans certains domaines, comme la construction navale, l'un de ses plus sérieux concurrents.

(C. O.)

Les poursuites contre la vice-présidente du Syndicat de la magistrature

La commission de discipline propose la mutation d'office avec abaissement d'échelon contre Mlle Guemann

Sous la présidence de M. Guy Chavanon, procureur général de la Cour de cassation, la commission de discipline du parquet a entendu, vendredi 10 février, Mlle Monique Guemann, premier substitut du procureur de la République à Draguignan, vice-présidente du Syndicat de la magistrature, suspendue de ses fonctions depuis le 18 novembre dernier pour avoir fait état de son inquiétude après l'extradition de l'avocat ouest-allemand, Me Klaus Croissant.

Mlle Guemann est poursuivie sur la base de l'article 43 du statut de la magistrature visant le manquement d'un magistrat « *aux devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité* ». Au cours de cette audience, M. Henri Dontenwille, directeur des services judiciaires, faisant office de ministère public, a demandé que la commission approuve une sanction qui serait celle du déplacement d'office avec rétrogradation, c'est-à-dire la combinaison de deux des sept sanctions prévues à l'article 45 du statut de la magistrature.

La commission de discipline donne, en effet, un avis que le ministre de la justice ne peut aggraver sans saisir de nouveau cette commission. On rappelait, ce samedi matin, à la chancellerie, que le ministre n'entend pas user de cette dernière procédure, ce qui impliquerait que la sanction proposée soit « acceptable » par le garde des sceaux dont on sait qu'il s'était vivement élevé contre l'intervention de Mlle Guemann. On s'attend généralement que la décision du ministre soit connue mardi. Pour sa part, le défenseur du magistrat, Me Arnaud Lyon-Caen, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, a plaidé la relaxe.

De vives discussions semblent s'être produites au sein de la commission de discipline du parquet à propos de l'avis à émettre après la demande de M. Dontenwille. Mais il paraît peu probable que la discussion ait été centrée sur une aggravation des propositions du directeur des services judiciaires, ce qui aurait porté la proposition de sanction, soit à une mise à la retraite, soit à une révocation.

Pour sa part, le Syndicat de la magistrature resterait très opposé à une proposition de « *mutation d'office* » puisque cela conduirait à écarter Mme Guemann de la ville de Draguignan.

On apprenait ce samedi en fin de matinée que l'avis de la commission était « *mutation d'office avec abaissement d'échelon* ».

NOUVELLES BRÈVES

● *Des élections présidentielles et législatives* ont lieu le dimanche 12 février au Paraguay. Le général Alfredo Stroessner, au pouvoir depuis 1954, y sollicite un nouveau mandat de ses concitoyens.

● *A Papeete*, en Polynésie française, les trois détenus encore en fuite depuis l'évasion qui s'était produite à la prison de Nuutania, à la faveur de la mutinerie du 14 janvier (*le Monde* du 20 janvier), ont été repris.

● *L'hebdomadaire « Polique-Hebdo »*, mis en cause au sujet de fonds (40 000 dollars) versés, selon *Minute*, par la Libye, publie dans son dernier numéro le fac-similé d'une facture de l'ACILA (Association créatrice interdisciplinaire pour l'Amérique latine), dont le siège est à Rome et qui a souscrit mille abonnements d'un an (à compter du 1er novembre 1977), soit 190 000 francs. Ce fac-similé, selon *Politique-Hebdo*, devrait mettre fin à toute insinuation.

● *Le joueur de football de Saint-Etienne Dominique Bathenay*, victime d'une entorse du genou, samedi 11 février, au cours d'une séance d'entraînement, ne pourra reprendre ses activités avant deux mois. Bathenay est un des éléments prépondérants de l'équipe de France.

Le numéro du « Monde » daté 11 février 1978 a été tiré à 548 835 exemplaires.

A B C D F G H